

Radio-Télévision / Heures locales

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14892 – 7 F – – DIMANCHE 13 – LUNDI 14 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Washington face au péril balkanique

DANS son bureau de Belgrade, M. Slobodan Milosevic et ses amis nationalistes serbes ne doivent pas être trop mécontents, en ce moment, de voir l'attention du monde détournée vers l'opération humanitaire en Somalie. En Bosnie, les milices serbes ont en effet profité de cette «pause médiatique» pour resserrer leur étau autour de Sarajevo; dans un sinistre élan de générosité, elles proposent l'évacuation des civils de la ville pour épargner des vies humaines lors d'un éventuel assaut final; la «purification ethnique» se poursuit, somme toute, «normalement» et le Dr Karadzic jure que la guerre sera terminée avant la Noël orthodoxe, le 7 janvier.

Le chef des Serbes de Bosnie a d'ailleurs déjà présenté à la Conférence de Genève la nouvelle carte et les nouvelles frontières de cette République! Pendant ce temps, les Européens étalent leurs divisions et contemplent le désastre. Le pont humanitaire est suspendu, la résolution des Nations unies sur la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie est violée quotidiennement. Bref, les Serbes, qui se moquent de toutes les mises en garde qui peuvent leur être adressées, font à peu près ce qu'ils veulent.

CETTE impuissance générale à faire respecter le moindre accord, qui charrie tous les jours son lot de victimes, commence, semble-t-il, à alarmer sérieusement les Etats-Unis, jusqu'à présent très «en retrait» dans ce conflit. Depuis quelques semaines, le ton se durcit à Washington, et le secrétaire d'Etat, Lawrence Eagleburger, devrait, lundi, à Stockholm, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CSCE, dire à ses alliés européens ce qu'il pense de leur politique yougoslave. Ce ne seront sans doute pas des mots aimables.

En condamnant de plus en plus ouvertement la Serbie, les Américains donnent l'impression, pour la première fois depuis le début de la guerre, de vouloir s'engager plus activement dans le conflit, ce qui correspondrait à la volonté des démocrates et du président élu, Bill Clinton, d'injecter davantage de morale en politique.

MAIS il y a une autre raison à cette attention nouvelle : Washington ne s'était pas mêlé de cette affaire tant que la guerre était circonscrite à l'ex-Yougoslavie et ne débordait pas sur les pays voisins. Mais avec les tensions croissantes qui se manifestent au Kosovo entre Serbes et Albanais de souche, ainsi qu'en Macédoine, le risque d'une contagion rapide à l'ensemble des Balkans se précise dangereusement. Et les Etats-Unis n'ont aucune envie de voir, tour à tour, l'Albanie, la Bulgarie, la Grèce et surtout la Turquie (ces deux derniers pays alliés au sein de l'OTAN) gagnées par un incendie incontrôlable.

Si une intervention militaire américaine a lieu – préventive ou non, – ce ne sera donc probablement pas en Bosnie, mais dans ce sud-est de l'Europe stratégiquement plus important pour Washington. Sans exclure des opérations ciblées contre des installations militaires en Serbie même, où l'armée n'a plus les mêmes formidables moyens qu'il y a quelques mois. N'en déplaise à certains Européens, les Etats-Unis apparaissent aujourd'hui comme le seul pays susceptible sinon de mettre fin au conflit en cours, du moins de faire comprendre aux Serbes qu'ils ne peuvent pas impunément provoquer une nouvelle guerre des Balkans.

Lire nos informations page 4

M 0146 - 1213 0 - 7,00 F

Les tentatives de règlement de la crise européenne

La recherche d'un compromis budgétaire a dominé le sommet d'Edimbourg

Les chefs d'Etat ou de gouvernement des Douze tentaient, samedi 12 décembre, à Edimbourg, de trouver un compromis sur le budget de la Communauté pour les sept années qui viennent. Ce budget, qui doit financer à la fois l'agriculture, la recherche, les politiques industrielles, le social, l'aide aux pays tiers ainsi qu'un soutien aux quatre pays «pauvres» de la CEE (Espagne, Portugal, Irlande, Grèce) a donné lieu à d'âpres batailles de chiffres. Les Douze ont pu toutefois enregistrer des progrès sur le règlement du cas danois. Le texte du compromis devrait être suffisamment contraignant pour que les Danois en concluent que le traité de Maastricht ne menace pas leur indépendance dans les domaines de la monnaie, de la défense et de l'immigration. Il ne devrait pas remettre en cause les ratifications déjà acquises.

Sortir Maastricht du bourbier

EDIMBOURG

de nos envoyés spéciaux

Il y a des signes qui ne trompent pas : les compliments appuyés prodigués par les délégations aux Anglais pour le travail accompli à la présidence de la Communauté indiquaient dès l'ouverture du sommet européen, vendredi 11 décembre, que le ton entre les Douze avait changé.

On allait enfin sortir, à Edimbourg, du registre de l'invective dans lequel les relations intercommunautaires avaient largement puisé depuis plusieurs semaines.

Tout le monde a besoin d'une issue positive au sommet d'Edimbourg, même si ce n'est pas à n'importe quel prix. Aux prises avec la résistance déterminée de M. Felipe Gonzalez (*le Monde* du 12 décembre), le conseil européen avait pourtant encore tout à faire samedi sur le point le plus difficile de son ordre du jour : le budget communautaire pour les prochaines années.

Mais avant même d'aborder ce dossier piégé, il fallait essayer de sortir le traité de Maastricht du bourbier dans lequel le «non» danois l'a plongé en juin dernier. En d'autres termes, il fallait, sans modifier d'un iota le texte de Maastricht, que huit autres Etats ont déjà définitivement ratifié, fournir aux électeurs danois des éléments nouveaux qui leur permettront de revoir leur jugement lors d'un second référendum, condition *sine qua non* du déblocage de la ratification britannique.

Tous les efforts possibles auront été faits par les autres Européens pour ramener les Danois dans le train de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 5

Après-guerre au Tigré

Après dix-sept années de conflit, cette province éthiopienne vit sans les bombes, mais toujours comme au Moyen Age

MAKALE

de notre envoyée spéciale

«Tant qu'elle sera en bonne santé, elle fera des enfants», édicte l'un des hommes, assis dans la pénombre. Ses compagnons, trois ou quatre villageois venus en voisins pour saluer les *«farendj»* (étrangers), approuvent de la tête. Elle aussi paraît d'accord. Un sourire illumine brièvement son visage, usé de mille rides. Le bébé qu'elle allaite est son neuvième enfant. A Metogo, comme dans tous les hameaux de la région du Tigré, le catéchisme de la misère noire n'a pas varié d'un pouce depuis des décennies.

La maison, construite il y a quarante-cinq ans, a résisté mieux que les gens. Vue de loin, ses hauts murs de pierre ocre lui donneraient presque un air cossu. Un large carré de verdure ajoute à l'illusion. En fait de potager, c'est un champ de cactus, dont les fruits, en période de sécheresse, constituent un des palliatifs ordinaires au manque d'eau et de nourriture.

La mort n'en fauche pas moins avec vigueur, emportant chaque année des centaines d'enfants en bas âge. Selon les estimations des Nations unies, le taux de mortalité infantile pour les moins de cinq ans serait de 212 pour 1 000 au niveau national. Dans le Tigré, ce record terrifiant serait encore *«bien plus élevé»*, affirment les autorités locales.

L'intérieur de la ferme, avec son alcôve en torchis (la chambre conjugale) et les gros sacs de grains soigneusement empilés au centre de la pièce, offre un confort moyenâgeux.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3

Fragile détente à Mogadiscio



Lire page 3 les articles de JEAN HÉLÈNE et de JACQUES de BARRIN

Les communistes ont repris la capitale du Tadjikistan

Les bandes armées procommunistes sont entrées, jeudi 10 décembre, dans Douchanbe, la capitale du Tadjikistan, avec la bénédiction des troupes russes. Plus de cent mille réfugiés, bloqués dans les montagnes enneigées du sud, tentent de passer en Afghanistan.

Lire page 20 l'article de JAN KRAUZE

LOIN DES CAPITALES

Perth entre deux mondes

Lire page 4 le reportage de PATRICE DE BEER

La réception de M. Jean-François Deniau à l'Académie française

Le discours du récipiendaire et la réponse de M. Alain Peyrefitte

Pages 9 à 12

HEURES LOCALES

Décentralisation culturelle

Au moment où l'économie marque le pas, l'investissement créatif participe à l'aménagement du territoire

Le jardin des mystères

Récemment ouvert, le parc André-Citroën, à Paris, offre aux promeneurs ses paysages multiples, ses jeux d'eau et de plantes

La Rochelle : la mer enfin retrouvée

Sur les rives de l'océan, les habitants tournent à nouveau leurs regards vers le large

Avec les pages «Régions» et «Ile-de-France», les informations pratiques, les livres, le débat.

Pages 21 à 28

Le sommaire complet se trouve page 20

Le Monde des DEBATS

Le Monde

DES COURS DE RELIGION A L'ÉCOLE

Un laïcisme trop intolérant risque de priver les élèves de références culturelles indispensables

Jean BAUBEROT, historien ; Catherine KINTZLER, sociologue ; Guy COQ, philosophe.

LES POLITIQUES SONT-ILS IRRESPONSABLES ?

Dans la pratique, de multiples obstacles s'opposent à ce que les responsables prennent des décisions claires et définitives.

Pierre AVRIL, historien ; Marc ABÉLÈS, sociologue ; René LENOIR, ancien ministre ; Huguette BOUCHARDEAU, ancien ministre ; Ezra SULEIMAN, professeur de science politique à Princeton ; Jean-Pierre RIOUX, historien.

Le procès d'une enquête

A une instruction bâclée, après le meurtre de Céline Jourdan, s'oppose aujourd'hui un travail scrupuleux de cour d'assises

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Il y a quatre ans, on les appelait *«les monstres»*. La formule, déjà abusive, d'*«auteurs présumés»* semblait elle-même insuffisante pour désigner ceux dont presque plus personne ne songeait à discuter la culpabilité. Car ils avaient commis le crime qui lève toutes les barrières de prudence, celui qui autorise tous les mots, celui que même le milieu carcéral ne tolère pas. Ils avaient, c'était certain, violé et tué une petite fille de sept ans, Céline Jourdan, le 26 juillet 1988 à La Motte-du-Caire (Alpes-de-Haute-Provence).

Pendant quatre ans, cette certitude, qui avait empoisonné l'enquête, pollua l'instruction. Et s'il y eut un jour un juge pour estimer que l'un des deux était innocent, il y eut d'autres juges pour décider que Didier Gentil et Richard Roman devaient tous deux comparaître devant une cour d'assises. C'est chose faite à présent devant les assises de l'Isère, à Grenoble, mais il a suffi de quelques jours pour qu'un doute s'insinue, pour qu'une autre vérité éclate.

Ce fut pourtant une lente maturation. Un patient et obstiné combat mené par le président Dominique Fournier, qui a accompagné les jurés, harassés par la longueur des débats, dans le dédale d'un dossier trop bien construit. Très vite, il est apparu que, malgré les aveux de Richard Roman, rétractés dès le début de l'instruction, malgré les propos de Gentil, qui reconnaissait le viol en accusant Roman du meurtre, les choses n'étaient pas si simples.

MAURICE PEYROT

Lire la suite page 8

M. Jacques Barrot invité du «Grand Jury RTL - le Monde»

M. Jacques Barrot, ancien ministre, président du groupe de l'Union du centre à l'Assemblée nationale, invité de l'émission hebdomadaire «Le grand jury RTL - *le Monde*», dimanche à 18 h 30.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or : nouvelles tensions au sein du SME. ■ Marché monétaire et obligataire : argent cher à Paris. ■ Marché international des capitaux : les sources de financement se raréfient. ■ Matières premières : léger regain du coton.

page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE

Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois ...	536 F	572 F	790 F
6 mois ...	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an ...	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____

Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP Paris RP 221 MQ 02

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a trente ans

Le début du grand schisme sino-soviétique

« *Nous n'exclurions pas une relation d'alliés* », déclarait le 26 novembre dernier le ministre chinois des affaires étrangères, au retour d'une visite en Russie et dans trois Républiques d'Asie centrale. On mesurera le chemin parcouru par Moscou et Pékin si l'on observe que cette phrase a été prononcée trente ans, à quelques jours près, après qu'eut éclaté au grand jour le grand schisme sino-soviétique.

par Patrice de Beer

A la mi-mai 1989, le vieux Deng Xiaoping attendait avec une certaine délectation la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev. Le « numéro un » de ce qui était encore l'Union soviétique avait fait le voyage de Pékin pour mettre officiellement un terme aux trois décennies de brouille entre les deux Rome du communisme international. Ces retrouvailles, qui paraissent aujourd'hui encore plus anachroniques depuis que l'URSS a cessé d'exister, furent irrémédiablement gâchées par l'explosion du mouvement démocratique de la place Tiananmen.

D'où la fureur du dirigeant chinois qui, après avoir été l'un des acteurs principaux du déclenchement du conflit sino-soviétique aux côtés du Grand Timonier, attendait de cette réconciliation une ultime consécration à l'automne de sa vie. D'autant qu'à ce moment c'est « sa » Chine qui était devenue le modèle de réforme – du moins économique – d'un système marxiste-léniniste remis au goût du jour grâce à l'adjonction d'une bonne dose d'un « capitalisme » longtemps voué aux gémonies.

Le 15 décembre 1962, le *Quotidien du peuple* publiait un de ses longs éditoriaux au vitriol dont il garde le secret. Avec cette virulence, cette haine typiques des luttes fratricides, l'organe du PC chinois, et donc de Mao Zedong, officialisait un conflit qui, depuis un lustre, faisait plus que de couver sous la cendre. Et qui n'était pas né d'hier puisqu'il qu'il avait en fait commencé dès les premiers balbutiements du PC chinois. De son Kremlin, Staline avait voulu manipuler, au gré de ses intérêts et de ses foucades, ce qui n'était – pour lui – qu'un parti comme tant d'autres. L'émergence du national-communisme rural de Mao, et sa victoire en 1949, en dépit des conseils et des manœuvres du Petit Père des peuples, semaient les germes de la seconde grande fracture du mouvement communiste après le trotskisme. De ce schisme – qui faillit bien, en 1969, déclencher une guerre mondiale, – la Chine allait émerger victorieuse, grâce à l'empirisme du « vieux Deng ».

Vassal contre suzerain

Mao a dressé en 1962 le tableau du conflit du point de vue chinois : « *En 1958, Khrouchtchev voulait créer une flotte commune soviéto-chinoise* [pour empêcher Pékin d'attaquer Taïwan]. *En 1959, lors de notre conflit frontalier avec l'Inde, il soutint Nehru* (...) *Les problèmes avec l'URSS ont commencé très tôt.* [En 1945] *Staline voulait stopper la révolution chinoise* (...) *Nous ne l'avons pas suivi et nous avons gagné. Après la victoire, il avait peur que nous ne devenions comme les Yougoslaves et que je devienne un second Tito. Quand je suis allé à Moscou* (en 1949-50), *il ne voulait pas signer de traité d'alliance. Il fallut se battre deux mois pour l'obtenir. Il a commencé à nous faire confiance lors de la guerre de Corée* (...) *Aujourd'hui, on nous traite d'* « aventuristes, de nationalistes, de dogmatistes, de factionnalistes », *tandis que les Yougoslaves sont qualifiés de* « marxistes-léninistes ». *Nous sommes désormais au cœur d'un combat entre le marxisme-léninisme et le révisionnisme.* »

Tout cela n'est plus que de l'histoire ancienne, celle d'un conflit théologique derrière lequel se dissimulaient mal des ambitions nationalistes. Et qui enfiévra tant de gens, de l'Occident au tiers-monde, fascinés par un modèle chinois « vendu » par une propagande d'autant plus efficace qu'elle dressait un rempart infranchissable devant la réalité. Derrière cette muraille potemkinienne des mots, des imprécations et de l'évangile du « Petit livre rouge », la vie quotidienne des Chinois était toute autre; on ne le savait guère.

A l'époque, le verbe, la dialectique étaient les plus forts, comme des « *balles enrobées de sucre* ». Après des escarmouches de plus en plus dures avec l'arrivée au pouvoir de Nikita Khrouchtchev, la déstalinisation et la coexistence pacifique, communistes chinois et soviétiques étaient à couteaux tirés sur bien des dossiers : conflit sino-indien, crise de Cuba, non-prolifération nucléaire, alors que Pékin tentait de se doter de l'arme atomique, retrait en 1960 des conseillers soviétiques de Chine... une série d'événements à propos desquels Pékin dénonçait la faiblesse de « M. K » face au « *tigre de papier* » américain.

Mais, comme il restait délicat de se jeter des injures à la face entre « frères », le conflit débuta par une partie de billard. Le Kremlin visait la boule albanaise pour atteindre Pékin, la Chine la boule yougoslave pour faire un carreau sur l'URSS. Dans *le Grand Hiver*, l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré raconte, de manière à peine romancée, l'algarade entre Enver Hodja et Khrouchtchev lors de la conférence des PC de 1960 à Moscou :

« *Ce que vous avez dit dans votre lettre aux Chinois est monstrueux*, dit Enver Hodja.

– *Si vous divulguez nos divergences à la conférence, vous vous retrouverez seuls* (...) *pour toujours* (...) *Tout à fait seuls*, répéta Khrouchtchev, les yeux rivés sur lui. *Les Etats socialistes vous tourneront immanquablement le dos, tous les accords, les crédits accordés, tous les pactes et toutes les alliances seront annulés*. (Ses yeux continuaient à fixer obstinément Enver Hodja). *Tout sera ANNULÉ, et il prononça le dernier mot d'un ton particulier et en scandant les syllabes presque complaisamment, jusqu'à ce que vous...*

– *Je ne reviendrai pas à vous comme l'enfant prodigue. Soyez-en sûr*, s'écria Enver Hodja.

– *Vous vous emportez, on ne peut pas discuter avec vous.*

– *Ah ! vous, vous n'avez pas de nerfs.*

– *Vous me crachez dessus. Je vous ai assez supporté.*

– *C'est vous qui avez des nerfs.*

– *Sans nerfs.*

– *Comment ?*

– *... les poissons.*

– *Des nerfs.*

– *Qu'est-ce qui a des nerfs ?*

– *Vous déformez mes propos*, dit Khrouchtchev. *L'interprète sait-il bien le russe ?* (...)

(Après plusieurs autres échanges tout aussi francs et directs) :

– *Allons-nous causer, oui ou non ?* intervint brusquement Khrouchtchev.

– *Je n'accepterai jamais de parler avec vous comme un vassal devant son suzerain*, dit Enver Hodja en frappant du poing sur la table.

– *Jusqu'à présent*, dit Khrouchtchev, *il n'y a que MacMillan qui ait tenté de me parler sur ce ton* (...) »

Ce dialogue en forme de psychodrame en dit long sur les sentiments éprouvés de part et d'autre. Même si, plus tard, les Albanais se fâchèrent avec les Chinois, accusés d' « *impérialisme* », et si la Chine se rabibocha avec Tito, dont elle était venue à apprécier le nationalisme. Mais, à l'époque, Pékin affirmait que « *le révisionnisme yougoslave est le produit de la politique impérialiste* » et « *répond exactement aux besoins de l'impérialisme américain* ».

Les invectives volaient bas entre « *petits bourgeois enragés* » d'une part et « *sociaux-traîtres* » de l'autre. Moscou et ses alliés – la plupart des PC non asiatiques, dont un PCF et un Maurice Thorez particulièrement virulents – lançaient l'anathème contre ceux qui voulaient briser « *l'unité du mouvement ouvrier* » que le Kremlin s'était approprié. Mao, quant à lui, affirmait la « *supériorité du vent d'Est sur le vent d'Ouest* ».

« Mourir en musique »

C'était l'époque où Mao minimisait le péril nucléaire en affirmant que l'herbe repousserait sur l'atoll de Bikini. A quoi Khrouchtchev répliquait en accusant ceux qui lui demandaient de « *mourir en musique* », même si « *cette musique était scandée d'explosions atomiques* », d'être atteints de « *gauchisme* », cette « *maladie infantile* » dénoncée par Lénine. Un Lénine dont se recommandaient à la fois les chefs du Kremlin et ceux de la Cité interdite.

La virulence de Pékin avait été encore plus radicalisée par les échecs du Grand Bond en avant, par une collectivisation forcée décidée par le Grand Timonier et qui fut responsable d'une famine catastrophique. En 1962, les minorités musulmanes s'étaient soulevées au Xinjiang ; la répression avait fait fuir des dizaines de milliers de Kazakhs vers l'Asie centrale alors soviétique. Le torchon brûlait au sein du PC chinois, même si les « modérés » comme Deng Xiaoping, alors secrétaire général du parti, et les « radicaux » comme Kang Sheng, le chef de la police secrète, travaillaient main dans la main contre l'URSS. *Missi dominici* maoïstes, ils prêchaient la bonne parole et dénonçaient le « *chauvinisme de grande puissance* » soviétique dans les réunions internationales et les congrès des mouvements frères. Ce qui n'empêchera pas M. Deng d'être « purgé » par la révolution culturelle juste derrière Liu Shaoqi, « *le Khrouchtchev chinois* ».

C'est dans ce contexte que – dans les semaines suivant le conflit sino-indien et le début de la crise de Cuba – parut le fameux éditorial qui rendit la rupture irrémédiable : « *Prolétaires de tous les pays, unissons-nous contre l'ennemi commun.* » Après un réquisitoire en règle contre tous les « crimes » khrouchtchéviens, le *Quotidien du peuple* tonnait : « *Tous les impérialistes, réactionnaires et révisionnistes modernes seront balayés dans les poubelles de l'histoire.* » En 1964, Khrouchtchev était renversé ; en 1966, Mao lançait son pays dans une catastrophique Révolution culturelle, renvoyée elle aussi depuis lors par M. Deng dans ces mêmes « poubelles de l'histoire ». En 1971, en pleine guerre du Vietnam, Mao engageait, derrière le dos de ses alliés de Hanoï, le dialogue avec une Amérique longtemps diabolisée. Aujourd'hui, une guerre de religion similaire est devenue impossible, faute de combattants.



DIMITRI BALTERMANTS

A l'époque de l'amitié : Nikita Khrouchtchev et Mao Zedong se rencontrent à Pékin en 1959.

Bibliographie

Jean Baby, *la Grande Controverse sino-soviétique (1956-1966)*, Grasset, 1966.

François Fejtö, *Chine/URSS. De l'alliance au conflit, 1950-1972*, Seuil, 1973.

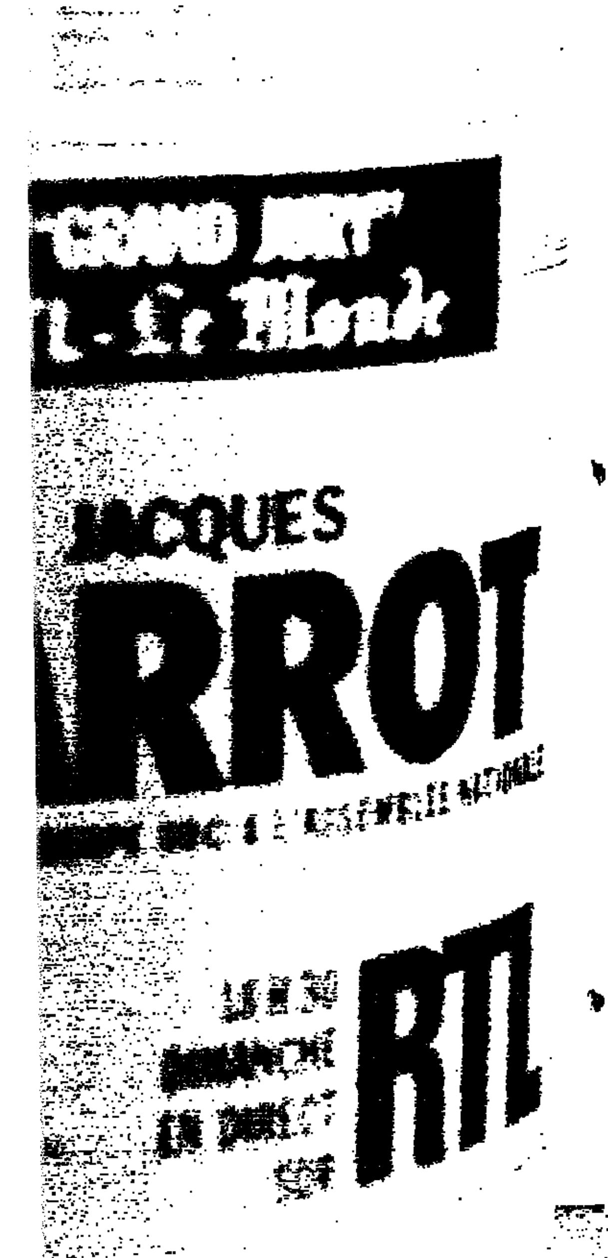
John Gittings, *Survey of the Sino-Soviet Dispute, A Commentary & Extracts from the Recent Polemics 1963-67*, Oxford University Press, 1968.

Jacques Guillermaz, *le Parti communiste chinois au pouvoir*, tome I, Petite Bibliothèque Payot, 1979.

Ismaïl Kadaré, *le Grand Hiver*, Fayard, 1978.

Laszlo Ladany, *The Communist Party of China and Marxism, 1921-1985, A Self-Portrait*, C. Hurst & Company, Londres, 1988.

ne sino-soviétique



L'OPÉRATION MILITAIRE EN SOMALIE

LE FILM DES ÉVÉNEMENTS

Forcer la paix

Une longue accolade entre «seigneurs de la guerre» ne fait pas forcément le printemps, en Somalie peut-être moins qu'ailleurs. Toujours est-il que le général Aïdid et M. Ali Mahdi, les deux hommes forts de Mogadiscio, ont signé, vendredi 11 décembre, un accord de paix et invité leurs compatriotes à *«s'engager dans la cessation des hostilités»*. *«Quoi, après tout ce qu'ils nous ont imposé, ils s'embrassent! C'est honteux»*, a protesté un autochtone.

Ce cessez-le-feu négocié à la pointe des fusils américains, qui prévoit notamment le retrait de Mogadiscio, *«dans les quarante-huit heures»*, des bandes armées et la suppression de la «ligne verte» qui coupait la ville en deux, n'est pas le premier : un précédent avait été signé le 3 mars 1992, sous l'égide de l'ONU. En vain. De quelle autorité disposent, en effet, ces deux chefs de guerre pour se faire entendre d'un bout à l'autre du pays?

En tout cas, afin de ne pas brouiller le jeu diplomatique, dit-on à Paris, un deuxième sommet – celui-là à bord d'un navire français – a été annulé, et la visite du très médiatique Bernard Kouchner, qui devait le présider, renvoyée à des jours meilleurs. De son côté, le secrétaire général de l'ONU a donné rendez-vous au général Aïdid et à M. Ali Mahdi le 4 janvier à Addis-Abeba, en Ethiopie, où il réunira de manière informelle tous les chefs de clan somaliens.

Pour l'heure, les forces déjà engagées dans l'opération «Rendre l'espoir» – 1950 Américains et 150 Français, selon le Pentagone – s'emploient à maîtriser complètement la situation à Mogadiscio. Pour leur part, après la méprise qui, à un barrage routier, avait coûté la vie à deux Somaliens, les légionnaires français ont reçu ordre d'assouplir leurs contrôles afin *d'«apaiser d'éventuelles tensions»*.

Quelques membres d'organisations humanitaires ont été pris en otages dans le port de Kisimayo, et des négociations sont en cours pour obtenir leur libération en échange – comme de coutume – de nourriture et d'argent. A cet égard, le général Robert Johnson, «patron» de l'opération «Rendre l'espoir», a indiqué que le déploiement des troupes étrangères hors de la capitale ne démarrerait sérieusement qu'aux environs de Noël, une fois de nouveaux renforts débarqués. Il n'a pas exclu, d'ici *«sept à dix jours»*, une *«présence permanente»* de militaires à Baidoa, l'une des régions les plus touchées par la famine.

M. Dick Cheney, secrétaire américain à la défense, a laissé entendre que les Etats-Unis pourraient commencer à retirer le gros de leurs troupes *«dans la deuxième quinzaine de janvier»*, quitte à garder en réserve au large des côtes somaliennes, quelque 1 500 à 1 700 fusiliers marins, prêts à intervenir si les choses tournaient mal. Se référant à des sources américaines haut placées, le *New York Times* a fait état du souhait du secrétaire général de l'ONU de voir Washington ne pas se désengager de Somalie avant d'y avoir fait le ménage de fond en comble.

N'est-ce pas mettre la charrue devant les bœufs? Le porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés a annoncé qu'environ 500 000 Somaliens sur le million qui ont trouvé asile au Kenya et en Ethiopie pourraient bientôt, à leur demande, rentrer chez eux. Quant à l'Allemagne, elle s'est dite prête à envoyer une *«aide immédiate»* pour la reconstruction du pays. *«Les gens se rendent compte que nous ne sommes pas des va-t-en-guerre*, a confié le ministre de la défense, M. Volker Ruehe, *mais, au contraire, que nos soldats peuvent aider les personnes dans le besoin.»*

JACQUES DE BARRIN

L'accord entre les deux chefs de guerre devrait permettre l'acheminement des secours

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

L'accolade des frères ennemis, dont la rivalité a ruiné, dans tous les sens du terme, l'une des plus belles villes d'Afrique, a eu lieu à la pointe du fusil. Image symbolique : plusieurs «marines», arme au poing, surveillaient le court de tennis où s'est déroulée, vendredi 11 décembre, la scène des retrouvailles, observée en retrait par le représentant spécial du président Bush en Somalie, M. Robert Oakley.

«La rencontre a été le fruit de six mois d'efforts menés par les anciens», a déclaré le porte-parole du général Aïdid. Il a néanmoins fallu que les militaires américains aillent chercher M. Ali Mahdi sous bonne escorte, dans son fief de Mogadiscio-Nord, et demandent au général Aïdid de le rejoindre à la résidence de la CONOCO, une compagnie pétrolière de Houston (Texas) élevée au rang d'ambassade temporaire des Etats-Unis en Somalie. *«Cela s'est trop bien passé»*, dit un observateur. *«Cela s'est fait à la somalienne*, remarque un autre, *ils ne peuvent plus reculer.»*

Le texte de l'accord porte essentiellement sur la réconciliation entre les Hawiyes, profondément divisés par l'ambition des chefs : cessation immédiate des hostilités et de *«toute propagande négative»*, abolition de la ligne verte «artificielle» dans la capitale, et convocation dans les vingt-quatre heures des deux branches rivales du Congrès de la Somalie unifiée (CSU), le mouvement politico-militaire hawiye.

Dans les rues, les gens semblaient satisfaits – voire enthousiastes – quand le convoi de M. Ali Mahdi a ralenti au croisement du *«kilo 4»*. Mais quelques réflexions illustrant un sentiment assez répandu dans le sud de la ville laissaient un peu perplexe. *«Oui, c'est bien*, disait un jeune, *les Hawiyes doivent s'unir pour écraser les Darods!* (un clan du Nord qui se bat actuellement contre les troupes du général Aïdid).»

La tension a baissé

La réconciliation somalienne s'annonce ardue. Quelle portée attacher à ce premier succès imposé de l'extérieur, qui n'a sans doute de valeur qu'en raison de la présence américaine? Créer une dynamique de paix, au besoin par la force, semble être la politique de Washington. Mais *«rien ne dit que ces engagements seront tenus*, affirme un responsable humanitaire; *s'ils tiennent, ils devraient essentiellement ramener la paix à Mogadiscio; ce qui nous permettrait d'utiliser les infrastructures de la capitale pour, enfin, distribuer massivement les secours»*.

Dans la capitale, la tension très perceptible jeudi est légèrement retombée, avec l'assouplissement des mesures de sécurité, Américains et Français étant désormais sur la même longueur d'onde. Les véhicules – ceux des organisations non gouvernementales notamment – ont l'autorisation de circuler avec leurs armes légères *«du moment qu'elles ne montrent pas d'agressivité»*. Le nombre d'attaques d'étrangers a diminué. Les militaires de la coalition n'ont essuyé aucun coup de feu de francs-tireurs. Mogadiscio est retombée dans son anarchie, devenue la norme depuis deux ans, à la différence près que les *technicals* (les véhicules armés d'armes automatiques), jugés trop voyants, ont disparu.

JEAN HÉLÈNE

M. Mohamed Farah Aïdid

Un général intransigeant

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

C'est en s'emparant d'une base éthiopienne, pendant la guerre de l'Ogaden, en 1977, que le général Mohamed Farah Aïdid a gagné sa célébrité. Ses rapports avec le président Syaad Barre, qui ont toujours été conflictuels, lui ont valu six années de prison. Il n'en n'a pas moins été conseiller à la présidence par la suite, avant de tomber en disgrâce. Il s'était alors vu confier le poste d'ambassadeur à New-Delhi.

C'est là que le Congrès de la Somalie unifiée (CSU), le mouvement d'opposition des *Hawiyes* (son clan), vient solliciter ses talents de militaire pour diriger la rébellion naissante, en 1989. Mais il exige aussi la direction politique du mouvement. Les premières divisions apparaissent au sein du CSU.

En bon général, il planifie la prise de Mogadiscio. Mais il se fait prendre de vitesse par le soulèvement populaire du 30 décembre 1990. Puis il se fait doubler par ses adversaires *hawiyes* du CSU, qui lui préfèrent le commerçant Ali Mahdi comme président par intérim. Cette rivalité finit par basculer dans une guerre de «sous-clans» destructrice, en novembre 1991, avec d'un côté les *Habar-guidirs* du général Aïdid, de l'autre les *Abgals* de Ali Mahdi.

Après le cessez-le-feu imposé le 3 mars dernier par l'ONU à Mogadiscio, le général Aïdid, âgé d'une soixantaine d'années, part en campagne vers le Sud, d'où il expulse Syaad Barre (aujourd'hui réfugié au Nigéria), puis relance les combats dans le Nord où le territoire de son «sous-clan», les *Saads*, jouxte celui des *Mijertins* (de la confédération des *Darods*).

Pour donner une assise politique à ses conquêtes extra-territoriales, il fonde en avril 1992 l'Alliance nationale somalienne (ANS), avec des mouvements claniques de la région. Récemment, l'ANS a perdu du terrain militairement et s'est affaiblie politiquement, certains clans refusant de subir la tutelle des *Habar-guidirs*.

L'intransigeance du général Aïdid lui a aliéné une partie des chefs *habar-guidirs*, mais il reste le porte-drapeau des *Hawiyes*, qui voudraient pouvoir enfin écarter les *Darods* du pouvoir.

J. H

M. Ali Mahdi

Un homme d'affaires

MOGADISCIO

de notre envoyé spécial

Son manque de charisme et d'envergure politique – et sa fortune – en a fait un candidat de consensus idéal quand le clan *hawiye*, vainqueur de Syaad Barre, a imposé un des siens à la tête de ce pays sinistré, dont la capitale avait été mise à sac. Aujourd'hui, en raison de la rivalité des *Abgals* (son «sous-clan») et des *Habar-guidirs*, M. Ali Mahdi passe pour un «seigneur de la guerre». Mais en privé son entourage avoue qu'il voudrait quitter la présidence et retourner à ses affaires.

Propriétaire d'un grand hôtel aujourd'hui en ruine, cet homme d'une cinquantaine d'années (les Somaliens ne connaissent pas leur âge exact, faute d'état civil) s'est enrichi sous le règne de Syaad Barre, avant d'entrer, sur le tard, dans l'opposition, et de rejoindre le Manifesto, un groupe d'hommes influents issus de tous les clans. En août 1991, il est confirmé à son poste de «président par intérim», à Djibouti, lors d'une conférence nationale somalienne organisée sous l'égide de l'Italie et de l'Égypte. Le général Aïdid, qui a refusé de participer à cette rencontre, obtiendra un peu plus tard la présidence du Congrès de la Somalie unifiée (CSU), au nom de la répartition des tâches.

Fort de sa position renforcée à la suite de la conférence de Djibouti, M. Ali Mahdi s'est toujours dit prêt à dialoguer avec son rival. Il a aussi affirmé qu'il démissionnerait la veille de l'ouverture d'une conférence de réconciliation. Pour le moment, il reste la seule solution alternative aux *Hawiyes* qui *«ne veulent plus de généraux à la tête du pays.»*

J. H.

Ethiopie : après-guerre au Tigré

Suite de la première page

Un rai de lumière grise, passant par la porte en bois, éclaire chichement les murs où sont accrochés des tamis en paille tressée, une pelle et une vieille paire de jougs. Les gosses ont leur «chambre» à eux : un simple enclos de pierre bordant la cour. Ils y dorment avec l'âne.

Ici comme ailleurs, ce sont les garçons qu'on envoie le moins difficilement à l'école. *«Deux des miens y vont»*, explique la paysanne. Les filles? *«Non*, souffle-t-elle, *je voudrais bien...»* Elle-même ne sait ni lire ni écrire. Le seul livre de la maison, les Psaumes de David, lui reste indéchiffrable. Quant à la télévision, c'est un luxe inconnu. Aussi inaccessible que le sucre ou la viande – dont on ne mange que deux fois l'an. *«Pour Noël et pour Pâques.»*

Les habitants de Metogo ont pourtant deux grands motifs de fierté. Le premier, c'est le poste de radio. Le village s'est cotisé pour l'acheter et a désigné l'un des siens *«pour suivre les nouvelles»*. Le deuxième, c'est la pompe à eau, installée à l'entrée du village. Une véritable révolution qui épargne désormais aux femmes les deux à trois heures de marche quotidienne jusqu'au marigot le plus proche. Depuis janvier dernier, une quarantaine de pompes analogues ont pu être installées dans tout le Tigré grâce à l'appui de l'UNICEF (1).

Yohannès, Staline et Mussolini

«Après dix-sept années de guerre et de frustrations, tout est à reconstruire : les routes, les écoles, les hôpitaux... Mais la priorité, c'est de conserver et de développer les points d'eau afin d'améliorer la production agricole», martèle d'une voix égale Mme Aragash Adane. Ancienne combattante du maquis tigréen, cette presque quadragénaire d'une courtoisie austère est devenue, à la faveur des élections régionales de juin 1992, une des principales têtes politiques du Tigré. *«Je travaille dix à douze heures par jour»*, confie, sans fausse humilité, Madame la secrétaire de l'administration régionale, qui supervise le travail des deux cent quarante membres du «Parlement» local.

Sur son bureau en formica, trônant au milieu des dossiers, le drapeau rouge et jaune du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) donne le ton. Celui des nouveaux maîtres de l'Ethiopie. *«Démocrates»* mais *«pas socialistes»*, précise la militante tigréenne, avec une pointe d'agacement. Contraints de remiser leurs convictions pro-albanaises et leur admiration pour Staline, les «tombeurs» du régime Menguistu – renversé en avril 1991 grâce à l'appui des Etats-Unis – n'en demeurent pas moins décidés à tenir fermement les rênes.

Au Tigré, où ils sont chez eux, cela ne pose pas le moindre problème. Ils y ont imposé leur marque. Les portraits de la «trilogie marxiste» (Marx, Engels, Staline) qui ornent encore certains bâtiments publics de Makale, la capitale régionale, n'ont jamais offusqué personne. A ces symboles importés, les Tigréens ont toujours préféré les leurs. Les hauts plateaux du nord de l'Ethiopie, *«berceau de l'Abyssinie»*, sont un musée à eux tout seuls : Axoum, Lalibela, Adoua sont autant de joyaux dans la riche litanie de l'histoire éthiopienne. Makale, plus modeste, conserve pieusement les restes – assez beaux – du château de l'empereur Yohannès (1872-1889). Le trône en bois sculpté, les vêtements d'apparat brodés d'or et d'argent, les vieux fusils d'époque, les manteaux en peau de lion : tout est resté intact.

A l'entrée du château, trônant sur l'herbe comme un vieux papier gras, gît une tête en bronze, incongrue : celle de Mussolini. Le Duce, oublié, fixe le ciel de ses yeux vides. Les cinq années de colonisation italienne, entamée en 1935, ont laissé des traces diverses. Quelques routes, quelques ponts, la découverte des spaghettis et une nouvelle frontière, arbitrairement creusée entre les habitants du Tigré et leurs cousins de l'Erythrée.

Soucieux de perpétrer la tradition, qui veut que des monuments prestigieux côtoient la misère la plus profonde, les dirigeants de Makale en ont érigé un à la gloire des *«héros»* du maquis tigréen. Sur un vaste terre-plein, aménagé à la lisière de la ville, une stèle immense, en pierre noire et marbre blanc, rappelle la sanglante épopée des guerilléros du FPLT, qui ont *«brisé les chaînes de l'oppression nationale»*.

«La première fois que j'ai rencontré des gens du FPLT, c'est quand ils sont entrés dans Addis-Abeba, en 1991. La politique ne m'a jamais beaucoup intéressé. Mais j'apprécie, en tant que citoyen, les efforts qui sont faits ici.» Le nouveau directeur de l'hôpital de Makale, le docteur Yikunoamlak Yigzaw, âgé de trente-deux ans, porte la blouse blanche, une fine moustache et des lunettes à montures dorés.

ERYTHRÉE
Makale
TIGRÉ
ÉTHIOPIE
WOLLO
RÉP. DE DJIBOUTI
Addis-Abeba
Mer Rouge
Makale
TIGRÉ
ETHIOPIE

«Les dirigeants ne veulent plus d'étrangers»

Arrivé d'Addis-Abeba au lendemain de la guerre, il est l'un des très rares médecins présents dans la région. *«Sans le FPLT et les médicaments qu'il nous fournit, l'hôpital ne tournerait pas»*, reconnaît volontiers le jeune directeur. Son souci essentiel demeure le manque de personnel. Construit dans les années 50, l'hôpital, censé accueillir à l'époque un maximum de quatre-vingts patients, en reçoit aujourd'hui près de deux cents. Pour vingt-huit infirmières...

«En trente ans, il n'y a que le budget qui n'a pas changé!» sourit le docteur Yikunoamlak Yigzaw. Des trois ou quatre organisations non gouvernementales (ONG) autrefois installées au Tigré, il n'en reste pratiquement aucune. *«Sur le plan médical, les Européens avaient fait un travail formidable. Ils sont partis après la guerre, je ne sais pas pourquoi...»*, ajoute le médecin, au grand dam des «fonctionnaires» du FPLT présents dans son bureau.

Selon la version officielle, l'absence des ONG occidentales – d'autant plus étonnante que les conditions de sécurité sont désormais totales – serait le fait des ONG elles-mêmes, qui *«n'acceptent de venir que dans les zones urbaines. Dès qu'il s'agit de s'installer à la campagne, il n'y a personne»*. Des accusations que les intéressés démentent vigoureusement : *«En réalité, les dirigeants tigréens, commes les Erythréens d'ailleurs, ne veulent plus d'étrangers sur le terrain. Ils acceptent volontiers l'argent ou l'aide matérielle des organisations internationales, mais c'est tout.»*

Dans les gargotes de Makale, personne ne semble s'intéresser à ces querelles de princes. Sous les eucalyptus, les jeunes jouent au ping-pong, les vieux sirotent leur thé. Au cinéma Adoua, on donne *Magic Legs*, un film de karaté que personne ne va voir. La nuit et le froid tombent vite. *«Au moins, on dort tranquille, on ne craint plus les bombes*, dit dans un sourire un habitant. *On peut se promener et parler librement. C'est déjà un progrès!...»*

CATHERINE SIMON

(1) Fonds des Nations unies pour l'enfance.

□ LIBÉRIA : au moins vingt morts dans un bombardement de l'ECOMOG. – Le Front national patriotique du Libéria (FNPL) a indiqué, vendredi 11 décembre, qu'au moins vingt personnes avaient été tuées, la veille, lors d'un bombardement aérien de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) contre la ville de Kakata, au nord-est de Monrovia, tenue par les rebelles. Le représentant spécial des Nations unies au Libéria, M. Gordon-Somers, devait se rendre vendredi à Gbarnga, le quartier général du FNPL, où il devait s'entrenir avec M. Charles Taylor, qui a de nouveau réclamé, jeudi, le remplacement de l'ECOMOG par une *«force neutre, de préférence des Nations unies»*, en préalable à tout désarmement. – (*AFP*.)

□ ANGOLA : les pays de la Ligne de front envoient une délégation. – Les dirigeants des sept pays de la Ligne de front ont décidé, vendredi 11 décembre, à l'issue d'un sommet d'une journée à Harare (Zimbabwe), de participer à la force multinationale en Somalie et d'envoyer une délégation de haut niveau en Angola afin de soutenir le processus de paix. Les participants ont demandé à une délégation formée du président de l'organisation des pays de la ligne de Front, M. Robert Mugabe, du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et du président du Cap-Vert, de se rendre en Angola dès que possible et d'y avoir des contacts avec les deux parties. D'autre part, l'un des pays de l'organisation, le Botswana, a annoncé vendredi l'envoi de 320 soldats en Somalie. – (*AFP*.)

EUROPE

Sept cents « casques bleus » en Macédoine pour prévenir une extension du conflit

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, vendredi 11 décembre, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, le déploiement préventif de « casques bleus », en autorisant l'envoi de sept cents hommes de la Force de Protection des Nations unies (FORPRONU) en Macédoine pour éviter une extension du conflit dans l'ex-Yougoslavie.

« Il s'agit d'une mission en accord avec le principe de la diplomatie préventive », a déclaré M. Boutros Boutros-Ghali, après la décision unanime du Conseil. Le secrétaire général avait recommandé quelques jours auparavant ce déploiement. Les sept cents « casques bleus », qui seront accompagnés de trente-cinq observateurs militaires, devraient être déployés « immédiatement », selon les vœux du Conseil, le long de la frontière avec l'Albanie et la Serbie (dont une partie correspond au Kosovo), du côté macédonien. Ces effectifs proviendront dans un premier temps de contingents de la FORPRONU, stationnés en Croatie. Les autorités macédoniennes avaient formellement demandé cette présence de l'ONU sur leur territoire.

Le mandat de la force de l'ONU qui sera déployée en Macédoine, dont le quartier général sera basé à Skopje, consistera à contrôler et faire état de tout incident dans la région frontalière susceptible d'affecter la stabilité de cette République. – *(AFP.)*

□ **LITUANIE : formation d'un nouveau gouvernement.** – Le président lituanien, M. Algirdas Brazauskas, a constitué, jeudi 10 décembre, par décret, un nouveau gouvernement présidé par M. Bronislovas Lubys et composé pour l'essentiel de *« techniciens »*. Outre M. Lubys, qui était vice-premier ministre dans le précédent gouvernement, sept des dix-huit ministres viennent de l'ancienne équipe. Les portefeuilles politiques ont été attribués à des nouveaux venus : les affaires étrangères à M. Povilas Gylys, du Parti démocratique du travail (ex-communiste), l'économie à M. Julius Veselka, les finances à M. Eduardas Vilkelis et l'intérieur à M. Romasis Vaitekunas. – *(AFP.)*

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

L'OTAN se dit prête à intervenir si les Nations unies le lui demandent

BRUXELLES

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles, jeudi 10 et vendredi 11 décembre, pour l'habituelle session de fin d'année du comité des plans de défense (CPD), les ministres de la défense de l'OTAN ont beaucoup parlé de l'ex-Yougoslavie mais ont décidé de laisser à l'ONU l'initiative de nouvelles mesures pour faire face à l'aggravation de la situation. *« Nous sommes prêts mais il faut un consensus politique au sein des Nations unies, notre rôle est de soutenir l'ONU, pas de la remplacer »*, a déclaré le secrétaire général de l'Alliance, M. Manfred Wörner.

Les ministres ont examiné plusieurs plans préparés par le Comité militaire pour le cas où l'ONU déciderait de faire respecter avec des moyens appropriés la zone d'exclusion aérienne de Bosnie, voire de déployer des forces terrestres au Kosovo. Il y a des dispositions à l'étude *« pour différents scénarios »*, a déclaré un porte-parole, sans en divulguer le contenu. Plusieurs ministres ont exprimé le vœu que l'OTAN aille au-delà de ses prestations actuelles pour l'application des résolutions du Conseil de sécurité. M. Wörner, pour sa part, voudrait que *« tout le monde sache qu'un débordement* (serbe) *au Kosovo conférerait une dimension nouvelle à ce conflit »*. Toutefois, le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, a paru un peu en retrait. Son *« point de vue personnel »* est qu'un engagement terrestre *« ne serait pas tellement avantageux »*.

M. Cheney, qui a évoqué le prochain changement d'équipe à Washington, a exprimé un autre *« avis personnel »* : *« Si elle veut survivre, l'OTAN* (créée pour la défense territoriale de ses membres) *doit s'occuper des questions de sécurité en Europe du Centre et de l'Est. Je suis donc partisan de l'adhésion de certains des pays de cette Europe-là à l'Alliance. »* Les ministres de la défense ont décidé de proposer à leurs homologues du conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), créé par l'OTAN, et à leurs anciens adversaires au-delà du rideau de fer de se rencontrer en janvier.

La France n'est plus représentée au comité des plans de défense depuis son retrait des structures militaires intégrées. Cela n'a pas facilité les choses à la réunion puisqu'elle est concernée au plus haut point en raison de la présence de ses soldats dans l'ex-Yougoslavie. Elle pourra faire valoir son point de vue lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères, le 17 décembre à Bruxelles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **M. Bill Clinton souhaite que les Etats-Unis « accroissent la pression » en Bosnie.** – Parlant, vendredi 11 décembre, à Little Rock, le président élu a souhaité que Washington *« accroisse la pression »* en Bosnie *« pour réduire le carnage »* dans cette République. Il s'est prononcé pour un renforcement de la résolution des Nations unies concernant l'interdiction de tous les vols militaires au-dessus de la Bosnie. – *(AFP.)*

□ **Nouvelles violations de la zone d'exclusion aérienne.** – Les violations de la zone d'exclusion aérienne se poursuivent en Bosnie-Herzégovine, où la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a relevé 19 vols d'avions ou d'hélicoptères le week-end dernier, selon un rapport officiel publié, jeudi 10 décembre, à New-York. Plus de 250 vols d'avions et d'hélicoptères ont été enregistrés par la FORPRONU depuis la mise en place de la zone d'exclusion le 9 octobre dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP.)*

□ **M. Ruud Lubbers favorable à une intervention militaire.** – Le premier ministre néerlandais s'est prononcé, jeudi 10 décembre, en faveur d'une intervention militaire en Bosnie-Herzégovine, qui permette de restaurer un climat viable pour les populations locales, tout en freinant la progression de la violence vers la Macédoine et la province du Kosovo, rapporte l'agence néerlandaise de presse *ANP*. *« Je me fiche pas mal de qui prendra l'initiative. Je trouve seulement scandaleux que cela soit possible en Somalie et pas en Yougoslavie »*, a déclaré M. Lubbers à la Chambre des députés. – *(AFP.)*

□ **Le Conseil de l'Europe dénonce « la pratique systématique du viol collectif ».** – Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a dénoncé, jeudi 10 décembre, à Strasbourg, *« la pratique systématique »* en Bosnie-Herzégovine du *« viol collectif de femmes et d'enfants, en particulier ceux appartenant à la communauté musulmane »*. – *(AFP.)*

LIECHTENSTEIN : le référendum du 13 décembre

Un « non » à l'espace économique européen provoquerait une crise politique

LAUSANNE

de notre correspondant

Les relations avec l'Europe ne divisent pas seulement les Suisses, mais également les quatorze mille électeurs de la petite principauté voisine du Liechtenstein, appelés à leur tour à se prononcer, dimanche 13 décembre, sur l'adhésion au traité instituant l'Espace économique européen (EEE). La victoire du « non » pourrait créer un divorce entre le prince régnant Hans Adam II et ses sujets.

Partisan convaincu de l'entrée du Liechtenstein dans l'EEE, le prince avait déjà pris ombrage, au mois de mai, de la volonté exprimée par une majorité d'électeurs d'être consultés par référendum à ce sujet. Fin octobre, une crise politique avait mis en émoi la principauté à propos de la date de l'organisation de la consultation. Le souverain était allé jusqu'à menacer, en vain, de démettre le gouvernement et de dissoudre le Parlement si le scrutin intervenait après le vote des Suisses...

Malgré le refus helvétique du 6 décembre, Hans Adam II, le gouvernement et le Parlement restent favorables à la ratification du traité par le Liechtenstein. Dans un ultime appel à voter oui, le prince et son premier ministre, M. Hans Brunhart, ont tous deux expliqué que pour la principauté l'EEE était *« la meilleure solution d'intégration »* et qu'elle était préférable à l'isolement ou à une adhésion à la CEE.

Comme le pressentait le prince, le non des Suisses à l'EEE risque cependant de peser lourd dans le choix des Liechtensteinois. Les trente mille habitants de ce petit pays d'à peine 160 kilomètres carrés, également frontalier de l'Autriche, n'ignorent pas que leur sort est étroitement lié à celui de la Confédération helvétique.

Depuis 1923, Vaduz est associé à Berne par un accord douanier, tandis que le franc suisse est la monnaie officielle de la principauté. En cas d'adhésion du Liechtenstein à l'EEE, cet accord ne pourrait plus être appliqué et devrait être renégocié, ce qui n'a pas manqué de jeter le trouble dans les esprits. Alors que le parti gouvernemental et les milieux industriels prônent le « oui » à l'EEE, l'opposition, qui a mené campagne pour le « non », prédit déjà que le Liechtenstein suivra l'exemple helvétique.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **ITALIE : levée de l'immunité parlementaire de M. De Michelis.** – La chambre des députés a levé, jeudi 10 décembre, l'immunité parlementaire de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, à la demande du parquet de Venise, qui l'accuse de violation des règles de financement des partis politiques. M. de Michelis, qui est l'un des dirigeants du Parti socialiste (PSI), est également accusé par les magistrats de corruption dans une affaire d'adjudication de travaux publics dans sa région natale. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON

M. Miyazawa a formé un nouveau gouvernement

Le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, a nommé, vendredi 11 décembre, un de ses proches, M. Yoshiro Hayashi, ministre des finances, et M. Yoshiro Mori au MITI (commerce extérieur et industrie), à l'occasion d'un important remaniement de son gouvernement (*le Monde* du 12 décembre). Ils remplacent respectivement MM. Tsutomu Hata et Kozo Watanabe, entrés il y a un an dans le premier cabinet Miyazawa. Les seuls à conserver leurs fonctions sont MM. Michio Watanabe aux affaires étrangères, et Masami Tanabu à l'agriculture, poste crucial dans le cadre des négociations du GATT. Parmi les nouveaux ministres figurent le nouveau secrétaire général et porte-parole du gouvernement, M. Yohei Kono, qui avait quitté le Parti libéral-démocrate (PLD) en 1976 pour protester contre le scandale Lockheed. Une femme, Mme Mayumi Moriyama, ancien porte-parole du gouvernement, fait également son entrée, à l'éducation.

M. Hayashi avait été vice-ministre des finances en 1978, puis ministre de la santé de M. Nakasone. M. Hayashi, qui parle couramment anglais et français, était jusqu'à vendredi secrétaire général de la faction du premier ministre, la troisième en importance du PLD. Il remplace M. Hata, qui a annoncé vendredi qu'il prenait la tête d'une nouvelle clique, consacrant l'éclatement de la puissante faction Takeshita, éclaboussée par les scandales. Patron du MITI, M. Mori était président du Comité des affaires politiques du PLD ; il avait été ministre de l'éducation de M. Nakasone avant que le scandale Recruit n'entache pour un moment sa carrière. Les membres du gouvernement avaient démissionné vendredi pour permettre à M. Miyazawa de remanier son gouvernement, englué dans l'affaire Sagawa Kyubin. Deux des trois postes clés de la direction du PLD ont également changé de titulaire. Le nouveau secrétaire général du parti est l'ancien ministre de la justice Seiroku Kajiyama, l'un des membres les plus influents de ce qui reste de la faction Takeshita.

La composition du cabinet

Voici la liste du nouveau gouvernement :

Vice-premier ministre et affaires étrangères, M. Michio Watanabe (sortant) ;

Justice, M. Masaharu Gotoda ; finances, M. Yoshiro Hayashi ; éducation, Mme Mayumi Moriyama ; santé, M. Yuya Niwa ; agriculture, forêts et pêche, M. Masami Tanabu (sortant) ; MITI, M. Yoshiro Mori ; transports, M. Ihei Ochi ; postes et télécommunications, M. Junichiro Koizumi ; travail, M. Masakuni Murakami ; construction, M. Kishiro Nakamura ; affaires intérieures, M. Keijiro Murata ; secrétaire général du gouvernement, M. Yohei Kono. Directeur généraux d'agences gouvernementales : gestion et coordination, M. Michihiko Kano ; Okinawa et Hokkaido, M. Shuji Kita ; défense, M. Toshio Nakayama ; planification économique, M. Hajime Funada ; sciences et technologie, M. Mamoru Nakajima ; environnement, M. Taikan Hayashi ; agence foncière, M. Takashi Inoue. – *(AFP.)*

OCÉANIE

LOIN DES CAPITALES

Perth entre deux mondes



PERTH

de notre envoyé spécial

PENDANT les heures chaudes de la querelle du GATT, alors que, de Londres à Washington ou à Canberra, on pestait contre l'intransigeance des paysans français, une publication d'Australie occidentale annonçait avoir trouvé la solution pour défendre les intérêts de l'agriculture de l'État le plus excentrique du continent austral.

Nous sommes toujours une possession française et notre blé doit donc être traité par l'Europe comme celui de la Beauce, écrivait en substance l'auteur, se fondant, non sans un brin d'humour, sur l'annexion du territoire à la couronne des Bourbons, le 30 mars 1772, par le comte de Saint-Allouarn, qui avait pris possession un mois plus tôt des îles Kerguelen. Il faudra, en effet, attendre décembre 1826 pour que la Grande-Bretagne, installée à Sydney depuis 1788, annexe à son tour l'Australie occidentale (WA en australien).

Londres s'inquiétait, en cette période de « guerre froide » entre les deux pays, des ambitions françaises sur ce gigantesque territoire, à mi-chemin de la Chine – le canal de Suez n'existait pas encore – dont le climat tempéré permettait la colonisation, et la déportation de bagnards. *« Les Français pouvaient facilement y planter du blé pour leurs baguettes »*, dit le professeur Leslie Marchant, auteur de *France australe* (1), attablé à la terrasse du Dome Café, sur Napoleon Street. Cette possibilité avait longtemps été envisagée par Paris jusqu'à son abandon, paradoxalement, vers 1826, au profit du sud de la Nouvelle-Zélande, puis de la Nouvelle-Calédonie.

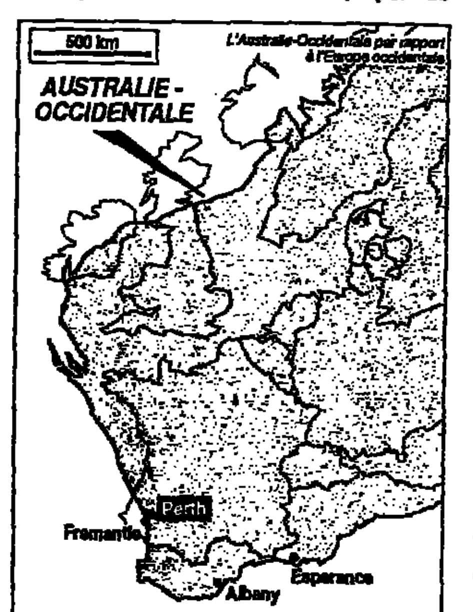
Saint-Allouarn – et son navire *Gros-Ventre* – n'était qu'un des nombreux marins français à qui l'on doit, sinon la découverte du territoire, du moins son entrée dans le monde de la cartographie moderne, avec Bruny d'Entrecasteaux à bord de *la Recherche* et de *l'Espérance* (1792-93), Baudin avec *le Géographe* et *le Naturaliste* (1801), Freycinet avec *l'Uranie* et de *la Physicienne* (1818), et Dumont d'Urville avec *l'Astrolabe* en 1826. Et encore, selon « Les » Marchant, les Hollandais auraient peut-être été précédés par un aventureux Normand de Honfleur, Binot Paulmier de Gonneville, qui découvrit en 1504 une terre du même nom qui pourrait bien être la fameuse *Terra Australis incognita*.

M. Marchant consacre son temps à l'aventure française en Australie occidentale. Il raconte avec passion une histoire aussi mal connue en France que chez lui, rêvant presque d'une Perth qui serait le pendant francophone de Sydney et de Melbourne. Rien que sur la côte occidentale du continent, il a dénombré 253 toponymes français, allant du golfe Joseph-Bonaparte, au nord, à Esperance et à l'archipel de la Recherche, au centre de la côte méridionale, en passant par Cape-Ronsard ou Geographe-Bay. Il s'extasie sur ce siècle des Lumières qui vit la France envoyer savants et géographes à la découverte, presque désintéressée, de terres nouvelles et de *« bons sauvages »* dont ne se préoccupaient guère les Anglais.

Le « Far West » des antipodes

Ainsi, les quelque deux cents membres de l'expédition de Baudin, dont les résultats scientifiques firent merveille, ou la douzaine de savants qui accompagnaient d'Entrecasteaux, dont on vient de célébrer, le 9 décembre, le bicentenaire de l'arrivée à Esperance. A cette occasion, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – d'Entrecasteaux était Provençal – a envoyé une délégation de 300 personnes, *« la plus importante jamais venue de France »*, selon M. Alain Serieyx, président de la chambre régionale des comptes, et amoureux de longue date de l'Australie.

En présence du premier ministre de WA, Mme Carmen Lawrence, de M. Jean-Claude Gaudin, président de région, et des maires de Marseille et d'Arles, les deux régions ont signé une charte de coopération et d'amitié, tandis que Draguignan se jumelait avec Albany, Toulon avec Fremantle (le port de Perth, rendu célèbre par la Coupe de l'America), Arles avec Kalgoorlie, l'ancienne ville des chercheurs d'or, et Aix-en-Provence avec Subiaco, dans la banlieue de Perth.



Les Français ont même leur légende, le marin Vasse, qui a donné son nom à un village, une rivière, une route, et un vignoble, Vasse-Felix. Disparu lors d'un réembarquement difficile pendant l'expédition Baudin, il aurait ensuite vécu avec les aborigènes. Mais, selon M. Marchant, il aurait été tout simplement emporté par des vagues furieuses. Il voit dans cette histoire un coup de la perfide Albion : un des chefs de l'expédition manquée de Napoléon contre la Grande-Bretagne, Hamelin, avait commandé *le Naturaliste*, et la *« propagande »* anglaise voulait montrer que les conditions à bord de la marine française étaient telles que Vasse avait préféré s'enfuir chez les sauvages.

Si le climat de Perth est plutôt méditerranéen – les agrumes et la vigne y prospèrent – l'Australie occidentale est un géant par rapport à la Provence, avec ses 2,5 millions de kilomètres carrés ; mais ses 1,6 million d'habitants (dont 1,2 pour Perth) se rapprochent de ceux de l'agglomération marseillaise. N'empêche, bien qu'apparaissant aux yeux des étrangers fort peu différente du reste du pays, la WA a ses caractéristiques propres exacerbées par la *« tyrannie de la distance »* (2). Perth est en effet plus éloignée de Sydney que de Singapour. Et, jusqu'aux derniers mois du XVIIIe siècle, on ne savait pas avec certitude si l'Australie était composée d'une ou de deux îles. Il faut dire que l'immense désert qui fracture le continent est aussi difficile à franchir qu'un océan.

Il en résulte une profonde méfiance envers « l'Est » et le gouvernement fédéral de Canberra, qui voient eux, dans leur « Far West », la terre de la démesure. Près de la moitié du continent, des richesses minières sans compter, une vie politique obsédée par les préoccupations locales, et des scandales financiers à la taille de l'État : c'est là que, dans le cadre de la « WA Inc. » (Australie occidentale SA), avec le soutien, parfois intéressé, de politiciens travaillistes locaux, des chevaliers d'industrie comme Alan Bond ou Robert Holmes à Court ont fait d'immenses et rapides fortunes, avant de sombrer dans la crise.

« Les Australiens occidentaux souffrent d'un complexe d'infériorité qu'ils dissimulent par une faconde à la texane », explique M. Reg Withers, lord Maire de Perth et ancien chef du groupe libéral au Parlement de Canberra, où il a gagné le surnom de « Toe-Cutter » (le coupeur d'orteils). Ce personnage rubicond, qui dit avoir des ancêtre huguenots, l'explique *« par notre isolement, mais aussi par notre désir de faire porter le chapeau par les autres pour nos propres problèmes »*. En attendant, « Reg » rêve tout haut, et avec un brin d'humour, de devenir un *« dictateur »* pour remodeler sa ville *« à la Haussmann »*. Mais comment peut-on devenir un dictateur en Australie ?

PATRICE DE BEER

(1), publié à Perth en 1982, traduit en 1988 par les éditions France Empire ; une nouvelle version est imminente.

(2) Titre d'un ouvrage de l'historien Geoffrey Blaney (1966).

DIPLOMATIE

Sortir Maastricht du bourbier

Suite de la première page

Tout leur a été concédé, et le statut dérogatoire que leur proposent leurs partenaires est l'illustration criante de cette « Europe à la carte » dont ils disaient, il y a quelques jours encore, ne pas vouloir.

On a admis, en particulier, que le Danemark récuse l'objectif de la monnaie unique et qu'il ne participe pas à l'élaboration d'une politique de défense commune, deux des principales ambitions du traité de Maastricht. Grâce à l'ingéniosité d'un juriste français (M. Jean-Claude Piris, qui dirige les services juridiques du conseil), ces dérogations seront formulées de façon à ne pas entraîner de modification du traité lui-même et donc à ne pas rouvrir dans tous les pays membres une nouvelle procédure de ratification.

Pas de troisième tour pour les Danois

Deux petits différends subsistaient toutefois vendredi. L'un porte sur la durée de la validité des dérogations consenties au Danemark : les dirigeants danois les voudraient éternelles, leurs partenaires les concevant comme provisoires afin que ce statut spécifique puisse être réexaminé en 1996 (quand le traité de Maastricht lui-même fera l'objet d'une révision). L'autre différend, de pure forme, porte sur le caractère plus ou moins solennel à donner aux engagements qui seront pris par le conseil européen envers le Danemark : les Danois voulaient les voir qualifiés de *« décision »* du conseil, tandis que d'autres, souhaitant leur donner moins d'emphase, voulaient n'en faire qu'une simple *« déclaration »*.

Tout laissait à penser cependant samedi, en début de matinée, que ces dernières divergences allaient trouver leur solution. L'essentiel, en effet, avait été dit la veille en des termes que l'un des participants à la discussion a qualifiés de *« francs et amicaux »*, à savoir que si les Danois continuaient à rechigner, et surtout que si les Britanniques continuaient à s'abriter derrière eux pour différer encore la ratification du traité par le Parlement de Westminster, les dix autres pays feraient l'Union européenne sans eux.

C'est ce que l'on pourrait appeler le « serment d'Edimbourg », qui ne figurera pas dans les textes mais qui a été fait vendredi par dix pays déclarant aux deux autres : nous continuerons sans vous s'il le faut ! Tout cela a été dit de façon très ferme, notamment par le chancelier Kohl, qui a insisté pour que la question des ratifications soit complètement réglée d'ici au 1er juillet 1993.

Entendant ce message, le premier ministre danois a d'ailleurs annoncé que si un compromis sur le statut dérogatoire était achevé à Edimbourg, les électeurs seraient de nouveau appelés à se prononcer sur le traité fin avril-début mai. *« Il n'y aura pas de troisième tour »*, a-t-il déclaré, d'autre part, à la presse danoise, comme pour avertir ses compatriotes que l'appartenance de leur pays à la Communauté était cette fois en jeu.

M. John Major pouvait donc espérer sortir du sommet d'Edimbourg avec un accord essentiel pour lui sur la question danoise. Il avait aussi engrangé un accord sur la fameuse question de la « subsidiarité » dont on a tant parlé il y a quelques mois, et qui a été expédiée en très peu de temps vendredi par les dirigeants européens.

Le « paquet Delors 2 »

Le débat portant sur la programmation budgétaire de la Communauté au cours des années à venir, ce qu'on appelle le « paquet Delors 2 », était à peine engagé vendredi. Les Douze, suivant ainsi l'orientation suggérée par la Commission, raisonnent désormais sur une période de sept années (1993-1999). Lors du premier tour de table, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont contentés de répéter leur position traditionnelle quant à l'ampleur de l'effort supplémentaire à envisager, en s'attardant, chacun d'entre eux, sur les problèmes spécifiques qui leur tiennent à cœur.

M. François Mitterrand a ainsi rappelé l'importance qu'il attachait à ce que la politique agricole commune réformée soit pleinement financée. Le président de la République s'est également prononcé pour un relèvement substantiel des crédits communautaires affectés à la recherche, avec une mention particulière pour les besoins de la filière européenne de télévision à haute définition (TVHD). A propos de l'aide accordée aux régions les moins développées, il a invité ses collègues à ne pas oublier le cas difficile des zones « ultrapériphériques » de la Communauté, c'est-à-dire, pour la France, des DOM-TOM, qui sont des bénéficiaires traditionnels importants des fonds structurels.

Cependant, au-delà de ces *shopping lists*, comme l'a observé M. Carlos Solchaga, ministre espagnol des finances, les positions demeurent très éloignées. Les dernières propositions de la présidence britannique, améliorées de manière homéopathique par rapport aux précédentes, ont été perçues comme une provocation par les quatre pays les moins prospères de la Communauté (Espagne, Grèce, Irlande et Portugal) qui réclament une progression significative de l'effort de solidarité en leur faveur.

Création d'un fonds d'investissement

Les Anglais continuent à suggérer que les plafonds des ressources propres de la CEE en 1999 soient fixés à 1,25 % du PIB, à comparer au 1,20 % en vigueur en 1992. La Commission, dont les propositions initiales, plus généreuses, ont été corrigées à la baisse, préconise un plafond de 1,30 %, ce qui est considéré comme le strict minimum par les quatre pays les moins prospères. Nul doute pourtant qu'ils devront se résigner à moins pour que l'accord puisse se faire.

M. Mitterrand, sans préciser un montant, s'est dit prêt à se rallier à une position intermédiaire entre la proposition de la Commission et celle de la présidence anglaise. Plusieurs chefs de gouvernement sont sur cette ligne. Mais est-ce déjà le cas de M. Helmut Kohl, hier proche des thèses anglaises ? M. Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, l'a donné comme acquis, mais les déclarations de M. Dieter Vogel, porte-parole de la Chancellerie, ne l'ont pas confirmé et, vendredi, leur tonalité demeurait réservée. M. John Major, quant à lui, n'a pas amorcé le moindre mouvement pour se rapprocher des positions de ses partenaires.

La plupart des observateurs, en particulier dans l'entourage de M. Jacques Delors, pensent qu'il se battra pied à pied mais, au dernier moment, se résignera à bouger pour ne pas condamner le conseil européen à un échec lourd de conséquences, notamment pour le démarrage rapide des négociations en vue de l'élargissement de la Communauté aux pays candidats de l'Association européenne de libre-échange (AELE), démarrage auquel les Britanniques comme les Allemands sont attachés.

D'autre part, les chefs d'Etat et de gouvernement ont chaleureusement accueilli le projet d'une « initiative européenne de croissance ». L'idée est de créer un fonds européen d'investissement doté de 2 milliards d'écus (14 milliards de francs) qui accorderait sa garantie à des investissements, notamment à des projets d'infrastructures mis en œuvre par des entreprises privées. Selon M. Philippe Maystadt, ministre belge des finances, les experts pensent générer par les effets induits un flux supplémentaire d'investissements de 20 milliards d'écus (140 milliards de francs).

En outre, il serait décidé d'affecter 6 milliards d'écus (42 milliards de francs) – levés sur le marché soit par la Banque européenne d'investissement (BEI), soit par le biais d'un emprunt communautaire (les ministres des finances des Douze, réunis vendredi, préfèrent la BEI ; la Commission : l'emprunt) – à un programme de développement des grandes infrastructures européennes de transports et de télécommunications.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

□ *Le Parlement portugais a ratifié le traité de Maastricht.* – Le Parlement portugais a ratifié, jeudi 10 décembre, à une très large majorité, le traité de Maastricht. Deux cent députés du PSD (majorité libérale) et du PS (opposition) ont voté la ratification. Seuls les chrétiens de droite du Centre démocratique et social (CDS) et le Parti communiste ont voté contre (21 voix). Neuf députés n'ont pas participé au vote. Le Portugal est ainsi le huitième pays a ratifier le traité d'Union européenne.

Le nationalisme écossais en mal de « subsidiarité »

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Il y a bien quelques grincheux pour protester contre l'interdiction d'une quarantaine de rues, les taxis devenus introuvables, les bus détournés à cause des multiples manifestations, défilés, concerts et conférences qui vont perturber le quotidien d'Edimbourg. Il y a bien également une poignée de commerçants pour s'inquiéter de toute cette agitation qui pourrait, estiment-ils, convaincre les habitants d'Edimbourg d'ajourner leurs achats de Noël.

Mais, dans l'ensemble, la capitale de l'Ecosse se réjouit d'être envahie par quelque 2 000 journalistes, environ 1 500 délégués, six membres de la famille royale, et une armée de policiers inquiets de la tentation qu'offre, pour d'éventuels terroristes, ce parterre de chefs d'Etat et de gouvernement.

Le conseil européen d'Edimbourg va coûter cher – 6,5 millions de livres (1) – mais les Ecossais ont fait et refait leurs comptes : le conseil de district estime que les retombées financières du sommet et des événements associés se chiffrent à près de 11 millions de livres, les délégués et les journalistes dépensant à eux seuls près de 4 millions de livres ! *« C'est l'événement le plus important qu'Edimbourg ait accueilli depuis cinquante ans »*, affirme son maire, M. Norman Irons.

Par pragmatisme, Edimbourg va donc profiter de cette aubaine, sur le plan financier et aussi sur le plan politique, afin d'accentuer son image de ville européenne, sans égale dans tout le Royaume-Uni : quatrième place financière d'Europe, la capitale de l'Ecosse ne craint pas de se distinguer de Londres, et se prononce en faveur de l'Union économique et monétaire prévue à Maastricht. Elle offre d'accueillir le siège de l'Institut monétaire européen et celui de la future Banque centrale européenne.

Pour le reste, les Ecossais ne se font guère d'illusions : ce n'est pas encore à cette occasion que le « sentiment national écossais » sera reconnu, même si bien des efforts seront déployés pour qu'il se fasse entendre des chefs de délégations des Douze, réunis en conclave dans le palais romantique de Holyroodhouse : samedi matin, plusieurs milliers de manifestants, à l'appel des trois partis d'opposition (Labour, Démocrates-Libéraux et Parti nationaliste écossais – SNP), devaient défiler dans le centre-ville pour demander plus de *« démocratie »*. Leur argumentaire est simple : lors des dernières élections parlementaires britanniques, le 9 avril dernier, 75 % des Ecossais ont voté pour des partis soutenant la réinstallation du Parlement d'Ecosse, seule institution capable, selon eux, de représenter ce « particularisme » régional si fort.

« Les mains liées »

« C'est la plus grande hypocrisie de M. Major », affirme M. Alex Salmond, le chef du SNP : *« Nous avons un premier ministre qui convoque un sommet pour rechercher une déclaration à propos de la « subsidiarité » en Europe, c'est-à-dire la prise de décision au niveau le plus proche des gens, alors qu'il se refuse à appliquer ce principe au Royaume-Uni. En ce sens, ce sommet est une humiliation pour les Ecossais. »*

Les « nationalistes » du SNP, favorables à une *« indépendance dans l'Europe »*, n'ont cependant pas augmenté substantiellement leur influence électorale. Certes, le système du vote majoritaire, qui conduit à voter « utile », y est pour beaucoup, mais le parti conservateur ayant légèrement amélioré sa position de parti minoritaire (11 sièges sur 72), M. Major n'a pas l'intention d'accorder à l'Ecosse une décentralisation beaucoup plus poussée que celle dont elle bénéficie aujourd'hui.

Le premier ministre avait promis qu'il ferait *« le point »* des revendications écossaises après les élections. Nous y sommes, et M. Salmond constate avec amertume que *« c'était un euphémisme pour ne rien faire »*. Dès lors, que faire pour raffermir les liens de l'Ecosse avec l'Europe ? Les Ecossais tentent bien de se lancer, à Strasbourg et Bruxelles, dans le « lobbying », cet exercice auquel excellent notamment les Länder allemands, mais, constate le chef du SNP, *« sans pouvoir régional, sans changement constitutionnel, c'est Ian Lang [le ministre chargé de l'Ecosse] qui choisit les représentants de l'Ecosse, et nous avons les mains liées »*.

L. Z.

(1) 1 livre sterling = environ 8,40 francs français.

Après le référendum du 6 décembre

La Suisse renonce à la présidence de l'AELE

GENÈVE

de notre correspondante

Le conseil des ministres de l'AELE (Association européenne de libre-échange) s'est tenu à Genève les 10 et 11 décembre. Il avait principalement inscrit à son ordre du jour la coopération AELE – CEE et plus précisément l'examen du stade actuel du processus de ratification de l'accord instituant l'espace économique européen et des préparatifs en vue de l'entrée en vigueur de cet instrument, ce qui a pour effet d'exclure la participation de la Suisse aux discussions sur ce point.

Il a annoncé la couleur en déclarant que *« la Suisse reste membre de l'AELE mais ne veut pas provoquer de ralentissement de la réalisation de l'EEE. Il faut donc mettre en place des stratégies d'intendance pour que nos partenaires puissent accomplir normalement leur travail »*. C'est en ce sens que la Suisse renonce à la présidence de l'AELE qu'elle devait assumer pour le premier semestre 1993. Elle sera remplacée par la Suède à la présidence de l'association pendant cette période.

Il découle aussi du « non » au référendum que *« la Suisse ne pourra pas participer, en tout cas pas à la quotité prévue [à raison de 27 %], au fonds de cohésion de la CEE »*. Ce fonds, financé par les membres de l'AELE, est destiné à soutenir le développement des quatre pays défavorisés de la Communauté : Espagne, Grèce, Irlande et Portugal.

Cela ne signifie pas que la Confédération renonce à toute coopération avec l'AELE. Bien au contraire. Elle veut *« garder toutes les portes ouvertes pour la construction européenne (...) Rien n'est inexorable. Si des temps de repli s'observent, si des situations de réclusion existent, ils ne le sont pas pour l'éternité »*.

Vendredi, les ministres ont pris note *« avec regret »* de la décision helvétique, mais à deux reprises le siège de la Suisse devait demeurer vide : lors des discussions sur l'espace économique européen et de celles concernant la contribution des pays de l'AELE au financement du fonds en faveur des régions pauvres de l'Europe. Tandis que la Suède se substituera à la Suisse pour exercer la présidence de l'association pendant les six prochains mois, cette dernière en assumera la vice-présidence, en ayant à charge les relations avec les pays tiers, notamment ceux de l'Europe de l'Est.

ISABELLE VICHNIAC

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : en nommant des représentants de la gauche démocrate

M. Clinton rééquilibre la composition de son équipe économique

Un coup au centre droit, un coup au centre gauche : après avoir distribué les premiers rôles économico-financiers de son cabinet à des conservateurs, ou supposés tels, le président élu, M. Bill Clinton, a, vendredi 11 décembre, confié certaines responsabilités économiques et sociales à des représentants de la gauche démocrate.

WASHINGTON

de notre correspondant

Jeudi, le président élu avait voulu rassurer Wall Street, signaler que la lutte contre le déficit serait une de ses priorités et séduire le Congrès en nommant deux des ténors du Capitole, le sénateur Lloyd Bentsen et le représentant Leon Panetta, aux postes de secrétaire au Trésor et de directeur du budget (*le Monde* du 12 décembre). Vendredi, il a annoncé que M. Robert Reich, qu'il a présenté comme *« son plus proche conseiller »*, serait secrétaire au travail et que Mme Laura d'Andrea Tyson occuperait le poste de chef des conseillers économiques de la Maison Blanche. Tous deux appartiennent à ce qu'on pourrait appeler « la gauche » ou le « centre gauche » sur un échiquier politique américain qui se prête mal à cette classification (1).

Ce dosage éclectique dans la composition de son équipe vaut en général des commentaires de presse plutôt flatteurs à M. Clinton et semble bien correspondre à sa personnalité : partisan du changement en douceur, homme du centre qui sait se laisser séduire par l'innovation sociale. Ce dernier terrain est celui de M. Robert Reich (quarante-six ans), professeur à Harvard, compagnon de route de Bill Clinton depuis l'université, juriste de formation mais poursuivant depuis quinze ans une réflexion sur les faiblesses de l'économie américaine.

La concurrence déloyale des Européens

Professeur à l'université de Californie (UCLA), à Berkeley, Mme Laura d'Andrea Tyson (quarante-cinq ans) est la première femme à occuper le poste de chef des conseillers économiques du président à la Maison Blanche. A vrai dire, la fonction paraît singulièrement diminuée par la nouvelle structure inventée par M. Clinton, ce Conseil national de l'économie, siégeant lui aussi à la Maison Blanche, et que dirigera le banquier Robert Rubin. Mme d'Andrea Tyson est une économiste dont les travaux, à l'heure de la difficile négociation en cours au sein du GATT, devraient intéresser les dirigeants européens et particulièrement français. Elle est sceptique sur les mérites automatiques de la libéralisation du commerce international ; elle estime qu'un pays développé a le droit de protéger certains « secteurs stratégiques » de sa base industrielle.

Mme d'Andrea Tyson pense que les Etats-Unis seraient bien inspirés en musclant encore les armes à leur disposition pour défendre leurs industriels menacés par une concurrence étrangère qu'ils estiment déloyale. Elle propose que le gouvernement attribue des *« subventions de compensation »* à ces industriels, au premier rang desquels elle place le secteur aéronautique civil américain qu'elle juge menacé par la concurrence du consortium européen Airbus Industries.

Comme M. Clinton, elle est partisan d'un renforcement de la fameuse section 301 de la législation de 1988 sur le commerce qui permet à des industriels américains de décréter unilatéralement qu'ils sont victimes d'une concurrence déloyale étrangère et de solliciter l'appui du gouvernement pour y faire face... Autant de points de vue, partiellement partagés par M. Bentsen, qui semblent annoncer un profil plus protectionniste de la part de la nouvelle administration dans l'éprouvante négociation au GATT. Pour se faire une idée plus précise de ses positions, il faudra encore attendre la nomination du secrétaire au commerce et celle du représentant spécial du président dans les négociations commerciales internationales (le poste de Mme Carla Hills). L'un de ces deux portefeuilles pourrait revenir à l'avocat Ron Brown, le président du parti démocrate.

Les nouvelles nominations

Secrétaire au travail : M. Robert Reich.

Secrétaire à la santé : Mme Donna Shalala.

Directrice de l'Agence pour la protection de l'environnement : Mme Carol Browner.

Chef des conseillers économiques de la Maison Blanche : Mme Laura d'Andrea Tyson.

A la tête de l'Agence pour la protection de l'environnement, M. Clinton a nommé une jeune juriste de Floride, spécialiste de ces questions, Mme Carol Browner (trente-six ans), ancienne collaboratrice du sénateur et vice-président élu, M. Albert Gore, lui-même écologiste convaincu. Avec Mme Hillary Clinton, l'épouse du président élu, M. Gore fait partie du tout petit comité qui procède à ces nominations. L'influence de M. Gore paraît se confirmer de jour en jour. Selon certaines informations de presse, c'est lui qui aurait barré un autre économiste, M. Lawrence Summers, pour le poste finalement attribué à Mme d'Andrea Tyson. Motif : M. Summers, aujourd'hui employé à la Banque mondiale, manquerait de convictions en matière de défense de l'environnement.

C'est encore une femme, une universitaire du Wisconsin, ancienne haut fonctionnaire et représentant la gauche démocrate, Mme Donna Shalala (cinquante et un ans), qui a été désignée pour le poste de secrétaire à la santé. En choisissant ainsi plusieurs femmes, dont aucune n'est une « washingtonienne », M. Clinton est fidèle à sa promesse de former un cabinet qui soit *« à l'image des Etats-Unis »*.

ALAIN FRACHON

(1) M. Reich a fait part de ses réflexions dans de nombreux ouvrages et notamment dans le dernier *The work of Nations, Preparing Ourselves for the 21st Century Capitalism* ; et Mme d'Andrea Tyson dans son étude *Trade Conflicts in High Technologies Issues*, publiée par The Institute for international Economics.

EN BREF

□ **CAMBODGE : le prince Sihanouk affirme être en très mauvaise santé.** – *Le prince Norodom Sihanouk* a indiqué, samedi 12 décembre, à Pékin qu'il était en très mauvaise santé, après avoir failli devenir aveugle, et qu'il ne pourrait pas rentrer au Cambodge avant janvier. *« Mon cœur et mes poumons sont très usés et ne peuvent plus supporter sans danger la charge trop lourde de mon travail et de mes autres obligations étatiques, politiques et diplomatiques. Quant à mon foie, il est malade avec beaucoup de graisse qui l'entoure dangereusement »*, a-t-il écrit dans un message à ses *« bien-aimés compatriotes »*. Hospitalisé en octobre à Pékin, le prince, âgé de soixante-dix ans, est sous surveillance médicale. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : treize membres du Sentier lumineux condamnés à la réclusion à perpétuité.** – Treize membres du Sentier lumineux ont été condamnés vendredi 11 décembre à la réclusion à perpétuité, a annoncé le Conseil suprême de justice militaire à Lima. Les accusés, dont trois femmes, appartenaient à la structure politico-militaire du Sentier lumineux dans les départements de Arequipa (sud) et de Lambayeque (nord), où ils ont été jugés, a-t-on précisé de même source. Ils répondaient d'attentats commis ces dernières années et dans lesquels plusieurs personnes avaient trouvé la mort. Ces dernières décisions de justice portent à 83 le nombre de militants de l'organisation « maoïste » condamnés à la prison à vie depuis la modification par le président Fujimori de la loi sur le terrorisme. – *(AFP.)*

□ **YÉMEN : les émeutes de la faim se sont poursuivies à Sanaa.** – Au troisième jour des troubles au Yémen, treize personnes ont été blessées et trente-sept autres arrêtées, lors d'affrontements qui ont opposé, vendredi 11 décembre, à Sanaa des milliers de manifestants aux forces de l'ordre. Celles-ci ont fait usage d'armes automatiques pour disperser les manifestants, qui protestaient contre la détérioration de la situation économique, et qui ont attaqué à coups de pierres des voitures et les vitrines de certains magasins. – *(AFP.)*

POLITIQUE

L'adoption du projet de budget par l'Assemblée nationale

• Création d'une taxe sur les cassettes vidéo
• Reconnaissance de la filière des biocarburants

Les députés ont adopté à mains levées, samedi 12 décembre, en nouvelle lecture, le projet de loi de finances pour 1993. Seuls les socialistes ont voté pour. Au cours de la discussion, le gouvernement a introduit deux nouveaux amendements : l'un institue une taxe sur les vidéocassettes au profit de la création cinématographique ; l'autre vise à assurer un débouché à la filière des biocarburants.

Plus encore que les années précédentes à pareille époque, les députés sont las de la discussion budgétaire. Alors que le projet de loi de finances pour 1993 n'avait été considéré comme adopté, en première lecture, le 23 novembre, qu'après l'échec de la motion de censure déposée par l'intergroupe de l'opposition en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement, et qu'il avait été rejeté, trois jours plus tard, par le Sénat à la suite du vote d'une question préalable (*le Monde* du 28 novembre), l'Assemblée nationale a préféré, cette fois, laisser passer le texte. D'ultimes négociations ont en effet permis de convaincre les groupes de l'opposition et du Parti communiste de renoncer à demander, comme prévu initialement, un scrutin public, et de se contenter d'un vote à mains levées : dans le premier cas de figure, le gouvernement aurait été contraint d'engager une nouvelle fois sa responsabilité au titre de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, mais, comme le premier ministre était absent de Paris, il aurait fallu attendre lundi ; dans le second cas, en revanche, compte tenu du très petit nombre de députés présents dans l'hémicycle (onze sur cinq cent soixante-dix), il était loisible de laisser les socialistes jouer de leur majorité relative.

Pour le reste, la nouvelle lecture du projet de budget n'a apporté que peu de modifications substantielles par rapport au texte initial. La principale concerne l'institution, à compter du 1er juillet 1993, d'une taxe sur les ventes et les locations de cassettes vidéo et de vidéodisques. Son taux est fixé à 2 % du chiffre d'affaires, après un abattement de 100 000 francs sur la base d'imposition. Perçue par le Centre national de la cinématographie (CNC), elle doit permettre d'aider l'industrie du cinéma et la création de programmes audiovisuels. Selon le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), qui a jugé qu'il n'était pas *« de bonne méthode »* de créer un tel dispositif en deuxième lecture du projet de loi, cette taxe serait susceptible de rapporter chaque année de 25 à 30 millions de francs au CNC.

Le ministre délégué à l'énergie, M. André Billardon, a présenté, d'autre part, au cours de la discussion, son action en faveur de la filière des biocarburants. Un crédit supplémentaire de 25 millions de francs a été débloqué pour financer le surcoût de la production de colza sur les terres en jachère. Les compagnies pétrolières ont accepté, a assuré le ministre, de prendre en charge le surcoût induit par l'incorporation d'ester de colza dans les carburants. Enfin, grâce à un amendement défendu par M. Jean-Louis Dumont (PS, Meuse), une agence nationale pour la valorisation des cultures énergétiques pourra contrôler l'ensemble de la filière. La production d'ester de colza devrait ainsi passer de 35 000 tonnes à 120 000 tonnes en trois ans et être absorbée en totalité par les industries pétrolières.

Parmi les crédits supplémentaires inscrits dans le projet de loi de finances, le ministre du budget, M. Martin Malvy, a indiqué que 102 millions de francs seraient destinés aux nouvelles aides mises en place après la réforme de la politique agricole commune, à l'enseignement agricole et à la prime à l'herbe. L'aide aux travaux d'entretien des organismes HLM sera abondée à hauteur de 80 millions de francs. Un effort financier, d'un montant de 137 millions de francs, sera fait en direction des anciens combattants d'Afrique du Nord en situation de chômeurs en fin de droits. Enfin, le financement des partis politiques bénéficiera d'un crédit supplémentaire de 290 millions de francs. *« C'est la manifestation de la priorité que le gouvernement entend donner au financement public des partis et le prolongement logique de la loi contre la corruption »*, a expliqué M. Malvy. Toutefois, compte tenu de divers transferts de crédits, le déficit budgétaire prévu pour 1993 reste fixé à 165,4 milliards de francs.

JEAN-LOUIS SAUX

Une nouvelle perfusion pour le cinéma

par Michel Colonna d'Istria

LE cinéma aime les « happy end ». A l'extrême fin du débat sur la loi de finances, une de ses vieilles revendications vient d'aboutir : la vidéo, dernier mode de consommation du film à ne pas alimenter le compte de soutien de l'industrie cinématographique, rentre dans le rang et sera taxée comme les autres. Les professionnels de la cassette trouveront la pilule amère, alors que leur industrie (2,1 milliards de francs en 1991) ne connaît plus ses taux de croissance mirifiques du passé.

Mais cette victoire du lobby du cinéma en est-elle une pour le septième art français ? La publication du rapport de deux inspecteurs des finances sur la *« crise sans précédent du cinéma français »* peut en faire douter. Perte de la moitié de ses spectateurs en salles en cinq ans (alors que le film américain conserve ses fans dans l'Hexagone...), chute des recettes à l'exportation : MM. Cluzel et Cerrutti relèvent que cette *« crise de la production et de la création »* tient souvent à une protection trop automatique. *« Pour un nombre trop important de films à budget moyen, le système de soutien au cinéma français déresponsabilise le producteur en lui offrant une couverture qui rend subsidiaire le succès en salle ou à l'exportation »*, écrivent-ils.

Le principe du soutien financier et réglementaire des pouvoirs publics (sans lequel le cinéma tricolore serait promis à une mort rapide, comme le sort de ses voisins l'a prouvé) n'est pas en cause. Mais ses mécanismes peuvent être améliorés, et pas seulement son « débit » financier. Il faut « mieux » d'argent pour le cinéma, pas seulement « plus ». Car sinon, il pourrait mourir sous perfusion.

□ **Conventions internationales.** – L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 11 décembre, une série de conventions et d'accords internationaux, parmi lesquels le traité signé, le 7 février, entre la France et la Russie. En matière d'environnement, ont été approuvés un protocole au traité sur l'Antarctique et un accord de coopération pour la protection de l'Altantique du Nord-Est. L'Assemblée a enfin autorisé l'approbation d'un protocole portant sur les contrôles frontaliers, la coopération judiciaire et la sécurité civile sur la liaison trans-Manche.

□ **Adaptation de la réserve du service militaire.** – Les députés ont adopté, vendredi 11 décembre, un projet de loi présenté par M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, qui modifie certaines dispositions du code du service national relatives à la réserve. Les réservistes pourront désormais être rappelés pour occuper des fonctions, de façon temporaire, au sein des armées. Le projet crée d'autre part la notion de volontariat au-delà du terme normal de la période de disponibilité et l'ouvre aux femmes. Seul le groupe communiste a voté contre.

La réforme de la procédure pénale

Le Sénat rétablit l'« amendement Charasse » accordant aux douaniers la qualité d'officier de police judiciaire

Les sénateurs ont adopté en deuxième lecture, après l'avoir modifié, vendredi 11 décembre, le projet de réforme de la procédure pénale présenté par M. Michel Vauzelle, garde des Sceaux. La majorité UDF-RPR a voté pour, le PC et le PS ont voté contre. Au cours de la discussion, les sénateurs ont adopté une nouvelle fois un amendement proposé par M. Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), créant une structure spécifique de douaniers officiers de police judiciaire.

Présentée au nom de l'efficacité de la lutte contre le trafic de drogue, cette disposition, votée en première lecture au Sénat à la quasi-unanimité (*le Monde* du 20 novembre), avait suscité un véritable tollé au sein de la police avant d'être supprimée, également à l'unanimité, à l'Assemblée nationale. En deuxième lecture, l'ancien ministre du budget est revenu à la charge en proposant un amendement presque identique. Il a toutefois pris acte de certaines critiques en consacrant la tutelle du parquet dans tous les cas de figure. M. Vauzelle, qui s'était opposé à l'amendement de M. Charasse en première lecture, a estimé que le dispositif proposé était *« plus équilibré »*, avant de s'en remettre à la sagesse du Sénat. A la suite de l'avis favorable donné par la commission des lois, à l'exception de son président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), l'amendement a été adopté par le PS, le RPR et l'UDF. Le groupe communiste s'est, quant à lui, abstenu.

Par la suite, les sénateurs ont rétabli dans le texte du projet de loi les dispositions qu'ils avaient introduites en première lecture et qui avaient été supprimées à l'Assemblée nationale. Sur proposition du rapporteur, M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), ils se sont enfin opposés à deux innovations du texte de deuxième lecture adoptées par les députés : l'ordonnance de présomption de charge qui peut éventuellement suivre la mise en accusation et l'entretien avec un avocat dès le début de la garde à vue. Les sénateurs ont justifié la suppression de cette dernière mesure en rappelant que la garde à vue était déjà placée sous le contrôle d'un magistrat.

GILLES PARIS

L'affaire du sang contaminé

Les députés pourraient se prononcer le jeudi 17 décembre sur la mise en accusation des anciens ministres socialistes

Les cinq groupes politiques de l'Assemblée nationale ont désigné, vendredi 11 décembre, leurs représentants au sein de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la mise en accusation devant la Haute Cour de justice de M. Edmond Hervé et de Mme Georgina Dufoix.

Cette commission sera composée de sept députés PS, MM. Guy Bêche (Doubs), David Bohbot (Val-de-Marne), René Dosière (Aisne), François Hollande (Corrèze), François Massot (Alpes-de-Haute-Provence), Didier Migaud (Isère) et Bernard Poignant (Finistère) ; de quatre députés RPR, Mme Roselyne Bachelot (Maine-et-Loire), Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes) et M. Henri Cuq (Yvelines) et Jacques Toubon (Paris) ; de deux UDF, MM. Jean Brocard (Haute-Savoie) et Denis Jacquat (Moselle) ; d'un UDC, M. Michel Voisin (Ain) ; et d'un député communiste, M. Louis Pierna (Seine-Saint-Denis).

La commission *ad hoc* sera officiellement constituée mardi 15 décembre en fin de matinée et elle procédera aussitôt à l'élection de son président et de son rapporteur. Elle devrait disposer de deux jours pour examiner la proposition de résolution adoptée jeudi 10 décembre par le Sénat, et les éventuels amendements qui sont susceptibles de lui être apportés. Le groupe socialiste conteste en effet l'accusation *« d'homicide involontaire »* qui a été retenue par la majorité sénatoriale à l'encontre de M. Hervé et de Mme Dufoix. De plus, comme l'ont laissé entendre tant M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, que son homologue à l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, les députés PS n'excluent pas d'amender le texte du Sénat pour y faire figurer le nom de M. Laurent Fabius.

L'examen et le vote en séance publique, où la majorité absolue de 286 voix est requise, pourrait intervenir jeudi après-midi. Le texte devrait alors être à nouveau soumis au Sénat pour une nouvelle lecture. La proposition de résolution doit être adoptée dans les mêmes termes par les deux assemblées pour que la commission d'instruction, composée de magistrats, puisse se mettre à l'œuvre.

M. Quilès : « Il est clair qu'on a voulu salir trois responsables politiques »

RENNES

de notre correspondant

M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, qui présidait les cérémonies de translation du drapeau marquant le quarante-huitième anniversaire des CRS, a apporté, vendredi 11 décembre à Rennes, son *« soutien le plus chaleureux à Edmond Hervé dans l'épreuve qu'il traverse »*. *« Je suis sûr qu'il saura rétablir la vérité et nous l'aiderons »*, a ajouté M. Quilès, qui a condamné *« la démarche politicienne »* du Sénat. *« Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé sont traités dans ce texte ni plus ni moins comme des criminels*, a-t-il dit. *Quelle que soit l'issue du processus engagé, il est clair qu'on a voulu salir trois responsables politiques. Il faudra beaucoup de patience et beaucoup de volonté pour rétablir la vérité. Je veux que Edmond Hervé sache que nous serons nombreux à l'aider. »*

C. T.

Dans le Val-de-Marne

M. Carat (PS) est réélu maire de Cachan

M. Jacques Carat, sénateur (PS), qui s'était démis de de son mandat de maire de Cachan (Val-de-Marne) pour écarter son premier adjoint, M. Patrice Hernu, fils de Charles Hernu, lequel avait quitté le Parti socialiste le 14 octobre pour rejoindre Génération Ecologie (*le Monde* du 9 décembre), a été réélu vendredi soir 11 décembre par 25 voix sur 35. M. Hernu a recueilli 4 voix et Mme Coinchot, écologiste locale, 1 voix.

Les autres élus, et notamment les communistes, ont voté blanc. La nouvelle municipalité comprend huit adjoints socialistes et deux apparentés.

LIVRES POLITIQUES | ANDRÉ LAURENS

La mixité dans la complexité

LA consécration par l'histoire du modèle démocratique n'engendre pas forcément l'euphorie de ceux qui en bénéficient. C'est qu'il reste trop imparfait, ce luxe devenu routinier, au point même de paraître s'user au fil des crises, conflits et insatisfactions qu'il met trop de temps à réduire. Que faut-il donc changer pour que les choses changent vraiment ? Les joueurs, les règles du jeu ou leur cadre d'application ? Par exemple, pour ce qui concerne la société française : porter une autre majorité au pouvoir, modifier la Constitution, construire l'Europe à travers le marché unique ? On le fait, on va le faire, mais apparemment sans enthousiasme.

Comment se passionner pour de nouveaux gouvernants qui ne sauraient se distinguer tellement des précédents ; pour un toilettage constitutionnel, souhaitable sans doute, mais bien timide et convenu et, de toute façon, si éloigné des préoccupations du moment ; pour une démarche européenne plus claudicante qu'assurée ? Comment croire aux vertus de la politique en général et de la démocratie en particulier si elles ne parviennent pas, ce qui est leur raison d'être, à incarner le lien entre l'individu et la collectivité d'une manière tangible et gratifiante pour l'un et l'autre ?

Le décalage entre gouvernants et gouvernés, sujets de tant de discours faciles, n'a rien d'un phénomène nouveau : il est quasiment structurel, la politique ne procédant que par réajustements successifs, dans le meilleur des cas, avec une propension à réagir tardivement à la demande réelle et, parfois, il faut le reconnaître, confuse. La démocratie représentative facilite en principe le décryptage des aspirations du groupe et leur expression, mais elle n'annule pas complètement la force d'inertie des pesanteurs et contradictions sociales, déchirée qu'elle est entre sa fonction médiatrice et sa vocation à décider pour le bien de tous, en tout cas du plus grand nombre.

De plus, quand il arrive aux politiques d'anticiper, de penser l'avenir, ils risquent de se heurter aux mêmes effets d'inertie de la part de l'opinion. Lorsque de tels décalages se produisent, lorsqu'une situation de crise les exacerbe, la tentation surgit de rechercher une solution dans le cadre du champ politique connu et balisé (les acteurs, les règles du jeu) et de vouloir corriger les déséquilibres supposés du système en renforçant soit la part de l'individu, soit celle de la collectivité.

La démocratie est en mesure d'organiser ce balancement, cette alternance, au risque, souligné plus haut, de s'user si son action déçoit. Ne serait-elle pas, ne serait-elle plus, à la hauteur de la tâche ? Elle est, semble-t-il, restée trop simpliste par rapport à la complexité croissante des sociétés qu'elle gère : le décalage entre l'orientation collective et l'attente individuelle viendrait d'une inadéquation des circuits chargés de les relier, un problème d'interface en quelque sorte ; les efforts de la communication, les excès de la réglementation ne le résolvent pas et, parfois, aggravent le malaise. C'est donc sur le contenu de la démocratie qu'il convient d'agir, pour l'affiner en conséquence, lui donner davantage d'épaisseur, selon l'expression de Jean Saint-Geours, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), président de la Cinémathèque française, ancien conseiller de Pierre Mauroy lorsque celui-ci était premier ministre.

Dans un essai consacré à *« la politique de la société mixte »*, Jean Saint-Geours développe l'idée que, même si c'est nécessaire, il ne sera pas suffisant de recadrer les pouvoirs politiques pour *« régénérer la démocratie et manager la complexité »*. Il ne serait pas opportun, selon lui, de revenir aux excès idéologiques du libéralisme et du dirigisme. *« Historiquement*, rappelle-t-il, *toutes les solutions extrémistes, subies ou délibérées, en faveur de l'individu ou en faveur du collectif, ont conduit à l'échec de l'organisation sociétale. »* La mixité à laquelle il se réfère est, reconnaît-il, *« un concept flou »*, mais il s'emploie précisément à lui donner un peu plus de clarté à partir de sa réalité vérifiable et de ses promesses.

La réalité, car la mixité existe déjà dans l'économie moderne puisque tous les pays mêlent les interventions publiques et les initiatives privées, même les plus libéraux à l'apogée de leur prurit libéral, façon Reagan ou Thatcher. Le Japon et l'Allemagne n'échappent pas à la règle et n'en sont pas les plus timides praticiens. Certes, la teneur de la mixité varie selon les pays mais elle est toujours présente, après avoir fait la preuve de sa nécessité.

Les promesses potentielles de la mixité tiennent au rôle que celle-ci peut jouer pour contribuer à la solution du problème posé par le risque d'obsolescence des circuits politiques classiques. Alors que l'affirmation de l'autonomie individuelle le dispute à l'extension des interventions de la collectivité, elle offre, dans des domaines d'action spécialisés que leur complexité ferme au contrôle généraliste de la démocratie, des relais appropriés. Ces procédures existent déjà sous la forme des autorités de régulation indépendantes, les ARI, que sont le Conseil constitutionnel, la Commission nationale informatique et libertés, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, la Commission des opérations de Bourse et le Conseil de la concurrence.

« Le trait le plus significatif des ARI, écrit Jean de Saint-Geours, *est qu'elles constituent une réponse à la question la plus générale du système politique et sociétal : la crise des rapports entre l'individu et le collectif. L'ARI se situe précisément à l'interface de la personne et de la communauté comme une instance de pondération, de médiation et d'arbitrage. Et c'est en ce sens qu'elle peut illustrer pleinement sa fonction dans la société mixte qui se forme progressivement pour régénérer la démocratie. »*

L'auteur recense les domaines où la mixité pourrait s'appliquer suivant diverses formules de régulation, de participation et d'association : la protection sociale, l'emploi, la culture, l'entreprise, cellule naturelle de mixité. Il suffit d'inventer la démocratie, sous d'autres formes, à d'autres niveaux, car si elle apparaît trop courte à l'usage, c'est de ne pas être suffisamment diffusée dans le corps social.

► ***Moi et Nous, politique de la société mixte*, de Jean Saint-Geours. Dunod, 158 pages, 108 F.**

Des précisions de M. Pierre Zémor

Nous avons reçu de M. Pierre Zémor, conseilller d'Etat, la mise au point suivante après notre article sur la démission de M. Jacques Carat de son mandat de maire de Cachan (Val-de-Marne) dans le Monde *du 9 décembre. Dans cet article, nous rappelions que M. Zémor, devancé par M. Georges Marchais au premier tour des élections législatives, avait accusé de « fraude » le secrétaire général du PCF, mais qu'il avait renoncé à saisir le Conseil constitutionnel avant d'être nommé en juin 1988 conseiller d'Etat. M. Zémor écrit :*

Volontairement depuis quatre ans à l'écart des mascarades politiciennes qui agitent la municipalité de Cachan, j'ai lu que les interlocuteurs de M. Francis Gouge, cités entre guillemets dans *le Monde* du 9 décembre, s'attachaient, en ce qui me concerne, à réécrire l'histoire et qu'une note de la rédaction pouvait contribuer à cette « réinformation ». Cinq brèves mises au point s'imposent pour préciser, sans le contredire, cet article :

1) Aux législatives de 1988, Jacques Carat a refusé de me soutenir contre Georges Marchais qui s'en est largement prévalu dans la presse.

2) Patrice Hernu, candidat alors préféré par Jacques Carat, a ouvertement souhaité le vote Marchais dès le premier tour.

3) Le retrait de mes délégations a été l'un des nombreux moyens de pression utilisés par les responsables politiques, à tous niveaux, pour m'isoler dans ma contestation de la fraude.

4) Le tract évoqué dans votre note, pour regretter l'attitude de Jacques Carat, n'a pas été distribué.

5) La nomination au Conseil d'Etat m'a été proposée par le premier ministre antérieurement à l'affaire Marchais et pour des motifs étrangers, que *le Monde* a d'ailleurs suggérés dans un article en 1990.

M. Boucheron ne s'est pas présenté aux convocations de la justice

« J'ai compris que mon avenir en France était terminé »

déclare l'ancien maire d'Angoulême

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, le procureur général de la cour d'appel de Paris a demandé, vendredi 11 décembre, l'autorisation de mise en état d'arrestation de M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, qui n'a pas déféré mercredi à la convocation du juge Guy Joly. L'article 26 de la Constitution précise qu'un membre du Parlement ne peut, pendant la durée des sessions, être poursuivi ou arrêté *qu'« avec l'autorisation de l'Assemblée dont il fait partie, sauf le cas de flagrant délit »*. L'ancien maire (PS) d'Angoulême, qui vit en exil en *Argentine, ne s'est pas présenté non plus, vendredi, devant la cour* d'appel de Bordeaux, où il devait être entendu par le juge Annie Léotin.

M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, ancien maire socialiste d'Angoulême, qui est sous le coup de plusieurs inculpations, s'explique longuement, dans *la Charente libre* du jeudi 10 décembre, sur son « exil » en Argentine. Après l'échec d'une première tentative de reconversion dans le recyclage des huiles usagées, il a compris, dit-il, *« que* [son] *avenir en France était terminé ». « Ma vie est foutue »*, ajoute-t-il. L'ancien maire d'Angoulême affirme avoir choisi l'Argentine au début de l'année 1992, parce que, dit-il, *« en Europe ou aux Etats-Unis, j'étais sûr de retrouver la France sur ma route, donc mon histoire de député corrompu »*.

Evoquant les poursuites engagées contre lui, il observe : *« J'aurai cinquante ans quand tout cela s'apaisera* (...). *Qui voudra de moi ? Qui et que serai-je ? Devrai-je passer le restant de mes jours à rembourser, avec quoi, les amendes qui ne vont pas manquer de me tomber dessus ?* (...) *Je ne veux pas, je ne peux pas me faire à l'idée de vivre en citoyen déchu. »* Reconnaissant avoir *« fait des bêtises »*, le député persiste à trouver sa *« mise au pilori injuste »*.

M. Jacques Barrot, président du groupe centriste de l'Assemblée nationale, a estimé, mercredi 9 décembre, qu' *« il n'est pas sain »* que M. Jean-Michel Boucheron, *« continue à percevoir ses indemnités »* de parlementaire. *« Nous entendons défendre une certaine image de l'Assemblée nationale »*, a indiqué M. Barrot, dans un rappel au règlement. Relevant que l'ancien maire socialiste d'Angoulême a choisi de s'installer en Argentine et qu'il ne s'était pas rendu, le matin même, à la convocation du *juge Guy Joly, à Paris, M. Barrot* a déclaré : *« Les indemnités que nous touchons sont attachées à une fonction : comment considérer notre collègue comme un élu en fonctions ? »*

M[e] Jean-Michel Baloup, avocat de la ville d'Angoulême, partie civile, a pour sa part adressé mercredi une lettre au président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, dans laquelle il lui demande *« où et comment »* M. Boucheron *« perçoit son indemnité »* et *« selon quelles modalités la commune d'Angoulême et le district du grand Angoulême peuvent voir les sommes correspondant à l'indemnité de parlementaire de M. Boucheron séquestrées à leur profit dans l'attente des décisions judiciaires à intervenir sur la réparation de leurs préjudices »*.

La préparation des élections législatives

M. Chirac à la rencontre de la France profonde

M. Jacques Chirac, président du RPR, vient d'achever un voyage de trois jours en Charente-Maritime et dans les Pyrénées-Atlantiques, où il est *allé soutenir*, du 8 au 10 décembre, les candidats de son parti aux élections de mars 1993. La semaine dernière il était en Alsace. Il se propose de se rendre, avant le premier tour du scrutin législatif, dans trente-huit départements.

Cent fois sur le métier... Une fois de plus, donc, M. Jacques Chirac repart en campagne. Les voix des électeurs, le président du RPR les arrache une à une en labourant inlassablement le terrain. Comme il l'avait fait pour la campagne des élections régionales et cantonales de mars, l'ancien premier ministre reprend son bâton de pèlerin pour aller de département en département prêcher les *bienfaits de l'union de l'opposition*. Il ne ménage ni sa peine ni ses poignées de main.

Jusqu'au 18 mars, date qui précède de trois jours les élections *législatives, M. Chirac va avaler* trente-huit départements. Et partout il sera *« heureux »* de se retrouver parmi les siens. Ici, c'est l'*« air »* qu'il affectionnera, là ce sont les *« liens »* qui l'attacheront au lieu visité. Fort de la merveilleuse logistique fournie par la Mairie de Paris, il sillonnera la France en tous sens, deux à trois jours par semaine, selon un rituel parfaitement établi qui ne laisse aucun interstice pour l'improvisation. Un vrai programme de chef d'Etat. A chaque étape il y aura des représentants de toute l'opposition parlementaire. *« C'est très malin de la part de Chirac*, reconnaît, admirative et unioniste, une personnalité de l'UDF. *Dans tous ses déplacements il a avec lui les appareils locaux des partis. »*

Sans jamais se détourner du chemin qu'il trace, refusant de se livrer publiquement à des polémiques et chantant, toujours avec la même ferveur, la petite mélodie de l'union des frères ennemis, M. Chirac va méthodiquement à la rencontre de la France profonde pour mieux la regarder au fond des yeux. Air connu. Il préfère de très loin les travaux pratiques à la théorie politique.

Il se rend donc dans les départements où les problèmes entre le RPR et l'UDF ne sont pas insurmontables. Il y va, bien sûr, pour soutenir les candidats de son mouvement qui partent à l'assaut de sièges détenus par des députés socialistes. De préférence, il va donner un coup de main à ceux qui représentent la génération du renouvellement. Il fait son travail avec application. Et il n'oublie jamais de donner du *« cher collègue »* au moindre maire qui croise sa route. Il faut ce qu'il faut.

A côté du Père Noël

Dans ces moments-là, au contact des élus locaux ou de la population des provinces, M. Chirac est au meilleur de sa forme. Si par hasard une Corrézienne ou un Corrézien a le bon goût de se trouver sur son passage, le futur candidat à l'élection présidentielle bondit comme un cabri, les yeux rieurs comme ceux d'un gamin qui vient de faire une bonne farce ou qui s'apprête à la commettre.

A peine descendu de son avion *à Pau, il accepte bien volontiers de* poser à côté du Père Noël au milieu d'une nuée de bambins. Cela peut aider, de croire au Père Noël ! A des apprentis qui s'inquiètent, à La Rochelle, de savoir comment il a *« fait premier ministre », le maire de Paris raconte ses* pérégrinations maritimes d'après baccalauréat et ses *« quelques études pour devenir fonctionnaire »*. C'est Chirac raconté aux enfants. Et, même s'il dégage une chaleur un peu raide, M. Chirac parvient toujours à faire passer le courant. Surtout, peut-être, dans des situations difficiles comme lors d'une rencontre avec des *« bénéficiaires »* du RMI (revenu minimum d'insertion). A ceux de Béarn-Solidarité qui collectent du pain rassis, le trient, le font sécher, le broient et le vendent à des éleveurs locaux, il ne promet qu'une chose : *« Pas question de remettre en cause le RMI. »* Ce qui était une évidence pour lui était une inquiétude soulagée pour eux.

Pour autant, ces exclus du système pourront-ils espérer être les heureux élus d'un autre engagement qui ponctue tous les discours électoraux du chef de guerre de l'opposition : *« La lutte contre le chômage devra constituer la première priorité de la future majorité »* ? Il pose déjà des jalons en préconisant une relance du bâtiment et des grands travaux, qui, selon lui, pourrait créer, à brève échéance, sans grever notre balance du commerce extérieur, 100 000 emplois, à condition de passer de 260 000 à 350 000 constructions de logement par an.

Il promet de se pencher avec attention sur le système de l'apprentissage et de la formation professionnelle, en ayant soin de rappeler que l'Allemagne compte *« quatre fois moins de jeunes chômeurs que la France »*. Dans les Pyrénées-Atlantiques, il réaffirme son attachement à la construction du tunnel du Somport entre la France et l'Espagne. En dénonçant le *« mauvais procès qui est fait au tracé »* de cet ouvrage, dont le tribunal administratif vient de suspendre la mise en chantier. *« Ce projet doit être réalisé conformément au respect de notre droit »*, assure M. Chirac aux Basques et aux Béarnais. En Charente-Maritime, il n'omet pas de s'intéresser au sort des ostréiculteurs et au devenir des veuves de la corporation.

« L'esprit de réforme »

Au fil des discours, il reprend possession de termes dont le RPR estime, sans doute, avoir été dépossédé ces dernières années. Il parle de l' *« identité »* du pays, de ses *« racines »* et de son *« histoire »*. Il réclame du *« temps »*, il exige de la *« volonté »* et il attend de l'*« imagination »*.

On l'aura compris, *« l'exigence de vérité et l'esprit de réforme »*, qui constituent les *« deux idées forces »* du projet censé redonner espoir aux Français, vont bien au-delà des élections législatives de 1993. Qui pourrait reprocher au *président du RPR d'avoir les yeux* rivés sur la ligne d'une autre joute électorale ? A chaque halte, ses interlocuteurs, amis ou partenaires, ne s'adressent-ils pas à lui en évoquant celui qui est appelé à occuper les plus hautes responsabilités au sommet de l'Etat ? Sous les législatives perce déjà l'élection présidentielle.

OLIVIER BIFFAUD

Mort de Louis Bazerque ancien maire de Toulouse

Louis Bazerque, ancien maire socialiste de Toulouse, est mort jeudi 10 décembre dans cette ville, à l'âge de quatre-vingts ans.

Né le 9 mai 1912 à Toulouse, licencié en droit, Louis Bazerque fut avant la seconde guerre mondiale tour à tour avocat stagiaire, clerc de notaire et huissier de justice. Résistant (il se verra décerner les médailles du combattant volontaire de la Résistance et de la France libérée), il sera, de 1945 à 1961, avoué près le tribunal de grande instance de Toulouse. Elu conseiller municipal SFIO de Toulouse en 1953, il devient maire en 1958 en remplacement de Raymond Badiou, démissionnaire à la suite de son adhésion au PSA. Réélu l'année suivante, il le sera encore en 1965, mais sera battu en 1971 par M. Pierre Baudis, qui était son premier adjoint (indépendant). Entre-temps, Louis Bazerque a rompu avec les modérés qui figuraient jusque-là sur sa liste ; mais les communistes, qui n'ont cessé de le combattre, ne se sont désistés en sa faveur au deuxième tour que sous la pression insistante de leur direction nationale.

Durant les treize années de son mandat, Louis Bazerque s'était consacré avec énergie à la modernisation de sa ville, lançant notamment deux opérations de grande envergure (la ZUP du Mirail et la rénovation du quartier Saint-Georges) et mettant des études en chantier dans de nombreux domaines mais beaucoup de ses projets n'avaient pu être menés à terme. Toulouse lui doit toutefois la venue des deux écoles nationales d'aviation que sont Sup'Aéro et l'ENAC (Ecole nationale de l'aviation civile).

□ **M. Wiltzer réélu délégué général des adhérents directs de l'UDF.** – Au terme de sa convention nationale, réunie samedi 5 décembre au Sénat, le bureau exécutif national des adhérents directs de l'UDF a réélu à sa tête, à l'unanimité, M. Pierre-André Wiltzer, député UDF de l'Essonne et vice-président de l'UDF, à son poste de délégué général. Les quatre délégués généraux adjoints, MM. Ernest Cartigny, André Fourçans, Marc Laffineur et Philippe Mestre, ont été également reconduits dans leurs fonctions. M. Wiltzer a manifesté la volonté des adhérents directs de *« constituer, face à l'éparpillement excessif des forces politiques en France, l'amorce du regroupement en une seule et même force politique de tous ceux qui sont d'accord sur l'essentiel »*.

CARNET DU Monde

Décès

– M. George Gaynes,
son fils,
Et la famille de Santa-Barbara (Californie),
M. Gregory Gay,
de Los Angeles,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Iya Lady ABDY,
née Iya de Gaye,

survenu à Cannes, le 24 novembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques furent privées.

Dominique BAGOUET,
chorégraphe,

nous a quittés le 9 décembre 1992, dans sa quarante et unième année.

Ses parents,
Sa famille
Et ses amis,

convient pour un dernier adieu à Montpellier le 14 décembre, à *16 heures, au château de Grammont* ; à Angoulême, le 15 décembre, à 16 heures, en l'église Saint-Paul de « Ma campagne ».

– La *Compagnie* Bagouet,
Centre chorégraphique national de Montpellier Languedoc-Roussillon,
fait part du décès de

Dominique BAGOUET,

survenu le mercredi 9 décembre 1992, à Montpellier.

S'associant à ses parents, sa famille et ses amis, la Compagnie Bagouet, vous accueillera au château de Grammont, le lundi 14 décembre, entre 16 heures et 18 heures, pour un dernier adieu.

(*Le Monde* du 11 décembre, et lire en page 15.)

– Bellegarde.

M[me] Pierre DEROBERT,
née Gabrielle Bailly,

est entrée dans la paix du Seigneur le 10 décembre 1992.

Priez pour elle.

De la part de
M. et M[me] Carlo Clasen,
leurs enfants et petits-enfants,
M[me] Jean Derobert,
ses enfants et petits-enfants,
M[lle] Danielle Derobert,
Des familles Bailly,
Parentes et alliées.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Centre à Bellegarde, le lundi 14 décembre, à *10 heures*.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes. Dons à la Fondation pour la recherche médicale (*FRM, CCP Paris 6908 P*).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Lamartine,
01200 Bellegarde.

– Louis-André Valtat,
Ses deux sœurs, Caroline et Elisabeth,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Marie-Lucie NESSI,
artiste peintre,

qui, ayant épousé le docteur Jean Valtat, en 1932, a eu le privilège pour la pratique de son art de recevoir les conseils bienveillants de son beau-père Louis Valtat.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 9 décembre 1992.

La Rimorière,
78460 Choisel.

Anniversaires

– 14 décembre 1982-14 décembre 1992.

Maurice BARDEL

quittait les siens il y a dix ans.

Le souvenir de ce qu'il fut et de son action reste vivace.

Gilberte Bardel,
son épouse,
Et Claude Schaer,
sa fille.

– Il y a deux ans,

Toinon CARON,
née Zuber,

nous quittait.

Elle repose à Sallenelles (Calvados), à côté de son fils,

Antoine,
(†) le 4 avril 1967.

48, rue Jacob,
75006 Paris.

– A la mémoire de

Albert GUEZ,

« Au balcon d'une étoile
Pareil à un roi
Sans l'ombre la moindre
A réfléchir dans l'onde
Les nuages que j'apprivoise
A l'hameçon des millénaires
J'ai mordu avec du désir
Tout à côté du pommier de l'Eden
Pour dire ce qui m'empêche de me [taire

Me voilà donc pêché
Paraît-il égaré
Et quand bien même... »

John et Clélia.

– Le 12 décembre 1942, à Paris, était tué par les Allemands

Sloma SCHAUBER,
résistant FTP-MOI,

né *le 2 février 1914*, à *Czernowitz* en Bukovine (Roumanie).

Nous pensons très fort à lui,
Hona Sauber,
son épouse,
Mariana Sauber-Bénezet,
sa fille,
Antonin Bénezet,
son petit-fils.

Conférences

– **L'argent et les religions.** Conférence-débat sur la place de l'argent dans le judaïsme, le bouddhisme, le christianisme et l'islam.

Avec O. Abel, R. Draï, A. Lamchichi, Lai-Nhu-Bang. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17[e], mardi 15 décembre, à 20 h 30. Entrée libre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

SOCIÉTÉ

SPORTS

Au Sénat

M. Charasse dépose un amendement autorisant la publicité pour le tabac lors du Grand Prix de France automobile

Ancien ministre du budget, M. Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, a déposé, jeudi 10 décembre au Sénat, un amendement à l'article de la loi de 1987 portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), destiné à autoriser en 1993 la publicité pour le tabac lors du Grand Prix de France automobile. Celui-ci a été retiré du calendrier par le conseil mondial de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) (*le Monde* du 12 décembre). L'amendement Charasse devrait être discuté le 17 ou le 18 décembre.

Selon le sénateur du Puy-de-Dôme, il s'agit *« de porter remède à une situation absurde : en l'absence de cette disposition, il est en effet impossible de permettre aux journalistes de rendre compte des compétitions de véhicules à moteurs se déroulant en France ou à l'étranger sans risquer une incrimination pénale »*.

« L'opinion publique ne comprendrait pas que le Grand Prix de Magny-Cours soit annulé l'an prochain », ajoute M. Charasse, estimant que son amendement vise simplement *« à mettre un terme à diverses absurdités et à suspendre les poursuites jusqu'à l'adoption d'une réglementation européenne uniforme »*. Interrogé vendredi 11 décembre sur France Inter, M. Charasse a expliqué, tout en affirmant qu'il n'avait pas l'intention de *« démanteler »* la loi Evin, que cette dernière avait été faite *« un peu à la va-vite par des gens sans doute de bonne volonté, mais sous la pression d'un certain nombre de professeurs de médecine dont on connaît les grandes vertus et les grands talents dans l'affaire du sida, puisque tout le monde sait qu'ils ne se sont pas trompés »*. *« Est-ce qu'on va continuer longtemps à mépriser à ce point les intérêts nationaux de ce pays ? »*, s'est interrogé M. Charasse.

Chantage

par Franck Nouchi

CERTAINS *mauvais esprits* pourraient penser que si M. Charasse vole ainsi au secours du Grand Prix de France de formule 1, c'est avant tout pour sauvegarder les intérêts du circuit de Magny-Cours, installé dans un département – la Nièvre – *cher au cœur du président de la République et du premier ministre. Ce serait mal le connaître. M. Charasse, depuis l'adoption en* 1990 de *la* loi Evin, ne perd jamais une occasion de fustiger un texte dont on a peine à croire qu'il a été élaboré par un gouvernement dont, pourtant, il faisait partie. Qu'on se souvienne, en particulier, de l'acharnement qu'il *mit*, en 1991, à défendre la *promotion de la* cigarette Chevignon. Il *faut se rendre à cette* évidence toute simple : l'intérêt *national passe, selon M. Charasse, par l'autorisation de la publicité pour le tabac et l'organisation du Grand Prix de France à Magny-Cours*. Et *non par la mise en œuvre d'une véritable politique de santé publique* visant, entre autres objectifs, à tenter de *prévenir quelques-uns des* soixante-cinq mille décès imputables chaque année en France au tabac. S'il ne s'agissait d'un enjeu majeur, cette *affaire* serait à ranger au rayon des polémiques subalternes. *Mais il n'en est rien. L'attitude de la FISA*, relayée plus ou moins habilement par des personnalités sportives et politiques, consiste somme toute à exercer, *sur l'opinion publique et sur le Parlement*, un chantage : sans les millions de dollars des grands manufacturiers du tabac, vous n'aurez pas de Grand Prix. *En agissant ainsi, ils* avouent *que le* sport qu'ils prétendent défendre est devenu l'otage des grandes marques de cigarettes.

□ **FOOTBALL : Inculpation d'un ancien dirigeant du club de Lille.** – M. Jacques Amyot, ancien directeur général de la Société anonyme d'économie mixte qui gère le club de football professionnel du Lille Olympique Sporting Club (LOSC), a annoncé, le vendredi 11 décembre, son inculpation pour faux, usage de faux, abus de confiance et facturation fictive. M. Amyot a été inculpé à la suite de l'instruction ouverte, en avril, à la demande du ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, contre neuf clubs de football français.

MÉDECINE

Eliminant tout risque de contamination virale

Le premier facteur antihémophilique produit par génie génétique est autorisé dans trois pays

Destiné au traitement de l'hémophilie A, un nouveau facteur coagulant, produit non pas à partir du plasma humain mais par génie génétique, vient d'être autorisé par la Food and Drug Administration (FDA) américaine ainsi que par les autorités sanitaires canadiennes et suédoises. En juin dernier, la firme américaine Baxter, qui fabrique ce nouveau médicament, a déposé une demande d'autorisation de mise sur la marché auprès du Comité des spécialités pharmaceutiques (CSP) de la Communauté européenne.

« L'avancée la plus significative dans l'histoire du traitement de l'hémophilie depuis la mise au point dans les années 60 du premier concentré lyophilisé de facteur antihémophilique » : c'est ainsi que la société Baxter a présenté, vendredi 11 décembre, son nouveau facteur VIII, obtenu par recombinaison génétique. Après dix ans de recherche, les chercheurs de la division Baxter Hyland et du Genetics Institute ont isolé le gène humain responsable de la protéine coagulante indispensable aux hémophiles. Ils ont ensuite inséré ce gène dans l'ADN d'une cellule spécifique de mammifère, qui a été mise en culture et a ainsi produit des *« quantités substantielles »* de facteur VIII.

Les produits sanguins coagulants étaient jusqu'à présent fabriqués par fractionnement industriel du plasma humain. Dans un premier temps, afin de réduire le risque de contamination virale, ils furent soumis à une technique de chauffage. Cette méthode fut rapidement abandonnée, car le risque de transmission des virus des hépatites non A-non B (ou C) et B persistait. Elle fut alors remplacée par la méthode d'inactivation solvant-détergent. Selon la direction générale de la santé, plus de 60 % des hémophiles traités dans les pays industrialisés sont actuellement traités par des produits solvant-détergent et *« aucune transmission n'a été documentée »*. Le nouveau facteur VIII, le *Recombinate*, assure un niveau de pureté et de sécurité sans précédent. Baxter assure que depuis 1987 – date des premiers essais cliniques – *« aucun cas de transmission virale ou d'effets secondaires notables n'a été relevé. »*

JUSTICE

Le procès d'une enquête

Suite de la première page

Au début, ce ne fut qu'une impression, qui évolua progressivement. Jusqu'au moment où, vendredi 11 décembre, Didier Gentil lui-même en fit la constatation (*le Monde* du 12 décembre). *« La cour voit qu'il serait innocent »*, murmurait le principal accusé en parlant de Roman. Puis il ajoutait : *« J'ai des doutes sur la vérité, mais je n'arrive pas à les expliquer. J'aimerais que le docteur Glezer soit là. »*

Une fois de plus, la voix chaude du président Fournier l'a rassuré : *« Le psychiatre ne peut pas parler à votre place, M. Gentil. »* Dans le silence, Gentil a essayé de continuer. Est-ce un hasard si son bégaiement semblait avoir disparu ?

« J'ai des doutes sur ma mère, sur mon père, sur les relations homosexuelles quand j'étais petit. Je veux savoir si je suis vraiment Gentil Didier ou si je suis un autre (...), explique-t-il. *Les vols, tout ça, je les ai toujours rejetés sur les autres. Je ne voudrais pas faire de la prison pour quelque chose que je ne crois pas réel. Je sais que j'ai violé, mais je ne vois pas le meurtre, le jet de pierre, le camouflage. Je les rejette sur Roman et je ne sais pas pourquoi. C'est dur d'expliquer ça à des gens (...). Je voudrais savoir. Je voudrais aussi demander pardon à Richard Roman et à sa famille et pardon à la famille* [de Céline]. »

Gentil se cherchait publiquement dans une démarche manifestement douloureuse. Dans son discours confus, émergeaient quelques phrases répétées plusieurs fois sous des formes différentes : *« Pour moi, je gardais toujours ce souvenir que Roman était là. Je me suis demandé si je n'avais pas rêvé. Il y a peut-être une hypothèse. Roman était dans ma tête, mais pas sur les lieux. »* Ce n'était pas vraiment un aveu, mais c'en était peut-être un, car Gentil répétait à tout propos, au cours de l'audience : *« Je le dis avec mes mots. »*

Le rôle de l'avocat général

Les débats allaient se terminer quand Gentil a lui-même apporté une participation certainement décisive à ce doute qui progressait depuis quelques jours. Un doute que la famille de Céline avait bien perçu, mais auquel elle avait refusé de croire. Pendant quatre ans, des gendarmes, des magistrats et la presse avaient plongé cette famille dans une conviction que quelques jours de débats, si intenses soient-ils, ne pouvaient suffire à effacer. Les cris qui ont suivi le discours de Gentil et les propos de l'avocat général, qui ne cachait pas son intention de renoncer à l'accusation, montraient bien à quel point cette famille s'estimait trompée.

Et elle l'a bien été. Mais pas par la cour d'assises, car c'est au contraire le fonctionnement rigoureux de cette juridiction qui a permis que, devant cette famille, soient dénoncés les auteurs d'une construction intellectuelle n'ayant rien à voir avec la justice. L'avocat général, Michel Legrand, a tenu là un rôle important. Car, si la cour pouvait constater les erreurs, les excès ou d'autres comportements peut-être plus graves encore, seul l'avocat général pouvait les stigmatiser.

Il a eu des mots sévères pour une enquête bâclée. *« On s'est précipité sans mesure, de manière délibérée, sur un homme »*, a dit le magistrat, après avoir, au cours des débats, fustigé tour à tour les méthodes de travail de la gendarmerie de La Motte-du-Caire et le comportement de M. Paul Weisbuch, alors procureur de la République de Digne.

Celui-ci avait organisé une reconstitution pendant la garde à vue, et le film vidéo fut l'une des premières pièces ayant installé le doute. Ce document n'apportait rien et faisait même apparaître certaines contradictions. L'absence de son avait été jugée intolérable par l'avocat général, mais vendredi il lui fut répondu, sèchement, par un sous-officier de gendarmerie : *« Nous avons pour habitude de ne jamais procéder à l'enregistrement du son. »*

C'est aussi l'audience de la cour d'assises qui a permis de constater publiquement que huit témoins avaient modifié les horaires de passage de Roman pour mieux l'accabler. Un autre témoin soutenait que les gendarmes avaient fait pression sur lui pour qu'il modifie l'heure où il avait vu passer Roman. Confronté vendredi 11 avec ce témoin, le chef Ramette a contesté formellement avoir effectué une quelconque pression. D'ailleurs, il ne prend pas d'initiative. C'est le chef d'enquête qui décide des convocations, et il n'y est pour rien s'il est le seul témoin sur les horaires qui a été convoqué deux fois.

L'adjudant Commandré a eu le même discours. Certes, il a téléphoné au témoin. Mais il ne l'a pas menacé. *« J'ai seulement insisté*, explique-t-il, *sur l'importance de son témoignage. »* Le témoin a maintenu sa position, son épouse aussi. C'est donc leur parole contre celle des gendarmes. Comme M. Fournier aimait à le rappeler dès qu'une observation était présentée par un avocat, *« la cour appréciera »*.

Sur le fond de l'affaire, l'avocat général a déjà donné à l'audience quelques éléments de son réquisitoire bien avant que Gentil ne fasse part de ses doutes à la cour. *« Il y a énormément de témoins, mais finalement c'est toujours vous que l'on voit »*, avait observé le magistrat. Il constate : *« On peut prendre les annales criminelles de ce pays : les viols collectifs d'un enfant sont rarissimes. »*

Les demi-aveux de Gentil, qui renonce à accabler Roman, suppriment la plus grande partie des charges. Reste cependant les aveux que Roman lui-même a faits, et l'audience avait failli basculer quand un psychiatre avait déclaré, il y a quelques jours, que Roman lui avait brièvement confirmé sa culpabilité. Mais tous ces aveux, même celui adressé au psychiatre, ont été faits en garde à vue, et, si certains détails sont troublants, ils révèlent aussi par leur nature que, volontairement ou non, ils peuvent avoir été induits par les enquêteurs.

D'ailleurs, l'un des cinq juges chargés successivement de l'instruction, M. Bonnet, n'y a pas cru, et il avait rendu une ordonnance de non-lieu qui fut ensuite infirmée par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.

Les jurés, qui prennent force notes, devront, si aucun nouvel incident ne survient, se prononcer le mercredi 16 décembre, après avoir entendu le réquisitoire et les plaidoiries. Mais d'ores et déjà, et quelle que soit la décision, le procès permet d'opposer la scrupuleuse audience de la cour d'assises à une enquête discutable, suivie d'une longue instruction au cours de laquelle plusieurs éléments auraient dû apparaître. Evoquant le rôle de contrôle des chambres d'accusation, un avocat déclarait vendredi : *« Les verrous n'ont pas fonctionné. »*

MAURICE PEYROT

Un arrêt de la Cour de cassation

Les transsexuels pourront modifier leur état civil

La Cour de cassation, réunie en assemblée plénière le vendredi 11 décembre, a reconnu aux transsexuels le droit de modifier leur état civil. Cet arrêt *marque un revirement de la juridiction suprême, qui, depuis 1975, s'était refusée à accorder* cette possibilité à treize personnes désireuses de changer de sexe.

Deux transsexuels, René, trente-cinq ans, et Marc, vingt-quatre ans, *s'étaient pourvus en cassation* contre deux arrêts de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui *leur déniaient le droit de demander la modification de la mention relative au sexe sur leur acte de naissance, au nom de l'indisponibilité de l'état des* personnes (nul ne peut volontairement modifier l'état qui est le sien du fait de la loi ou de la nature). La Cour de cassation leur a donc donné raison, en précisant : *« Lorsque, à la suite d'un traitement médico-chirurgical subi dans un but thérapeutique, une personne présentant le syndrome du transsexualisme ne possède plus tous les caractères de son sexe d'origine et a pris une apparence physique la rapprochant de l'autre sexe, le principe du respect dû à la vie privée justifie que son état civil indique désormais le sexe dont elle a l'apparence. »* Cette décision intervient après un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme en date du 25 mars (*le Monde* du 28 mars), qui avait condamné la France à verser une indemnité de 100 000 F à M. Norbert B..., à qui elle refusait un changement d'état civil depuis 1979 (*le Monde* du 2 octobre 1991).

Après des années de bataille juridique, la France s'aligne ainsi sur d'autres pays européens tels que la Suède, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, la Turquie, la Finlande et l'Espagne. Mais l'arrêt de la Cour de cassation vaut surtout par les conséquences qu'il implique. En théorie, rien ne s'oppose plus, désormais, aux mariages des transsexuels et à la possibilité pour eux d'engager des procédures d'adoption.

Quatrième inculpation dans l'affaire Botton

Le PDG de deux sociétés de publicité de l'Eure est écroué

LYON

de notre bureau régional

Après une garde à vue de quarante-huit heures auprès d'une équipe du SRPJ de Lyon dépêchée en Normandie, M. Dominique Marchand, quarante ans, PDG de BMS et MPS, deux entreprises de publicité, d'étude et de conseil en marketing sises au Vaudreuil, dans l'Eure, a fait, vendredi 11 décembre, l'objet d'un mandat d'amener délivré par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Pierre Botton.

Factures douteuses

Présenté au magistrat en début de soirée, alors que celui-ci venait de siéger aux assises du Rhône, le chef d'entreprise a été inculpé d'abus de biens sociaux et de recel, de faux en écritures de commerce et de banque, et usage. Dans l'attente d'un débat contradictoire – qui devra avoir lieu dans les cinq jours à venir – pour statuer sur l'éventuelle délivrance d'un mandat de dépôt, M. Marchand a été, peu avant 20 heures, provisoirement incarcéré à la prison de Lyon.

Après Pierre Botton, Marc Bathier, écroués, et Charles Giscard d'Estaing, placé sous contrôle judiciaire, M. Marchand est donc le quatrième inculpé du dossier. La distance séparant la région lyonnaise de la Normandie ne doit pas forcément laisser penser que cet acte de procédure correspond à un développement géographique immédiat de l'affaire. M. Marchand avait été le directeur de la SA Boisson, société spécialisée dans l'agencement de pharmacies, après la prise de contrôle de cette dernière par Pierre Botton.

De surcroît, entre mars 1991 et janvier 1992, les noms des deux entreprises de M. Marchand apparaissent sur plusieurs factures douteuses – dont une de 372 000 F – imputées à Boisson SA pour des *« travaux de publicité »* ou des *« prestations de communication »*. Il semble enfin que Pierre Botton a lui-même perçu, en 1991 et 1992, des sommes importantes, dont le total dépassait 1 million de francs, provenant des sociétés BMS et MPS.

ROBERT BELLERET

□ **Un responsable d'ETA condamné à dix ans de prison.** – Jose Maria Arregui-Erostarbe, alias « Fitti », un Espagnol considéré comme le responsable de la formation des commandos et artificiers de l'organisation basque ETA, a été condamné à dix ans de prison pour détention d'explosifs et association de malfaiteurs, jeudi 10 décembre, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. « Fitti » avait réussi à échapper aux gendarmes de Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), le 19 décembre 1987, alors qu'il conduisait une camionnette chargée d'explosifs. Ces faits lui avaient valu une condamnation par défaut à dix ans de prison, le 9 décembre 1988, que le tribunal de Paris vient de confirmer en présence, cette fois, de l'intéressé.

BIBLIOGRAPHIE

Une vie d'exclu

La route est longue et le parcours hérissé d'obstacles pour ces *« purs du changement de sexe »*, ni homos ni travestis, les *« transsexuel(le)s »* auxquels Jane Hervé et Jeanne Lagier consacrent un ouvrage poignant et dérangeant. Le regard est celui de l'entomologiste, citant ses références scientifiques. La réalité sèche s'impose au fil des pages. C'est à une vie d'exclu que s'expose celui – ou celle – qui veut devenir femme – ou homme. La société n'est pas tendre pour ces fauteurs de trouble qui osent toucher au mystère et modifier les données de la vie. Ils amènent *« à s'interroger sur ce que représentent le sexe et le genre dans la société »*. Transgression entre toutes ! Telle est la conviction des deux auteurs, respectivement écrivain et journaliste, qui militent pour une loi garantissant aux transsexuels les droits de l'homme – dont celui au respect de la vie privée.

Le mythe de Tirésias qui changeait de sexe comme de chemise remonte à des millénaires. On ne naît pas femme, on le devient, dira Simone de Beauvoir. Encore faut-il définir le sujet transsexuel, qui n'est pas hermaphrodite, trop souvent confondu dans les fantasmes aux travestis friands d'exhibitionnisme, ou rejeté dans les rangs des *« anormaux »* et des malades mentaux.

Philippe, auparavant *Pauline*, Rachel autrefois *Léonard*... Les transsexuels témoignant dans le livre dévoilent une tout autre individualité dès le plus jeune âge, puis à la puberté. Ils vivent *« un extraordinaire déchirement entre le corps et l'esprit »*. Entre les chromosomes et le *« sexe psychique »* règne l'hostilité : *« Là est le syndrome »*, résument les auteurs. Genre féminin, sous des attributs du sexe masculin (ou inversement) : le petit enfant en a la prescience. Mais comment l'adulte qu'il va devenir réussira-t-il à nommer son désir de transformation, enfin à l'imposer ?

La conviction totale d'appartenir à l'autre sexe lui donne sa force. C'est donc *« pour vivre normalement »* qu'il entame son combat. Choisissant son sexe, modifiant son corps *« au point de non-retour »* par apport d'hormones et chirurgie, le transsexuel aspire à être un homme (ou une femme), *« ordinaire »*. Il apprécie le conformisme des rôles, après six ou dix ans de lutte solitaire pour libérer sa *« vraie »* personnalité.

L'endocrinologue, le psychiatre et le chirurgien sont les interlocuteurs obligés pour obtenir le sésame du passage. A eux de distinguer les *« vrais »* des *« faux »*, parmi les candidats. C'est un rôle délicat, aux contours plus ou moins réglementés selon les pays. Ayant obtenu l'opération tant souhaitée, remboursée par la Sécurité sociale, le transsexuel va-t-il vivre heureux ? La famille et l'entourage s'en trouvent bouleversés, prompts à rejeter le transfuge. L'administration rechigne à entériner son changement d'état civil. *« Monsieur dite Madame »* n'est pas la meilleure carte pour trouver un logement, ou obtenir un emprunt. Quand, enfin, le magistrat du tribunal d'instance autorise la nouvelle identité, le transsexuel a toutes les chances de se retrouver au chômage.

La vie sexuelle, au ralenti, exige de nouvelles recherches. Pas de procréation, pas de plaisir. Les transsexuels, pionniers du *« sexe cérébral »*, seraient des gens sans trop de besoins. Ces *« aventuriers provocateurs »* – et les auteurs qui leur prêtent miroir – ne visent-ils pas *« une révolution capitale contre la bipolarité sexuelle et l'ordre »* ?

DANIELLE ROUARD

▶ ***Les transsexuel(le)s*, de Jane Hervé et Jeanne Lagier. Editions Jacques Bertoin, 269 p., 120 F.**

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU

Trois soleils pour trois vies

Faire l'éloge de Jacques Soustelle sans occulter les zones d'ombre d'un destin lumineux était une entreprise hasardeuse. M. Jean-François Deniau s'en est tiré sans dommage. *En parcourant la carrière hors du commun de* son prédécesseur sous la Coupole, il n'a pas gommé les errances à travers le monde du « soldat perdu » des années 60, des années d'exil, mais il a su à son tour *tourner la page* à l'exemple du général de Gaulle – naguère déifié, puis défié... – et de l'Académie, qui l'a élu en 1983. « Trois soleils pour trois vies » : ainsi a-t-il jalonné les passions successives du normalien surdoué, de l'ethnologue, de l'homme d'action. Le Mexique, la Résistance, l'Algérie. Avec la révélation d'un détail peu connu, sinon inédit : comment en 1965 Soustelle a fait échouer un attentat préparé dans des condi*tions où le général n'avait aucune chance d'en* réchapper. Une bombe à télécommande devait le pulvériser lorsqu'il s'inclinerait sur la tombe de Clemenceau.

Pas de réconciliation, bien sûr, mais une *admiration demeurée intacte.*

Au fait, quand il décrit un itinéraire tumultueux, quand il exalte la vie dangereuse, *M. Deniau sait de quoi il retourne.* Il sait de quoi parle l'artisan du Marché commun, l'homme politique qui fut (et reste) parlementaire et six fois ministre ou sous-ministre, *ambassadeur à Nouakchott et chargé des mis*sions les plus ardues. Le grand public n'a pas oublié sans doute le « paladin des causes étouf*fées »,* le volontaire des opérations à haut risque qui l'ont conduit en Erythrée, au Cambodge, chez les Miskitos d'Amérique centrale, en Angola, en Afghanistan et maintes fois au Liban, au Kurdistan et à Sarajevo. Quand trouve-t-il le loisir de naviguer, lui qui a toujours chéri la mer ?

J.-M. D.

Le discours du récipiendaire

MESSIEURS,

COMME l'exige la tradition, ainsi commence ce discours. (Tradition d'autant mieux respectée que, pendant trois cent cinquante ans, il n'y avait vraiment pas de raison de débuter autrement). Et si, aujourd'hui, en constatant que votre compagnie dans sa sagesse a décidé de n'être plus exclusivement masculine, et pas seu*lement à titre exceptionnel* ; en me laissant entraîner par la pente naturelle de la *courtoisie* ; *si, par inadvertance, il m'arri*vait de dire en m'adressant à vous, pour la *première fois, au pluriel et dans cet ordre* : *« Mesdames, messieurs »*, alors il ne pourrait s'agir que d'une erreur. Dans mon existence, ce ne serait pas la première que j'aurais commise. Ni, je l'espère, la dernière.

La vie de Jacques Soustelle a été si riche en réflexions et en combats, si diverse par ses domaines, si animée de pensées et d'actions ; elle a connu tant d'heurs et de malheurs, de gloire et de condamnations, *tant de forêts et de* déserts, mais aussi de palais et de tri*bunes, d'avenues du pouvoir et de tra*verses obscures qu'un membre confirmé *du club des explorateurs s'y perdrait.* Est-ce le même homme que nous voyons, mince et haute silhouette, à vingt ans, se frayer un chemin dans la jungle tropicale à la frontière du Mexique et du Guatemala en bottes, culotte de cheval, pistolet sur la hanche ; et celui en jaquette, pantalon rayé et huit-reflets qui, dans un silence hostile, traverse Alger pour prendre ses *fonctions de gouverneur général ? Puis* retraverse Alger un an plus tard dans le *délire enthousiaste et quasi amoureux* d'une foule couchée devant sa voiture pour le retenir ? Est-ce le même, le ministre, le responsable d'un grand groupe parlementaire, le président du conseil pressenti qui répond aux questions des journalistes sur le perron de l'Elysée, et l'exilé qui sous le modeste pseudonyme de Jo ou celui moins discret de Sénèque, pendant plus de cinq ans, va errer clandestinement du Trastévère romain à la ban*lieue de Bruxelles ?*

Un début éblouissant

QUOI ! Est-ce le même, le gaulliste sourcilleux des premiers jours dans la grisaille de Londres à l'automne 40, et l'adversaire à la plume acérée, le « soldat perdu » des années 60 ? Le froid spécialiste qui a dirigé les services secrets, qu'on *disait aussi félin que son célèbre surnom,* ou le huguenot passionné (un faux-froid, *oserais-je dire*), emporté par la chaleur de ses sentiments autant que par la fidélité à ses convictions jusqu'au drame, au-delà du drame ? Qui est passé en une vie, en jouant sa vie, de l'histoire des autres comme objet d'étude à la volonté de changer l'Histoire, la nôtre !

Quand vous m'avez fait le très grand honneur, dont je vous remercie, de m'appeler à lui succéder, mon émotion a été d'autant plus vive que j'ai tout de suite *pensé que viendrait* le jour où il m'appartiendrait de faire son éloge. Ce jour, c'est *maintenant.*

Un épistolier très célèbre ayant écrit il y a près de deux mille ans dans une lettre aux Romains qu'il y avait deux hommes en lui, chacun depuis se plaît à se reconnaître double, même si, en ce qui concerne Jacques Soustelle, deux hommes seulement, c'est un peu *réducteur.* Tous respectaient le savant spécialiste des Aztèques. *Le politique* a suscité des réserves graves. Il y a quarante ans, je rendais visite à l'ambassadeur André François-Poncet, dont j'avais été le très jeune collaborateur en Allemagne. L'ambassadeur essayait son habit d'académicien. Je l'interroge sur son discours – et chacun se souvient que le prédécesseur dont il devait prononcer l'éloge était le maréchal Pétain, – il me répond : *« Je viens de faire le plus facile, je viens de gagner Verdun. »* Eh bien ! *mesdames, messieurs,* je commencerai par le plus facile. Parlons de l'ethnologue.

Jacques Soustelle est d'abord l'exemple *d'une extraordinaire capacité intellectuelle* en même temps que l'illustration des ver*tus de la République.* Issu d'un milieu très modeste, dans toutes les notices biographi*ques qu'il aura à remplir,* il ne manquera pas d'inscrire avec fierté à la rubrique profession du père : *ouvrier.* Ses professeurs repèrent tout de suite l'élève particu*lièrement brillant et, comme on disait* à l'époque, décident de le « pousser ». Record qui, je crois, n'a jamais été battu, il entre à l'École normale supérieure à l'âge de dix-sept ans et premier de sa promotion. Il en sort à vingt ans agrégé de philosophie et de nouveau premier de sa promotion. Ce début éblouissant lui promet la carrière universitaire la mieux assurée. *On lui offre de commencer par enseigner* au lycée de Montauban. Dans un *monde parfaitement réglé depuis Napo*léon, où l'avancement est très exactement *inversement proportionnel* à la distance kilométrique par rapport au V[e] arrondissement de Paris, il serait monté de Montauban à Aurillac, d'Aurillac à Niort, de Niort à Nevers pour finir à la Sorbonne entouré du respect général, sans doute au Collège de France, peut-être à l'Académie des sciences morales et politiques et, qui sait, pourquoi pas, à l'Académie française ? *Il vient de se marier, sa femme est* aussi universitaire, ils travaillent main *dans la main, tout paraît réglé, inscrit.* Tout va changer.

L'agrégation de philosophie comportait l'obligation d'un certificat de licence de *caractère scientifique. Jacques Soustelle* s'en inquiète, car, s'il a l'esprit le mieux organisé pour l'analyse des données humaines, il est totalement inapte aux mathématiques. Le directeur de l'École normale lui signale que le professeur Rivet vient d'obtenir de l'éducation nationale, où il a des amis, la reconnaissance de l'ethnologie comme une science et la création d'un certificat universitaire correspondant. C'est ce document accessoire *qui, sans doute, décidera du sort* d'une vie. Jacques Soustelle est présenté au professeur Rivet. La rénovation du Musée d'ethnographie est bien sûr entravée de difficultés matérielles de toutes sortes. Jacques et Georgette Soustelle se mettent à titre bénévole à la disposition du professeur. Outre une amitié qui jamais ne se démentira naît la vocation résolue d'un chercheur exceptionnel. *Paul Rivet* est même allé plus loin en engageant ce jeune *universitaire si brillant sur des sentiers* inconnus : il lui a promis, s'il était premier à l'agrégation de philosophie, une bourse pour le Mexique ! Jacques Soustelle est premier. Il refuse Montauban. Il part à vingt ans pour le Mexique, où il sera payé « comme un général de brigade ». L'homme qui a fourni l'argent de la bourse est Jean Marx, discret responsable à la direction des « œuvres » au Quai d'Orsay, peu connu du grand public, mais au fait de tout ce qui compte en *matière* diplomatique et non diplomatique. Un agent ? Pour Jacques Soustelle celui du destin.

Tout, comme toujours, se joue à vingt ans. La vie d'un homme est marquée par le sceau de ce qu'il a vu, fait, entendu, senti, goûté au début de sa vie. Quand la première fois au contact du monde ses cinq sens se sont vraiment éveillés et qu'il a murmuré comme l'héroïne de *la Tempête : « Brave new world »...* En arrivant au Mexique Jacques Soustelle a la *révélation d'un peuple oublié. Ethnologue,* il apprend à enquêter, essayer de comprendre, passer de la statistique à l'analyse, de l'interrogatoire à la synthèse, découvrir, vérifier, autrement dit appliquer la recherche scientifique à l'homme et à l'homme en société. Quelle école pour qui sort à peine de l'école ! Et *quelle* aventure chez ces Indiens des Terres *chaudes et des Terres froides que le gou*vernement révolutionnaire a décidé d'« intégrer » ! Ainsi se forgeaient les traits que nous allons retrouver au long d'une vie : une rare intelligence classificatrice et la passion au service d'une idée et, je dirais même, d'un mot.

Mexique, terre indienne

SON *premier livre n'est pas seulement* une étude ethnologique. *Mexique, terre indienne* est un chef-d'œuvre publié en 1936 dans une collection qui n'est pas scientifique, où on trouve les œuvres d'Alain Gerbault et d'Henri de Monfreid, qui sont assez loin d'être des universitaires. Chaque observation frappe par sa justesse, psychologique, sociologique, et jusqu'aux détails du voyage et du décor. Voilà pour la science. Le style est d'un récit d'aventures, fourmillant de trouvailles, de bonheurs d'expression, de jubilations d'auteur. Voici pour la littérature. *Les personnages appartiennent à la comé*die picaresque modernisée, faux explora*teurs pour* hebdomadaires *en* mal de sensationnel, ivrognes allègres, muletiers borgnes, initiés sagaces, petits chefs tyranniques et corrompus, et encore et toujours le peuple indien décrit avec tant de minutie et une immense sympathie.

La première phrase du premier chapitre d'un premier livre n'est jamais facile à écrire. Celui-ci s'ouvre par une sorte de coup de trompette : *« Comme tout le monde, j'ai détesté Veracruz. »* Il se ferme sur un roulement de tambours dont je rappelle que l'auteur avait à peine vingt*cinq ans, ne connaissait pas* l'Algérie et ne savait rien de ce que serait le monde et sa propre vie dans les cinquante ans à venir... : *« Qu'on soit ici où là, on est toujours jeté au cœur d'un combat, d'une guerre, celle de la nature ou des hommes, ou les deux.* Choisir son combat, c'est plus difficile. *Mais j'en sais qui nous attendent de l'autre côté de la mer. On entra dans l'hôtel ; les sabots des chevaux claquèrent une dernière fois sur les dalles. »*

Livre politique enfin, je le dis en anticipant sur l'autre partie de ce discours. Dans sa préface, *Paul Rivet félicite* l'auteur d'avoir su, à côté du savant qui observe et note, laisser apparaître l'homme qui s'amuse et s'émeut. Surtout il le remercie d'avoir rétabli la vérité *« sur l'un des deux pays les plus calomniés du monde, le Mexique et la Russie ».* Soustelle prend parti pour la révolution mexicaine et décrit avec admiration le mouvement des instituteurs ruraux cherchant à intégrer les pleuples indiens dans la vie moderne. *Il condamne ceux qui sont* pour lui les trois ennemis de ce peuple : le *grand propriétaire foncier, le prêtre* et le chef politique local.

Sous les ruines des cités mortes

LE Mexique, encore tout bruissant du soulèvement de ses paysans de blanc vêtus et des cavalcades de ses généraux métis fusilleurs et fusillés, n'a pas encore évolué vers un système de gouvernement appelé étrangement le Parti révolutionnaire institutionnel, que l'on pourrait décrire comme une sorte de version latino-américaine de la Nomenklatura. *Jacques* Soustelle sera peut-être déçu, par la suite, *dans certains de ses espoirs ou regrettera* des formules trop catégoriques contre *« l'insolence impunie des privilégiés »,* ou changera d'adversaire, donc d'ami... Parfois, dans ses bibliographies, il oubliera cette première œuvre. Dommage.

Mais jamais il ne restreindra la fidélité de son engagement envers le Mexique tel qu'il est, comme il est, avec ses forêts et ses déserts, ses mythes et ses horreurs, ses cultures et sa violence, mais le seul pays *de tout le continent américain où un pro*gramme politique s'engageait à l'« intégra*tion » ! Oui, tout se joue à vingt ans.* Il semble que celui que vous avez été jeune homme, frère plus que jumeau, reste avec vous comme un modèle ou un remords, pour vous accompagner jusqu'à la fin de vos jours.

L'œuvre ethnographique de Jacques Soustelle comporte ensuite la publication de deux thèses plus austères – dont le *meilleur, ou le plus littéraire, avait été* utilisé dans *Mexique, terre indienne* – consacrées à la culture matérielle des Indiens Lacandons et à la sociologie et la linguistique de la famille Otomi-Pame. Pour démontrer aux collègues qu'on est un scientique respectable faut-il encore respecter les règles du genre, et il y a dans le genre ethnologique un côté quasi comptable autant que conteur. Tous les savants, plus ou moins, sont passés par là. Certains *y sont restés. Jacques Soustelle, lui,* va faire de ses premières études sur le terrain une extraordinaire réserve d'exemples et de réflexions, où il puisera toute sa vie comme dans une mine secrète d'or et de jade qu'il aurait découverte sous les ruines des cités mortes.

Sa contribution la plus importante à l'ethnologie, publiée en 1940, est sans consteste : *la Pensée cosmologique des anciens Mexicains.* Pas plus de quatre-vingts pages. Mais la démonstration d'une culture couvrant les différents domaines de l'histoire, de la sociologie, de la linguistique, de la pictographie... *Une capacité de* synthèse saisissante englobant la descrip*tion de la naissance du monde et la théo*rie aztèque de la succession des civilisa*tions marquées chacune par* un soleil différent, terminées chacune par une catastrophe qui lui est propre, l'humanité dévorée par les jaguars ou enfouie sous les tremblements de terre... Chaque mot et chaque chose, chaque être, et l'espace et le temps, et tous les éléments, sont liés comme l'âme l'est au corps pour que l'ensemble « tienne ». Comme tiennent ces *chefs-d'œuvre assemblés sans un seul clou* des charpentiers compagnons du Devoir.

Ainsi se correspondent intimement points cardinaux, couleurs, séjours mythi*ques, vents, astres, oiseaux, dieux,* et les années du roseau ou du silex. Comme ils correspondent aussi inéluctablement avec ces mots souverains qui règnent sur ce monde et les autres : résurrection, fertilité, jeunesse, lumière, nuit, sécheresse, guerre, mort, naissance, déclin. Et aussi féminité, lumière, chaleur, feu. Et le mystère de l'origine et de la fin. Tout se tient, tout vit ensemble et tombe ensemble. Parce que ce que craignent le plus les anciens Mexi*cains, c'est que cède la ligature du monde* qui maintient inexplicablement réunis, vous ici écoutant, moi parlant, et ces pierres et cette coupole, et tout ces assemblages de molécules que le hasard ou la nécessité ont formés et qui parfois sont odieux, parfois charmants, le plus souvent incompréhensibles. Et cet instant pris dans le temps et tous les temps et le ciel et la terre et toutes nos vies. Pour maintenir cette ligature du monde, comme les dieux *ont besoin du sang des hommes et de* leurs cœurs encore chauds qu'arrache le couteau d'obsidienne sur la plus haute marche des temples...

Nous sommes en juin 1940, le monde, la ligature du monde, tremble devant nous. Un autre destin s'annonce, qui bouleversera notre civilisation, répandra la mort et la terreur et transformera la vie de Jacques Soustelle en lui donnant une autre dimension. Il faudra attendre 1955, quinze ans plus tard, pour qu'avec *la Vie quotidienne des Aztèques* il écrive de nouveau *un livre sur le Mexique, dont le succès* considérable fera connaître au grand *public cette civilisation, largement ignorée* des Français, mais qui, pour lui, valait bien celles des Grecs et des Latins. Mais il faudra surtout attendre 1967 pour un nouveau grand livre, *les Quatre Soleils* écrit en exil, rassemblant toutes ses expériences et connaissances mexicaines depuis ses enquêtes de 1932, toute sa culture ethnologique, historique et sociologique, sur ce *thème des mondes qui s'effondrent.*

L'Histoire n'a pas de sens

TOUT soleil est condamné à s'éteindre. Le mythe mexicain rejoint l'inquiétude la plus moderne. Rien n'est stable et sûr. *Naître,* en langue aztèque signifie aussi *descendre.* Bien sûr, on peut être tenté de rapprocher de cette exaltation de *la pensée indienne les expériences* assez chaotiques et finalement malheureuses que Jacques Soustelle vient de vivre lui-même depuis plusieurs années. Peu importe. Le regard qu'il porte sur les civilisations d'Amérique centrale, sur la recherche scientifique en général, sur l'aventure humaine elle-même, restera au-delà des modes et des événements. On y trouve *une sorte de fureur inspirée contre la pré*tention à établir des hiérarchies entre les civilisations, les continents ou les époques. Autrement dit, contre la tentation de donner un sens à l'Histoire. Sont ainsi condamnés, dans la même fournée, et Karl Marx et le Père Teilhard de Chardin ; et Spengler et Toynbee. Non, chaque histoire a un sens, mais l'Histoire n'a pas de sens.

Une civilisation n'est pas plus ou moins avancée qu'une autre. Nos maîtres de *l'école sociologique française sont sévère*ment jugés pour leur goût de la théorie *universelle, de l'explication généralisée,* d'une sorte de sacralisation nouvelle du dogme laïc de l'évolution. Comme sont réfutés par avance tous les intellectuels qui, ayant l'habitude de prendre en note les hommes et les faits, s'autorisent à leur donner des notes. L'importance des techniques et de l'économie est parfaitement mise en valeur, mais aussi remise à sa place (et dire qu'il n'y a pas que Marx est déjà antimarxiste). La notion de « primitif » est bien sûr rejetée. Si, ayant reçu au Musée de l'homme la même formation que Soustelle quelques années plus tard, je *suis moins sévère, c'est parce que je consi*dère que la mentalité dite « prélogique » *est seulement un peu plus logique que* la nôtre, qu'elle est aussi présente avec ses *tabous et ses totems sur les rives* de la Seine que dans les montagnes de Nouvelle-Guinée. Nous aurons toujours à apprendre de peuples qui ne possèdent pas dans leur langue ces mots trop illusoires : merci, mensonge, avenir.

*L'œuvre de Jacques Soustelle, de nou*veau, se lit à la fois comme un roman, *comme une thèse, et comme un pamphlet.* Son écriture s'apparente à ces vastes fresques que les grands peintres mexicains qui furent ses amis surent composer à la gloire de leurs trois cultures, hérissées de houes de paysans, de fusils de guérilleros et des chapeaux hauts de forme d'avocats libéraux. Méditation philosophique et témoignage personnel, politique et sociologie, technique et passion se confondent pour se résumer dans ce cri du cœur que pousse l'auteur en faveur d'Israël qui a su, contre deux mille ans d'histoire, imposer à l'histoire la renaissance d'un État ! *(Il lui consacrera un livre.)* Mais que soit *réprouvé à jamais Hegel qui a osé procla*mer *« Welt Geschichte, Welt Gericht », justifiant ainsi les aberrations de toutes les* dictatures de ce siècle, les camps, les goulags et les trahisons... L'Histoire n'a pas de sens et ne fonde aucun droit. Il y a seulement l'aventure des hommes sous des soleils changeants.

C'est clair, le soleil qui brille en 1967 n'est pas celui qui plaît à Jacques Sous*telle. Nous voici dans la politique.*

Votre compagnie, après tout, n'y a jamais été vraiment étrangère. Quand le cardinal de Richelieu veut faire enregistrer *l'acte qui la fonde par le Parlement de* Paris, les magistrats refusent pendant deux ans ! *Leur discours est à peu près le* suivant :

« Comment ? On nous dit que quarante personnalités ayant brillé par leur excellence en tous domaines vont se coopter et qu'elles se réuniront une fois par semaine pour s'occuper de grammaire ! *La ruse* est trop grossière. Il ne faut pas que le pou*voir nous prenne pour des naïfs ou des* inconscients. Il est évident que ces acadé*miciens vont comploter et qu'ils n'auront* de cesse, sous prétexte d'accords des participes, de vouloir régenter l'homme et la société. Les lois, c'est notre domaine à nous, Parlement de Paris. Non ? »

Il fallut toute la ténacité du cardinal et *du roi pour violer une résistance aussi* bien argumentée. L'édit créant l'Académie française *ne fut finalement enregistré qu'a*près l'adjonction de réserves imposées par le Parlement, dont l'interdiction formelle de faire quoi que ce soit d'autre qu'un dictionnaire ! Mais, après tout, la crainte de ces messieurs étaient peut-être fondée. Se préoccuper de l'expression de la pensée n'est pas indifférent à la pensée elle-même. Le bon langage peut-il être dissocié totalement des bonnes mœurs ? La compréhension entre les citoyens, des lois fon*damentales de la cité ? Ils avaient raison* de se méfier : cinq chefs d'Etat, je dis bien *cinq, siègent ou ont siégé* à l'Académie française. Quant aux premiers ministres ou présidents du conseil, il y en eut d'élus à toutes les époques, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècle, sous tous les régimes, monarchie, empire ou républiques. J'en ai compté dix-huit ! Pour les ministres, je n'ose pas dire les simples ministres, sans affirmer qu'ils s'appellent *légion* comme le démon de l'écriture, leur foule est si grande que je renonce à la *dénombrer pour éviter de donner de notre* pays l'image trop idéale d'une sorte de *République athénienne où s'être fait* remarquer en tant que philosophe ou dra*maturge serait la garantie* de l'accès aux plus hautes responsabilités publiques. Ne confondons pas, hélas ! les allées du pouvoir et celles des jardins de l'Académie.

(...) Dans cette avant-guerre bourdonnante des drames à venir, les grandes *idéologies qui se heurtent* peuvent laisser difficilement indifférents les témoins de l'esprit. *L'époque* exige la prise de position, et le ton de l'époque, la prise à partie. D'un *côté l'Action française* tient, si j'ose dire, le haut du pavé intellectuel.

Lire la suite page 10

LA RÉCEPTION DE M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU

Le discours du récipiendaire

Suite de la page 9

De l'autre, André Gide, au sortir des meetings du Front populaire où il a levé le poing, déclare : *« Je ne suis pas un partisan systématique du désordre, mais précisément je n'aime pas que l'on dise que personne ne bouge alors que personne n'est encore à sa place. »* Jacques Soustelle, conduit par Paul Rivet, milite à gauche dans les rangs du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes avant que Munich ne provoque une scission. On retrouvera le professeur Rivet, beaucoup plus tard, aux côtés de Jacques Soustelle dans le combat en faveur de l'Algérie française. Mais les hostilités et la défaite vont vite opérer les plus grands reclassements, coupant en deux les familles, les promotions, les corps, et finalement le pays.

Anthologie du refus

JACQUES SOUSTELLE apprend l'armistice de juin 40 au Mexique, où l'armée française l'a nommé attaché militaire adjoint, ce qui veut dire notamment chargé du renseignement. Son réflexe à l'égard de l'appel du général de Gaulle est immédiat. Sans connaître ce militaire qui vient de prendre le micro à Londres, il se met sans réserve à ses ordres, son camp ne pouvant être que celui de la résistance au nazisme et de la poursuite de la lutte contre l'occupation étrangère. Ils ne sont pas nombreux ces Français de l'été 40 qui se sont mis à la disposition de Londres.

Les patriotes sont partagés. Les autres, les puissants, les célèbres, les raisonnables, sont à Vichy, ou à Washington, ou simplement attendent. Dans le livre si intéressant et si passionné qu'il a consacré à cette période, *Envers et contre tout*, Jacques Soustelle raconte comment il essaie de rallier à la cause gaulliste l'une de nos ambassades à l'étranger. Seul un jeune secrétaire accepte. L'ambassadeur refuse et, quand Jacques Soustelle lui donne l'exemple de son modeste collaborateur, l'ambassadeur rétorque : *« Pour lui c'est facile, il n'a rien à perdre. »*

Jacques Soustelle accomplit des missions en Amérique centrale où le général lui a demandé d'activer ses réseaux, et il sert la diplomatie gaulliste naissante qu'on hésite à qualifier de parallèle tant elle diverge par rapport aux lignes habituelles. *Envers et contre tout* se lit de nouveau comme un roman d'aventures, même s'il fait référence à des événements et témoignages aussi nombreux qu'incontestables. C'est la vertu de l'écrivain de rendre encore plus passionnants des événements qui le sont déjà bien assez. Jacques Soustelle est un écrivain.

Deux thèmes donnent une unité profonde à ces récits qui font partie de notre histoire. D'abord, sans citer Churchill, à quel point un très petit nombre d'hommes décidés peut modifier le cours d'événements de portée mondiale. Le ralliement à la France libre des territoires de l'AEF est à peine croyable tant la victoire et la défaite y tiennent à un fil, un hasard, un administrateur qui est en vacances, un capitaine qui a plus de caractère qu'un colonel, un sous-officier qui prend le pouvoir civil et des civils inconnus qui commandent aux troupes ! Parfois la victoire change de camp deux ou trois fois en quelques jours ou dans la même nuit. Parfois aussi la chance n'est pas au rendez-vous, comme à Dakar.

Le mirage du pouvoir

TRÈS peu d'hommes, disais-je, et qui ont en commun le patriotisme et le courage, mais surtout cet instinct quasi animal qui, à un moment, les pousse à dire non. *Envers et contre tout* est une sorte d'anthologie du refus. Comment ne pas penser au rôle que Soustelle voudra jouer lui aussi en disant non, quasi seul, mais vingt ans plus tard, mais dans une autre cause, mais contre de Gaulle... Et comment ne pas songer qu'il entend contribuer déjà à sa propre épitaphe, quand on lit sous sa plume : *« Celui qui triomphe n'a pas forcément raison ; et le vaincu n'est pas condamné par sa défaite... »*

Le livre continue par le récit des premières missions en France de ceux qu'il appelle les soutiers de la gloire, de l'organisation de l'action clandestine, des combats pour la reconnaissance internationale, des complots d'Alger et d'ailleurs. Jacques Soustelle a beaucoup vu, beaucoup entendu, beaucoup aidé. Avec la discrétion qui convient à ses fonctions de chargé de mission, de chef de cabinet adjoint, de responsable de l'information, ce qui, en temps de guerre, le met assez près du cœur des secrets. En 1943, à Alger, le général de Gaulle le nomme directeur général des services spéciaux, sans doute parce qu'il le juge seul apte à exercer l'autorité à la fois sur les agents venus de Londres et sur ceux qui avaient défendu Vichy. Voici consacré l'homme de l'ombre.

Il a trente et un ans. Certains qui sont parmi vous ont reçu de lui leurs instructions. A la Libération, il sera tout jeune encore dans le premier cercle de l'entourage gaulliste au pouvoir, commissaire de la République à Bordeaux, député, ministre de l'information puis des colonies. Pouvoir court. Le général s'en va, et Jacques Soustelle devient seulement le premier des militants gaullistes. Maintenant, nous sommes dans la politique, la vraie diraient les spécialistes, la politique intérieure.

Un combat militant qui va durer dix ans ne peut être passé totalement sous silence. Dix ans de dévouement au chef, de tâches obscures, parfois d'intrigues, d'actualité dévorante et dérisoire, de périodes d'abattement ou d'espoir. Soustelle en tant qu'ancien de Londres et intellectuel reconnu est le gardien du dogme. La formule célèbre sur le tête-à-tête entre gaullistes et communistes : *« Il n'y a plus de choix qu'entre les séparatistes et nous »*, c'est lui qui la lance. Elle lui vaut même un éditorial de condamnation particulièrement sévère dans un grand quotidien du matin. Traversée du désert. Dans le désert, il y a des mirages. Le pouvoir, et non pas l'attente du pouvoir. L'action personnelle, en pleine lumière, et non pas celle, grisâtre, de l'influence auprès des autres. Un mirage va luire pour Jacques Soustelle. Il a quarante ans.

Le général a toujours souhaité avoir auprès de lui *« un normalien sachant écrire »*. Jacques Soustelle a été celui-là et davantage. Pourquoi ne pas rêver d'être beaucoup plus ? Un autre normalien sachant écrire, Georges Pompidou, sera premier ministre puis, à l'Elysée, le successeur de de Gaulle. Le destin paraît offrir sa chance à Jacques Soustelle. Fin 1952, lors d'une de ces crises gouvernementales qui marquent la IV• République, le président Vincent Auriol appelle Jacques Soustelle en consultation comme tous les responsables des grands mouvements politiques. Mais il va plus loin, il le pressent officiellement pour être président du conseil et former le gouvernement.



C'est un moment émouvant où la tête la plus froide et la mieux construite peut se griser d'aborder aux responsabilités directes et peut-être de laisser un nom, le sien, à l'Histoire. Jacques Soustelle racontera plus tard son amertume à l'égard de de Gaulle, qui, selon lui, le laisse s'engager pour mieux le tromper et le forcer à l'échec, et pas seulement par refus de céder aux délices et poisons du régime. Je cite : *« Par jalousie »*, précise-t-il. Dans l'hiver 1952-1953, une fêlure est née. En 1958, ce sera la brisure. En 1960, la cassure. Le nouveau soleil de Jacques Soustelle s'appelle l'Algérie française.

Si l'on demandait aux Français de résumer en quelques mots ce que représente pour eux le nom de Jacques Soustelle, ils diraient : « Les Aztèques, de Gaulle, l'Algérie ». Trois soleils pour trois vies. Pendant près de dix ans, Jacques Soustelle a été avant tout un grand spécialiste des civilisations méso-américaines. Pendant près de vingt ans, un gaulliste de chaque instant. Pendant dix ans, son nom sera lié à l'idée d'Algérie française, et c'est cette image que le public gardera. Non parce qu'elle est la plus fidèle, mais parce qu'elle est la dernière. Et qu'elle est aussi une image de l'un de nos grands malheurs nationaux. En France, le malheur intéresse. La rencontre de Jacques Soustelle avec l'Algérie va pourtant d'abord se nouer dans le bonheur.

« L'Algérie, c'est la France »

L'IDÉE ne venait cetainement pas du général. Soustelle, après le froid du début 1953, et l'avenir politique étant bloqué, cherche un emploi à la mesure de son talent, de son expérience et de son désir d'agir. Il a quarante-deux ans. Par une relation d[e L]ondres qu'à l'époque il avait plutôt combattue comme représentant l'opposition au gaullisme, il reprend contact avec Mendès France, nouveau président du conseil, et celui-ci le désigne comme gouverneur général de l'Algérie. C'est le ministre de l'intérieur, promu depuis aux plus hautes destinées, et dont le nom est connu de tous, qui lui annoncera sa nomination avant de rédiger au nom du gouvernement l'instruction célèbre : *« L'Algérie, c'est la France »*.

Depuis la Toussaint sanglante et les *«événements»*, rien ne s'est amélioré sur le terrain, ni dans les faits ni dans les esprits. J'ai déjà dit son arrivée sans chaleur à Alger, parce que les Français de souche associent son nom à celui de Mendès France, donc à des réformes qu'ils refusent. Quant aux partisans du FLN, pour des motifs différents, ils sont aussi hostiles aux réformes comme à tout ce qui pourrait atténuer les motifs de lutte et freiner la marche vers l'indépendance. Jacques Soustelle veut des renforts militaires, il veut changer l'administration, il veut rénover l'école, il veut transformer les conditions de vie et les mentalités. Il fait venir discrètement des troupes du Maroc, et surtout des officiers qui, dans ce protectorat à l'école de Lyautey, ont eu l'intelligence évidente de savoir parler l'arabe et le berbère. Il modifie l'ordre de bataille. Il exige des hélicoptères. Il essaie de séduire les notables. Il parlemente avec les parlementaires.

L'ordre d'abord

S'IL ne réussit pas à supprimer la rébellion, il la limite. Et, surtout, il lance un mot qui peut apporter une perspective nouvelle : l'intégration. Seulement un mot, mais pour lui magique. Celui-là même que les modestes instituteurs ruraux mexicains essayaient de faire prévaloir contre les habitudes et les puissances. Mais la tâche est sans doute encore plus difficile de l'autre côté de la Méditerranée que dans les sierras et forêts d'outre-Atlantique. La guerre a commencé. Le statut Blum-Violette, voté en 1947, n'est toujours pas appliqué. Un étudiant sur dix seulement est musulman, alors que les musulmans sont les neuf dixièmes de la population algérienne. Il faudra des mois de bataille à Jacques Soustelle pour obtenir que dans les conseils généraux les musulmans aient la moitié des sièges !

Dans ces efforts acharnés pour une idée, un futur, il est quasiment seul. Paris ne s'intéresse qu'à ce qui peut jouer un rôle dans la prochaine crise gouvernementale, les partis politiques qu'à ce qui leur donnerait un avantage par rapport aux autres partis politiques. Sur place, les musulmans restent réservés. Une directive du FLN prescrit d'assassiner tous ceux qui, en dehors de lui, pourraient devenir des interlocuteurs valables. Les Français de souche, non contents de faire courir le bruit qu'il est un juif prosoviétique appelé Bensoussan, lancent le slogan : *« Pas de réformes sous la menace, pas de changements du statut tant que les terroristes n'ont pas été éliminés. »* Jacques Soustelle persiste.

Quand on lui présente un musulman en ajoutant : *« Il est très attaché à la France »*, Soustelle explose : *« Pourquoi l'en féliciter, puisqu'il est Français ! »* L'expression Français-musulman avec un trait d'union, qui est la base de cette sorte de compartimentage de la vie politique, sociale, économique des trois départements algériens, le rend furieux. Dit-on à Paris ou à Marseille, un Français-catholique, une Français-juif, un Français-protestant avec des traits d'union ? Il veut tout réformer, à commencer, c'est normal, par le vocabulaire. Il a contre lui, c'est normal, tout le monde, les notables, les grands intérêts d'argent, mais pires que tous, il le dira, les syndicats de fonctionnaires ! Pour lui, les blindés, les forces aériennes, les unités spéciales, pas plus que le développement économique et le progrès social, ne suffisent, sans l'intégration.

Mais un drame va modifier ses priorités : les massacres de Philippeville, plus de cent soixante morts civils, l'horreur. Dans un tumulte d'insultes, de cris et de pleurs, les parents des victimes piétinent les gerbes de fleurs envoyées par le gouverneur général. Le gouverneur général défile entre deux rangées de corps atrocement mutilés, torturés. Quel mot, quelle idée, si beaux soient-ils, peuvent l'emporter sur ce spectacle, là, devant lui, de la peine et, de la folie immédiate des hommes ? A Paris les gazettes se séparent entre partisans de la négociation et partisans de la répression. A Alger, Jacques Soustelle, qui n'a jamais directement connu la guerre ni le poids du pouvoir, compte en chair meurtrie, en sang et en larmes, est peut-être marqué par ce qu'il vient de voir et entendre. Il choisit l'ordre d'abord.

Il n'a pas abandonné ses convictions : offrir à un peuple d'être français à part entière, peut-on rêver proposition plus juste et plus noble ? L'instruction publique qui l'a formé, la démocratie qu'il a défendue, en un mot la République et toutes ses valeurs ne sont-elles pas de son côté ? Dans le camp opposé, il voit s'agiter les agents de l'étranger, les sbires de Nasser, les terroristes prosoviétiques, qu'il dénonce, comme il condamne la trahison de notre presse, le complot contre la France ! Et il envoie à Paris note sur note d'une clarté et d'une rigueur remarquables, où il ferme lui-même la porte à toutes les solutions transitoires ou de compromis qui auraient plus ou moins permis de ménager des passages. Je pense à cette admirable nouvelle de Villiers de l'Isle-Adam où est révélé le «secret de l'Eglise» par un prêtre trop joueur qui n'a plus rien d'autre à perdre, secret si terrible et si insupportable à tout être humain, toute vie en société, que le jeu immédiatement s'arrête : *il n'y a pas de purgatoire.*

En quatorze pages définitives à l'attention des plus hautes autorités métropolitaines, Soustelle explique qu'il n'y a inéluctablement que deux issues et aucune autre : l'intégration ou l'indépendance. L'indépendance marquera la fin de tout ce qui est français en Algérie, la fin des droits de l'homme, la fin du progrès. L'intégration, pour respecter la personnalité algérienne et répondre à l'objection des cent ou deux cents députés musulmans au Palais-Bourbon, comportera la transformation des structures françaises en Etat fédéral ; logiquement, un jour, pourquoi pas ?, un Algérien musulman à la tête de cet Etat.

Un poste ambigu

JACQUES SOUSTELLE a un défaut, qui est celui de son excès d'intelligence : il surestime parfois la capacité d'intelligence de ses contemporains, et notamment des gouvernants français. Ou plutôt, dans le système politique de la IV• République finissante, leur capacité à décider. Dans le tohu-bohu et la confusion, les mots sans suite et les demi-mesures, l'Algérie française va continuer à vivoter, c'est-à-dire à mourir. Au bout d'un an, Jacques Soustelle rentre à Paris, mais une manifestation va cette fois illuminer son retour. Il a donné à ce pays le meilleur de lui-même, sa volonté, son esprit et, sans aucun doute, son cœur. Une partie de ce pays l'a senti et le lui rend. Il écrit avec passion *Aimée et souffrante Algérie*.

Désormais il est l'homme d'une cause, à laquelle il attache son nom pour le meilleur et pour le pire. Il reprend son siège de député, et, dans une note destinée à la presse, souligne sa position exceptionnelle au centre de l'échiquier politique en indiquant que, dans tout grand cabinet à venir, il devrait avoir un grand ministère. Quand il rejoint Alger quelques jours après le 13 mai, la presse locale titre : «Enfin nous avons un chef !» Et parfois les cris de Vive Soustelle vont couvrir ceux de Vive de Gaulle.

Dans le gouvernement nouveau, il n'aura qu'un poste ambigu. On se méfie de lui. Il joue, semble-t-il, sur le fait que les Etats-Unis préféreraient voir le pétrole du Sahara rester dans des mains françaises que tomber dans le domaine arabe. C'est une illusion. Il ne voit pas, et c'est une erreur, à quel point la priorité à Paris au sommet de l'Etat est l'arme nucléaire, qui peut seule redonner à la France son rang et confirmer son statut de puissance si difficilement arraché à nos alliés en 1945. Il a les députés pour lui. Cela n'a jamais été une garantie. Exclu du gouvernement, il va l'être du parti gaulliste. Le général de Gaulle a dit beaucoup de choses diverses à beaucoup d'interlocuteurs : il n'a jamais, malgré la demande expresse de Soustelle, prononcé le mot *intégration*. Jacques Soustelle choisit l'exil et la lutte pour l'Algérie française, contre de Gaulle.

Il écrit. Que l'un de ses livres commence par cette citation : *« S'il est vrai que la marque infaillible d'un mauvais règne est l'excès des louanges adressées au monarque, on sait ce qu'on doit penser de notre présent régime »*, voilà de l'excellent Vauvenargues. Qu'il décrive la V• République, je cite, comme *« une dictature tempérée par l'anarchie »*, Jacques Soustelle est aussi un pamphlétaire et, après tout, vous l'avez bien élu au fauteuil d'Auguste Barbier. Mais qu'il déclare à propos du soutien populaire au général de Gaulle *« si les plébiscites suffisaient à légitimer une politique, alors il n'y aurait jamais eu de jugement à Nuremberg »*, c'est aller plus loin, trop loin. Littérature de combat. Et chacun sait que dans toute guerre, la première victime est toujours la vérité.

Après les drames de la guerre d'indépendance, ceux de l'indépendance. A propos d'Oran ou d'Alger, les comparaisons qui lui viennent sont Oradour et le ghetto de Varsovie. Il écrit au grand chancelier de l'ordre en renvoyant ses décorations et demandant à être radié de la Légion d'honneur : *« Ce dernier mot n'a plus de sens quand la France officielle se déshonore par la lâcheté et l'abandon. »* Il ne pardonne pas à de Gaulle d'avoir créé l'incertitude sur l'avenir de l'Algérie. Dans son livre *l'Espérance trahie*, les titres des chapitres résonnent comme les articles d'un réquisitoire : « Le doute », « L'angoisse », « Le sang », « La rupture », « Le pourrissement », « L'imposture »... J'ajoute cette précision : en langue aztèque « le monde du doute » est l'un des noms de l'enfer.

Tournons la page

COMME tous les grands cerveaux, Soustelle a un penchant excessif pour les complots, qui sont des constructions de l'esprit. Mais de la parole et de l'écrit, est-il passé à l'acte ? Qu'il ait été présent aux discussions sur divers projets d'attentat qui ont suivi l'échec de celui du Petit-Clamart, sans doute. Dans les milieux de l'action clandestine qu'il fréquentait, c'était l'un des thèmes les plus courants et peut-être le plus courant ! Les tracts de l'époque placent Jacques Soustelle en tête des organigrammes, le colonel Argoud et le capitaine Curutchet le citent à maintes reprises dans leurs Mémoires. Mais qu'il ait approuvé personnellement, il s'en est toujours défendu. Sa réserve naturelle, en ce cas comme en d'autres, ne le pousse d'ailleurs pas au oui. Même s'il devient une figure symbolique de l'anti-gaullisme.

Encore en 1965, un ouvrage accusateur de Jacques Soustelle s'intitule *La page n'est pas tournée*. Mais la même année, je peux en apporter la révélation, c'est pourtant lui qui va faire échouer un attentat préparé contre de Gaulle dans des conditions où celui-ci n'avait aucune chance d'en réchapper. La technique utilisée au mont Faron a été perfectionnée. La bombe à télécommande doit exploser lors d'un voyage en Vendée, où il ne pourra manquer de se recueillir sur la tombe de Clemenceau. Soustelle fait prévenir les services de sécurité alors que ceux-ci ne connaissent pas encore le principe du voyage ! Dieu sait s'il n'aimait pas qu'on lui oppose à propos de l'Algérie ou de la décolonisation, qu'il jugeait catastrophique et honteuse, l'adjectif « irréversible » et le mouvement de l'Histoire. En 1965, tuer le général n'est pas dans le sens de l'Histoire, ni contre. En fait : n'a aucun sens. C'est seulement de la vengeance. Soustelle sauve la vie de de Gaulle.

En 1968, il en dira, avec le talent d'écrivain qui est le sien : *« Il reste l'homme des orages. Jamais il ne redevient plus lui-même que s'il lui faut défier la fronde d'un peuple ou la révolte des légions. Alors, cuirassé dans l'orgueil, dans la conscience de sa supériorité, il tranche, décide, menace, séduit, fascine ! Il est fait pour ces grands moments terribles et délicieux entre lesquels se traîne la médiocrité des tâches, des obligations et des habitudes. »* Ce portrait-là, nous pouvons le garder.

Certains auraient aimé aller plus loin et assister à une réconciliation spectaculaire. Non. L'embrassade n'était dans le style ni de l'un ni de l'autre, et la scène n'aurait grandi aucun des deux. Ils n'en avaient pas besoin. Le silence de tant d'années est d'une qualité plus haute. Chacun est retourné dans son chagrin, avec chacun sa place, différente, dans l'Histoire. Tournons la page, ce qui ne veut pas dire : oublions-la.

Le soleil peut aussi brûler

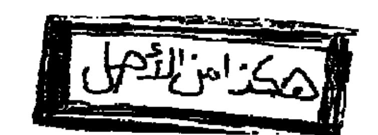
JE n'ai pas essayé d'analyser une œuvre. Il y a ici parmi vous bien plus compétent que moi, les plus hautes autorités en ethnologie, mais aussi en sciences, en philosophie, en littérature. Je n'ai pas essayé de relater une vie ou une époque. Il y a ici parmi vous des témoins illustres de Londres, d'Alger, de Paris, qui ont vécu directement ces grands événements de notre histoire. Non, j'ai seulement cherché à approcher un homme pour le comprendre un peu mieux que ce que les notices peuvent nous apprendre. A l'approcher avec prudence et, plus j'avançais, émotion. En sachant qu'il restera un mystère Soustelle. Et en trouvant cela bien. Parce qu'il n'y a pas, sans cette ombre portée du mystère, de véritable stature humaine ; et que l'incompréhensible, l'inexplicable sont les derniers remparts de notre liberté.

Chacun de nous, à vingt ans, et parfois plus tard, a rêvé d'être roi. De détenir le pouvoir suprême, et de se sentir nécessaire totalement et surtout naturellement. Ce moment où un être humain croit s'identifier à la volonté d'un peuple et à la permanence d'une nation, est-il de soleil plus haut et plus chaud ? Pour Jacques Soustelle, il aura brillé une fois, trop fort. Le soleil peut aussi brûler.

Je suis trop familier de la dix-huitième sourate du Coran pour me hâter de juger. Les convictions personnelles comme la tradition familiale m'ont conduit à un autre combat, celui du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais je tiens à saluer ici profondément en la personne de Jacques Soustelle cette logique de croire, puis d'exprimer ce que l'on croit, puis de conformer ses actes à ses paroles, qui a marqué sa vie, logique qui est le signe même de l'esprit humain, du vrai courage politique et, pour nous tous, finalement, notre seule gloire.

Je sais qu'il n'y a pas d'audace sans responsabilité, pas de liberté sans discipline. Soit. Disraeli, le premier ministre anglais, à la Chambre des communes, mère de tous les Parlements et de la démocratie, tançait un jour un jeune député : *« Vous auriez dû, monsieur, voter avec votre parti comme un honnête homme, et non pas avec votre conscience comme un aventurier. »*

Mesdames, messieurs, vive l'aventure !



À L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse de M. Alain Peyrefitte

MONSIEUR,

IL y a quarante-trois ans, presque jour pour jour, en gare de Bonn, un *grand garçon* maigre, aux yeux rieurs, descendait allègrement du train de Paris. Vous veniez d'être reçu à l'Ecole nationale d'administration, et vous arriviez pour effectuer votre « stage de *dépaysement*». André François-Poncet, haut-commissaire de la République, qui se *flattait* d'être un découvreur de jeunes talents, vous avait lui-même retenu sur une *liste* de *candidats à ce stage prestigieux.* Celui que nous appelions l'« ambassadeur », l'interlocuteur un peu *légendaire d'Hitler et* de Mussolini, avait chargé Claude Cheysson et moi, vos aînés de quelques promotions, de vous entourer. Nous allâmes prendre un ersatz de café dans cette gare à peine dégagée des ruines. Vous étiez déjà charmant et drôle, pétillant d'humour, coruscant d'anecdotes ; et, déjà, habité par la vocation – on ne savait pas très bien laquelle, mais elle *était* là.

Peu de temps après, je vous invitai à dîner avec quelques amis : outre Cheysson, le directeur politique du haut-commissariat Louis de Guiringaud, le chef du service des affaires allemandes au Quai d'Orsay, Jean Sauvargnargues, le fils du haut-commissaire, Jean François-Poncet, qui se préparait à cette même ENA, ainsi que Jean d'Ormesson, venu prononcer une conférence. De ces *sept* convives, *trois* seront entrés dans notre Compagnie (sans parler de celui dont l'om*bre sévère s'étendait sur nous). Six auront* été ministres. Le seul qui ne l'a pas été *(jusqu'à présent) devait s'acquérir, par ses* œuvres, plus de gloire qu'aucun des six qui *l'ont été ; il siège aujourd'hui à votre droite.* Quant à vous, vous cumulez désormais ces deux titres.

Trotte-globe et citoyen du monde

POURQUOI André François-Poncet vous avait-il choisi ? Pourquoi, depuis lors, sommes-nous restés tous deux fraternellement liés ? Pourquoi la vie nous a-t-elle si souvent rapprochés ? Pourquoi, en somme, m'avez-vous désigné pour vous recevoir ?

Vous aviez sollicité le privilège de demeurer à Bonn, non pas trois mois ou six, comme les autres stagiaires, mais toute l'année. *« Pour faire un séjour utile,* m'expliquiez-vous, *il faut au moins une année. »* Anticonformiste et déterminé, mais déjà judicieux, tel vous nous êtes apparu, tel vous êtes demeuré.

C'est ainsi que vous aviez décidé aussitôt de fluidifier votre épais allemand scolaire. L'ambassadeur était un maître exigeant. Devant la première note que vous lui présentâtes, il vous dit, en se lissant les moustaches : *« Jeune Deniau, vous vous donnez le mal d'apprendre à parler allemand. Il serait bon aussi que vous vous donniez la peine d'apprendre à écrire le français. »*

De votre personne et de la réputation qui déjà vous précédait, il émanait quelque chose de singulier et d'attachant. Vous qui veniez pour un « stage de dépaysement », vous en aviez besoin moins que tout autre : vous ne vous sentiez dépaysé nulle part. Vous étiez déjà trotte-globe et citoyen du monde. Tel vous étiez, tel vous êtes resté. On vous croit à Dubrovnik avec Jean d'Ormesson. Erreur : vous êtes reparti pour l'Erythrée, invité aux fêtes de la Libération par vos amis les maquisards d'hier, vainqueurs d'aujourd'hui. *A moins que vous ne* traversiez les mers sur votre voilier avec votre plus ancien ami, Bertrand Poirot-Delpech, votre autre parrain, qui siège en cet *instant – à votre gauche,* naturellement.

C'est à Saïgon que vous aviez subi les épreuves écrites du concours, seul de votre espèce. Comme les règlements sont les règlements, on vous avait enfermé *de 10 heures* du soir à 4 heures du matin, à cause du *décalage horaire et des sujets sous scellés.* Vous étiez rentré à Paris en avion pour y *passer* l'oral.

Nous n'apprîmes que beaucoup plus tard ce que vous *étiez allé faire en Indochine.* Nous ne savions rien, parce que vous ne *disiez rien.* Vous aviez déjà vérifié la force que donne le secret. Les mauvaises langues *insinuent* que vous en dites plus que vous n'en faites. Je fus souvent témoin que vous en avez fait plus que vous n'en avez dit. (...) Votre frère, Xavier, administrateur de la France d'outer-mer chargé des hauts plateaux moïs, vous avait écrit : *« Je monte des unités de partisans, parce que la guérilla se gagne par la contre-guérilla. »* Il ajoutait : *« J'ai besoin de gens comme toi pour encadrer mes partisans. Viens ! »*

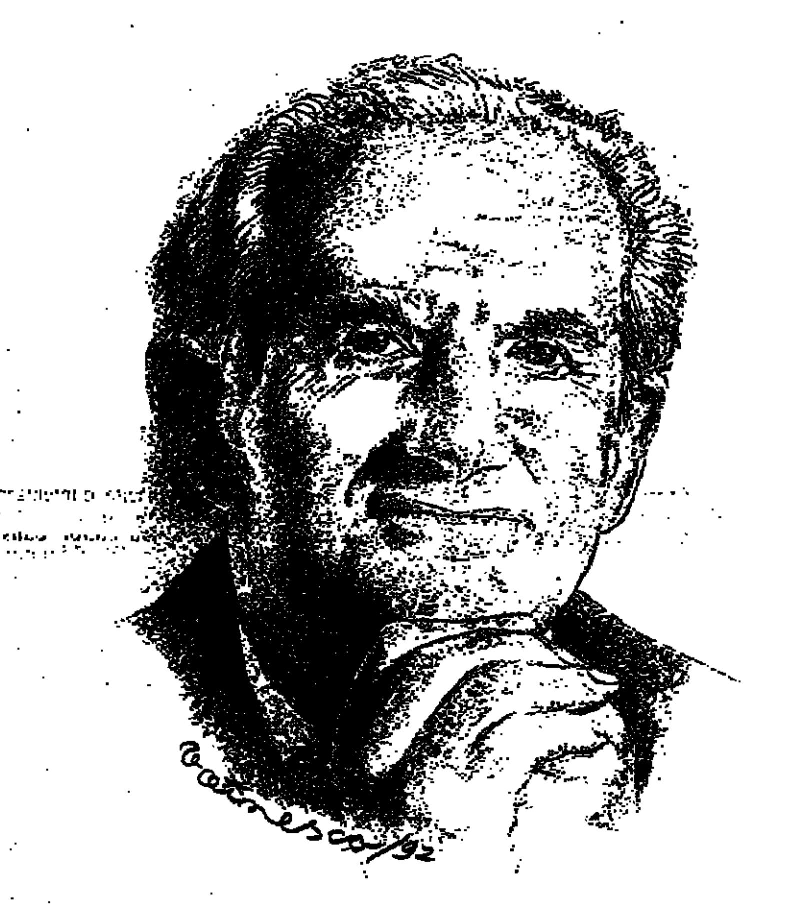
Vous nous estimiez sans doute incapables de comprendre l'exaltation que vous aviez ressentie à disposer d'un éléphant de fonction dans la jungle indochinoise, et à modeler votre comportement sur le bréviaire que vous portiez dans votre besace : *les Sept Piliers de la sagesse.* Plus tard, quand l'amitié devint moins précautionneuse, je pus mesurer quelle faculté d'adaptation il vous avait fallu, pour passer du maquis moï aux approches diplomatiques, tasse de thé à la main. Quelques semaines avant votre arrivée à Bonn, vous bivouaquiez dans le secteur tenu par le quatrième bataillon de marche d'Extrême-Orient, chef libre de vingt-quatre libres « partisans *montagnards »*, *à épier le moindre bruit,* à risquer la balle ou la flèche sur chaque embuscade évitée ou montée, sur chaque renseignement vrai ou faux – la guerre la plus intelligente du monde.

Vous aviez vingt ans... La nuit, quand il y avait un moment pour rêver, vous arrivait-il de songer au faisceau de destins qui vous avait amené là ? Non, sans doute. Ce n'est pas à vingt ans qu'on pense à ces choses.

Vous avez la chance, Monsieur, d'être *métis* : un père solognot pure laine, une mère australienne d'ascendance irlandaise. *Oui, quelle chance d'être métis,* quand on est fort ! (Et quel péril pour les faibles, qui risquent d'être rejetés *par les deux lignées* à la fois !) Vous étiez du côté des forts, aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre, dans une culture que dans l'autre, celle de la prudence paysanne comme celle du grand large.

Votre mère, qui avait fait ses études chez des religieuses à Melbourne, n'a eu nulle peine à comprendre que vous cédiez à l'appel des lointains. Mais tous les Deniau qui se sont dissous depuis le Moyen Age dans la *terre du Blésois auraient été bien étonnés de* vous voir partir sur un coup de tête, au lieu de continuer sagement vos études. Treize générations repérées en quatre siècles dans le même canton, entre Chambord et Blois.

Vos ancêtres paternels sont, depuis François Ier, de modestes officiers royaux, des « gardes-marteau » – le marteau dont ils



marquent, aux armes du roi, les hautes fûtaies (gardes avec *s* et marteau sans *x*, joli cas de ces noms composés à pluriel énigmatique, dont vous viendrez désormais fixer ici, *le jeudi, l'orthographe subtile, si subtile* que sa réforme soulève parmi nous d'âpres discussions). D'autres aïeux – et parfois les mêmes – sont viticulteurs : dans ce coin de Sologne, bois et vignes s'entremêlent, forestiers et vignerons s'entre-épousent.

Après un sur-place qui a duré tant de siècles, les enracinés se déracinent. Si peu, pour commencer : en 1860, votre grand-père va vivre à Tours, puis à Paris. Employé modèle, employé médaillé, il ne rêve que de revenir au pays. En 1902, à soixante-cinq ans, l'y voici de retour. Il porte bientôt *l'écharpe enviée de maire de* Huisseau-sur-Cosson. C'était l'époque des ambitions patientes. On ne montait pas les escaliers quatre à quatre. A son fils de gravir un nouvel échelon : ce sera Polytechnique, promotion 1911.

A la sortie, votre père opte pour les Ponts et Chaussées : encore une façon de ne pas s'éloigner de la terre. Mais vous avez peu de souvenirs de lui. Il mourra quand vous aurez sept ans. On vous a dit qu'il était fier que la victoire de *1918* eût apporté la preuve que la République pouvait gagner des guerres et sauver le pays.

Tradition rebelle

VOTRE lignée maternelle est d'abord flamande. Vos aïeux ont acheté en 1660 le droit de bourgeoisie à Lille. Ce sont des sayettiers, fabricants de sayette, serge de *laine mêlée de fils de soie : deux siècles* d'industrie et de négoce, d'aisance et même d'opolence. Or les voici soudain ruinés, quand Louis XVI, rompant brusquement avec plus d'un siècle de colbertisme, signe le premier traité de libre-échange avec l'Angleterre, après la guerre d'Amérique. Protectionnisme ou libre-échangisme, ce sera plus tard votre pain quotidien. De ce désastre familial, vous retiendrez *l'idée* qu'en matière économique il est essentiel de ménager *de prudentes transitions pour* éviter les à-coups dévastateurs. Votre arrière-grand-père, *Athur Loth,* est le *premier* aventurier de la famille. Il se lance dans le journalisme, aux côtés de Louis Veuillot, ce *formidable combattant. Ultramontain* et légitimiste, il pense que le combat politique et le combat religieux sont indissociables ; il encourage le comte de Chambord à brandir le drapeau blanc : pas de monarchie plutôt qu'une monarchie de compromission ! Quant la politique du ralliement se profile, *il ne s'y rallie pas. Pour lui,* même le concours des catholiques ne peut sauver la République de son *péché* originel. Il est l'homme du « non ». Ses chromosomes doivent être à l'œuvre en vous, lorsque, dans votre beau *Ce que je crois,* vous définissez la liberté comme le courage de dire « non ».

Quand l'anticléricalisme du gouvernement lui donne raison ; quand on arrache les crucifix des salles de classe, des prétoires et des casernes, ses fils rejettent l'Etat « sans *Dieu » : votre grand-oncle agrégé* abandonne sa chaire ; un autre, officier, brise son sabre. Tous deux se sacrifient sans phrase sur l'autel de leurs convictions.

Votre grand-père, lui, quitte cette France qui se renie. Il entend l'appel du grand large. C'est la belle époque des compagnies de navigation : leurs agents dans les grands ports sont des personnages importants. Il entre aux Messageries maritimes : le voici leur agent à Ceylan, puis à Hongkong, enfin à Melbourne, où *il* épouse une jeune *fille* qui descend d'Irlandais déportés après la *rébellion de 1848 – des convicts. Vous pos*sédez encore le livre de messe de votre grand-mère, en anglais; on n'y trouve, pour toute image pieuse, que la photographie jaunie de Mac Swiney, lord et maire de Cork, mort d'une grève de la faim pour l'indépendance et l'honneur de son peuple. Votre enfance, Monsieur, a été bercée de l'épopée *des patriotes irlandais.* Vous avez hérité cette tradition rebelle. (...)

Oui, métis – mais l'ascendance maternelle l'emporte en intensité. Votre père n'est plus là. *Vous* êtes le *fils* de votre mère – votre mère, cette jeune fille venue des antipodes, en laquelle s'étaient rejoints deux lignages de témoins d'une même foi.

Madame mère

QUAND elle arrive de Melbourne en France, à seize ans, en *1917,* votre père, jeune officier, la rencontre à Versailles *chez des amis, au cours d'une permission.* Avec un accent délicieux, elle emploie des expressions qui dérapent. Voulant parler de moustiquaire, elle déclare innocemment : *« J'ai l'habitude de coucher avec un mousquetaire »*, ce qui, dans la bonne société versaillaise, fait son effet. Elle sait nager – *une curiosité, en France, surtout pour une* fille ; un jour, devant votre père, elle traverse la Seine. A elle seule, elle est un « stage de dépaysement », Votre père est séduit.

L'horizon de cette grande voyageuse se resserre. Après quatorze années heureuses, il s'assombrit soudain. La voici veuve, presque sans moyens, avec quatre enfants ; Hélène a treize ans, vous êtes à mi-chemin entre Xavier qui en a douze et Mona qui tient à peine sur ses jambes.

Comme pour redresser la tête, votre mère reprend sa citoyenneté britannique. C'est sa façon de reprendre la barre pour défier les océans. *« Règne, Britannia, règne sur les flots » ; Rule, Britannia, rule the waves. »* (...)

Votre mère, jusqu'à ses derniers jours en 1988, sera l'âme de votre cercle familial : Madame mère. *L'admiration et la tendresse* qu'on porte à une mère sont presque incom*municables. On en dit toujours trop pour* être cru, pas assez pour ce qu'on sait de la *science très certaine du cœur. Nous croyons* de confiance que ce fut un personnage extraordinaire. Vous avez retenu son enseignement. Avoir le goût de l'indépendance d'esprit. Savoir faire partager une conviction. Prendre systématiquement le parti de l'*underdog*, comme elle disait, le chien qui *dans la bagarre a le dessous.* Respecter l'esprit d'aventure, même chez ses fils. Savoir ne pas leur dire : *« Sois sage »*, mais seulement : *« Si tu ne peux pas être sage, tâche au moins d'être prudent. »* (...)

Je n'aurai garde d'oublier votre frère Xavier. Parce qu'il est l'aîné, il se substitue au père si tôt disparu. Quand on a dix ans, un frère de quinze c'est un grand, auréolé de prestige. Il suit ses songes à haute voix devant vous. Vous l'écoutez, captif. Il vous entraîne dans la complicité de cette Résistance à laquelle il adhère très tôt... C'est le rêve héroïque de votre frère qui vous conduit, à douze ans, à fabriquer avec une imprimerie jouet des tracts *anti-allemands,* que vous allez glisser dans les boîtes à lettres. *Il n'aura qu'un mot* à dire, en *1949,* pour que vous le rejoigniez en Indochine : *c'est le monde tel que vous l'aviez rêvé* ensemble quand il vous lisait Kipling. (...)

Résistant

JE m'attarde dans ce hall d'aérogare où, avant d'embarquer avec vous, nous faisons connaissance avec la famille venue vous accompagner. Je retarde le moment du décollage, parce que je sais ce qui nous attend : une navigation folle. Messieurs, attachez vos ceintures, tenez bien vos épées !

Pour un gamin de onze ans qui rêve de, « la plus grande France », la débâcle, c'est insupportable. Réfugié à Granville, avec des Allemands sur toute la côte, et les Français libres de l'autre côté de l'eau, être gaulliste va de soi. Inutile de vous en excuser en arguant qu'étant à moitié britannique, cela vous était facile.

Mais à cet âge, le patriotisme consiste d'abord à faire de bonnes études. Vous vous y employez. Vous voilà, en cinquième, dans un cours privé. Un de vos condisciples s'appelle Bertrand Poirot-Delpech. Vous aimez prolonger vos bavardages dans la maison de ses parents, qui domine la mer face à Jersey, et dont le nom vous a frappé : « La grâce de Dieu ».

Votre famille retourne à Paris l'année suivante. Votre mère n'ayant pas les moyens de s'offrir une TSF, vous allez, le soir, écouter « Ici Londres » chez un voisin – qui, pourtant, milite dans un parti collaborationniste s'il en fut, le PPF de Doriot... *Insondables âmes de chez nous ! La France,* ce n'est pas simple.

Vous passez votre premier baccalauréat en 1943 : latin, grec, allemand. Vous avez la coquetterie de ne pas présenter l'anglais, alors que vous êtes bilingue. Après, commence *le* parcours mouvementé de vos orientations successives. Vous voilà bache*lier math' élém à quinze ans et demi, lau*réat du concours général (vous en retrouve*rez d'autres ici). L'Ecole navale concilierait* assez bien les mathématiques et l'aventure. Mais un de vos maîtres jésuites vous convainc que les officiers de marine naviguent peu ; il n'a pas tort. Bientôt, vous vous tournez vers le Musée de l'Homme et l'ethnologie. Vous êtes reçu au « club des explorateurs ». Vous avez dix-sept ans.

Deux professeurs vous marquent : Leroi-Gourhan et Marcel Griaule. Ce dernier vous fait entrer à la Société des africanistes et vous envoie dans le Sud marocain. Vous y observez un rite de l'eau qui avait échappé à vos devanciers. Vos maîtres sont enchantés, mais vous vous soustrayez à vos maîtres. Vous goûtez à diverses nourritures universitaires et empilez sur votre jeune tête des couronnes de lauriers, un peu en désordre : une licence de sociologie, puis un *diplôme de droit, qui deviendra plus* tard doctorat. (...)

Début 1946, vous voilà en Allemagne occupée, sur le conseil de votre oncle le *général Bertrand, spécialiste du deuxième* bureau des années 30, grand maître du secret. (...)

Ethnologie de terrain

C'EST là que vous apprenez à être bavard pour tenir votre langue, à raconter des *choses sans importance pour protéger* des informations dangereuses. Vous avez compris que cela vous serait utile jusque dans notre Compagnie. Vous venez d'ailleurs de nous en faire une démonstration convaincante.

Durant l'été 1946, une fois les examens réussis, vous faites le pari de vivre deux mois dans les îles Britanniques, en n'arrivant à Douvres qu'avec une demi-couronne en poche. Les cinq sous de Lavarède ! Pour gagner le pari, vous exercez tous les métiers : garçon de ferme, serveur de *pub*, matelot sur un chalutier. Vous dormez dans les granges et, deux fois, en prison. C'est de l'ethnologie de terrain, la seule qui vaille.

Voilà pourquoi, en 1949, vous irez si naturellement rejoindre Xavier sur les hauts-plateaux *moï*. L'étonnant, au point où vous en êtes, n'est pas que vous y soyez monté, mais que vous ayez songé à en descendre, et pour passer quel concours ! Vous rêvez d'être diplomate et là-haut, aucun Père jésuite n'a su vous révéler que la meilleure façon de courir le monde n'était pas davantage d'être diplomate que d'être officier de marine.

Vous vous ennuyez deux ans à l'ENA, dont la vie estudiantine vous semble bien terne. Vous n'hésitez pas à *sécher* les cours, ce qui est banal, voire à les siffler, ce qui est plus original, mais qui ne vous empêche pas de sortir dans la botte.

Qu'allez-vous faire ? La fonction d'ambassadeur vous attire, mais les lentes progressions dans les ambassades, les consulats ou les couloirs du Quai – non, trois fois non ! Vous songez à deux exemples illustres : Hervé Alphand et Maurice Couve de *Murville.* Vous choisissez d'être inspecteur des finances pour être plus sûrement ambassadeur.

Pourtant, il faut commencer par inspecter ; ce que vous faites, de 1952 à 1955. Triste métier ! Vous lui trouvez un petit côté sadique qui vous déplaît. (...)

Quitte à inspecter, autant vaut le faire au loin. Vous êtes toujours volontaire pour franchir la mer : vous ferez une dizaine d'inspections en Algérie, où vous arrivez pour la première fois à l'automne 1954, juste avant la Toussaint sanglante.

Ce qui vous frappe d'abord, c'est que, sauf exception, aucun administrateur civil, aucun officier ne parle arabe ou berbère. Au Maroc, au contraire, quiconque s'occupe des affaires indigènes parle la langue des indigènes : c'est le système de Lyautey. Vous êtes scandalisé que, sur dix étudiants, un seul soit un musulman, alors que sur dix habitants, neuf sont des musulmans. Mais vous n'avez pas encore senti que des haines inexpiables sont nées.

Vous n'imaginiez pas que la dégradation *irait aussi vite.* Même le jour où, dans les Aurès, le fils d'une grande famille amie de la France vous tint ce tragique discours : *« Nous sommes en train de vivre un chapitre d'*Autant en emporte le vent. *Je suis du Sud. Le Sud perd toujours, face au Nord. »* Le Nord, pour lui, c'étaient les gens du FLN. Vous apprendrez un jour qu'il a été assassiné.

A cette époque, vous publiez un premier roman, *le Bord des larmes,* sous le pseudonyme de Thomas Sercq – clin d'œil du *marin à l'île altière dont vous aimez longer* les côtes. Mais l'inspection des finances *perce le pseudonyme. Sa hiérarchie vous* sermonne sévèrement : inspecter ou écrire, *il faut choisir.*

Ce ne sera ni l'un ni l'autre. Vous remettez d'écrire à plus tard, mais vous cessez d'inspecter dès que les trois années obligatoires sont passées. *Jacques Donnedieu de* Vabres, alors secrétaire général du comité interministériel pour la coopération économique, vous demande de rejoindre son équipe. *Le SGCI* rassemble des *hauts fonc*tionnaires qui gouvernent en fait la *IVe République.* C'est à ses *réunions du* vendredi, auxquelles vous assistez, que se *traitent les grandes questions : « Combien de dollars avons-nous pour faire la semaine ? »* C'est là qu'on décide s'il est temps d'envoyer le président du Conseil à Washington solliciter des dollars, ou des délais.

Les traités de Rome

EN 1956, les négociations européennes se renouent à Bruxelles. Le ministre Maurice Faure a besoin que s'installe à Bruxelles un secrétaire général permanent de la délégation française qu'il préside. Chacun se dérobe.

« Aller s'enterrer à Bruxelles, pour un « truc » qui n'a aucun avenir », non. Vous avez alors une de ces impulsions qui orientent toute votre vie. Vous expliquez à Donnedieu qu'il peut accepter le poste et que vous assurerez la fonction, s'il vous la délègue. Vous êtes célibataire ; quatre jours par semaine dans la capitale belge ne vous effraient pas.

Vous devenez le permanent à Bruxelles de la délégation française. (Comme les hasards de la Carrière m'avaient placé dans celle-ci pour le compte du Quai, nous nous retrouvons, chaque semaine, dans le château néogothique de Val-Duchesse, et, le jeudi soir, faisons ensemble le trajet du retour.) Vous avez ainsi vu naître le traité de Rome. Vous avez travaillé à sa négociation, à sa ratification, à son application, pendant sept années. Dans votre vie mouvementée, ce septennat offre une exception de stabilité. (...)

Vous avez gardé de belles photos de la signature à Rome, en mars 1957, des deux traités : l'Euratom, que l'on croyait essentiel et qui a été enterré ; et le Marché commun, qu'on estimait insignifiant et qui commande aujourd'hui notre existence.

Après les traités, le *plus ardu* était de déjouer la contre-offensive anglaise : la *grande zone de libre-échange.* Comme tous ces combats sont à la fois lointains – et actuels !

Lire la suite page 12

LA RÉCEPTION DE M. JEAN-FRANÇOIS DENIAU À L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La réponse de M. Alain Peyrefitte

Suite de la page 11

La même angoisse nous étreignait tous les deux, dans les premiers mois de 1958, de voir notre pays, en débandade, incapable d'honorer sa signature. Le 23 mai, notre chef, Maurice Faure, avertit loyalement nos cinq partenaires que la France, en raison de l'état de son économie et de ses finances, ne pourrait entrer dans le Marché commun le 1er janvier suivant, comme prévu dans le traité : il en demandait donc l'ajournement *sine die*. Il n'y avait plus qu'à se rallier à la grande zone de libre-échange anglaise. Huit jours plus tard, arrivait à Matignon un hôte inattendu, le général de Gaulle, qui nous évita, en somme, à tous deux, d'avoir perdu deux ans de notre vie pour un traité mort-né. Et quand, à la séance historique de décembre 1958, au château de la Muette, Maurice Couve de Murville rompt les négociations avec l'Angleterre, vous lui avez fourbi les armes...

Vous resterez à Bruxelles de 1958 à 1963 ; vous êtes directeur, puis directeur général, chargé de négocier avec l'Angleterre, qui a posé sa candidature.

Au bout de deux ans, de Gaulle met un terme à cette négociation ambiguë. Vous n'êtes pas déçu ; vous ne nourrissiez aucune illusion. Il est temps de quitter Bruxelles.

De retour à Paris, vous demeurez six mois sans poste ni traitement. « Européen » ? L'administration française vous punit. Maurice Couve de Murville vous convoque enfin. Il dispose de deux ambassades qui n'ont pas de candidat, le Tchad et la Mauritanie. Vous choisissez la Mauritanie.

L'Africain

AMBASSADEUR à trente-cinq ans, alors que vos camarades de promotion qui avaient préféré le Quai ne le seront que dix ans plus tard : votre pari de 1952, à la sortie de l'ENA, était donc justifié.

Dans cette période de transition entre colonie et indépendance, vous avez été en somme gouverneur – une sorte de vice-roi. « *Ce métier*, m'avez-vous confié un jour, *j'ai été élevé dedans. Mon frère et moi avions été formés dans le culte de l'Empire.* »

A Nouakchott, vous résidez avec quelques Français, au milieu d'une population qui habite sous la tente. Vous vivez revêtu de vastes voiles bleus, comme Lawrence d'Arabie. C'est un monde du désert, violent et subtil. Il faut savoir, quand on entre dans une tente, les parentés de ceux qui sont là, pour trouver, sans erreur, à quel interlocuteur s'adresser. Mais que diable alliez-vous faire sous ces tentes? Ne suffisait-il pas de rester à l'ambassade? Vous ne vouliez pas vous contenter d'observer et de rendre compte. La Mauritanie sombrerait; ses voisins ne songent qu'à la dépecer. Si, au contraire, vous agissez, vous savez que les voisins n'y toucheront pas.

Vous êtes chef civil et militaire, mais aussi pilote d'avion et d'hélicoptère. Vous faites vous-même des évacuations sanitaires. Vous transportez des ministres sur le terrain, où ils sont censés venir arbitrer un conflit tribal. D'ailleurs, il arrive que vos passagers s'en remettent à vous pour l'arbitrage, préférant rester dans la carlingue. N'étiez-vous pas, vous, l'Occidental, le seul qui fût vraiment neutre?

Et quelle joie pour vous, quand, en décembre 1965, à la nouvelle que de Gaulle est en ballottage, des foules de Maures viennent s'amasser devant l'ambassade. De Gaulle a besoin d'eux; ils répondent «présents». Ils veulent voter.

Déjà, il vous est arrivé de disparaître. Votre passion de la mer servait de couverture. Vous preniez votre voilier et vous éclipsiez quelques jours. Alliez-vous régler un différend entre le Sénégal et la Gambie? Qui sait? La mer vous rendait à la côte quelque temps plus tard. On disait : « *Il est fou, Deniau, il a passé la barre.* »

Ce talent de M. Bons Offices sera bientôt connu et vous vaudra par la suite bien des missions officieuses. Par exemple, il vous faudra réconcilier avec la France le shah, mortellement offensé que le président Pompidou ne se fût pas rendu lui-même aux fêtes de Persépolis. Quand Georges Pompidou, devant se rendre à Djibouti, veut éviter la réédition des émeutes qui, à l'instigation de la Somalie, avaient fait couler le sang en 1966 au passage du général de Gaulle, il vous expédie chez Syad Barré. La visite présidentielle se déroulera dans le calme.

Sous toutes les couvertures possibles, vous êtes allé partout, en secret : au Cambodge, en Afghanistan, en Yougoslavie...

Arrêtons là : la France et la paix ont encore besoin de vos services. Il ne faut pas risquer de vous *brûler*... Et, bien sûr, comme vous le disait Georges Pompidou : « *Pas un mot de tout cela au Quai d'Orsay!* »

En 1966, retour de Nouakchott, vous venez me raconter plaisamment, au ministère de la recherche scientifique, que vous craignez d'entrer dans la catégorie des quadragénaires sans emploi qui commencent à se soucier de leur avenir. Etant responsable au gouvernement du dossier de la télévision en couleurs, je vous fais nommer délégué interministériel pour la promotion du procédé français, auquel le général de Gaulle attachait une grande importance, comme symbole de libération par rapport à la domination technologique d'outre-Atlantique. SECAM, sigle mystérieux, que nous traduisions malicieusement : Système élégant contre les Américains.

Ce n'était qu'une mission d'attente. De Gaulle vous renvoie à Bruxelles, cette fois comme commissaire, tandis que M. Raymond Barre est vice-président de la commission. Mais c'est pour mieux utiliser votre expérience africaine. Il tient à ce que le dispositif que la France a fait inscrire dans le traité de Rome en faveur des pays d'outre-mer ne reste pas lettre morte. Vous serez le négociateur très averti des accords de Lomé. (...)

En mars 1973, vous entrez dans le second cabinet Messmer, comme secrétaire d'Etat à la coopération. Vous connaissez les dirigeants africains, « *comme si vous les aviez tricotés* », selon une de vos expressions familières. Nous nous retrouvons une fois de plus, cette fois autour de la table du conseil des ministres. Vous y rencontrez aussi notre secrétaire perpétuel d'aujourd'hui.

Vous voici ministre avant d'avoir été député, comme vous serez élu député du Cher, en 1978, avant d'être élu conseiller général en 1979. La Ve République a du goût pour ces circuits inversés.

Vous auriez dû rester ministre de l'Afrique pendant de longues années ; ce portefeuille était fait pour vous. Mais Deniau l'européen prend la relève de Deniau l'Africain. Car Raymond Marcellin, passé du ministère de l'intérieur à l'agriculture, ne se sentait guère la vocation de courir le marathon agricole. Vous le doublerez donc à Bruxelles. Là-dessus, Georges Pompidou s'éteint.

Le président Giscard d'Estaing vous sacrifie à la recomposition du paysage politique. Cette année sabbatique bien involontaire, vous la consacrerez à votre passion du large – une passion qui, pour dire les choses comme elles sont, vous permet de gagner, tout simplement, votre vie, comme convoyeur de voiliers, au tarif d'un dollar le mille nautique : un métier de plus à votre actif.

En 1975, le président se rappelle vos talents et vous confie, auprès de son ministre de l'agriculture Christian Bonnet, le même rôle de secrétaire d'Etat marathonien. Mais, là encore, ce n'est que pour peu de temps. En 1976, vous prenez l'avion pour Madrid.

Cette ambassade sera un moment fort. Franco disparu, l'Espagne s'ébroue dans la démocratie, sans trop savoir jusqu'où elle peut y aller trop loin. Elle s'interroge sur le roi que le Caudillo lui a donné.

Va-t-elle réussir à passer d'un régime à un autre – ce qu'on appelle la transition démocratique ? Les commentateurs de l'époque ne voyaient que deux hypothèses : ou bien le maintien du franquisme sans Franco, ou bien la guerre civile. Pourtant, le roi et l'Espagne vont construire la démocratie dans la paix. A votre place, vous y avez pris votre part.

Le roi partage avec vous la passion des bateaux : les embruns bronzent votre amitié. Il l'a si peu oublié qu'il vient de vous faire l'honneur de présider votre comité de l'épée.

« La mer est ronde »

VOUS revenez de Madrid pour entrer, en septembre 1977, dans le deuxième cabinet Barre. Vous voici secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, Louis de Guiringaud, de nouveau lui. Six mois plus tard, après les élections législatives de mars 1978, vous êtes promu dans la cour des honneurs : vous devenez ministre – du commerce extérieur. Voilà qui convient assez bien à votre tempérament d'expert du contact planétaire. Ce talent, le président Giscard d'Estaing le met à contribution systématiquement. Vous êtes toujours le dernier ministre à rencontrer les chefs d'Etat que le président de la République doit recevoir, ou par qui il doit être reçu.

Courant 1980, vous devenez ministre des réformes administratives. Peut-on, de ce poste, réformer l'administration ? Cette question, vous ne vous la posez pas longtemps, car l'élection présidentielle approche. Vous préférez vous démettre de vos fonctions de ministre, de façon à vous consacrer dans la clarté à la campagne du président-candidat.

Plus on sent que l'affaire se présente mal, moins il y a de volontaires pour affronter la presse et l'opinion. Le soir du 10 mai, vous êtes le seul à apparaître sur les écrans, en face des vainqueurs. On vous coupe sèchement au milieu d'une phrase, pour passer l'antenne à M. Georges Marchais. Vous avez juste le temps de dire : « *Ça commence.* » (...)

Mais votre vérité n'est pas là. Pour la connaître, il faut revenir en arrière. Nous en avons laissé, en chemin, tout un pan. Le Deniau qui, à Nouakchott, « *passait la barre* » et s'échappait, c'était, peut-être, pour accomplir une mission discrète ; c'était, sûrement, pour se retrouver face à la mer. Autant dire, face à lui-même.

Notre compagnie a accueilli quelques amiraux ; et, récemment encore, un commandant célèbre. Je ne crois pas qu'aucun ait été plus marin que vous.

Vous avez chanté ces amours dans un livre savoureux, qui, avant votre *Ce que je crois*, constitue votre «*Ce que je suis*». Vous avez écrit *La mer est ronde* pendant cette année de loisir forcé que l'élection présidentielle de 1974 vous offrit. Vous auriez pu appeler votre bateau «L'Atlantique est mon désert». Ce livre était votre première œuvre, si je laisse de côté votre premier roman (qui n'est qu'un premier roman) et un «Que sais-je?» sur le Marché commun. Entre la fiction et l'administration, il y avait place pour vous. (...)

C'est un livre-sirène, fait pour entraîner tous les terriens vers les abîmes de Moby Dick.

Au détour d'une page, j'ai découvert un trait qui n'est pas sans rapport avec notre cérémonie. Vous estimez que la navigation de plaisance est une affaire d'hommes (comme nous l'estimions, jusqu'à une date récente, de l'Académie). C'était avant que Florence Arthaud ne confirmât la règle par son exception. Cependant, vous admettez qu'« *une femme à bord qui aime la mer, est une vraie bénédiction !* ». Vous le voyez, il y a, sur la participation du beau sexe, une analogie frappante entre la plaisance et l'Académie. (...)

Paladin des causes étouffées

POURTANT, en 1981, les rôles sont interrompus : ancien ministre, député battu. Il faut être soi. Vous allez écrire, monsieur, la plus belle page de votre vie. Vous allez devenir le paladin des causes étouffées.

L'aventure commence un soir de 1982. Un chef de la résistance érythréenne est venu vous dire : «*Aidez-nous en parlant de nous. Cela fait trop longtemps que nous nous battons ! Vingt-trois ans !*» Vous vous entendez répondre à ce combattant clandestin : «*Si je dois parler de vous, il faut que j'aille chez vous, avec vous.*»

«*Mais*, objecte-t-il, *l'Erythrée, c'est pire que la face cachée de la Lune. – Alors va pour la face cachée de la lune.*» (...)

Je ne vous suivrai pas sur tous ces chemins, que vous avez retracés dans *Deux heures après minuit*. Retenons seulement quelques images.

Dans le Cambodge occupé par les Vietnamiens, vous gagnez à moto un village, à partir de la Thaïlande. A l'arrivée, la population s'assemble : «*Qui est ce long nez ? – Un Français*»... Alors, écrivez-vous, «*une rumeur qui est un mot, seulement un mot, commence à courir le village. Partie des anciens, elle est reprise par les femmes, par les jeunes, jusqu'aux enfants qui répètent sans comprendre. Elle est d'abord une risée, un souffle sur la mer calme, puis elle s'enfle comme une vague, et déferle : France, France. Les plus âgés pleurent, les enfants rient.*» Comment ne pas être bouleversé de ce qu'au-delà de tant d'erreurs et d'horreurs «France» demeurât un mot magique ?

Entre l'Indochine et l'Indonésie, à bord de la *Jeanne-d'Arc*, croisant sur cette mer de Chine qui est devenue le plus grand cimetière marin, vous rencontrez une barque à la dérive, avec ses passagers affamés : mais à quoi bon arracher ces hommes, ces femmes, ces enfants à la mer, si c'est pour les interner dans un camp aux Philippines ? Or la *Jeanne* doit relâcher à Singapour. Vous allez plaider leur cause auprès du président Lee Kuang You lui-même. Il n'a pas su vous dire non : vous êtes autorisé à emmener en France vos boat-people. Ce n'est pas une solution politique. Ce n'est qu'un geste d'homme.

La forêt d'Amérique centrale : quelques dizaines de milliers d'Indiens Miskitos vivent dans l'«enfer vert», la vie de simplicité évangélique que des disciples de Hus, réfugiés chez eux, leur ont enseignée.

Les Miskitos sont pacifiques, mais quand les communistes ont prétendu transformer leurs chapelles en permanences politiques, leur agriculture communautaire en kolkhozes, ils ont décroché leurs fusils. Ils ne veulent pas renverser les sandinistes de Managua. Ils veulent qu'on les laisse tranquilles. Ils n'intéressent donc personne. Si, vous ! Vous allez les voir, les écouter : cela suffit pour porter témoignage. Sans doute n'étiez-vous pas seul à pouvoir le dire, mais c'est votre honneur d'avoir été celui qui l'a dit.

Un «maquis» de plus qui ne coïncide pas avec des présupposés idéologiques : celui de l'Unita, dans la République populaire d'Angola. Vous allez vérifier que le docteur Savimbi n'est nullement un chef de bantoustan. Cette résistance ne parle pas afrikaans, elle a même le respect du latin actualisé : *Russi carnifices populi Angolae sunt*, «les Russes sont les bourreaux du peuple de l'Angola». Non, les hommes de l'Unita ne sont pas les bandits que décrit la propagande soviétique ou cubaine.

Au Liban

VOUS retrouver au Liban est moins inattendu. Ce pays ami, ce pays menacé de mort a suscité en France beaucoup de solidarité.

Noël 1985 : vous avez voulu le fêter avec les chrétiens de là-bas. Le Père maronite du couvent de Notre-Dame-du-Puits vous dit : «*J'appartiens à la race de ceux qui savent mourir pour survivre. La race d'Adonis, divinité phénicienne dont le sang est semence de printemps. Et la race du Christ ressuscité.*»

1987 : en mission au Liban du Sud, vous rendez visite à l'élément français de la FINUL. Vous aviez demandé que la visite fût brève et discrète. On vous organise deux prises d'armes et une conférence de presse. «*C'est pour quand, l'attentat ?*», demandez-vous au général qui vous accompagne. Vous montez dans l'hélicoptère qui doit vous emmener. L'appareil décolle. Vous êtes à 200 mètres d'altitude. Soudain, rafales de fusil-mitrailleur. L'hélicoptère tombe comme une pierre. Le pilote a le réflexe de le basculer dans le vide, pour provoquer un phénomène d'autogiration. Vous comptez les secondes : il s'en écoule vingt-huit jusqu'à ce que vous ouvriez les portes, juste avant que l'hélicoptère ne percute le sol. Vous et vos compagnons sautez à terre indemnes. Ce n'était pas votre jour.

Novembre 1989, la menace syrienne sur le réduit du général Aoun, à Baabda, se précise. Tout un peuple soutient son chef et son armée. Hommes et femmes, par dizaines de milliers, se relaient et campent autour des postes militaires. Ils viennent de la ville; ils viennent des montagnes. Damas fourbit ses armes et le monde se tait.

Avec une poignée de députés, vous vous rendez à Baabda. Une banderole vous accueille, mi-incantation, mi-admonestation : «*France, souviens-toi de ta gloire!*» On vous porte des fleurs, des milliers de petits drapeaux s'agitent, aux cris de «*Vive la France!*» (...)

Quelques semaines après, la paix syrienne s'installe. La France d'État reste impuissante. Au moins, la France du cœur a-t-elle, par vous, envoyé un message.

Votre chère Frédérique a adopté votre passion pour le malheureux peuple du cèdre. Elle a pris le relais et s'est dépensée sans compter pour les enfants du Liban. Il est juste qu'elle vous soit associée dans l'éclat de ce jour.

Six fois, vous avez franchi clandestinement les frontières de l'Afghanistan : une façon de faire comprendre qu'un musulman qui se bat pour chasser les Soviétiques de ses vallées a la même dignité qu'un chrétien qui se bat pour sa montagne du Liban. (...)

« Ce pauvre Deniau... »

CE que ne savent pas les moudjahidins qui tirent en l'air pour vous faire fête, c'est que vous venez de ressentir, pour la première fois, un coup de poignard dans la poitrine, un début d'asphyxie. Vous serrez les dents et vous répétez : «*Pas maintenant!*» Vous prenez sur vous et parvenez à marcher.

Rentré à Paris, vous ne dites rien. La seconde attaque vous surprend alors que vous présidez le conseil général du Cher. La médecine et la chirurgie ont tout fait pour vous conserver à vos amis (et à vos adversaires). Mais vous êtes votre propre guérisseur. Votre remède : le refus de laisser la maladie prendre le dessus.

Comme en toutes choses, vous avez commencé très tôt. La Camarde avait tenté son coup une première fois quand, à vingt ans, vous étiez en Indochine. Blessé et terrassé par une crise de paludisme, vous aviez entendu le sous-officier infirmier déclarer que vous ne passeriez pas la nuit, s'inquiéter de prévenir votre famille, d'organiser les obsèques... Vous entendez cela dans un brouillard, vous vous glissez hors de votre lit, hors de l'infirmerie, marchant, tombant dans la boue, continuant à quatre pattes, marchant à nouveau – réaction salvatrice...

Un jour, dans un congrès politique, vous entendez deux de vos collègues parler de vous. Ils ne vous ont pas vu. «*Ce pauvre Deniau*, assurent-ils, *pour en être réduit à ce qu'il fait, il faut vraiment qu'il n'ait plus d'espoir.*» Ces collègues vous connaissaient bien mal. Vous avez ressenti le contraire ; vous avez découvert mieux que l'espoir : l'espérance. Elle oblige à faire un tri, à reclasser toutes les hiérarchies. Moins vous êtes sûr de votre existence, plus vous avez envie de vous consacrer aux êtres et aux choses qui en valent la peine. Vous n'arrivez plus à prendre au sérieux un certain jeu politique.

Rien ne vous plaît plus, désormais, que de passer vos fins de semaine dans votre demeure du Vivier, près de Chambord, au cœur de ce canton où les Deniau se sont perpétués depuis le fond des âges. Vous y savourez l'art d'être grand-père. Vous consacrez à Thomas, à Nicolas, à Marie et à Vincent plus de temps que vous n'aviez pu en consacrer à votre fille Maureen et à votre fils Grégoire. Vous exercez votre don étincelant de conteur en imaginant pour eux des histoires, qu'ils vous font répéter inlassablement. Les préoccupations de carrière vous paraissent tellement dérisoires, auprès des riches heures passées avec ces quatre enfants.

Il ne s'écoule guère de saison sans que vous retourniez à l'hôpital pour vous livrer aux mains des chirurgiens. A votre réveil, Frédérique est là, près de vous, qui vous tient la main, et qui plonge, dans vos yeux encore voilés, son regard anxieux.

Vous avez accepté d'être le cobaye d'un nouveau traitement de choc, qui, combiné à l'effet des rayons, a lésé votre moelle épinière. Il vous a fait perdre le contrôle de vos jambes ; votre voix aussi, un temps. On a craint pour vous le fauteuil roulant.

Les médecins vous ont dit : «*Vous allez travailler comme une bête pour sauver vos jambes !*» Vous tomberez pour vous relever, vous vous appliquerez jusqu'à recouvrer votre mobilité... Et vous repartirez : le Liban à nouveau, le Kurdistan, Sarajevo...

On meurt, vous en avez la conviction, parce qu'on s'arrête de lutter.

Trois romans délicieux

LA maladie vous a ramené à l'écriture. Vous avez toujours pratiqué cet exercice : nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques-uns de ces écrits. Mais il va se passer quelque chose de nouveau. Entre l'écriture qui parle de votre expérience ou de votre action – comme *La mer est ronde, Deux heures après minuit* ou *Ce que je crois* – et celle qui parle des faits – comme le *Marché commun* ou l'*Europe interdite*, – vous trouvez le ton juste de la fiction. Trois romans délicieux sont sortis de ces longues nuits où vous demandiez aux infirmières de vous installer les perfusions au bras gauche, pour vous permettre d'écrire.

La Désirade, je l'ai lu d'une traite, dans un train qui m'a paru rouler sur la mer. En savourant mon plaisir, j'imaginais le vôtre. Les livres les plus aimés sont ceux où l'on aime l'auteur autant que son œuvre.

Votre héros, Nicolas-Jean Lafitte, a existé : «*Fameux pirate français, né à Bordeaux en 1781. Il était courageux, rusé, sobre et se montrait souvent humain et généreux*», disait le vieux Larousse. *La Désirade* est donc à classer sur le rayon des romans historiques. Il a l'avantage que la réalité n'y gêne pas trop la fiction ni la fiction la réalité. Ce Lafitte est si peu connu qu'il aurait mérité d'être inventé. Plutôt que pirate, votre Lafitte est un Mandrin des Océans, un Robin des Vagues.

Et sous les apparences du roman picaresque, *la Désirade* est un conte philosophique, mais écrit par un philosophe qui est bien revenu des Lumières.

Votre deuxième roman, *Un héros très discret*, fut une surprise. Avez-vous senti que faire une autre *Désirade* était trop facile et un peu dangereux ? Les forbans sympathiques ne manquent pourtant pas. Ni les auteurs qui refont sans cesse le même livre. Ils « fidélisent » ainsi, comme on dit, leur public. Vous avez préféré le déconcerter.

Votre héros est un anti-héros. Albert Dehousse commence dans une famille qui ressemble à ce qu'aurait pu être la vôtre, sans l'exigence intérieure. Une famille bourgeoise ruinée du nord de la France, une mère veuve, une maison qu'huissiers et antiquaires vident peu à peu, un univers d'aigreur, de grandeurs mal rêvées. Tout sonne un peu faux dans cette famille.

Dehousse va de succès en succès en évitant sans cesse d'affronter la vérité. Il ne ment pas vraiment, mais il ne détrompe pas non plus. Le hasard, l'erreur, les apparences le servent. Il se laisse faire. Le voici marié, ancien résistant, colonel, décoré, médecin, bigame. Quand il faut fuir la France pour éviter des révélations trop gênantes, il ne pourra, dans sa retraite latino-américaine, éviter de devenir consul de France honoraire. (...)

L'Empire nocturne, en tout cas, est proche de vous. Il vous ramène, ou à peu près, sur les lieux de vos vingt ans. Ce n'est pas l'Indochine, mais la Birmanie. Ce ne sont pas les Moï, mais les Katchen. C'est Velle, un journaliste, mais il vous ressemble comme un frère. Il rêve de devenir le Prince des Katchens. Face à lui, les représentants de la société coloniale britannique finissante. Velle, c'est «l'homme qui voulait être roi», mais autrement désintéressé que le héros de Kipling. Peut-être parce qu'il est français ?

Les Katchens ont déserté la ville... On les croit retirés dans leurs forêts. Puis, soudain, ils s'emparent de la ville, avec Velle à leur tête. C'est le drame cent fois imaginé, parfois vécu, toujours amer, sinon tragique, dans son épilogue : la constitution d'une société idéale. La même idée agite Claude Velle et Nicolas-Jean Lafitte ; créer un monde d'équité. «*Est juste celui qui ne ment pas, ni à lui ni aux autres. Est juste celui qui est son maître sans avoir d'esclave. Est juste celui qui, quand il parle au nom de son peuple, ne perd ni un homme ni une parole.*» Claude Velle voudrait que tout, dans son royaume, fût sincère : «*Pour redonner à l'homme sa dignité, il veut prendre les hommes au mot et les mots à la lettre... Il aimerait même que, quand quelqu'un déclare : Je me tue à vous répéter..., on l'oblige à se tirer une balle dans la tête.*»

Le droit à rêver

ON le devine aisément, cet idéal de sincérité va si loin que, très vite, rien ne va plus. Tout ce qui constitue le monde organisé se ligue contre l'entreprise : les Occidentaux, les fonctionnaires, les marchands chinois, les notables. Le Prince, bientôt, n'est plus qu'un fugitif ; notables, marchands et fonctionnaires reprennent leur place, restaurent leur pouvoir, et les Katchens retrouvent leurs chaînes.

Velle, pas plus que Dehousse ou Lafitte, n'est parvenu à faire prendre corps à son rêve. Chez tous, le rêve se fracasse. Aucun n'a eu assez de pouvoir pour que le monde pût être menacé d'une apocalypse ; mais aucun d'eux, non plus, ne se supprime pour ne pas survivre à l'échec. Tous retournent à leur état premier : Velle redevient journaliste ; Lafitte retourne au Yucatan, d'où son aventure est partie ; Dehousse se retrouve enfant et revendique, en enfant, son droit à rêver. (...)

La puissance du rêve : votre prédécesseur, qui est si présent parmi nous aujourd'hui, n'en a-t-il pas toute sa vie donné le témoignage ? Quand il décida d'interrompre une éblouissante carrière d'ethnologue, pour suivre un général inconnu qui prétendait «*traverser l'océan à la nage*» ? Quand, après avoir pris sa part de l'épopée, il consacra énergie et intelligence à ramener au pouvoir le chef de la France Libre ? Quand il s'imaginait que dix millions d'Algériens musulmans pourraient s'intégrer à la France ? Quand il entra soudain dans la clandestinité ?

Avant de l'accueillir, notre compagnie a pris le temps de la réflexion. Mais, quand elle décida de l'élire, il devint, selon notre règle, l'élu de tous.

Je ne crois pas téméraire de supposer qu'il eût été heureux de vous savoir son successeur. L'attrait pour l'ethnologie de terrain, l'insatiable curiosité d'esprit, le goût du risque, l'appel de l'aventure, la foi dans ses convictions : que de choses vous unissent !

Rêve et Honneur, monsieur, vous ont toujours habité. Votre itinéraire aura réconcilié plus d'un de nos contemporains avec notre époque. Vous avez illustré *une autre manière* de faire votre métier d'homme, de vivre la politique, de penser, d'écrire et d'agir dans la Cité.

C'est une leçon qui mérite notre reconnaissance à tous, à nous autres qu'on dit plaisamment immortels, et à ceux, beaucoup plus nombreux et non moins considérables, pour qui la générosité, le courage et la pureté sont les signaux de l'espérance.

SOCIÉTÉ

En voyage en Tchécoslovaquie et en Pologne

Mme Ségolène Royal promeut le savoir-faire des industriels français de l'environnement

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a effectué une mission du 6 au 9 décembre en Tchécoslovaquie et en Pologne, où les industriels français s'efforcent d'apporter leur savoir-faire à ces pays pour réparer les dégâts commis sur l'environnement.

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Contrairement aux usages diplomatiques, Mme Ségolène Royal avait choisi de commencer son périple européen par une ville qui n'est pas encore capitale, mais va le devenir dès le 1er janvier pour la République de Slovaquie : Bratislava. Pourquoi la Slovaquie d'abord ? Parce que, en matière de coopération pour l'environnement, les industriels français ont plus de chance dans cette région d'Europe encore très enclavée que dans une Bohême trop courtisée par l'Allemagne. Et de fait le gouvernement slovaque s'est montré extrêmement flatté d'être premier servi dans les offres françaises de coopération à l'Est. Mme Royal a présenté à ses hôtes une brochette d'industriels ou d'organismes prêts à apporter leur aide aux Slovaques.

Ainsi, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) se propose d'étudier le potentiel géothermique de la Slovaquie, qui intéresse tout particulièrement le ministre de l'environnement, M. Jozef Zlocha, géologue de formation. L'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) a signé un accord pour la sûreté nucléaire, en cas d'accident grave des quatre réacteurs de Bohunice et des deux en cours d'achèvement à Mochovce. La Slovaquie tire 54 % de son électricité du nucléaire, avec des réacteurs VVER de conception soviétique souvent contestés dans le pays. Quant à Saint-Gobain Nucléaire (SGN), il a proposé un plan de gestion des déchets nucléaires de Bohunice. La Compagnie générale de chauffe travaille pour sa part à un projet d'usine d'incinération des ordures ménagères de Bratislava et SAGE Services étudie la pollution des affluents du Danube.

Le seul sujet qui n'a pas été abordé officiellement est le barrage géant de Gabcikovo, sur le Danube, qui doit fournir 720 mégawatts à plein régime et dont les deux premières turbines viennent d'être mises en route malgré l'opposition farouches des voisins hongrois. La France ne veut pas se mêler d'un imbroglio diplomatique où l'industrie française, de toute façon, n'a pas de part, puisque les turbines sont autrichiennes et le génie civil partagé entre la Slovaquie, la Hongrie et la Yougoslavie.

Opération « Prague propre »

Mme Royal a préféré visiter le vaste complexe chimique Istrochem, fondé il y a cent vingt ans par Alfred Nobel pour la fabrication d'explosifs, qui a un urgent besoin de modernisation. Les seuls progrès accomplis en matière de propreté l'ont été par la « liquidation » d'unités de production obsolètes, donc grâce à une baisse sensible de la production et des emplois ! A Ostrava, capitale sidérurgique de la Moravie, aujourd'hui sinistrée par la restructuration, Mme Royal a promis une enveloppe de 2 millions de francs de son ministère, s'ajoutant aux 14 millions de francs déjà promis par la CEE.

L'accueil a été beaucoup plus frais à Prague, où le ministre de l'environnement, M. Frantisek Benda, compte manifestement plus sur ses voisins allemands de Bavière que sur la France pour l'aider à dépolluer les points noirs de la République tchèque. Seul le maire de Prague, M. Milan Kondr, a paru intéressé par le projet d'opération « Prague propre », préparé en commun par Gaz de France, la Générale de chauffe et les Charbonnages de France. Financer la dépollution atmosphérique de la ville par les seules économies d'énergie réalisées sur le réseau lui a paru une bonne idée...

En Pologne, où la percée des industries françaises de l'environnement avait été accomplie sous l'égide de M. Brice Lalonde (*le Monde* daté 23-24 septembre 1990), Mme Royal a pu constater que la « *solidarité écologique* », qui lui est chère, a déjà été mise en œuvre, notamment à Gdansk, où la Société d'aménagement urbain et rural (SAUR) de M. Olivier Bouygues va installer une station d'épuration capable de traiter les eaux usées de toute la ville.

Ses interlocuteurs polonais, à commencer par le ministre de l'environnement, M. Zigmund Hortmanowicz, ont tous réclamé une accélération de l'« éco-conversion », c'est-à-dire la réduction de la dette polonaise à la France (5 milliards de francs), en échange d'investissements en faveur de l'environnement. Mme Royal a indiqué que la France acceptait de convertir 1 % de la dette polonaise en « *investissement écologique* », pourvu que Varsovie établisse une liste des projets prioritaires.

ROGER CANS

A New-York, en Pennsylvanie et dans le New-Jersey

Une violente tempête fait au moins huit morts sur la côte est des Etats-Unis

Au moins huit morts, des centaines de toitures arrachées, des milliers de personnes évacuées du littoral : tel est le premier bilan de la tempête qui a ravagé la côte atlantique des Etats-Unis, dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 décembre. Des vents soufflant à plus de 140 km/h ont balayé la côte, depuis la Géorgie, au sud, jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, au nord.

C'est sans doute la Pennsylvanie qui a le plus souffert, avec des chutes de neige qui ont atteint 90 cm d'épaisseur. Au moins six personnes y ont trouvé la mort, emportées par des inondations ou tuées par des chutes d'arbres et de toitures. A New-York, la circulation a été paralysée après la fermeture de l'aéroport La Guardia, vendredi 11, et l'arrêt du métro provoqué par une panne de courant. Le gouverneur, M. Mario Cuomo, a décrété l'état d'urgence, qui permet d'*avoir recours à la garde nationale*.

Dans le New-Jersey voisin, une femme est morte écrasée sous son toit et une autre s'est tuée au volant de sa voiture déportée par le vent. Des quartiers entiers ont été inondés et de nombreuses *routes coupées*.

Plus de 20 000 foyers ont été privés d'électricité. Le gouverneur, M. Jim Florio, a lui aussi décrété l'état d'urgence. – *(AFP, AP.)*

Une manifestation antiraciste le 6 février à Paris

Une manifestation « *contre toutes les formes de xénophobie et toutes les exclusions* » sera organisée à Paris, samedi 6 février 1993, a annoncé M. Pierre Aïdenbaum, nouveau président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), dans un entretien publié par *la Croix* daté du 12 décembre. Outre la LICRA, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), SOS-Racisme, et la Ligue des droits de l'homme, qui avaient commémoré ensemble l'anniversaire de la « Nuit de cristal » (*le Monde* du 11 novembre) appellent à cette manifestation ouverte à « *toutes les associations, Eglises et formations démocratiques* » et qui, selon M. Aïdenbaum, « *sera placée sous le signe du refus de toute récupération politique* ».

REPÈRES

POMPES FUNÈBRES

L'inquiétude des entreprises indépendantes

Les entreprises indépendantes de pompes funèbres (400 sociétés sur 2 000) ont déclaré, jeudi 10 décembre, que le projet de loi en discussion actuellement au Parlement risque, à terme, de les faire disparaître. Ce texte prévoit en effet une période transitoire de trois ans durant laquelle les sanctions pénales et administratives seront renforcées contre les entreprises qui ne respectent pas le monopole institué par 19 % des communes (64 % de la population). Ces entreprises devront alors sous-traiter une partie importante de leur activité à une régie municipale ou à une société concessionnaire. En cas de refus, elles craignent de ne pas obtenir leur habilitation dès que le monopole sera levé. Au secrétariat d'Etat aux collectivités locales, qui a préparé et présenté le projet de loi, on précise que la période transitoire sera le plus souvent réduite à la durée des contrats de concession qui courent encore.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vitesse limitée à 50 km/h par temps de brouillard

Un décret, paru au *Journal officiel* du vendredi 12 décembre, institue une vitesse maximum de 50 km/h sur routes et autoroutes, lorsque la visibilité est inférieure à 50 mètres, notamment par temps de brouillard. Des bandes blanches, peintes tous les cinquante mètres le long des chaussées, devraient permettre aux automobilistes d'évaluer cette distance. Un quart du réseau autoroutier en est d'ores et déjà équipé.

Les spécialistes de la conduite font remarquer qu'il serait peut-être préférable de sensibiliser les conducteurs aux dangers de la circulation par temps de brouillard, plutôt que d'édicter une nouvelle réglementation qui va les obliger à surveiller les bas-côtés et leur compteur de vitesse.

ÉDUCATION

Les syndicats déçus par les mesures annoncées pour les collèges

Réagissant aux mesures annoncées, jeudi 10 décembre, par M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture (*le Monde* du 11 décembre), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) estime que « *le plan annoncé n'apporte aucune perspective concrète d'amélioration de la situation en collège* » et que le développement des études surveillées et l'aide à l'orientation « *ne reposent sur aucune création de postes* ». Pour le Syndicat des enseignants (SE-FEN), « *le ministre affiche des intentions intéressantes* », mais « *la traduction concrète de ces mesures se heurtera inévitablement au manque de moyens et au refus d'afficher clairement l'objectif assigné au collège* ». « *Dans cet esprit*, ajoute le SE, *la création d'une voie technologique ne doit pas être une façon détournée de rétablir un palier de fin de cinquième* ».

Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA) regrette la poursuite du transfert des classes de 4e et 3e technologiques des lycées professionnels en collèges, et, de son côté, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), « *condamne* » les propositions du ministre qui se fondent « *sur le refus de remettre en cause les dogmes du collège unique et de la classe hétérogène* ». Enfin, la Société des agrégés refuse l'idée que « *des PEGC n'ayant pas satisfait aux épreuves scientifiques du CAPES soient admis à enseigner non seulement au collège mais maintenant au lycée, comme spécialistes d'une discipline* ».

EN BREF

□ **Mort de Mgr Eugène Klein, ancien archevêque de Nouméa.** – Mgr Eugène Klein, archevêque de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) de 1971 à 1981, est décédé, dimanche 6 décembre à Strasbourg, à l'âge de soixante-seize ans. Originaire du diocèse de Strasbourg, il était missionnaire de la congrégation du Sacré-Cœur d'Issoudun. Il avait eu notamment à subir une grave crise au sein du clergé néo-calédonien, la moitié des prêtres autochtones quittant le ministère, dont Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, et François Burck, l'actuel président de l'Union calédonienne. Une messe sera célébrée à son intention à l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e, lundi 14 décembre à 19 h.

□ **Le conseil national du syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA) vote son départ de la FEN.** – Le conseil national élargi du SNETAA a voté à l'unanimité, jeudi 10 décembre à Paris, la « *suspension de ses relations* » avec la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Le 3 décembre, la délégation du SNETAA avait quitté le congrès extraordinaire de la FEN pour protester contre la décision d'étendre le champ de syndicalisation du Syndicat des enseignants (SE), l'ex-SNI-PEGC, aux enseignants du technique (*le Monde* du 4 décembre). D'ici au 15 février, l'ensemble des syndicats de la FEN devront décider s'ils restent ou non dans la fédération.

□ **Lancement d'un missile scientifique par un sous-marin russe.** – Un missile balistique, dont l'ogive nucléaire était remplacée par une capsule scientifique, a été lancé d'un sous-marin russe de la flotte du Pacifique, mercredi 9 décembre, au large de la presqu'île du Kamtchatka. La capsule de 900 kilos, de fabrication russe, contenait un appareil pour la confection en apesanteur d'interféron ultra-pur destiné à des chercheurs américains. Elle s'est détachée du missile à 130 km d'altitude pour décrire une parabole, qui l'a menée environ 900 km plus haut, avant de se poser en douceur.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5931

HORIZONTALEMENT

I. Accablé par une déposition. Peut abriter des hobereaux. – II. Se « FIT » peut-être des cheveux au cours d'une heureuse aventure. Evolue dans l'eau. *Offre deux chambres à un couple.* – III. *Tombe du ciel. La chaleur* peut la faire chanter. Future monnaie. – IV. *Finira par donner* une tannée. Quitte le milieu des aigrefins pour devenir gendarme. Méchant héritage. – V. Essence. Très « *grossiers* » à table. – VI. Insensible à la fièvre. A l'étranger. *Abréviation.* – VII. Ce qu'il gagne n'est pas forcément perdu. *Concrets.* Pronom. – VIII. Un tel avocat n'est guère apprécié. *Est réfractaire.* Centre de rétablissement. – IX. *Chaînes à pointes.* Article. Symbole. L'arme au pied. – X. Un trou dans la « fortune ». *Maintes fois frappé* par Chopin. Orientation. – XI. « Remontent » au « déluge ». Héraclès embrassa l'un de ses fils. – XII. Minces lames de verre. Habilla des pages. – XIII. Être emporté par une forte fièvre. Quartier de Séville. Préfixe. Panse des animaux. – XIV. Montre parfois ses pieds mais cache toujours ses chevilles. Il marche un certain temps mais finit toujours par se disloquer. – XV. Protège ce qui pousse. Est préférable à la veste. Peut être la dernière émission d'une vedette qui va disparaître.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II					■				■						
III						■		■				■			
IV				■							■				
V			■												
VI						■		■				■			■
VII							■						■		
VIII					■								■		
IX				■			■			■					
X										■			■		
XI		■									■			■	
XII	■									■					
XIII						■			■			■			
XIV	■							■							
XV			■									■			

VERTICALEMENT

1. Balance la « tête » pour marquer un vif mécontentement. – 2. Long coup de « fil ». Son fil est plus fin que sa soie. – 3. Tout petit, il est généralement cultivé. Est donné à la « troupe » avec des gamelles. – 4. Jamais employé pendant le Moyen Age. Forme de la conception qui fait pondre. Il prend souvent son riflard. – 5. D'un peuple asiatique. « Forte », en musique. – 6. Participe. Précision dans le temps. Ses coups sont mauvais aux quilles. L'écho l'est rapidement. – 7. Ne manque pas de finesse chez un corniaud. Sont parfois plongées dans le gâchis. – 8. Adverbe. Préposition. Soustraite. – 9. « Accomodées » grossièrement. Précède un total. – 10. Supportent parfois maintes chinoiseries. Est bon avec du sel. – 11. Article. Comme toutes les cigales ou comme certaines fourmis. On peut en mourir. – 12. Unité de charge. Mention flatteuse. Attendait pour se mettre à boire. – 13. Très jolis buts. Pronom. – 14. Rapproche temporairement les classes. Ce qu'il allume rend une pièce sombre. – 15. Empoignées. Bottes de mousquetaires.

Solution du problème n° 5930

Horizontalement

I. Peuplier. – II. Ouvrières. – III. Eu. Neva. – IV. Huerta. Al. – V. Es. Io. Ise. – VI. Sections. – VII. Lises. – VIII. Haleine. – IX. Oïl. Êtres. – X. Une. Réels. – XI. Xérès. Rue.

Verticalement

1. Poches. Houx. – 2. Eu. Usé. Aine. – 3. Uvée. Ciller. – 4. Prurit. – 5. Li. Toiliers. – 6. Iéna. Ointe. – 7. Ere. Insérer. – 8. Rêvasse. Élu. – 9. Salé. Sasse.

GUY BROUTY

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : 19 h. L'amour est aveugle : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Surprises de l'amour : 15 h et 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : 15 h 30 et 20 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. L'Inquiétude : 20 h 30, dim. 16 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Cinq essais d'effraction : 19 h, dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : 19 h 30.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Je? Deuxil Maux... : 19 h, dim. 17 h. Le Cabaret de la grand-'peur : 20 h 30, dim. 16 h 30.
BEAUNORD CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). Mar'mots : 20 h 30.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Nuits de la colère : 20 h 15. Marcel et Roger : 22 h.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Apprendre à rire sans pleurer : 19 h. Escurial : 19 h.
CAFÉ DE LA DANSE (40-26-28-58). Don Juan d'origine : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit Labiche? : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). L'Abuseur de Séville : 20 h 30.Dim. La Vida es Sueno (en espagnol) : 16h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Marguerita et le Président : 16 h. Les Vœux du président : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Les Choéphores : 19 h 30, dim. 13 h.Dim. Les Euménides : 13h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Une certaine mulâtresse : 20 h 30, dim. 16 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Mademoiselle Jaïre : 20 h 30, dim. 17 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-88-81-54). Appartement témoin ; De plein fouet : 17 h et 21 h. Le Venin des histoires : 20 h 45, dim. 16 h 45. La Pleure-misère : 20 h 45, dim. 16 h 45. Les Ubs : 21 h, dim. 17 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : 20 h 30, dim. 17 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Antigone : 20 h 30.Dim. La Serva amorosa : 14h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : 20h30.
CONFLUENCES (40-24-07-49). Poucette : 19 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : 19 h 15, dim. 17 h 30. Qui est le véritable inspecteur Hound? : 20 h 45, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Avatar : 20 h 30, dim. 16 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au bal à Boulingrin : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il? : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Fous de vous : 15 h. Salle I. Quand fera-t-il jour? : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Le Machiniste têtu : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 20 h 30, dim. 15 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45, dim. 15 h.
GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : 17 h 30.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 18 h et 20 h 15. Une fille entre nous : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Les Pieds dans l'eau : 17 h et 21 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 19 h. Amours en pièces : 20 h 30. Le Rire amer du belouga : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Sans cesse : 18 h 30. L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 21 h, dim. 15 h.
LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : 20 h 30.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 16h.
LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Douce : 21 h 30. Théâtre rouge. Voici le temps des assassins : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Tout va bien, je vais bien! : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Huis clos : 18 h. Des fois, la nuit... : 19 h 30. Savage Love (anglais-français) : 21 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Chantal Gallia : 21 h, dim. 16 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h, dim. 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Marc Métral dans Cadeau de Noël : 14 h 30. Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h.
PALAIS DE JUSTICE (48-20-72-27). Port-Royal : 20 h 30, dim. 16 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 21 h, dim. 15 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : 20 h.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Scorrendo : 21 h, dim. 17 h. Bernard est mort : 21 h, dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Patrick Bosso : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. La Peau trop fine : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Trekking : 20 h 30, dim. 17 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Elie et Dieudonné : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vu du pont : 16 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-62-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilie : 20 h 30.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). D'Alba est stone... Mais ils vécurent heureux : 20 h 15. Brigitte Lahaie : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Les Poupées : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.
THÉATRE JACQUES-COURIVAUD (45-41-10-08). Attention haute tension : 20 h 45, dim. 19 h.
THÉATRE DE LA LUNE NOIRE (42-272-88-81). L'Art de la chute : 20 h 30, dim. 19 h.Dim. La Farce de maître Pathelin : 17h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). The Hamburger Twins (en anglais) : 14 h 30 et 20 h 30. The Ramayana (en anglais) : 18 h. Belle de Mai. Félicité ou le Merveilleux Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : 20 h 30, dim. 17 h.Dim. Frieda's flight or She who can but doesn't (en anglais) : 18h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Le Vagabond de Whitechapel : 20 h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Rustres : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Sourire des mondes souterrains : 21 h, dim. 16 h. Grande salle. Macbett : 15 h 30 et 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). La Servante de l'amour ; le Grand Voyage : 18 h 45. Dis-moi que tu m'aimes : 22 h. Salle II. Roro er Saoz : 22 h.
THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Conversation sur la montagne : 16 h et 21 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Saute, Marquis! : 19 h, dim. 15 h. Conversation en Sicile : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le marchand de glace est passé : 20 h 45.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : 20 h 30.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Jeu de l'amour et du hasard : 15 h et 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de Mémé : 19 h. Voyage au centre de la Terre : 20 h 30.Dim. Le Fou rire d'Hamlet : 17h.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Hocine Slimane : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 19 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (46-48-78-69). Le Misanthrope et l'Auvergnat : 20 h 30, dim. 17 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE 95) (30-38-11-99). La Baie de Naples : 21 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DE L'ECOLE CENTRALE) (46-83-75-30). Le Misanthrope : 20 h 30, dim. 16 h 30.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). La Foi, l'amour, l'espérance : 20 h 45.
CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (Libr- Millet). Les Dix Petits Nègres : 21 h, dim. 15 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Personne ne bouge... Police! : 20 h 45.
COMBS-LA-VILLE (LE THÉATRE, L'ARÈNE) (64-88-89-11). Les Marionnettes sur eau du Vietnam : 17 h et 20 h 45, dim. 14 h, 16 h et 18 h.
CORBEIL-ESSONNES (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (64-96-72-31). Le Voyage à Rome : 21 h, dim. 17 h.
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Le Système Ribadier : 20 h 45, dim. 15 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Les Paravents : 20 h, dim. 15 h 30.
ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Oh, les beaux jours! : 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48).Dim. Quelle nuit! : 16h.
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Le Débit de pain : 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Les Acteurs de bonne foi ; la Dispute : 20 h 30.Dim. L'Impromptu de Versailles ; les Précieuses ridicules : 17h.
JUVISY-SUR-ORGE (SALLE JEAN-DASTÉ) (69-21-60-34). Le Monologue de Molly Bloom : 21 h, dim. 16 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Le Monologue de Molly Bloom : 21 h, dim. 16 h.
MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Cantatrice chauve : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Le Grand Nénuphar d'Amazonie : 20 h 30, dim. 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70).Dim. Madame Marguerite : 16h30.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Candrillon : 14 h 30 et 17 h 30, dim. 10 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double Inconstance : 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Au cœur des ténèbres : 19 h. Le Marin perdu en mer : 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. La Dispute : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La Famille écarlate : 20 h 45, dim. 16 h.
SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Anne Roumanoff : 20 h 45.
THIAIS (THÉATRE RENÉ-PANHARD) (48-53-12-14).Dim. Toa : 15h.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). Pour un brin d'éternité : 21 h.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). La Dame au petit chien ; Un mouton à l'entresol : 20 h 30, dim. 15 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74).Dim. Un misanthrope : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 DÉCEMBRE

«Les passages du dix-neuvième siècle, leur origine et leur développement. Une promenade hors du temps (Premier parcours)», 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

«Cézanne et Van Gogh», 10 h 30, hall du Musée d'Orsay (M.-G. Leblanc).

«L'Opéra Garnier» (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

«De Sully aux romantiques, le passé méconnu de l'Arsenal» (limité à vingt personnes), 14 h 30, entrée de la bibliothèque, 1, rue de Sully (Monuments historiques).

«Autour du Palais-Royal, galeries et passages méconnus», 14 h 30, 6, rue Vivienne (Paris livre d'histoire).

«La peinture hollandaise au Musée du Louvre», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

«Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés», 14 h 40, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin», 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Salle Notre-Dame des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnesse, 15 heures : «Le destin des obélisques d'Égypte» (Paris et son histoire).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 20 heures : «La transmission culturelle et le transgénérationnel : le retour de l'ancêtre égaré», par A. Eiguer (La Maison de toutes les couleurs).

Temple, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : «La place de l'argent dans le judaïsme, le bouddhisme, le christianisme et l'islam», avec O. Abel, R. Draï, A. Lamchichi, Laï-Nhu-Bang (Église réformée de l'Étoile).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Du burlesque à la comédie américaine : His Musical Career (1914), de Charlie Chaplin, Charly Dancing (1912), You're Darn Tootin (1928), Music Box (1932), 18 h 30 ; Chéria, recommençons (1960, v.o. s.t.f.), de Stanley Donen, 21 h.

DIMANCHE

Du burlesque à la comédie américaine : Miss Fatty's Seaside Lovers (1915), Mam'zelle Charlot (1915), Danger Girl (1916), l'Idée de Mabel (1916), Sweedie Learns to Swin (1916), Duck Soup (1927), 18 h 30 ; The Masquerader (1914), de Charlie Chaplin, Tootsie (1982, v.o. s.t.f.), de Sydney Pollack, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Intégrale Michael Snow : Rameau's Nephew by Diderot by Wilma Schoen (1974), de Michael Snow, Schoen (1974), de Michael Snow, 18 h ; Fassbinder - Festival d'Automne - salle Epstein : Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes I et II), de Rainer Werner Fassbinder, 14 h 30 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes III et IV), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h 10 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes V, VI et VII), de Rainer Werner Fassbinder, 20 h.

DIMANCHE

Intégrale Michael Snow : To Lavoisier, Who Died in the Reign of Terror (1951), de Michael Snow, See You Later (1990), de Michael Snow, 18 h ; New York Eye and Ear Control (1964), de Michael Snow, Wavelength (1966-1967), de Michael Snow, Back and Forth (1969), de Michael Snow, 20 h 30 ; Fassbinder - Festival d'Automne - salle Epstein : Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes VIII, IX et X), de Rainer Werner Fassbinder, 14 h 30 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes XI, XII), de Rainer Werner Fassbinder, 17 h 50 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épisodes XIII), de Rainer Werner Fassbinder, 20 h 40 ; Berlin Alexander Platz (1980, v.o. STF - épilogue), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le cinéma mexicain : Lola (1989, v.o. s.t.f.), de Maria Novaro, 14 h 30 ; El lugar sin limites (1977, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 17 h 30 ; Enamorada (1947, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

DIMANCHE

Le cinéma mexicain : El Castillo de la pureza (1972, v.o. s.t.f.), d'Arturo Ripstein, 14 h 30 ; Los Olvidados (1950, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; Maclovia (1948, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

I love Paris, Paris vu par les Américains : Hommage aux studios Action : Romance parisienne : Ariane (1956, v.o.) de Billy Wilder, 14 h 30 ; Vienne impériale : Lettre d'une inconnue (1948) de Max Ophüls, 16 h 30 ; Londres fantastique : le Portrait de Dorian Gray (1945) de Albert Lewin, 18 h 30 ; Espionnage à Berlin-Est : le Rideau déchiré (1966, v.o.) d'Alfred Hitchcock, 20 h 30.

DIMANCHE

I love Paris, Paris vu par les Américains : Aventurières : Universal Newsreel (1930-1932), Mata Hari (1931, v.o.) de George Fitzmaurice, 14 h 30 ; Artistes de music-hall : Charles à New-York (1965) de G. Montassut et R. Hovivian, Quadrille d'amour (1955, v.o.) de Robert Lewis, 16 h 30 ; l'Aristocrate : Universal Newsreel (1930-1932), la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938, v.o.) d'Ernst Lubitsch, 18 h 30 ; le French Lover (v.o.) : Universal Newsreel (1930-1932), Aimez-moi ce soir (1932, v.o.) de Rouben Mamoulian, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A DEMAIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).
BEAU FIXE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
BEETHOVEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
CERRO TORRE (Fr.-All.-Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
DJEMBEFOLA (Fr.-guinéen) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
EDWARD II (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FILLE DE L'AIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
INCIDENT A OGLALA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).
L'INCONNU DANS LA MAISON (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
JF PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
JEUX DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE JOUR DE L'ÉCLIPSE (Sov., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
L 627 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOIN DU BRÉSIL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82).
MAC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
MAX & JEREMIE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE MIRAGE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MORTELLE JEUNESSE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LA NUIT DU DÉFI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



ARTS

Fernand Léger et le Nord

Une exposition à Stockholm, renouvelle la connaissance de certaines sources du peintre français

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Rares sont les expositions, thématiques ou monographiques, intellectuellement justifiables. Plus rares encore sont celles qui, modestement, apportent un regard nouveau sur une œuvre, enrichissent les connaissances ou infléchissent les croyances et les partis pris. L'exposition est ainsi conçue comme l'aboutissement d'une recherche, et devient un tremplin vers d'autres enquêtes. Pour voir un exemple d'un tel travail, cet hiver, un voyage à Stockholm s'impose.

Le Moderna Museet met en lumière les rapports, parfaitement méconnus, qu'entretint Fernand Léger avec les pays du Nord. Organisé par Christian Derouet et Nina Ohman, avec l'aide de l'Association française d'action artistique, ce petit accrochage (quatre-vingts œuvres) est exemplaire par sa rigueur et sa précision, mais aussi parce qu'il a permis la publication d'un catalogue reproduisant une soixantaine de lettres, pour beaucoup inédites, qui apportent un éclairage neuf sur un artiste dont on croyait tout savoir.

On lui découvre ainsi une nette attirance pour la Scandinavie, née d'un curieux mélange de patriotisme et d'impératifs commerciaux : durant la première guerre mondiale, Léger est au front, et la Suède est un pays neutre, donc riche. Elle doit payer. Nils de Dardel, un peintre suédois, va ainsi se retrouver propriétaire d'un tableau peint sur le couvercle d'un caisson de munitions.

L'aventure des Ballets suédois

Après l'armistice, Léger rencontre le peintre Thorvald Hellessen, qui l'invite à l'automne 1919. *« Le Musée de Stockholm m'a acheté une aquarelle et un dessin,* indique-t-il dans une lettre à Kahnweiler. *Il y aurait à faire pour vous en Scandinavie. »* Et il précise à son correspondant : *« Ma peinture sera toujours à tendance dynamique, c'est à dire nordique. »*



PER-ANDERS ALLSTEN MODERNA MUSEET/SKM

« La Création du Monde » (1923)

Léger se découvre donc des affinités septentrionales, qu'il précise dans un texte publié par la revue *Valori-Plastici*, à la même époque : *« Le poids du Nord* [dans la guerre] *qui, je le reconnais, a été surtout matériel, a sauvé la situation. Mais le poids matériel est fort d'infimes choses qui percent et qui vont éclore ! Ces gens-là ont le globule rouge pour eux, l'amour de la vie, du mouvement. Le Sud a dépassé son apogée, sa courbe est descendante... »*

Puis les danseurs de l'Opéra de Stockholm s'installent au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Commence l'aventure exceptionnelle des Ballets suédois, et de leur directeur, Rolf de Maré, pour qui Léger conçoit les décors et les costumes de *Skating Ring* et de *la Création du monde*. Léger décorateur conquiert une gloire mondaine qu'il ne connaissait pas, et s'ouvre à la danse. De cet intérêt pour cet art naîtront les gestes de *Marie l'acrobate*, ou ceux des équilibristes qui peuplent ses tableaux.

Autre manifestation du Nord, la forte proportion d'élèves scandinaves dans l'académie que Léger anime rue Notre-Dames-des-Champs. Ils lui servent parfois de factotums, ou l'assistent dans ses réalisations monumentales. Léger les aide, en recommandant par exemple l'un d'eux, Otto Carlsund, à son marchand, Léonce Rosenberg. Mais ses étudiants s'émanciperont vers la tendance surréaliste connue sous le nom de groupe de Halmstad.

La Scandinavie aime l'art de Léger : le peintre va pénétrer en force le marché suédois grâce à la collection qu'a accumulé de Maré. Léger organise une exposition à Stockholm en septembre 1934, qui circulera ensuite à Göteborg et Oslo, et publie un long article dans le *Svenska Dagbladet*. Le voyage, exceptionnel à une époque où les peintres se précipitent en masse vers la Méditerranée, est un succès commercial. Trois ans plus tard, grâce à l'architecte Alvar Aalto, il pousse jusqu'en Finlande à l'occasion d'une première exposition personnelle, puis d'une seconde où il est accroché avec Alexandre Calder. C'est à cette occasion qu'il tente, sans succès, de visiter l'URSS.

Fernand Léger n'a passé que peu de temps dans les pays nordiques, un ou deux mois de sa vie. Ce fut assez pour le persuader de ce que la modernité était en train d'y éclore, belle comme l'usine construite par Aalto à Sumila, belle comme une machine découpée dans le froid descendu du Pôle, aérienne comme les danseuses qui emplissent ses toiles. On peut aujourd'hui ajouter ce choc à celui, bien connu, qu'il subit pendant la guerre en découvrant l'esthétique d'une culasse de canon ouverte, luisante au soleil.

HARRY BELLET

► « Léger och Norden », Moderna Museet, Stockholm. Jusqu'au 10 janvier. L'exposition circulera ensuite à Hovikodden et à Copenhague.

Jeux d'images

Quand l'art épouse la technique, cela peut donner des enfants facétieux

L'art d'aujourd'hui use de plus en plus des techniques ou des références du cinéma, qu'il s'emploie activement à détourner. Mais la présentation de ces œuvres nouvelles souffre du manque de lieux adaptés à une expression située à mi-chemin entre la sculpture et l'image en mouvement.

D'où l'intelligente idée des responsables du Centre de recherche, d'échange et de diffusion de l'art contemporain (CREDAC) d'Ivry (Val-de-Marne), qui depuis plusieurs années montrent de l'art contemporain dans des sous-sols destinés à l'origine à servir de salles de projection. Les trois installations présentées sous le titre « Le CREDAC fait son cinéma » y prennent tout leur sens, non sans humour parfois.

Ainsi *Killing Time*, de Robert Longo et Jon Kessler, est-elle constituée d'une série de cibles fortement éclairées. Une musique familière aux habitués des salles obscures – la bande annonce du publicitaire Médiavision, qui accompagne le petit bonhomme de Jean Mineur jetant précisément un pic sur une cible, – rythme l'œuvre : le choc final du pic fait s'éteindre une des cibles, au hasard. Le spectateur se surprend à parier sur l'une ou l'autre, ce qui risque de lui faire oublier les connotations picturales de *Killing Time* : la cible est l'un des thèmes favoris d'une figure emblématique de l'art américain, Jasper Johns.

Plus complexes mais également souriants, les quatre films de *Pentes douces*, d'Alain Fleischer, sont projetés simultanément sur les murs latéraux et le coin gauche du mur de face. Chaque écran est doté d'un miroir qui renvoie une partie de l'image sur un des deux autres, mêlant ainsi les films, suscitant par ces incrustations des rapprochements tendres, poétiques ou inquiétants. L'œil hésite entre une promenade à la campagne, des fauves dans leur cage, des poissons tournant dans un buste transparent, mais revient toujours vers l'écran du fond, où une femme allongée subit les assauts répétés d'un petit tracteur-jouet, ludique et réjouissant.

Sous un monceau de bouteilles vides

Vient enfin la grand-messe, *139 Vous êtes ici*, orchestrée par le cinéaste Raul Ruiz. Elle met en exergue une phrase de Pascal : *« Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne pas savoir demeurer en repos dans une chambre. »* D'aucuns penseront pouvoir appliquer la pensée à l'œuvre elle-même, et regretteront de n'être pas restés au lit, comme le jeune homme dont l'image est projetée dès l'entrée sous un monceau de bouteilles vides.

De part et d'autre de la salle, un chemin de croix (au sens propre) oppose des chambres à coucher à des lieux regroupant des témoignages des activités humaines. Des bancs d'église au centre permettent d'assister, inconfortablement assis, à la projection d'un film muet, vieilli artificiellement, qui rappelle les grandes heures du cinéma expressionniste et met en scène un acteur impressionnant, régulièrement oblitéré par dessin projeté. L'œuvre enchevêtre des symboliques différentes et complexes, du christianisme à la géomancie, et des matériaux hétéroclites, de la photo de pin-up au moniteur vidéo : la maîtrise de Ruiz regroupe ces éléments disparates en une surprenante unité.

H. B.

► « Le CREDAC fait son cinéma », CREDAC-Centre d'art d'Ivry, Galerie Fernand-Léger, 93, av. Georges-Gosnat, 94200 Ivry. Tél. : 49-60-25-06. Jusqu'au 10 janvier 1993.

MUSIQUES

La voix royale

Distribution, décors, costumes et mise en scène de niveau international pour un « Rigoletto » exemplaire

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Si les organisateurs parisiens voient avec inquiétude le public de moins en moins nombreux aux concerts qu'ils produisent (*le Monde* du 10 décembre), ceux qui officient à Toulouse sont sereins. Avant que le rideau se lève sur la première des six représentations du *Rigoletto* de Verdi données au Théâtre du Capitole, toutes les places étaient vendues. Mardi 8 décembre, de nombreux jeunes s'entassent même sur les marches du premier balcon. A quelques centaines de mètres, la Halle aux grains accueille le chef d'orchestre Evgueni Svetlanov et son Orchestre de la Fédération de Russie. Scénario identique : 2 500 personnes ont pris la place occupée, autrefois, par les sacs de céréales !

L'ultime représentation de cette nouvelle production verdienne commence avec une demi-heure de retard. La fédération CGT des services publics a décidé de faire grève pour que les techniciens de plateau au Capitole soient considérés comme des employés du spectacle et non comme des fonctionnaires municipaux « ordinaires ».

A 21 heures tapantes, Maurizio Arena monte au pupitre. Le rideau se lève sur un splendide décor de Carlo Tommasi (on lui doit ceux d'*Atys*). Une toile peinte représentant une galerie vue en perspective – plafonds à caissons peints de couleurs fanées, colonnades – délimite le fond de scène. De hauts murs de briques troués de rares ouvertures encadrées de pierre beige forment les côtés d'une amorce de triangle. Ils ressemblent à s'y méprendre aux façades à l'italienne qui soulignent la place du Capitole. Ce décor est souligné par les éclairages rasants, transparents de Bruno Boyer. L'illusion est parfaite.

La troupe entre en scène. Tissus somptueux, tombé impeccable, les costumes d'époque semblent sortis des ateliers de Piero Tosi, le décorateur-costumier de Lucchino Visconti : leur beauté en fait de vrais vêtements qui conditionnent l'attitude des personnages. Ils ont été également dessinés par Tommasi, et fabriqués sur place. Félicitations aux ateliers toulousains qui, l'année prochaine, verront leurs travaux s'envoler pour Londres : Covent Garden et Toulouse vont coproduire.

Composée en 1850-1851, la musique de *Rigoletto* n'a pas la qualité intrinsèque de celle de Verdi pour *Otello* et *Falstaff*, ses derniers opéras. Elle est cependant un support idéal aux nombreux ensembles, aux airs, au pur beau chant néo-belcantiste du Verdi de ces années-là. Car *Rigoletto*, adapté du *Roi s'amuse* de Victor Hugo, est un monument élevé à la seule gloire du chant, malgré le drame qui s'y noue, un opéra dont les rôles doivent être incarnés par des stylistes impeccables, des voix parfaitement conduites.

L'âge et la voix des rôles

La distribution réunie par Nicolas Joël, le patron du Capitole, ferait honneur aux plus prestigieuses maisons d'opéra : les chanteurs ont le physique, l'âge et les voix des rôles. Français, vainqueur du Concours Pavarotti de Philadelphie, en 1988, Roberto Alagna (le Duc de Mantoue) a déjà chanté à Glyndebourne, à la Scala, à l'Opéra de Vienne et s'apprête à partir pour les Opéras de San-Francisco et de Chicago. Matteo Manuguera, fêté lui aussi au Metropolitan, à Covent Garden, à Vienne, est Rigoletto.

Ce Montpelliérain de soixante-huit ans, remplace Alain Fondary, malade. Son habitude du rôle de Rigoletto et l'orthodoxie de la mise en scène lui ont permis de se couler dans une équipe aussi soudée qu'une troupe. Italienne, Valeria Esposito est née en 1961. Voix d'abord hésitante, qui, une fois « chauffée », est capable de toutes les prouesses. Sa Gilda est raffinée, et, sans l'ombre d'un maniérisme, d'une justesse de sentiments émouvante. Luigi Roni (Sparafucile), Gabriela Popescu (Maddalena) et le reste de la distribution tiennent leur place dans un casting digne du tour de force que réalisent parfois les maisons de disques.

Si le succès d'une représentation de *Rigoletto* repose en grande partie sur le personnage qui a donné son titre à l'opéra, bouffon claudiquant pris à son propre piège (Manuguera est admirable d'équilibre vocal et musical, de présence scénique et de goût), la distribution de ce rôle de baryton ne pose pas de grands problèmes. Un Duc, en revanche, est plus difficile à trouver. Roberto Alagna est ténor lyrique, son timbre est velouté, éclatant, jamais dur, son expression raffinée, ses inflexions caressantes, sa prestance est celle d'un grand seigneur. Le jeune chanteur évoque Carreras à ses débuts. Le jeune public féminin, scande son prénom lors des rappels comme s'il s'agissait d'un rocker...

Les Toulousains font un triomphe à casser les vitres à tous les chanteurs, au chœur, à la mise en scène classique, juste et soignée de Nicolas Joël, au chef qui marie la précision rythmique au don de « porter » les voix et à un orchestre en forme olympique. Les musiciens toulousains ne chôment pas. Entre fin novembre et le 12 décembre, l'Orchestre national du Capitole aura donné six représentations de *Rigoletto*, accompagné deux fois le corps de ballet du théâtre dans la version intégrale de *Roméo et Juliette* de Prokofiev, donné un concert symphonique, répété et joué la *Huitième Symphonie* de Mahler (six cents exécutants !), le tout sous la direction de quatre chefs différents. Le tout à guichets fermés !

ALAIN LOMPECH

► Aucune radio n'a enregistré cette production, aucune chaîne de télévision ne l'a mise en boîte, mais Eve Ruggieri a tourné un reportage sur sa préparation. Il sera diffusé dans « Musiques au cœur », dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 décembre, à 1 h 15.

DANSE

Humaines, trop humaines...

Nadine Ganase fait danser trois femmes et un ange

LOVER MAN

au Théâtre de la Bastille

Lover Man est la deuxième chorégraphie de Nadine Ganase, Française née dans les îles (à Trinité-et-Tobago, en 1961), formée à la danse en Afrique puis en Belgique, dans la compagnie d'Anne Teresa de Keersmaeker.

Plateau nu, sauf une chaise et un canapé bleu, un grand rectangle blanc suspendu de biais dans les airs. Le début, très enlevé, évoque irrésistiblement Keersmaeker : un trio de danseuses en robes plissées ivoire, à l'unisson, zèbrent l'espace de parcours énergiques, enchaînant sauts, chutes et roulades au sol, les corps rebondissant aussitôt. Comme chez Keersmaeker, la chorégraphie semble jaillir de la musique (le *Divertimento pour cordes* de Bartok) : elle en épouse étroitement les rythmes, les accents véhéments.

Après cette sorte de prélude, le jeu se calme soudain, le climat change, et Ganase va se montrer plus personnelle. Dans cet univers féminin, il y a un homme, en pardessus gris. Un ange échappé des *Ailes du désir*, de Wim Wenders. Il observe les danseuses avec des sourires mi-narquois mi-attendris, il déambule parfois tout près d'elles, mais leur restera toujours invisible. Et sans doute inaudible, lorsqu'il dit des textes de Peter Handke, Marguerite Duras et autres. Maintenant dispersées sur le plateau, murées chacune dans sa solitude, les jeunes femmes expriment les tortures du désir, l'insupportable attente, l'angoisse.

Mais le plus captivant reste le comportement de l'ange essayant de comprendre cette bizarre nature humaine qui l'intrigue et l'emplit de compassion. Il tend aux jeunes femmes des bras qu'elles ne saisiront pas, les encourage, se décourage. Plus tard, il connaîtra lui aussi les chutes : est-il devenu homme ? On ne le saura jamais, car la pièce se clot sur une pirouette, un petit final de comédie musicale alignant les quatre interprètes sur la chanson *Lover Man*.

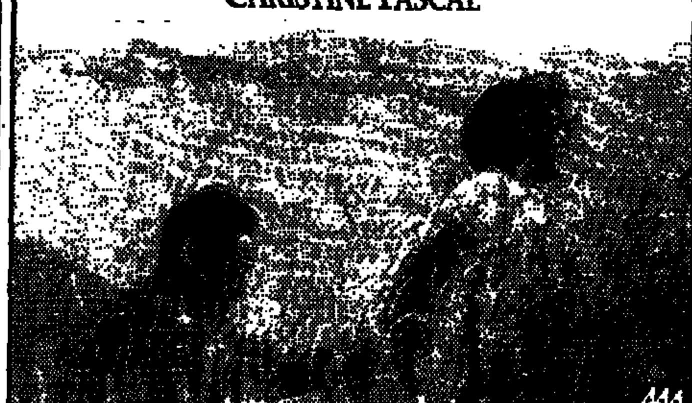
Les trois danseuses, Nadine Ganase, Isabelle Boutrois et Fatou Traore, sont belles et habitées. On reste sous le charme de l'ange, Armand Charman le bien nommé, comédien de profession qui bouge aussi bien qu'un danseur, merveilleux de subtilité, de justesse et d'humour discret.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre de la Bastille, jusqu'au 12 décembre, 21 heures. Tél. : 43-57-42-14.

□ **Hommage à Dominique Bagouet.** – Le Lyon Opéra Ballet a décidé de rendre hommage, le 17 décembre, au chorégraphe Dominique Bagouet, mort le 9 décembre (*le Monde* du 11 décembre). Lors d'une soirée donnée au bénéfice de l'association AIDES pour favoriser la mise en place d'une structure de soins à domicile pour les malades du sida, deux œuvres seront présentées : *Cinq tangos*, ballet de Hans van Manen, et *Love Songs*, de William Forsythe.

► Au Transbordeur de Lyon, à 20 h 30, 150 F. Location à l'Opéra de Lyon (16) 78-28-09-60.



CULTURE

LETTRES

Deux disparitions

Jacques Perret, l'homme à part

L'écrivain Jacques Perret, auteur du *Caporal épinglé* et de *Bande à part*, est mort le jeudi 10 décembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans.

Il s'était décrit comme un *« clodevicien patriotard »*, ce qui en dit long sur le regard qu'il jetait sur le monde dans lequel il vivait. Dire qu'il était « conservateur », « réactionnaire » ou « royaliste » eût été passer à côté de la réalité. « Monarchiste », à la rigueur, mais dans la mesure où cela n'impliquait d'allégeance à aucune des familles prétendant au trône de France. *« Ni les Bourbons ni les Orléans ne font l'affaire*, disait-il. *Mais il y a un commencement à tout. Dieu, qui a sorti Hugues Capet de sa poche, dénichera bien un successeur. La foi permet de patienter »* (1).

Pour ce dinosaure de la littérature et de la « pensée » politique, la France n'avait cessé de dérailler au moins depuis... la fin du règne de Louis XIV. Ses véritables références historiques se situaient sans doute dans un passé plus lointain, dans cette zone de l'Histoire qui vit à la fois naître l'idée d'une patrie, mère nourricière mais possessive, et celle d'un individu doté d'une croissante liberté de jugement et de pensée, que n'allait plus arrêter ni la peur du gendarme, ni celle d'une quelconque inquisition.

Un tel caractère ne pouvait s'accommoder des cadres ou des itinéraires tout tracés. Né à Trappes, alors verte campagne, en 1901, dans une famille marquée par la culture, le goût de savoir, l'art – il parlera d'un grand-père violoniste qui interprétait Bach et Mozart *« à faire pleurer les tilleuls »*, – la bagarre commence dès les années de lycée, ponctuées de semonces et de renvois. Bon sang, pourtant, ne saurait mentir, et le voilà licencié d'histoire, puis de philosophie. Mais aussitôt, et malgré la mort d'un frère aîné, dont le souvenir ne périra jamais, tombé sur le front de la Somme pendant la première guerre mondiale, c'est l'autre face du personnage qui prend le dessus.

Commence alors une vie d'aventurier, de la Scandinavie au Mexique en passant par le Canada, Constantinople, bien d'autres lieux encore, où il fait tous les métiers, de docker à chercheur d'or, qui le laissent chaque fois sur le sable. Mais une autre passion commence à naître, celle de l'écriture, dont il fait d'abord l'expérience dans le journalisme, à la rubrique modeste qu'on appelait alors celle des « chiens écrasés ». Les prolégomènes de la seconde guerre mondiale lui ouvriront la voie des grands reportages au *Journal* – guerre civile en Espagne, Albanie, Tchécoslovaquie...

Pour ce jeune chevalier des grands chemins – qui vient de goûter, avec *Ernest le rebelle* (Gallimard), l'expérience d'un roman écrit lors d'un bref « retour à la terre », – l'ouverture des hostilités avec l'Allemagne nazie sonne l'heure de la vérité. Son tempérament ne le désigne pas pour faire la guerre dans les bureaux. C'est dans les corps francs qu'il combat, se donne sans réserve, assez pour que la médaille militaire soit décernée à cet intrépide soldat. Il se retrouvera prisonnier dans un stalag, où il ne traînera que le minimum de temps, avant de s'évader et de rejoindre les maquis de l'Ain.

« Le Caporal épinglé »

De cette double expérience, Jacques Perret va tirer les deux romans qui ont fait sa célébrité et firent partie des lectures familières des générations de l'après-guerre : *le Caporal épinglé* et *Bande à part* (tous les deux chez Gallimard). Le premier évoque la vie dans un camp de prisonniers, où la débrouillardise et l'entraide permettent de survivre sans trop perdre de sa dignité. Le second est le roman de la Résistance, avec tout ce qu'elle a pu avoir d'héroïque, de baroque et d'humain.

Perret est devenu célèbre. En 1947, *le Caporal épinglé* obtient des voix au Goncourt. Dix ans plus tard, *Bande à part* sera couronné par l'Interallié. L'écrivain prolifique, toujours inspiré d'une profonde humanité et de sa nostalgie du passé, donnera, entre autres, plusieurs volumes de Mémoires, dans le désordre, car cet anticonformiste témoigne de sa vie sans trop de souci d'en dérouler un fil continu. Il est infatigable, et *Belle lurette* (Julliard) paraît l'année où il célèbre son quatre-vingt-unième anniversaire.

Entre-temps, le divorce avec son temps s'est approfondi. La fin des années 50 et les années 60 sont marquées par la décolonisation, qu'il n'accepte pas : on ne touche pas à la patrie et à ce qui est supposé faire partie de son patrimoine. Peu avant la fin de la guerre d'Algérie, Jacques Perret écrit sans complexe, en février 1962, que *« l'esprit de résistance est passé à l'OAS, avec armes et bagages, réseaux, plastic, maquis, ombres et lumières, il a même emporté notre bonne conscience »*. Il écrit régulièrement dans *Aspects de la France* et, en 1963, il sera accusé d'offense au chef de l'Etat et rayé des contrôles de la Médaille militaire. Ultérieurement, dans le débat sur l'immigration, il tournera carrément au racisme.

Ce vieux Gaulois, au chef chenu du haut de son mètre quatre-vingt-cinq, et qui, si reconnu fût-il pour son talent, cette liberté d'expression et la langue limpide à travers laquelle il sut être le témoin de son temps, se découvrait « hors champ » dans une société trop éloignée de ses souvenirs et de sa jeunesse.

ALAIN JACOB

(1) *Le Monde*, 12 novembre 1976.

∴

Jacques Perret avait encore publié au mois de septembre dernier une petite plaquette, *Comme Baptiste... ou les Tranquillisants à travers les âges*. Réunissant des textes publiés dans les années 50, ce petit ouvrage dresse un inventaire des moyens divers auxquels l'homme a eu recours à travers les âges pour obtenir de momentanés apaisements (avec une postface de Pierre Assouline, éd. Le Dilettante, 81 p., 75 F.).

L'écrivain Suzanne Lilar

L'écrivain belge Suzanne Lilar, mère de Françoise Mallet-Joris, est morte à Bruxelles, vendredi 11 décembre. Elle était âgée de quatre-vingt-onze ans.

Suzanne Lilar était née à Gand le 25 mai 1901. Elle entreprit d'abord des études de droit à la faculté de cette ville, puis exerça pendant sept ans la profession d'avocat. Elle avait épousé un autre juriste, Albert Lilar, spécialiste de droit international, qui devait devenir ministre de la justice, puis vice-premier ministre.

C'est en 1943 que Suzanne Lilar commence à s'orienter vers la littérature et d'abord vers le théâtre avec *le Burlador*, qui fut joué à Monte-Carlo, puis à Paris. D'autres pièces de théâtre – en particulier *Tous les chemins mènent au ciel* (1947) – contribuèrent à la rendre célèbre avant qu'elle ne reçoive en 1954 le prix Sainte-Beuve pour son essai *Journal de l'analogiste*.

Parmi ses œuvres les plus marquantes, pour la plupart orientées sur le thème de l'amour, on retiendra encore *la Confession anonyme*, publié en 1960 sans nom d'auteur chez Gallimard et qui devait être réédité en 1983, *le Couple* (Grasset, 1963), *A propos de Sartre et de l'amour* (Grasset, 1967), *le Malentendu du deuxième sexe* (PUF, 1969). Son dernier livre, enfin, *Une enfance gantoise*, avait été publié en 1976 chez Grasset. Elle avait par ailleurs collaboré à de nombreuses revues littéraires françaises et étrangères.

Suzanne Lilar avait été élue dès 1956 à l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique.

TÉLÉVISION

Samedi 12 décembre

TF 1

20.45 Divertissement : **Rire sur la ville.** Emission présentée par Christian Morin et Amanda Lear.

22.35 Magazine : Ushuaïa. Spécial acrobaties. Les Allumés des années 20 ; Le Géant de Tignes, de Dominique Dumoulin ; La Passerelle d'Holcarte, de Frédéric Potier ; Les Plongeurs comiques, de Philippe Lallet ; Super Max 2.

23.40 Magazine : **Formule sport.** Football ; Automobile.

FRANCE 2

20.45 Magazine : **La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. Jeu spécial enfants à Carpentras. Du vent dans les branches ; Vaison-la-Romaine, trois mois plus tard ; Accident de spéléologie ; Le bain de boue.

22.40 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Spécial jeux télévisés. Invités : Nagui, Guy Lux, Karen Chéryl.

0.05 Journal, Météo et Visages d'Europe.

0.25 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Fenêtre sur courts. *Neuf courts métrages de fiction ou d'animation.*

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : **Pognon sur rue.** De Jean-Louis Bertuccelli.

22.15 Journal et Météo.

22.40 ▶ Magazine : Zanzi bar. Présenté par Christophe de Ponfilly. Par un bel été russe.

23.35 Magazine : **Salut Manu.** Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos avec le Soul Makossa Gang. Invités : Bernard Lavilliers, Cesaria Evora, Département E.

0.20 Continentales Club.

Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : **Les Yeux du témoin.** De Peter Hunt.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Divertissement : **Samedi soir avec les Nouveaux.** Invitée : Kezieh Jones.

23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 19e journée du Championnat de France de D1.

23.30 Cinéma : **Control Station.** ■ Film espagnol de Josep Anton Salgot (1988).

1.15 Cinéma : Mayrig. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1991).

ARTE

20.40 Documentaire : **La Rage de vivre.** De Jochen Wolf.

22.00 Documentaire : **Hammam.** De Florance Miailhe.

22.10 Cinéma d'animation : Fétiches mascotte.

22.35 ▶ Magazine : Macadam. Nina Simone, la légende, de Frank Lords.

23.30 Documentaire : **International Sweethearts of Rythm.** De Greta Schiller et Andrea Weiss.

0.00 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

20.40 Téléfilm : Marilyn, **une vie inachevée.** De John Flynn.

23.25 Série : **Médecins de nuit.**

0.20 Informations : **Six minutes première heure.**

0.25 Musique : **Boulevard des clips.**

Dimanche 13 décembre

TF 1

20.40 Cinéma : **Le Chêne d'Allouville.** □ Film français de Serge Pénard (1980).

22.30 Magazine : **Ciné dimanche.**

22.40 Cinéma : **Body Double.** ■ Film américain de Brian De Palma (1984).

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Masques. ■■ Film français de Claude Chabrol (1987).

22.35 Magazine : **Bouillon de culture.**

0.00 Journal, Météo et Visages d'Europe.

0.20 Magazine : **Musiques au cœur.** Les coulisses de *Rigoletto*, de Verdi, monté à Toulouse dans une mise en scène de Nicolas Joël.

FRANCE 3

20.45 Spectacle : **Les Grands Cirques du monde en Suède.**

22.05 Magazine : **Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Claude Brasseur.

22.30 Journal et Météo.

22.55 Cinéma : **Marie-Martine.** ■■ Film français d'Albert Valentin (1942).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : **Mo'Better Blues.** ■ Film américain de Spike Lee (1990).

22.35 Flash d'informations.

22.45 Magazine : **L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; basket américain ; ski ; golf.

ARTE

20.25 Gala : **Des étoiles au firmament européen.**

22.00 Cinéma : **L'Espoir aux trousses.** ■ Film polono-franco-danois de Maciej Dejczer (1989).

23.30 Documentaire : **Le cinéma est mort, vive le cinéma !** De Sylvie Faguer.

M 6

20.35 Magazine : Sport 6.

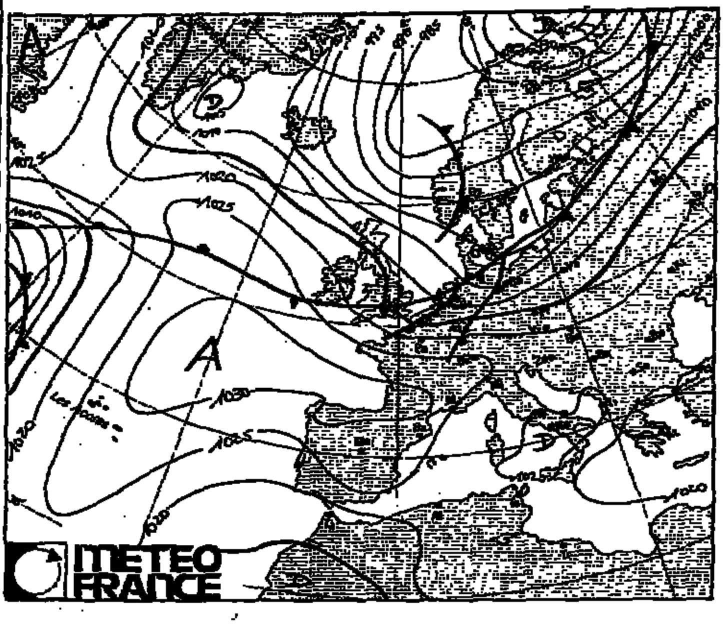
20.45 Cinéma : L'Invasion des piranhas. □ Film britannique d'Anthony Dawson (1979).

22.30 Magazine : Culture pub.

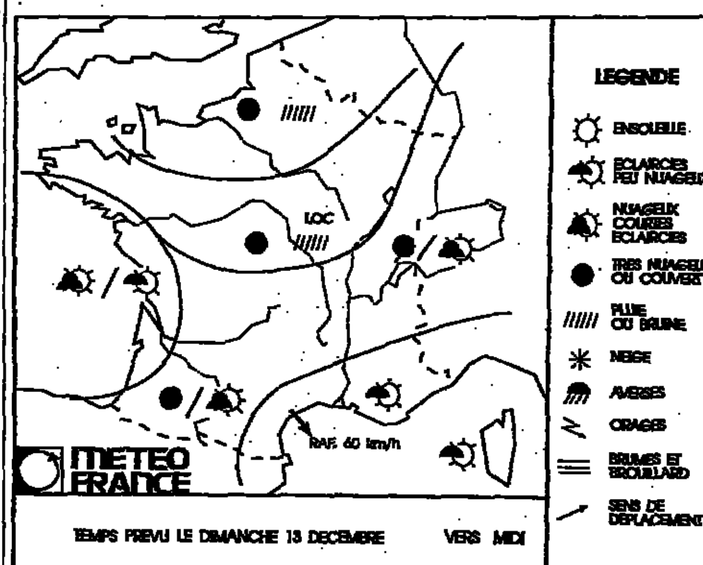
23.00 Téléfilm : Trouble Jeu.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 DÉCEMBRE 1992



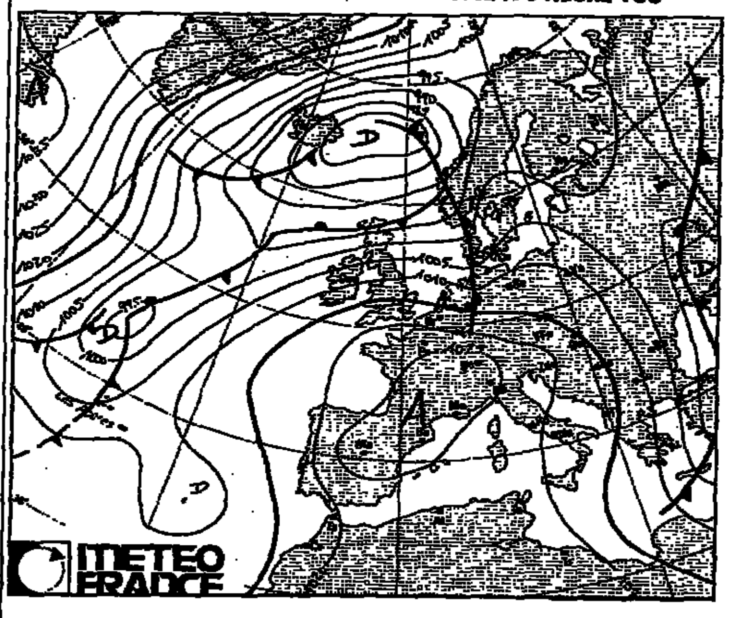
Dimanche : sur la moitié nord du pays, le ciel sera le plus souvent gris. – Il pleuvra un peu le matin près de la Manche ; ces pluies se déplaceront vers l'est au cours de la journée, chassant les quelques éclaircies du matin. Une amélioration se produira l'après-midi sur les côtes atlantiques.

Sur la moitié sud, le temps sera sec, mais les nuages seront prédominants, et les éclaircies bien timides ; seules les régions méditerranéennes bénéficieront d'un franc soleil.

Les températures seront proches des normales saisonnières : pour les minimales, de petites gelées, 0 à – 2 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est, et entre 2 et 5 degrés ailleurs, sauf près de la Méditerranée, où le thermomètre ne descendra guère au-dessous de 8 degrés ; quant aux maximales, elles seront voisines de 6 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, de 9 degrés ailleurs, et de 12 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes.

Mistral et tramontane souffleront encore un peu ; ailleurs, le vent sera modéré, de sud-ouest sur la moitié nord, de nord sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 11-12-1992 à 6 heures TUC et le 12-12-1992 à 6 heures TUC — le 12-12-92

FRANCE			
AJACCIO	15	6	D
BIARRITZ	6	5	C
BORDEAUX	5	3	C
BOURGES	3	3	P
BREST	11	11	C
CAEN	9	9	C
CHERBOURG	11	11	C
CLERMONT-FER.	1	0	N
DIJON	2	1	P
GRENOBLE	5	3	C
LILLE	6	6	N
LIMOGES	1	0	P
LYON	3	1	P
MARSEILLE	10	4	D
NANCY	3	1	P
NANTES	8	7	C
NICE	14	7	D
PARIS-MONTS.	6	5	C
PAU	5	2	D
PERPIGNAN	8	4	D
POINTE-A-PITRE	29	20	N
RENNES	9	8	P
ST-ETIENNE	2	0	C
STRASBOURG	3	1	P
TOULOUSE	5	3	C
TOURS	5	4	P

ÉTRANGER			
ALGER	16	10	N
AMSTERDAM	7	7	C
ATHÈNES	18	10	N
BANGKOK	33	25	–
BARCELONE	10	1	D
BELGRADE	5	3	C
BERLIN	4	2	P
BRUXELLES	5	4	C
LE CAIRE	24	13	N
COPENHAGUE	4	1	N
DAKAR	26	21	N
DELHI	26	10	D
GENÈVE	3	1	P
HONGKONG	20	15	–
ISTANBUL	12	8	P
JÉRUSALEM	20	8	C
LISBONNE	13	7	D
LONDRES	11	8	C
LOS ANGELES	14	10	P
LUXEMBOURG	1	0	P
MADRID	10	– 2	D
MARRAKECH	18	8	D
MEXICO	22	6	D
MILAN	8	– 5	B
MONTRÉAL	– 1	– 3	C
MOSCOU	– 1	– 6	C
NAIROBI	21	14	C
NEW-YORK	6	3	P
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	13	5	P
PÉKIN	6	– 5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	–
ROME	11	5	D
SÉVILLE	17	8	D
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	6	– 1	C
SYDNEY	22	15	N
TOKYO	17	6	D
TUNIS	17	8	N
VARSOVIE	1	0	*
VENISE	9	2	B
VIENNE	3	– 1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BILLET

L'acier allemand en péril

Première défaillance d'ampleur dans le monde de l'acier : le groupe allemand Kloeckner a demandé, vendredi 11 décembre, la mise en règlement judiciaire pour trois de ses principales filiales sidérurgiques, les sociétés Kloeckner Stahl, Kloeckner Edelstahl et Obergesellschaft Kloeckner-Werke AG.

De fait, si la crise de cette industrie est mondiale, si partout les volumes produits et les prix négociés sont au plus bas, c'est un européen qui est le premier à trébucher. Et ce n'est pas vraiment étonnant. Sur le Vieux Continent, le marché sidérurgique a atteint un niveau de déstabilisation rare.

Qu'un producteur allemand de surcroît soit le premier affecté n'est guère plus surprenant. Depuis quelque temps déjà, l'industrie sidérurgique allemande présente des signes de faiblesse. Tolérables en période de forte croissance de la demande d'acier (1988, 1989 et – dans une moindre mesure – 1990 ont été des années d'activité élevée), ces vulnérabilités se révèlent aujourd'hui mortelles.

Moins concentrée que la plupart des autres sidérurgies européennes, l'industrie allemande est restée jusqu'à présent éclatée entre un petit nombre d'acteurs de taille moyenne. Ce morcellement a rendu plus délicates les rationalisations par produits qui s'imposaient. Elle a privé la sidérurgie allemande d'économies d'échelle réalisées, ailleurs, en Europe par le regroupement de la production d'acier sous les couleurs d'un seul acteur national.

L'érosion plus générale de la compétitivité industrielle, des coûts salariaux devenus trop élevés (*le Monde*-L'Economie du 24 novembre) ont fait le reste. Pour grand nombre de maîtres de forge allemands, la situation est arrivée *« à la limite du supportable »*, avertissait au printemps dernier (*le Monde* du 2 avril) M. Gerhard Cromme, un des patrons de la sidérurgie outre-Rhin. Le président de Krupp venait, alors, d'entamer la fusion de sa société avec Hoesch.

Numéro quatre allemand de l'acier, ployant sous les dettes (le total des engagements de ses filiales sidérurgiques s'élèvent à 2,7 milliards de marks, soit près de 10 milliards de francs), Kloeckner-Werke a été comme ses compatriotes durement touché par les importations à bas prix venant des ex-pays de l'Est. Le groupe perdrait l'équivalent de 1 million de marks par jour. La Deustche Bank, son principal actionnaire, a renoncé à colmater. Le plan de redressement qui va être négocié avec les créanciers prévoit la liquidation pure et simple de 60 % du montant de la dette. Les 40 % restants seront payés sur les profits tirés des activités non sidérurgiques de Kloeckner. 1 700 emplois sur les 7 600 que compta le groupe dans la Ruhr devraient être supprimés.

CAROLINE MONNOT

□ **La SNCF modernise son logo.** – La SNCF va adopter à partir de la mi-décembre une nouvelle identité visuelle, qui modernise le logo actuel datant de 1985. Il demeure dans son principe, mais s'enrichit de deux signes qui affirment *« modernité, efficacité et ouverture »*, selon la direction de la communication de la SNCF. Une flèche rouge coiffe le sigle pour lui donner *« plus de dynamisme et projeter la SNCF dans l'avenir »*. Une barre d'appui grise permettra d'y associer les noms des différentes activités, directions ou régions. L'opération devrait coûter 1 million de francs dans un premier temps, sans compter l'application progressive du nouveau logo sur le matériel.

« Guerre des médias » à l'Est

Le gouvernement hongrois a suspendu le président de la télévision

La controverse sur l'indépendance des médias du service public s'est envenimée lorsque le gouvernement hongrois a suspendu, mercredi 9 décembre, le président de la télévision, M. Elemer Hankiss.

BUDAPEST

de notre correspondant

Couramment baptisé la « guerre des médias », le conflit concernant le contrôle de la radio et de la télévision d'Etat empoisonne la vie politique hongroise, depuis la chute du régime communiste. Le gouvernement conservateur de Budapest est convaincu que son impopularité croissante résulte d'un « complot » médiatique, orchestré, selon lui, par d'anciens journalistes communistes. L'opposition accuse le pouvoir de vouloir faire main basse sur les médias du service public à dix-huit mois des élections.

Ce débat virulent, qui obsède les responsables politiques, empêche depuis plus de deux ans l'adoption d'une nouvelle loi sur les médias, ce qui gèle le paysage audiovisuel magyar. Mais il sert aussi d'exutoire à une classe politique friande de controverses idéologiques et aux frustrations diverses d'une partie de la population. Malgré ses nombreuses tentatives, le gouvernement n'avait pu, jusqu'à présent, obtenir le départ des dirigeants de la radio et de la télévision, MM. Csaba Gombar et Elemer Hankiss, en raison du veto du président de la République, M. Arpad Gõncz, membre du principal parti d'opposition. Pour suspendre le président de la télévision, le gouvernement s'est donc appuyé sur une loi récente qui lui accorde le droit de nommer et de révoquer les salariés du service public. Contestant le bien-fondé juridique de cette décision, M. Hankiss a jugé que le *« pouvoir cherche à imposer sa volonté non plus par la voie légale mais par la force politique »*.

Double offensive

La mise à l'écart de M. Hankiss, remplacé par le numéro deux de la télévision, M. Gabor Nahlik, marque incontestablement une étape décisive du conflit. Nommés par consensus après les élections démocratiques du printemps 1990, MM. Hankiss et Gombar, tous les deux sociologues, sont vite devenus les bêtes noires du gouvernement. Cette décision représente le cheval de bataille de l'aile droite du Forum démocratique (MDF), le parti du premier ministre, M. Josef Antall, dont l'influence grandit grâce à la démagogie d'un de ses députés, M. Iskvan Csurka.

Le limogeage du président de la télévision était attendu depuis la double offensive du gouvernement, la semaine dernière. Il a d'abord infligé une *« sanction disciplinaire »* à M. Hankiss, en l'accusant de *« malversation financière »*, sans toutefois fournir de preuves de cette accusation. Il a ensuite placé le budget de la radio et de la télévision sous le contrôle direct du premier ministre, privant ainsi les dirigeants des chaînes de toute autonomie financière.

Le « sacrifice » de M. Hankiss constitue un enjeu crucial pour le chef du gouvernement, malmené dans les sondages et de plus en plus contesté au sein du MDF. M. Antall veut marquer des points sur ce terrain symbolique pour désamorcer les critiques de l'aile droite de son parti, avant le congrès de janvier qui s'annonce houleux.

En attendant, la tempête politique s'est accentuée. Dans un communiqué cinglant, l'Alliance des démocrates libres, le principal parti d'opposition, souligne que le *« contrôle de la télévision n'a pas empêché l'ancien régime de s'effondrer. Il est regrettable que le gouvernement actuel n'ait pas pu en tirer la leçon »*.

YVES-MICHEL RIOLS

Une déclaration de cent soixante pays

La Conférence internationale sur la nutrition associe les gouvernements à la lutte contre la faim

La Conférence internationale sur la nutrition, qui s'est tenue à Rome du 5 au 11 décembre, s'est achevée par l'adoption d'une « Déclaration mondiale sur la nutrition » signée par cent soixante pays. Pour la première fois, ce *« sommet »* mondial était conjointement organisé par l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Pour la première fois également, de nombreux responsables politiques étaient présents, représentés notamment par les ministres de la santé et de l'agriculture de différents Etats.

« La faim et la malnutrition sont inacceptables dans un monde qui dispose à la fois des connaissances et des ressources voulues pour mettre fin à cette catastrophe humaine », rappelle le texte de la *« Déclaration »* qui ajoute : *« Nous reconnaissons qu'il existe dans l'ensemble du monde assez de nourriture pour tous ; le principal problème est celui des conditions d'accès à cette nourriture qui ne sont pas équitables. »* Un plan d'action a également été adopté par les pays signataires de cette « charte », qui se propose de donner des orientations aux gouvernements afin qu'ils définissent, d'ici à 1994, des plans nationaux d'action contre la faim.

Les chiffres fournis il y a déjà plusieurs mois par la FAO ont été rappelés (*le Monde* du 20 octobre) : 786 millions de personnes souffrent aujourd'hui de malnutrition dans le monde – contre 941 millions en 1970 – et plus de 2 milliards d'êtres humains souffrent de carences en micronutriments (iode, fer, vitamines A et C, etc.) qui entraînent de nombreux cas de cécité, d'arriération mentale, voire de décès (40 000 enfants de moins de cinq ans meurent ainsi chaque jour).

Intervenant à la suite des déclarations du pape qui avait approuvé, samedi 5 décembre, l'intervention militaire en Somalie, l'expert en agriculture de la FAO, M. Peter Newhouse, a mis en garde la communauté internationale : *« La famine ne s'achèvera pas en Somalie avec la fin de la guerre civile*, a-t-il précisé. *Il faut songer à un plan d'urgence durable, qui demandera inévitablement des années avant que ce pays connaisse une réelle amélioration sur le front de la faim. »*

O. P.

Infractions à la réglementation audiovisuelle

Le CSA reproche à France 2 des dépassements publicitaires

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de protester contre des dépassements publicitaires constatés sur France 2. Selon un communiqué rendu public jeudi 10 décembre, *« plusieurs infractions à la réglementation relative à la publicité et au parrainage telle qu'elle est fixée par le cahier des charges »* ont été commises par France 2.

Ces infractions concernent notamment des dépassements du *« volume de publicité autorisé pour une heure donnée »*. En clair, France 2 a franchi le cap qui lui est légalement imparti de douze minutes maximum de publicité pour soixante minutes de diffusion.

Des débordements publicitaires sur un match de tennis ont également été constatés. M[me] Daisy de Galard est *« intervenue au nom du CSA »* lors de la réunion du conseil d'administration de France 2 qui a eu lieu le jeudi 10 décembre. A l'issue de cette réunion, France 2 s'est bornée à indiquer dans un communiqué que des *« explications techniques »* avaient été apportées en réponse.

Ni le CSA ni France 2 ne souhaitaient donner d'autres précisions sur ces *« explications »*.

Compte tenu de l'impossibilité juridique de sanctionner financièrement les chaînes de service public, l'intervention du CSA au conseil d'administration est la plus forte *« sanction »* dont dispose l'organisme de régulation de l'audiovisuel. Rappelons qu'en 1988 TF 1 avait été condamnée à 16 000 francs d'amende par seconde de dépassement des maxima publicitaires.

M. Jean-Noël Jeanneney est également intervenu par écrit auprès du président de France Télévision pour rappeler les chaînes de service public au respect de leurs obligations.

□ **Décès de Pierre Bruneau, ancien rédacteur en chef adjoint de *Minute* et de *France-Soir*.** – Le journaliste Pierre Bruneau, soixante-quatre ans, est décédé subitement mercredi 9 décembre. Directeur de *la Lettre de l'audiovisuel et des médias*, qu'il avait fondée il y a quinze ans, il avait débuté en 1950 à *Centre-Presse* puis avait collaboré à *l'Equipe*. Après un passage par les relations publiques, il s'occupa en 1975 de la rubrique radio-télévision de *Minute* avant d'en devenir rédacteur en chef adjoint, puis participa en 1987, comme rédacteur en chef adjoint chargé des spectacles et de la télévision, à une relance de *France-Soir*, sous la direction de Philippe Bouvard.

Des propositions aux pouvoirs publics

Les banques souhaitent de l'aide pour faire face à la crise de l'immobilier

A peine entré en fonctions, le nouveau président de l'Association française des banques (AFB), M. Michel Freyche, monte au créneau contre les pouvoirs publics dans un domaine où l'inquiétude des banquiers ne cesse de croître : celui de l'immobilier. Les banquiers français ont donc *« fait des propositions »* au gouvernement. Ils ont été écoutés *« d'une oreille attentive et compréhensive »*, a seulement indiqué M. Freyche, qui récuse *« tout effet d'annonce »*. *« Les banques ne veulent pas non plus être les seules à assumer des efforts »*, a poursuivi le président de l'AFB en référence aux sociétés d'assurances, elles aussi très impliquées dans l'immobilier et à la recherche de solutions.

Ces propositions pourraient comporter notamment un assouplissement des conditions de refinancement des établissements financiers auprès de la Banque de France. Autre possibilité : la création d'un Codevim sur le mode de l'actuel Codevi, dont les fonds permettraient de refinancer les prêts consentis aux promoteurs et autres marchands de biens. Au ministère des finances, on garde pour l'instant le secret sur les mesures que l'on prépare. Le ministre des finances, M. Michel Sapin, a toutefois confirmé jeudi 10 décembre que les pouvoirs publics s'apprêtent à prendre un certain nombre de mesures, notamment fiscales, pour soutenir l'immobilier. Elles seront dévoilées dans les prochains jours, ce qui leur permettra d'entrer dans le cadre de la loi de finances.

Après l'annonce de 830 suppressions d'emplois supplémentaires

Manifestation contre la « liquidation » de la sidérurgie en Lorraine

METZ

de notre correspondant

Près d'un millier de sidérurgistes et de mineurs de fer en colère ont manifesté, vendredi 11 décembre à Metz (Moselle), pour protester contre les nouvelles réductions d'effectifs à Usinor-Sacilor. Ce groupe vient d'annoncer 830 suppressions d'emplois supplémentaires dans sa filiale Unimétal, spécialisée dans la production de produits longs (rails, poutrelles) (*le Monde* du 12 décembre). Cette nouvelle restructuration double quasiment le nombre des postes devant être supprimés en trois ans par rapport aux prévisions de la direction présentées il y a un an (*le Monde* du 19 novembre 1991).

Pour dénoncer cette situation, derrière laquelle se profile, selon les syndicats, l'abandon complet en Lorraine de la production d'acier à partir de minerai de fer, c'est-à-dire la filière fonte, près d'un millier de personnes ont manifesté devant la préfecture de région à Metz à l'appel de l'intersyndicale CFDT, CGTC et Sidestam CGC. La délégation d'élus du conseil général de Moselle, venue à leur rencontre, a été conspuée avant qu'un tir de grenades lacrymogènes ne disperse les manifestants. Les sidérurgistes se sont rendus au siège d'Unimétal à Metz, dont ils ont brisé les vitres.

La forte tension sociale régnant depuis plusieurs jours en Lorraine et l'énervement des manifestants résultent de l'annonce des réductions d'emplois supplémentaires, mais aussi du report de la visite de M. Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, qui devait venir rencontrer les cadres lorrains de son groupe. *« C'est une maladresse supplémentaire »*, affirment les syndicalistes, pour qui les semaines à venir seront agitées.

JEAN-LOUIS THYS

Renault confirme la suppression de 2 249 emplois en 1993

La direction du groupe Renault a confirmé, jeudi 10 décembre, la suppression en 1993 de 2 249 emplois (sur un effectif total de 60 000 salariés) en plus des 1 348 suppressions de postes déjà annoncées chez RVI (*le Monde* du 9 décembre). Cette nouvelle compression d'effectifs concerne principalement les sites de Flins (Yvelines) avec 557 départs, Le Mans (Sarthe) 407, Sandouville (Seine-Maritime) 332, Cléon (Seine-Maritime) 255, le siège social de Boulogne (Hauts-de-Seine) 224, et Douai (Nord) 205.

La direction de Renault prévoit de réaliser ces réductions d'emplois grâce au départ naturel de 400 salariés et à la mise en préretraite de 1 200 autres. Compte tenu de la possibilité de faire partir 300 personnes en préretraite à mi-temps – ce qui correspondrait à la suppression de 150 postes, – il resterait 500 emplois à supprimer par des mesures d'aide au départ. En dehors de ce plan social, la direction étudie la possibilité de mettre 600 salariés supplémentaires en préretraite progressive, mesure qui serait alors compensée par l'embauche de 300 jeunes.

Les 12[es] Journées annuelles des élus responsables des transports

Priorité aux grenouilles ou aux bus ?

Les élus locaux chargés des transports collectifs urbains départementaux et régionaux sont mécontents du gouvernement. Réunis à Lyon du 9 au 11 décembre pour leurs 12[es] Journées annuelles, les 167 collectivités adhérentes du Groupement des autorités responsables de transport (GART) ont constaté avec amertume qu'aucune de leurs revendications n'obtenait de réponse ministérielle : la liberté de fixer les tarifs des bus, des tramways et des métros de France demeure hors d'atteinte ; la création d'une taxe destinée à dégager les dizaines de milliards de francs indispensables au développement des réseaux de transports reste dans les limbes malgré la sympathie témoignée par le chef de l'Etat.

Ce mécontentement s'est exprimé le 11 décembre par la voix du président du GART, M. Jacques Auxiette, maire PS de La Roche-sur-Yon (Vendée), qui a déclaré au cours de la séance de clôture : *« Une espèce de dérive politico-écologiste dans l'air du temps voudrait nous faire croire béatement que l'aménagement du territoire appliqué aux grandes infrastructures devrait se soucier prioritairement des grenouilles dans le Marais poitevin ou des ours dans les Pyrénées avant de résoudre les problèmes quotidiens de nos concitoyens (...). La vie des hommes, des femmes et des enfants qui vivent sur ce territoire passe avant les espèces naturelles. Nous réclamons tout net une politique globale nationale volontariste de l'environnement, et du ministre de l'environnement, qu'il reconnaisse la priorité dans le développement des transports en commun. Dans les discours, mais aussi dans les choix budgétaires. »*

Les déboires des sociétés de développement régional

Sade (Alsace) et Champex (Champagne) fusionneraient

Le projet de création d'une grande société de développement régional (SDR) de l'est de la France en regroupant la SDR d'Alsace (la Sade), celle de Champagne (Champex) et celle de Lorraine (Lordex) semble bien compromis. Lordex devrait sans doute être liquidé.

Du coup, le principe d'un rapprochement seulement entre la Sade et Champex se précise. Il y a même urgence surtout pour Champex qui a besoin de fonds propres supplémentaires afin de respecter les obligations en matière de ratios Cooke à partir du 1[er] janvier 1993. La fusion avec la Sade, bien mieux capitalisée, pourrait donc être accélérée.

Première grève à la DATAR

Pour la première fois depuis la création de cet organisme en 1963, une grève aura lieu à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), service qui dépend du premier ministre, le jeudi 17 décembre. Ce mouvement coïncidera avec la réunion du Conseil national d'aménagement du territoire. Lancée à l'initiative d'un « collectif du personnel », la grève a pour objet de s'opposer au déménagement de la DATAR avant le 15 février dans des locaux à louer en Seine-Saint-Denis (*le Monde* daté 29-30 novembre). *« Il s'agirait d'une délocalisation précipitée suivie d'un éventuel deuxième déménagement et d'une dépense inutile de 30 millions de francs »*, indique le collectif, qui ajoute : *« Ce déménagement inadmissible serait contraire à l'engagement explicite en janvier 1992 de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat toujours en exercice, d'exclure tout déménagement provisoire. »*

□ **Hausse de 2,72 % des retraites AGIRC.** – Le conseil d'administration de l'Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres (AGIRC) a annoncé jeudi 10 décembre la revalorisation de 2,72 % de la valeur du point de retraite à compter du 1[er] janvier. De son côté, l'ARRCO (retraites complémentaires de l'ensemble des salariés) attend l'issue des négociations qui débuteront le 16 décembre entre les partenaires sociaux pour fixer la revalorisation de ses prestations.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 1992

PARIS

Navigation à vue

INDICE CAC 40

- 1,29 %

Le temps s'est de nouveau couvert cette semaine à la Bourse de Paris après deux semaines gagnantes. A la veille du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne à Edimbourg, l'attentisme était de rigueur, mais la déception causée par l'absence d'un geste de la banque centrale allemande lors de sa dernière réunion bimensuelle de l'année a amplifié le mouvement baissier amorcé en début de semaine.

Comme le relevait un opérateur, le marché navigue à vue en ce moment, partagé entre les mauvais résultats des entreprises et la perpective d'une baisse des taux, laquelle est largement justifiée par ces mêmes résultats. Après l'accès de faiblesse observé à la fin de la semaine précédente, les valeurs françaises se reprenaient dans un marché calme (+ 0,39 %). Changement de registre dès le lendemain avec une baisse de 1,27 %. Comme le relevaient certains boursiers, ce retour dans le rouge était d'ailleurs plus conforme au climat économique actuel. Nette reprise en revanche mercredi à la veille de la réunion de la Bundesbank. Les deux explications les plus couramment avancées pour justifier la hausse étaient, d'une part, l'anticipation d'une baisse des taux allemands dès le lendemain, et d'autre part des achats étrangers portant sur des paniers (valeurs composant l'indice CAC 40). Quoi qu'il en soit, les valeurs s'apprécièrent de 1,43 % au terme des transactions. Les deux dernières séances furent de nouveau orientées vers la baisse.

Les Allemands n'ayant pas fait le geste tant attendu en matière de politique monétaire, le scénario esquissé par un opérateur, selon lequel, de *« toute façon, les cours ont déjà intégré l'hypothèse d'une baisse et ils ne pourront que reculer si la baisse des taux n'a pas lieu »*, s'est réalisé. Effectivement, déçu, le marché a baissé. De 1,21 % jeudi et de 0,61 % vendredi (après un « plus bas » de 1,8 % en séance). D'une semaine sur l'autre, la Bourse de Paris aura finalement abandonné 1,29 % et 0,39 % sur ses niveaux du début de l'année, le CAC 40 s'inscrivant pour sa part à la cote 1 758,70.

Rhône-Poulenc, Pernod, LVMH

Du côté des valeurs, plusieurs titres se sont singularisés cette semaine Rhône-Poulenc fut l'un d'entre eux. Un communiqué daté du 4 décembre émanant du ministère des finances précisait que la privatisation partielle, *« qui devait intervenir avant le 1er février, ne sera lancée que si les conditions du marché le permettent »*. On se souvient que c'est cette même petite phrase qui avait permis au gouvernement de différer de près de trois mois la mise sur le marché des titres Elf Aquitaine représentant 2,3 % du capital. Mais qu'englobent ces *« conditions du marché »*? Elles vont en fait au-delà de la mauvaise santé de la Bourse. La suite du communiqué est plus éloquente : *« Compte tenu de l'évolution récente du cours du CIP Rhône-Poulenc, le ministre considère que les conditions du lancement d'une telle opération ne sont pas aujourd'hui réunies en des termes permettant une valorisation acceptable de l'action. »* En clair, il existe une spéculation à la baisse sur le titre de façon à obliger l'Etat à s'aligner sur les prix du marché – spéculation rendue possible grâce au petit nombre de titres actuellement en circulation, – le but du jeu étant de réaliser une confortable plus-value entre l'achat à bon compte et une remontée prévisible des cours. Bien qu'aucun prix n'ait été encore fixé, les analystes le situent aux alentours de 500 francs. Le message de Bercy n'a apparemment pas porté ses fruits puisque le ministre des finances, M. Michel Sapin, est de nouveau intervenu jeudi 10 décembre en réaffirmant *« que l'opération Rhône-Poulenc n'aura pas lieu dans les conditions actuelles du marché »*, tout en soulignant que *« l'opération devait être respectueuse des intérêts de la collectivité »*. Quoi qu'il en soit, le titre a terminé la semaine à 506 francs. A propos d'une éventuelle poursuite de la privatisation d'Elf Aquitaine, le ministre a précisé qu'elle ne sera pas à l'ordre du jour avant la fin de cette législature en mars prochain, mais elle pourrait l'être après.

L'annonce par la Lyonnaise des eaux de la recapitalisation de Dumez pour un montant de 460 millions de francs n'a pas été du meilleur effet pour le titre qui, mercredi, s'est inscrit avec 4,6 % de repli en tête des baisses pour la séance de mercredi. Net recul, le même jour, de Pernod-Ricard (- 3,2 %). Le groupe a confirmé qu'il aurait des *« difficultés »* à réaliser son objectif d'une hausse de 6 % de son résultat net en 1992.

Jeudi, ce fut au tour de LVMH d'être attaqué. La révision à la baisse des résultats de Guinness dont le groupe de luxe détient 24 % par le biais de participations croisées a pesé sur le titre. L'action s'est inscrite en net repli de 4,7 % pour un volume étoffé de plus de 60 000 titres.

Notons encore, pour cette semaine, les dispositions que Carrefour entend faire adopter lors de son assemblée générale extraordinaire du 18 décembre. Tout actionnaire qui viendrait à posséder plus de 1 % du capital et qui n'en ferait pas la déclaration verrait ses actions privées de droit de vote pendant deux ans au lieu de trois mois actuellement.

Toujours dans la distribution, le BHV a continué d'être recherché cette semaine suite aux déclarations du suédois Proventus se disant prêt à racheter la participation que pourrait éventuellement céder les Galeries Lafayette.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	11-12-92	Diff.
Bongrain	2 970	- 5
BSN	946	- 20
Eridania Béghin	586	+ 13
Fromageries Bel	3 330	- 29
LVMH	3 495	- 234
Pernod-Ricard	357,4	- 7,1
Remy-Cointreau	156	+ 2
Saint-Louis	1 120	- 10

Assurances

	11-12-92	Diff.
AGF	450	+ 8
AXA	980	- 10
GAN	291,5	+ 4,5
Groupe Victoire	746	- 14
SCOR SA	340	- 19
UAP	424	+ 2,5

Bâtiment et matériaux

	11-12-92	Diff.
Bouygues	538	- 4
Ciments français	287	+ 42,50
Colas	800	+ 26
Eurotunnel	29,10	+ 0,15
Fougerolle	895	- 30
GTM Entrepose	336	- 11,60
Immob. Phénix	127	+ 7
Jean Lefebvre	772	+ 2
Lafarge-Coppée	324	+ 8,3
Pollet	189,20	+ 0,20
Saint-Gobain	503	- 25
SGE	174	- 0,80
Spie-Batignolles	294,90	+ 0 90

Chimie

	11-12-92	Diff.
Air Liquide(L')	764	+ 7
Elf Sanofi	1 060	Inch.
Gascogne	356	- 14
Institut Mérieux	6 950	+ 80
Michelin	179	- 2,6
Plastic Omnium	787	- 14
Rhône-Poul. CI	505	+ 16
Roussel-Uclaf	385	- 9
Synthélabo	1 145	- 18

Consommation non alimentaire

	11-12-92	Diff.
BIC	900	Inch.
Christian Dior	230	- 14,6
Clarins	488	- 4,9
DMC	262	- 3,1
EBF	746	- 20
Essilor	385	- 10
Groupe André	611	- 6
L'Oréal	988	- 28
Moulinex	87,8	- 0,05
Salomon	1 570	+ 87
SEB	348	- 4,3
Sommer-Allibert	1 075	+ 68
Yves Saint Laurent	470	- 124,8
Zodiac	1 328	+ 18

Crédit et banques

	11-12-92	Diff.
Comp. bancaire	384,9	+ 12,9
BNP CI	393,6	+ 4,3
Cetelem	904	+ 21
CDE	215	- 4
CCF	206,9	+ 1,4
CFF	915	- 4
CLF	338,1	- 2,4
Crédit lyon. CI	419,6	+ 3,8
Crédit national	1 055	+ 18
Société générale	570	+ 10
SOVAC	919	- 1
UFB Locabail	168	- 8,2
UIC	415	- 4,4
Via Banque	232	+ 7

Electricité et électronique

	11-12-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	655	- 1
CSEE	536	+ 31
Intertechnique	371	- 9
Labinal	585	+ 15
Legrand	3 885	- 195
Matra	188,1	- 8,7
Merlin-Gerin	450	Inch.
Radiotechnique	245	- 13,9
Sagem	2 400	+ 110
Schneider	564	- 8
Sextant Avionique	135,6	+ 4,6
Thomson CSF	132,2	+ 1,9

Distribution

	11-12-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 470	- 10
Bon Marché	435	- 14
Carrefour	2 255	- 48
Casino	145,20	- 0,20
Castorama	460,50	- 16,50
CDME	386,20	- 7,80
Compt. Modernes	1 206	+ 16
Docks de France	380	- 19
Galeries Lafayette	1 892	- 14
Guyenne Gasc.	1 392	- 113
Printemps	690	- 12
Promodès	518	- 36
SCOA	10,30	- 0,35

Immobilier et foncier

	11-12-92	Diff.
Lucia	180	Inch.
Olipar	43,6	- 0,1
Sefimeg	421	+ 5,5
Silic	551	- 4
Simco	440	+ 10
Sogeparc	655	+ 20
UIF	465	+ 1,9

Investissement et portefeuille

	11-12-92	Diff.
Arnault et Asso.	240	+ 2
Bolloré	464	- 20
Cerus	72	- 6
CGIP	932	+ 32
Eurafrance (1)	1 248	- 2
Gaz et Eaux	1 240	+ 45
Marine-Wendel	277	- 2,6
Navigation mixte	788	+ 11
Nord-Est	127,9	+ 2,8
Parfinance	167	+ 6
Paribas	332,7	- 11,3
Pinault	292	- 18
SPEP	284,1	- 15,9
Suez	241,8	+ 0,8
Worms et Cie	226,4	- 1,5

(1) Coupon 47 F.

Métallurgie, mécanique

	11-12-92	Diff.
Carnaud-Metalbox	183	Inch.
Dassault Aviation	380	- 11
De Dietrich	1 350	Inch.
Fives-Lille	247,50	+ 4,50
Imétal	330	+ 16,40
Legris Industrie	129,90	- 4,60
Métaleurop	79	+ 6,70
Pechiney CI	286,50	+ 18,50
Pechiney Int.	207,50	+ 7,30
Peugeot SA	553	+ 22
Strafor Facom	587	- 2
Valeo	676	- 1
Vallourec	138,90	- 1

Mines d'or, diamants

	11-12-92	Diff.
Anglo-American	101,50	+ 2
Buffelsfontein	23,90	- 1,80
De Beers	67	+ 1
Driefontein	36,00	- 3,50
Gencor	10,75	Inch.
Harmony	7,60	- 0,45
Randfontein	14,30	- 0,90
Sainte-Helena	19,20	- 1,90
Western Deep	53,00	- 5,10

Pétrole

	11-12-92	Diff.
BP-France	84,50	- 2
ELF-Aquitaine	330,80	- 15
Erap-ELF	226,10	- 7,90
Esso	755	- 1
Géophysique	655	+ 35
Total	233,80	- 4,30

Sicomi ou ex-sicomi

	11-12-92	Diff.
Bail Investis.	840	+ 17
Genefim	297	+ 3
Interbail	404	- 10,6
Klepierre	485	- 16
Locindus	725	+ 3
Selectibanque	129,50	+ 3,5
Unibail	400	Inch.

Transports, loisirs, services

	11-12-92	Diff.
Accor	802	+ 12
BIS	117	- 3,2
Canal Plus	1075	+ 32
Cap Gemini	152,2	- 11,9
CEP Communic.	303,5	- 1,5
CGI Informatique	278	+ 15
Club Méditerranée	344	+ 5,3
Dauphin Ota	176	- 13
Delmas Vieljeux	105	Inch.
Génér. des eaux	1 987	- 10
Ecco	383	- 1,5
Euro Disney	81,85	+ 4
Hachette	81,55	- 0,85
Havas	410,8	- 24,2
Lyonnaise-Dumez	452,8	- 40,3
OGF	442	- 36
Pub. Filipacchi	385	- 1
Publicis	520	- 14
SITA	453	- 21,5
Sligos	338,5	- 18,5
Sodexho	1 066	- 4
TF1	368,6	+ 16,6

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	11-12-92	Diff.
10 % 1978	99,88	- 0,24
9,80 % 1978	100,10	- 0,10
9 % 1979	NC	0
10,80 % 1979	101,85	- 0,06
CNE 3 %	5050	Inch.
CNB 5.000 F	98,60	- 0,10
CNB Par. 5 000 F.	97,65	- 0,56
CNB Suez 5 000 F	98	- 1
CNI 5 000 F	98,25	- 0,90

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1235398	813193
BSN	658330	636742
Carrefour	269157	611283
ELF Aquitaine	1770100	606275
Société générale	1087320	526369
Total	1828290	434582
LVMH	118752	430113
Lyon. Eaux D.	835305	390838
Oréal (L')	371840	369012
Eaux (Gle des)	163590	329011
Axa	309186	302844
Saint-Gobain	517280	270541
Pernod Ricard	728635	262343
Air liquide (L')	289532	239143

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
UIS	+ 9,8	Metrologie	- 17,4
BHV	+ 8,6	Rochette (La)	- 11,3
Metaleurop	+ 8,5	Bail Equip.	- 9,3
CSEE	+ 8,4	Lyon. E.-Dum.	- 8,6
Eurodisney	+ 7,2	Carrefour	- 8,4
Imetal	+ 6,9	Fougerolle	- 7,8
CGI Informat.	+ 6,7	LVMH	- 7,7
UGC	+ 6,7	Cerus	- 7,7
Ecco	+ 6,1	Avenir Havas	- 7,6
Crédit lyonnais	+ 6	Promodes	- 7,2
Sagem	+ 5,7	Havas	- 6,1
Geophysique	+ 5,5	Guyenne-Gasc.	- 5,9
Sophia	+ 5,3	UFB Locabail	- 5,5
Salvepar	+ 5,1	CCMC	- 5,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	4-12-92	7-12-92	8-12-92	9-12-92	10-12-92
RM	2 031 097	1 987 934	2 053 100	2 477 614	2 755 701
Comptant					
R. et obl.	21 133 145	11 846 298	18 670 914	14 177 839	24 075 843
Actions	340 469	155 282	125 757	148 334	131 568
Total	23 504 711	13 989 534	20 849 771	16 803 787	26 963 112

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

	4-12-92	7-12-92	8-12-92	9-12-92	10-12-92
Françaises	101,8	102,1	101,1	101 9	101,4
Etrangères	87,7	87,8	87,4	87,3	87,3

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	7-12-92	8-12-92	9-12-92	10-12-92	11-12-92
Indice gén.	471,3	470,8	467,4	472,5	464,6
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 788,61	1 765,88	1 791,1	1 789,48	1 758,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 décembre 1992

Nombre de contrats estimés : 89 624

COURS	ÉCHÉANCES			
	DÉC. 1992	MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993
Premier	110,20	111,38	111,80	111,50
Dernier	110,44	111,68	112,10	111,50

NEW-YORK

Progression

INDICE DOW JONES

+ 0,47 %

Après avoir progressé au début de la semaine sous l'impulsion des derniers signes de redressement de l'économie américaine, Wall Street a cédé à la pression d'un mouvement de prises de bénéfices attendu après les gains récents du marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 304,08 points en hausse de 15,40 points par rapport à la semaine dernière, soit une progression de 0,47 %.

Wall Street continue à profiter de l'optimisme des investisseurs sur la reprise économique américaine, accentué cette semaine par l'annonce d'un net recul des demandes hebdomadaires d'allocations chômage à la fin novembre et d'une progression plus forte que prévu des ventes de détail en novembre, ainsi que d'une inflation toujours sous contrôle.

Malgré ces bonnes nouvelles publiées en fin de semaine, Wall Street a été victime de prises de bénéfices, mais celles-ci étaient largement attendues, car le Dow Jones a progressé de 6 % depuis le 9 octobre dernier, date à laquelle il avait atteint son niveau le plus bas de 1992 (3 136,58 points).

Selon des analystes, Wall Street devrait dépasser le seuil de 3 400 points d'ici à la mi-janvier. *« Mon sentiment est qu'il y a un élan suffisant et assez de liquidités pour permettre au marché de progresser au début de l'année* [1993] *»*, a souligné Michael Metz, de la firme Oppenheimer. Et bien que le Dow Jones soit toujours plus de 3,5 % en dessous de son niveau record de 3 413,21 points atteint le 1er juin dernier, le marché dans son ensemble se trouve à un niveau record et les experts estiment qu'il devrait rapidement rattraper son retard.

Indices Dow Jones du 11 décembre : 3 304,08 (c. 3 288,68).

	Cours 4 déc.	Cours 11 déc.
Alcoa	70	72 1/8
ATT	47 1/4	48 5/8
Boeing	34 1/2	34 3/8
Chase Man. Bank	26 3/4	27
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/8
Eastman Kodak	41 3/8	41
Exxon	59 7/8	60 7/8
Ford	43	42 5/8
General Electric	82 5/8	83 3/4
General Motors	33 7/8	33 1/2
Goodyear	71 7/8	69 1/8
IBM	67	62 3/8
ITT	71 7/8	69 3/4
Mobil Oil	60 1/4	61 7/8
Pfizer	78 1/2	78 1/4
Schlumberger	60 1/4	58 1/2
Texaco	59 5/8	60 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	122 3/8	119 3/8
Union Carbide	16 1/8	16 1/2
United Tech.	44 3/4	47 1/8
Westinghouse	13 1/8	12 7/8
Xerox Corp	78	77 7/8

TOKYO

Irrégulière

INDICE NIKKEI

+ 0,84 %

Semaine contrastée à la Bourse de Tokyo, qui enregistre tout de même une petite progression d'un vendredi à l'autre à la suite d'achats d'investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei a clôturé vendredi à 17 441,02 points, en hausse de 0,84 % (145,33 points) par rapport à vendredi dernier. Le chiffre d'affaires quotidien en volume a atteint en moyenne 293 millions de titres, en hausse par rapport à la semaine dernière (227 millions).

Toute la semaine, le Nikkei a joué aux montagnes russes au gré des informations jugées favorables ou défavorables. L'incertitude politique, à la suite d'un témoignage peu concluant devant le Parlement de l'ancien premier ministre, M. Noburu Takeshita, sur son éventuelle participation à un scandale financier, a ainsi affecté dès le début de la semaine la confiance des investisseurs. Mais le Kabutocho s'est ensuite repris, notamment grâce à des achats institutionnels.

Les opérateurs se sont également dits encouragés par l'adoption jeudi soir du budget supplémentaire soutenant la relance.

Ce qui n'a pas empêché le Nikkei de céder du terrain vendredi, les opérateurs se sentant découragés par la publication des conclusions de l'enquête trimestrielle de la Banque du Japon. *Elle révèle* entre autres que jamais, depuis le contrecoup du premier choc pétrolier, en 1975, le moral des chefs d'entreprise japonais n'a été aussi bas.

Indices du 11 décembre : Nikkei 17 441,02 (c. 17 295,69) ; Topix 1 325,15 (c. 1 302,85).

	Cours 4 déc.	Cours 11 déc.
Akai	1 270	1 270
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	1 790	1 820
Honda Motors	1 300	1 330
Matsushita Electric	1 140	1 170
Mitsubishi Heavy	545	552
Sony Corp.	4 050	4 110
Toyota Motors	1 430	1 440

LONDRES

Prises de bénéfice

– 1,5 %

Les valeurs ont perdu du terrain cette semaine au Stock Exchange, victimes de prises de bénéfice après leur récente hausse à des niveaux records. La baisse de la livre a contribué au recul, ainsi que les diminutions des espoirs d'une détente des taux d'intérêt en Allemagne et au Royaume-Uni. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 43,2 points, soit 1,5 %, par rapport au vendredi précédent, clôturant à 2 716,2 points.

Une progression plus forte que prévue de l'encours des crédits à la consommation en octobre en Grande-Bretagne, après deux mois de contraction, s'est ajoutée à plusieurs récents indices d'une reprise de la consommation. Mais après une hausse modérée, mardi, le Footsie a reviré dans le rouge, affecté par la faiblesse marquée de la livre après plusieurs jours de forte hausse.

Indices « *FT* » du 11 décembre : 100 valeurs, 2 716,20 (c.2 759,4) ; 30 valeurs, 2 062,8 (c.2 082,4) ; fonds d'Etat, 93,84 (c.93,63) ; mines d'or, 65,70 (c.71,60).

	Cours 4 déc.	Cours 11 déc.
Allied Lyons	6,37	6,12
BP	2,28	2,21
BTR	5,14	5,10
Cadbury	4,57	4,54
De Beers	7,75	8,18
Glaxo	8,20	8,12
GUS	22	22
ICI	10,33	10,18
Reuters	13,50	13,56
RTZ	6,50	6,38
Shell	5,38	5,46
Unilever	10,50	10,62

FRANCFORT

Morose

– 3,22 %

Les cours de la Bourse de Francfort se sont doucement effrités cette semaine dans un marché peu animé, victimes d'un environnement économique morose, tant en Allemagne qu'à l'étranger. L'indice DAX des 30 principales valeurs a terminé vendredi à 1 476,01 points, soit un recul de 3,22 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

Le DAX est passé jeudi sous le seuil des 1 500 points pour la première fois depuis début novembre et *« la prochaine ligne de soutien se situe aux environs de 1 450-1 460 points »*, selon la Bayerische Vereinsbank.

Les financières ont enregistré de nets reculs. Allianz a perdu 88 DM à 1 855 DM, la Bayerische Vereinsbank 8,40 DM à 409,60 DM, la BHF Bank 7,50 DM à 398,50 DM, la Commerzbank 8,10 DM à 235 DM, la Dresdner Bank 10,50 DM à 342 DM et la Deutsche Bank 37,50 DM à 627,50 D M. La Deutsche Bank – premier groupe bancaire allemand – avait annoncé lundi une baisse de 0,8 % de son bénéfice d'exploitation total pour les dix premiers mois de l'année par rapport au 10/12e de l'ensemble du résultat dégagé en 1991.

Indice DAX du 11 décembre : 1 476,01 (c. 1 522,16).

	Cours 4 Déc.	Cours 11 déc.
AEG	156	147
BASF	207,50	201
Bayer	254,80	263,30
Commerzbank	243,10	235
Deutsche Bank	665	627,50
Hoechst	236,10	231,50
Karstadt	498	495
Mannesman	228	219,80
Siemens	596	591
Volkswagen	249,50	247

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Les sources de financement se raréfient

Le ralentissement de l'activité économique en Europe explique pourquoi la situation sur le marché international des capitaux est moins grave qu'on pourrait le craindre. De nombreux emprunteurs récurrents, établissements publics ou entreprises privées, ont acheté leur programme annuel avec plusieurs semaines d'avance, la conjoncture actuelle ayant réduit leurs besoins de fonds par rapport à ce qu'ils envisageaient il y a quelques mois.

Si leurs plans initiaux avaient été respectés, cette fin d'année serait très difficile car les sources de financement se sont beaucoup raréfiées. Les embûches de l'Union économique et monétaire en Europe et la crise du marché des changes ont rendu impraticables plusieurs compartiments de l'euromarché. Celui de l'écu risque de tomber en désuétude. Ceux des monnaies d'Europe du Nord et du Sud ne jouent plus aucun rôle depuis quelques mois. Et celui du franc français est momentanément fermé aux émissions internationales du fait des attaques répétées que subit la monnaie. L'activité se concentre donc sur la zone mark, y compris le franc suisse, la livre sterling, le dollar et le yen.

De ces quelques marchés qui restent ouverts, celui du franc suisse est assurément le plus accueillant. Les nouveaux emprunts se placent avec une facilité déconcertante. Les investisseurs s'empressent de souscrire et, comme il n'y a pas assez d'opérations nouvelles pour les satisfaire, ils se tournent vers les emprunts déjà cotés en Bourse dont les prix sont fortement montés ces derniers jours. Ce développement est, à l'évidence, lié au refus par les Suisses du traité instituant l'Espace économique européen qui était destiné à rassembler les pays de la Communauté et ceux de l'Association européenne de libre-échange. Les capitaux étrangers ont brusquement afflué, leurs détenteurs qu'inquiétaient les nouvelles incertitudes de la construction européenne, à quelques jours du sommet d'Edimbourg, sachant enfin où trouver refuge. La devise s'est raffermie, le loyer de l'argent s'est abaissé en conséquence, ce qui a incité les grands gestionnaires de fonds à acquérir des obligations à moyenne et longue échéance qui rapportaient bien davantage que les dépôts à court terme où ils se cantonnaient depuis longtemps.

Cette situation est très intéressante car elle illustre bien le côté vivant et parfois imprévisible du marché. Les spécialistes tablaient sur une réaction immédiate toute différente, la plupart estimant qu'elle serait négative. L'isolement politique du pays, disaient-ils, allait conduire à une montée de l'inflation et à une détérioration générale de l'économie helvétique dont la seule perspective ferait sans délai fuir les capitaux. La liste des nouveaux emprunteurs renferme des signatures prestigieuses comme celle de la Banque européenne d'investissement qui vient de lever 500 millions de francs suisses pour une durée de cinq ans en une opération qui lui revient à 6,06 % l'an. Cette affaire était placée sous la direction de la Banque populaire suisse.

La Société générale se distingue

Une banque française vient également de se distinguer sur le marché suisse mais dans un segment différent, celui des *warrants*. La Société générale a émis vendredi 11 décembre une série de bons qui permettront pendant un an de faire bénéficier leurs détenteurs de l'évolution du cours du franc français par rapport à la devise helvétique. Certains de ces bons permettent de miser sur une hausse du franc français et donc sur une baisse du franc suisse, les autres sont construits de telle sorte qu'ils réagiront à tout affaiblissement de la devise hexagonale.

Reflétant l'inquiétude des marchés des changes, ce sont les seconds qui ont retenu l'attention des investisseurs. D'un point de vue technique, l'affaire est intéressante parce que, émise en francs suisses, elle est dirigée depuis Paris par la grande banque française et non, comme cela se fait d'habitude pour des opérations de ce genre, par sa filiale de Zurich. La liberté laissée aux établissements financiers dans le domaine des *warrants* est bien plus grande que pour ce qui est des obligations. Un emprunt libellé en francs suisses doit être placé sous la direction d'une banque domiciliée en Suisse.

Parmi les autres éléments marquants de ces derniers jours, la Banque mondiale vient de confirmer que ses titres d'emprunt libellés en marks seront exempts du précompte mobilier qui sera introduit en Allemagne l'année prochaine, à condition qu'il s'agisse d'obligations imprimées, émises jusqu'à une date récente et que les coupons d'intérêts soient présentés au guichet d'une banque d'outre-Rhin. C'est une mesure technique normale qui tient compte de la position particulière de la Banque mondiale et dont bénéficiera un autre emprunteur supranational, la Banque interaméricaine de développement. Pour ce qui est des obligations qui seront émises à l'avenir en marks par ces débiteurs, la question ne se posera plus car il est prévu de ne plus imprimer de titres. Comme d'autres banques de développement tentent d'obtenir du fisc allemand le même traitement de faveur, elles envisagent également de ne plus offrir de titres imprimés. Certains experts estiment que cette tendance pourrait se généraliser en Europe ces prochaines années, soit pour des raisons fiscales de retenue à la source, soit tout simplement parce que les débiteurs voient dans cette solution un moyen de réduire le coût de leurs emprunts en économisant les frais liés à l'impression des titres.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Nouvelles tensions au sein du SME

Et de trois! La couronne norvégienne, après le markkaa finlandais en septembre et la couronne suédoise en novembre, a décroché de l'écu, et s'est mise à flotter, la Banque de Norvège se voyant contrainte de maintenir son taux d'intervention à des niveaux prohibitifs et ruineux pour l'économie.

Elle a donc lâché, la couronne norvégienne chutant de 6 %, et, du coup, selon un processus désormais familier, les ondes de choc se sont répercutées sur les marchés européens. En y ajoutant les rumeurs d'un nouveau réalignement du système monétaire européen à la veille du conseil d'Edimbourg, «serpent de mer» avant chaque grande réunion, on trouvait réunis les déclencheurs d'un nouvel accès de fièvre, aux dépens de la couronne danoise, seule rescapée parmi les monnaies scandinaves et, surtout, aux dépens du franc français, pas vraiment attaqué, mais assez fortement «chatouillé», puisque le cours du mark à Paris frôlait les 3,42 francs à la veille du week-end, non loin de son cours plafond de 3,4305 francs.

La Banque de France est intervenue plusieurs fois cette semaine, de même que la Banque fédérale d'Allemagne, qui l'a annoncé publiquement. Son président, Helmut Schlesinger, a réaffirmé que le franc est une *«monnaie solide»*, et à Edimbourg, le ministre allemand des finances, Théo Waigel, a déclaré qu'il n'était pas nécessaire de la dévaluer, un éventuel réalignement du système monétaire européen n'étant même pas évoqué.

Il n'en reste pas moins qu'une fièvre rampante continue de ronger les marchés, certains spéculateurs continuant à tabler sur un décrochement du franc «à l'usure», perspective devant laquelle la Banque de France, forte du concours renouvelé de la Bundesbank, reste impavide. On signale, toutefois, qu'à l'extérieur de nos frontières beaucoup d'opérateurs jugent l'opposition française *«peu crédible»* en raison de ses divisions et que la fièvre en question pourrait perdurer jusqu'aux élections législatives en mars, ce qui ne serait guère agréable.

L'autre événement de la semaine a été le vif reflux du dollar, retombé de 1,59 DM à 1,5750 DM, sous l'effet de ventes bénéficiaires et, aussi, des ajustements rituels en fin d'année pour les habillages de bilans des banques et sociétés *(window dressing)*. En milieu de semaine, le billet vert revenait même en dessous de 1,56 DM et au voisinage de 5,30 francs.

Certains analystes jugent ce reflux tout à fait temporaire et s'attendent à une «explosion» du dollar d'ici à la fin de l'année. D'autres, tel Philippe Ithurbide, de la direction des capitaux de la Société générale, estiment que la devise américaine pourrait, dans un premier temps, connaître un léger effritement par rapport à ses niveaux actuels, en consolidant techniquement ses positions. D'autre part, un assouplissement possible de la politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis pourrait, au cours des prochains mois, fragiliser le billet vert, qui se stabiliserait dans une fourchette de 1,55 DM à 1,60 DM. A trois mois, pense M. Ithurbide, les perspectives d'une baisse des taux allemands et le renforcement de la reprise américaine devraient permettre au dollar de retrouver une pente haussière, vers les 1,65 DM et 5,60 francs.

D'autres analystes, enfin, voient le dollar jouer le rôle de valeur refuge au cas où la situation s'aggraverait en Russie, avec, toutefois, selon la BFCE, une limite, celle du niveau élevé des taux allemands pendant le prochain mois.

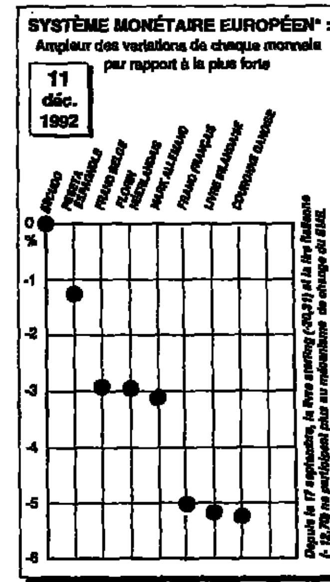
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 DÉCEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5550	8,3908	2,1894	2,4546	50,5228	2,7689	2172,34
	–	1,5635	8,4473	2,2319	2,4860	51,1421	2,7916	2185,77
New-York	1,5550	–	18,5322	71,0227	63,3513	3,0779	56,3222	0,00716
	1,5635	–	18,5089	70,0525	62,8931	3,0572	56,0067	0,00715
Paris	8,3908	5,3960	–	383,2386	341,8435	16,6082	303,9144	3,8626
	8,4473	5,4028	–	378,4799	339,7987	16,5173	302,5931	3,8647
Zurich	2,1894	1,4080	26,0934	–	89,1986	4,3336	79,3016	1,0079
	2,2319	1,4275	26,4215	–	89,7799	4,3641	79,9496	1,0211
Francfort	2,4546	1,5785	29,2532	112,1094	–	4,8584	88,9045	1,1299
	2,4860	1,5900	29,4292	111,3835	–	4,8609	89,0507	1,1373
Bruxelles	50,5228	32,49	6,0211	23,0753	20,5828	–	18,2991	2,3257
	51,1421	32,71	6,0543	22,9142	20,5723	–	18,3198	2,3398
Amsterdam	2,7689	1,7755	329,04003	1,26101	112,48020	5,46476	–	1,270937
	2,7916	1,7855	330,47679	1,29079	112,29589	5,45858	–	1,277181
Milan	2172,34	1397	258,8955	992,1875	885,0174	42,99785	786,8286	–
	2185,77	1398	258,7547	979,3345	879,2453	42,73922	782,9740	–
Tokyo	192,78	123,92	22,96516	88,01136	78,50491	3,81410	69,79442	
	195,05	124,75	23,08988	87,39054	78,45912	3,81382	69,86838	

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 11 décembre, 4,354422 F contre 4,3309018 F le vendredi 4 décembre 1992.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Léger regain du coton

«Vanité des chiffres!» Cette remarque d'un négociant européen est révélatrice des fluctuations imprévisibles du marché. Alors qu'il y a à peine un mois le coton faisait grise mine (5,5 francs le kilo, coût de l'assurance fret compris), les cours se sont brusquement raffermis. Le coton vaut actuellement 6,20 francs le kilo sur la base d'un dollar à 5,32 francs.

Il y a un an, il est vrai, il valait 8,15 francs le kilo sur la même période. Ce léger redressement n'a donc rien de spectaculaire, mais il est bienvenu. Les opérateurs se préparaient d'ores et déjà à un repli des prix. Le Comité international du coton n'était pas très optimiste. La campagne 1991-1992 avait connu une récolte record de 20 millions de tonnes. Celle de 1992-1993 s'annonçait sous les mêmes auspices; elle oscillait, d'après le même organisme, entre 20,5 et 20,8 millions de tonnes. Les prix s'effritaient sur le marché à terme de New York, reflétant, selon les analystes du secteur, *«la tonalité baissière du marché malgré certains facteurs techniques favorables à court terme»*.

Les «fondamentaux» – la récession économique mondiale, la demande stagnante (19,6 millions de tonnes pour la campagne 1991-1992), les stocks abondants (8,5 millions de tonnes sur la même période) – s'avéraient trop lourds. Mais le Comité international du coton (CIC) vient de faire état d'une baisse de 5 % de la production mondiale pour la prochaine saison 1992-1993, qui se situerait à 19,8 millions de tonnes. De plus, la récente annonce de l'attaché agricole de l'ambassade américaine à Pékin corrobore cette estimation, tout en l'explicitant : la Chine, premier producteur mondial mais aussi premier importateur, ne produirait pour la prochaine campagne «que» 5 millions de tonnes de coton au lieu de 5,6 millions de tonnes l'année dernière: *«Il ne faut pas sous-estimer la part de bluff et de manipulation des chiffres en ce qui concerne un pays comme la Chine, qui ne fournit jamais de statistiques»*, estime M. Philippe Bourgeois, fondé de pouvoir de la Compagnie cotonnière.

Le marché n'en a cure; il a vivement réagi à cette nouvelle et à d'autres informations plus ou moins murmurées. La Chine rémunère ses producteurs de coton à un prix très élevé, bien au-dessus du cours mondial. *«Qui, dans ces conditions,* s'interrogent les professionnels, *aura les moyens de financer les exportations dans cette conjoncture difficile?»*

L'ex-URSS sévit encore

Un produit agricole à usage industriel est fortement tributaire des facteurs climatiques. Or, des rumeurs sur des catastrophes météorologiques supposées ou réelles, mais amplifiées, n'en finissent pas de courir : presque tous les producteurs, à un titre ou à un autre, auraient été affectés. Un ouragan a certes détruit partiellement la récolte américaine, au point que l'offre cotonnière des Etats-Unis, deuxième producteur mondial, a baissé de 6 % par rapport à l'année précédente. Au Pakistan, cinquième producteur, une inondation aurait atteint une partie de la récolte, sans qu'on sache l'importance ni la localisation du sinistre. Le Brésil, sixième producteur, en raison de «difficultés climatiques» réduit aussi son disponible exportable : un volume de 400 000 tonnes au lieu des 900 000 tonnes escomptées.

Lorsque les causes de baisse ne sont pas climatiques, elles sont économiques. Le mot d'ordre est à la réduction de la production, soit parce que les pays ne sont pas armés pour subventionner leurs exportations, soit parce qu'ils mettent en place des plans d'ajustement pour pallier les effets de la chute des cours. Ainsi, l'Inde, quatrième producteur mondial, a diminué de 500 000 balles ses exportations (une balle pèse 170 kilos), car son prix intérieur est nettement plus élevé que le cours mondial. Quant aux Etats-Unis, non contents de la réduction conjoncturelle de leur production, ils étudient, par l'entreprise de l'USDA (département américain de l'agriculture), un plan de 8 % à 10 % des limitations de leurs surfaces cultivées de coton...

Comble d'ironie : même l'ex-URSS apporte involontairement quelques éléments de soutien aux cours. Ce n'est pas faute pourtant de les avoir perturbés tout au long de l'année, jusqu'au mois d'octobre. Les nouvelles Républiques, en particulier l'Ouzbékistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, en pratiquant des prix systématiquement inférieurs aux cours mondiaux, gagnaient peu à peu des parts de marché. Avant l'éclatement de l'URSS, elles vendaient environ un million de tonnes de coton à la Russie. Fortes de leur toute jeune indépendance, elles refusent désormais d'être payées en roubles et réclament des dollars. C'est ainsi que des tonnages de plus en plus importants viennent encombrer le marché mondial. Dans les mois à venir, ce type de ventes devrait encore augmenter de près de 50 %, selon les analystes.

Ces estimations du CIC n'intègrent pourtant pas une pratique très répandue : le *barter*, sorte de troc contre du blé ou des biens d'équipement. En convertissant la valeur du blé en dollars puis en roubles, certains négociants – Cargill en particulier – ont pu ainsi acheter le coton six à huit fois moins cher que le prix mondial. Ces éléments baissiers – à partir du moment où une marchandise est troquée, elle n'a plus de valeur et cela désorganise le circuit habituel – ont été fortement atténués par la difficulté d'écoulement des marchandises en provenance de l'Oural; les distances considérables entre les lieux de production et les ports d'embarquement retardent les livraisons... et profitent aux cotons d'autres origines.

Voilà qui devrait insuffler, pour quelques mois encore, un peu de vigueur à des cours mondiaux bien éprouvés.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 11-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 425 (+ 1) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 228 (– 27) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 695 (– 5) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	249,50 (+ 12) Dollars/tonne
Café (Londres) Janvier	1 012 (+ 12) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	905 (– 70) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	372 (–) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	212 (– 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	188,1 (+ 8,5) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent Janvier	18,10 (– 0,10) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4-12-92	Cours 11-12-92
Or fin (kilo en barre)	57 900	57 800
– (kilo en lingot)	57 950	57 800
Pièce française (20 fr.)	337	332
• Pièce française (10 fr.)	403	385
Pièce suisse (20 fr.)	332	333
Pièce latine (20 fr.)	330	331
• Pièce tunisienne (20 fr.)	340	335
Souverain	436	431
• Souverain Elizabeth II	440	485
• Demi-souverain	306	302
Pièce de 20 dollars	2 245	2 210
– 10 dollars	1 089	1 300
• – 5 dollars	600	800
– 50 pesos	2 165	2 155
• – 20 marks	480	500
– 10 florins	345	346
• – 5 roubles	235	250

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Argent cher à Paris

Non, la banque fédérale d'Allemagne n'assouplira pas sa politique dans l'immédiat, son président, Helmut Schlesinger, déclarant, à l'issue de la réunion bimensuelle du conseil d'administration : *«La pression inflationniste dans notre pays demeure importante, et ne nous permet pas, pour le moment, d'envisager une baisse de nos taux directeurs.»*

A vrai dire, personne n'envisage sérieusement une telle baisse pour la semaine à venir. Les experts de la banque Indosuez ne la prévoient pas avant février ou mars, à condition que l'accord salarial dans la fonction publique soit jugé satisfaisant par la Bundesbank (le syndicat de ladite fonction publique, l'OTV, réclame une augmentation de 5 %). On sait que la branche sidérurgie du grand syndicat IG Metall a transigé à 3,3 %. Pour Philippe Weber, de la Compagnie parisienne de réescompte, l'assouplissement de la politique de la banque centrale pourrait se produire un peu plus tôt si le fameux «pacte de solidarité» était prochainement conclu.

En attendant, la Bundesbank a légèrement élargi sa fourchette de croissance de la masse monétaire M3 en 1993, qui passe de 3,5 %-5,5 % pour cette année à 4,5 %-6,5 %, pour *«tenir compte des effets exceptionnels de la réunification»*. Ces effets, on les connaît : flambée des crédits pour la reconstruction de l'ex-RDA et gonflement de la monnaie fiduciaire, dont la vitesse de circulation a diminué, les citoyens de l'ex-RDA utilisant peu les moyens modernes de paiement (cartes bancaires) et s'en tenant aux billets pour leurs règlements courants.

L'élargissement de la nouvelle fourchette est plutôt considéré comme un bon signe, comme le constat, par les autorités monétaires, d'une erreur de jugement pour l'année écoulée. On notera enfin que la référence prise pour la fixation de la fourchette est une référence «haute», la moyenne du dernier trimestre 1992, avec une progression de M3 qui risque d'avoisiner 9 % à 10 %.

Coïncidence ou concertation, la fourchette allemande se rapproche étrangement de la nouvelle fourchette française légèrement élargie, elle aussi, à 4 %-6,5 %, contre 4 %-6 %, précédemment, pour laisser un peu de place à une certaine reprise de l'économie (*le Monde* du 12 décembre).

Vers la trêve des confiseurs

Sur la place de Paris, les nouvelles tensions au sein du système monétaire européen *(voir en rubrique «devises et or»)* ont maintenu les taux d'intérêt à court terme à des niveaux élevés, 9 7/8-10 % pour l'argent au jour le jour, et 10 1/2 % à trois mois, près de 11 % même, à la veille du week-end. Une sorte de fièvre maligne, disions-nous la semaine dernière, qui pourrait se prolonger pendant quelque temps. Sur le MATIF, une légère hausse du cours a été enregistrée à 110,44 contre 110,06, surtout vendredi après-midi sur des rumeurs, fantaisistes, de dévaluation du franc. Le rendement de l'OAT dix ans s'établissait, en fin de semaine, à 8,22 %, soit 0,79 point de base d'écart avec le BUND dix ans.

Sur le marché obligataire, qui s'achemine vers la trêve des confiseurs, deux émissions ont été dotées de caractéristiques presque identiques. Le Crédit foncier de France a levé, sous la houlette du Crédit lyonnais et de la Caisse des dépôts, 2,5 milliards de francs en deux tranches, l'une à 8,60 % sur huit ans, et l'autre à 9 % nominal (8,65 % réel) sur quatorze ans. Le tout a correctement marché, surtout la tranche à 9 %, qui intéresse les particuliers, et également les organismes d'assurance-vie, pour sa longue durée. Finansder, établissement qui émet pour le compte des Sociétés de développement régional (SDR), avec la garantie de l'Etat, a lancé son dernier emprunt de l'année, 2 milliards de francs, sous l'égide du Crédit lyonnais et de la BNP, en deux tranches également, l'une à 8,60 % normal, et l'autre à 9 %.

Là encore, l'accueil a été correct, bien qu'un certain nombre de prêteurs aient été un peu impressionnés par les graves difficultés que rencontrent actuellement plusieurs SDR (*le Monde* du 9 décembre). On sait que le maintien de la garantie de l'Etat pour les emprunts de Finansder en 1993 (7,9 milliards de francs en 1992) est en discussion au Trésor. Apparemment, ce n'est guère le moment de remettre en cause cette garantie, même si, à terme, son principe est condamné : il est possible qu'une solution, de type transitoire, soit adoptée.

Relevons enfin que ces deux émissions ont été effectuées au-dessus du pair, ce qui ne satisfait guère certains investisseurs institutionnels, en raison de la décote, subie dans les bilans, de ce genre de papiers.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Tandis que la situation des réfugiés s'aggrave dans le sud du Tadjikistan

L'armée russe abandonne Douchanbe aux communistes

Les bandes armées procommunistes du Tadjikistan ont parachevé leur série de victoires militaires et politiques de ces dernières semaines en s'emparant, *jeudi 10 décembre*, de la capitale, Douchanbe. La coalition de démocrates et islamistes qui avait arraché une partie du pouvoir le printemps dernier perd ainsi sa dernière place forte, et ses partisans n'ont plus d'autre refuge que les montagnes.

MOSCOU

de notre correspondant

La division russe qui s'était engagée à de multiples reprises à protéger la capitale n'est pas intervenue, et il semble même qu'elle ait donné un coup de pouce au dénouement en attaquant les positions tenues par les défenseurs de la ville. Selon la *Komsomolskaïa Pravda*, le commandement de cette 201e division a depuis fait savoir que ses troupes avaient pris position tout autour de la capitale, et empêcheraient donc toute éventuelle contre-attaque des «islamistes».

L'attitude du commandement militaire russe a une justification formelle : la colonne d'une trentaine de blindés qui s'est emparée de Douchanbe sous le commandement de Safarali Kendjaev, auteur d'un coup de main avorté en octobre dernier, arborait des drapeaux tadjiks au lieu des drapeaux rouges observés au cours d'attaques précédentes. Et elle a ouvert la voie au nouveau ministre de l'intérieur Iakoub Salimov, installé ainsi dans ses fonctions officielles pour procéder à la «remise en ordre». Mais personne n'ignore que ce nouveau ministre – comme les autres membres du nouveau gouvernement mis en place par le Parlement réuni à Khodjent – n'est qu'un homme de main du principal chef de guerre du Kouliab, Sangak Safarov (*le Monde* du 6 décembre). Ce dernier a toujours affirmé sa volonté d'exterminer ses ennemis (on dit qu'il ne fait pas de prisonniers) et sa progression sur le terrain a été marquée par une série de massacres.

C'est dans une très large mesure ce qui explique la tragédie actuelle dans l'extrême sud du pays, où plus de cent mille réfugiés – selon le HCR, – auxquels se sont mêlés des combattants en fuite, tentent désespérément de passer en Afghanistan, en traversant pour cela les eaux gelées de l'Amou-Daria. Un grand nombre périssent noyés ou sous le feu des formations de Sangak Safarov. Soixante-dix combattants afghans, débarqués par hélicoptères, sont venus protéger leur fuite, et c'est essentiellement cette *«violation de la frontière»* qui a retenu l'attention des médias russes, qui, à l'exception des correspondants de quelques quotidiens, font preuve d'indifférence pour ce qui se passe au Tadjikistan.

«Ordure démocratique»

Quant aux troupes russes stationnées à la frontière tadjiko-afghane – frontière de la CEI, – elles observent une «totale neutralité», en affirmant apporter une aide humanitaire aux réfugiés, en situation d'extrême dénuement. Certains sont déjà morts de froid, selon des représentants venus sur place du Comité international de la Croix-Rouge, qui tente d'attirer l'attention internationale sur ce drame.

La force d'interposition promise depuis des mois par Moscou et les ex-Républiques soviétiques voisines du Tadjikistan n'a toujours pas été mise en place. A vrai dire, elle n'a plus vraiment d'objet – sauf à empêcher toute tentative de remise en cause du nouvel ordre «légal». Que les démocrates en principe au pouvoir à Moscou n'aient rien fait de sérieux pour s'opposer au triomphe d'hommes qui ont juré de nettoyer le Tadjikistan de *«l'ordure démocratique»* ne doit pas étonner : la crainte du «péril islamiste», fût-il largement imaginaire, prime apparemment tout, d'autant que s'y ajoutent des ressentiments datant de la guerre d'Afghanistan.

L'attitude des voisins, tout particulièrement d'un Ouzbékistan dirigé de manière de plus en plus crispée par l'ex-premier secrétaire du parti Islam Karimov, est encore plus transparente. Selon, entre autres, la *Nezavissimaïa Gazeta*, c'est d'Ouzbékistan que sont venus les blindés qui ont pris Douchanbe, et l'aide aux forces procommunistes pourrait avoir pris des formes encore plus directes : le président Karimov vient de signer un décret accordant des récompenses (maisons ou appartements), aux citoyens ouzbeks ayant participé à des combats *«en Afghanistan et dans des conflits locaux sur le territoire d'autres Etats»*...

JAN KRAUZE

En dépit de l'opposition du Congrès

M. Boris Eltsine maintient son projet de référendum et son soutien à M. Egor Gaïdar

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Profitons-en ! Alors que commençaient laborieusement les négociations entre M. Boris Eltsine et M. Rouslan Khasboulatov, le président du Congrès, en vue de trouver une éventuelle solution de compromis au conflit qui les oppose, les députés s'en sont donné à cœur joie, vendredi 11 décembre, pour jeter de l'huile sur le feu.

Si, la veille, ils avaient rejeté la proposition de M. Boris Eltsine visant à demander au peuple de trancher, par référendum, entre le président et le Congrès, ils sont allés plus loin en adoptant un amendement à la Constitution interdisant purement et simplement tout référendum portant sur *«la dissolution ou la cessation anticipée des organes suprêmes du pouvoir exécutif, législatif ou judiciaire»*. Bref, sur toute question politique importante.

Les députés ont aussi décidé de mettre à l'ordre du jour de leurs travaux, dont on ne sait jusqu'à quand ils vont se poursuivre, l'annulation des sanctions adoptées par la Russie contre la Serbie, l'Irak et la Libye, de même qu'ils ont décidé de créer une commission chargée de faire un rapport sur la manière dont les médias russes ont couvert les événements des dernières journées. Ils ont aussi adopté une proposition de M. Sergueï Babourine, un des responsables du Front de salut national (alliance des extrémistes communistes et nationalistes), demandant une enquête sur l'attitude, au cours de ces journées, des maires de Moscou et de Saint-Pétersbourg, accusés d'avoir favorisé les manifestations de soutien au président Eltsine. Les députés ne sont toutefois pas allés jusqu'à accepter la proposition de l'un d'entre eux demandant qu'ils soient désormais... élus à vie.

Cette surenchère des députés arrange sans doute les affaires de M. Boris Eltsine, qui ne devrait pas manquer de dénoncer l'irresponsabilité du Congrès au cours des discussions qu'il devait avoir, samedi matin, avec une délégation des différentes fractions parlementaires sous la conduite de M. Khasboulatov. Vendredi, les deux principaux protagonistes se sont rencontrés sous l'arbitrage du président de la Cour constitutionnelle, M. Valeri Zorkine, pour fixer la procédure technique de cette table ronde. Selon un communiqué de la présidence, si M. Boris Eltsine *«continue à croire en la possibilité d'un compromis»*, il a réaffirmé qu'il *«refusait de présenter une autre candidature que celle de M. Egor Gaïdar»* au poste de premier ministre. Concession du président : M. Gaïdar serait, dans un premier temps, maintenu pour quelques mois seulement.

Les représentants des députés devraient trouver bien mince, voire ridicule, cette concession présidentielle, à moins qu'elle ne s'accompagne du sacrifice de quelques ministres. M. Boris Eltsine est-il disposé à aller plus loin et à retirer sa proposition de référendum ? Vendredi à midi, l'agence Interfax répondait par l'affirmative, en se fondant sur des déclarations du président lors d'une rencontre avec une délégation parlementaire, mais une heure plus tard le porte-parole de la présidence démentait cette information. Selon un responsable des démocrates radicaux, la fraction parlementaire qui regroupe les partisans les plus convaincus de M. Boris Eltsine, ce dernier leur aurait confié qu'il était simplement prêt à repousser de janvier à avril la date du référendum et éventuellement à modifier la formulation de la question.

Le sort de M. Guennadi Bourboulis, présenté par l'opposition conservatrice comme l'âme damnée du président, était aussi l'objet du marchandage. Samedi matin, le porte-parole de la présidence, M. Viatcheslav Kostilov, a annoncé que M. Eltsine *«venait de signer un document relevant de ses fonctions»* le chef des conseillers présidentiels. La veille, M. Eltsine avait déjà paru disposé à le sacrifier : *«Il a été assez passif depuis le début du Congrès, il m'a peu aidé (...). C'est une personne intelligente, je le respecte, mais il arrive qu'on souffre de fatigue psychologique.»*

Plus œcuménique, M. Arkadi Volski, un des responsables du mouvement «centriste» Union civique, a pour sa part critiqué la question qui pourrait être posée lors du référendum proposé par Boris Eltsine : *«Demander de choisir entre le président et le Congrès c'est comme si on demandait à un enfant de choisir entre son papa et sa maman»*, a-t-il affirmé.

JOSÉ-ALAIN FRALON

SOMMAIRE

DATES

Il y a trente ans, le début du grand schisme sino-soviétique............ 2

ÉTRANGER

L'opération militaire en Somalie.. 3
La guerre dans l'ex-Yougoslavie. 4
Le Conseil européen d'Edimbourg.. 5
Etats-Unis : les nouvelles nominations dans l'équipe économique de Bill Clinton.............................. 6

POLITIQUE

Les travaux parlementaires......... 6
M. Chirac et la préparation des élections législatives.................. 7
Livres politiques : «La mixité dans la complexité», par André Laurens.... 7

SOCIÉTÉ

M. Charasse dépose un amendement autorisant la publicité pour le tabac lors du Grand Prix de France automobile 8
Le premier facteur anti-hémophilique produit par génie génétique est autorisé dans trois pays 8
Les suites de l'affaire Botton...... 8
La Cour de cassation autorise les transsexuels à modifier leur état civil.. 8
Le voyage de Mme Ségolène Royal en Tchécoslovaquie et en Pologne... 13

HEURES LOCALES

• La culture, une arme pour le développement • Congrès des villes moyennes : une charte pour une démarche «qualité» • Régions : Toulouse se prépare à accueillir son métro ; En Alsace, les pollueurs sont les payeurs ; Horodateurs : pas de tarifs à deux vitesses à Toulon • Paris, le jardin des mystères ; La capitale aide le spectacle • Ile-de-France : Montereau en panne de développement ; Noisiel qui rit, Torcy qui pleure ; Encombrantes ordures ménagères en Seine-Saint-Denis ; Trop-plein de stades dans le département de l'Essonne • L'héritage difficile du «collège Pailleron» • Livres : pour vivre la Haute-Provence • Cités : La Rochelle, la mer enfin retrouvée .... 21 à 28

CULTURE

Arts : une exposition exemplaire de Fernand Léger à Stockholm. 15
Musiques : «Rigoletto» à Toulouse................................ 15
Lettres : mort de Jacques Perret et de Suzanne Lilar.............. 16

ÉCONOMIE

Le gouvernement hongrois a suspendu le président de la télévision 17
La conférence internationale sur la nutrition associe les gouvernements à la lutte contre la faim 17
Manifestation contre la «liquidation» de la sidérurgie en Lorraine.......... 17
Les banques souhaitent de l'aide pour faire face à la crise de l'immobilier 17
Revue des valeurs 18
Crédits, changes, grands marchés.................... 19

Services

Abonnements...................... 2
Carnet................................. 7
Météorologie 16
Mots croisés 13
Télévision.......................... 16
Spectacles.......................... 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1992 a été tiré à 478 715 exemplaires.

Le Vatican exprime des réserves sur l'opération militaire en Somalie

ROME

de notre correspondante

Dans le concert de polémiques déjà suscitées par l'opération «Rendre l'espoir» en Somalie, il convient désormais d'ajouter la voix du Vatican, qui a rendu compte, vendredi 11 décembre, de sa *«perplexité»*. Présentant le message de Jean-Paul II pour la Journée de la paix du 1er janvier prochain, le cardinal Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et paix, a déclaré qu'il avait été *«choqué par les images télévisées du débarquement des «marines» en Somalie. On aurait dit*, ajoutait-il, *le début d'une guerre. D'accord pour un bras armé pour raisons humanitaires, mais les opérations humanitaires doivent le rester et non se substituer à la politique ou aux négociations»*.

Le secrétaire de ce conseil pontifical, Mgr Jorge Mejia, devait être plus précis encore : *«Si, pour donner à manger aux Somaliens, il faut les tuer, comme l'ont déjà fait des légionnaires français, cela n'a plus de sens, et va même à l'encontre de la finalité de toute opération humanitaire.»*

Ces prises de position sont venues tempérer ou montrer les limites des propres paroles de Jean-Paul II, qui, lors de l'assemblée de la FAO, samedi 5 décembre, avait vigoureusement défendu le devoir et le droit d'*«ingérence»* humanitaire lorsque des événements ou des conflits menacent la vie de populations entières (*le Monde* du 9 décembre).

M.-C. D.

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un sous-officier de gendarmerie.** – Un sous-officier de gendarmerie a été tué alors qu'il se rendait au marché, vendredi 11 décembre, à Ben-Zerga, à l'est d'Alger, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. C'est le premier attentat commis contre un membre des forces de l'ordre depuis l'entrée en vigueur, samedi 5 décembre, du couvre-feu dans la capitale et six départements limitrophes. – *(AFP.)*

□ **Les pays maghrébins expriment leur solidarité avec la Libye.** – Le Conseil des ministres de l'Union du Maghreb arabe (UMA), réuni, jeudi 10 décembre, à Rabat, à la demande de la Libye, a exprimé sa solidarité avec Tripoli et appelé le Conseil de sécurité de l'ONU a revenir sur les sanctions qu'il lui a imposées. Dans un communiqué, il a redit sa détermination à trouver une *«solution pacifique, juste et honorable»* à la crise qui oppose la Libye aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : l'ordre des avocats dénonce les conditions d'emprisonnement de quatre de ses membres.** – L'ordre des avocats du Cameroun a affirmé, dans un communiqué publié vendredi 11 décembre, que quatre avocats arrêtés à Bamenda, le fief de l'opposition, à la fin du mois d'octobre, ont été *«humiliés et torturés»* et *«restent maintenus en détention dans des conditions matérielles honteuses et indignes de tout Etat de droit»*. Selon le Social Democratic Front (SDF, opposition), 259 personnes arrêtées dans le cadre de l'état d'urgence décrété le 27 octobre dans le nord ouest du pays, sont toujours en détention à Bamenda.

De «Caractères» à «Jamais sans mon livre»

Bernard Rapp étonné... et satisfait

«Cent... moins deux.» Pour sa quatre-vingt-dix-huitième, vendredi 18 décembre, «Caractères» s'autodétruira le plus discrètement possible, après un florilège de ses meilleurs moments. Diffusé sur Antenne 2, puis sur France 3, depuis le 14 septembre 1990, le magazine littéraire de Bernard Rapp ne figurera plus dans la grille de janvier, qui sera présentée par M. Hervé Bourges le lundi 14 décembre (1). Le journaliste animera, chaque dimanche, à 18 heures, à partir du 17 janvier, sur France 3, un nouveau magazine intitulé «Jamais sans mon livre».

Fin d'un suspense... D'un faux suspense, en réalité, puisque Bernard Rapp, absent de France au moment des *«fuites»*, comme il dit pudiquement, sur la «suppression» de «Caractères», négociait depuis déjà plusieurs semaines avec Pascal Josèphe, directeur général adjoint chargé de l'antenne des deux chaînes publiques, et Raymond Vouillamoz – qui assume les fonctions de directeur des programmes de F 3 jusqu'à la fin de l'année. On lui avait demandé de produire et présenter son émission à la place d'«A vos amours», l'émission dominicale de Caroline Tresca, solution que l'animateur de «Caractères» a fermement refusée. Il a, en revanche, lui-même proposé un nouveau magazine *«sur la lecture»*.

«Larmes de crocodile»

Si l'audience de «Caractères» (1,7 % en moyenne pour les quatre dernières émissions), et plus exactement sa part de marché (4,1 %, face à une forte concurrence des autres chaînes) a évidemment pesé sur la décision de la direction des programmes, Bernard Rapp refuse de jouer les martyrs censurés, et ne cherche pas de bouc émissaire. *«Surtout pas Arte, comme l'ont fait certains : ce serait une absurdité.»* Le journaliste se sent même, *«en un sens, responsable de la fin de «Caractères»*. *«J'aurais pu*, dit-il, *continuer à proposer cette émission que j'ai eu tant de plaisir et de fierté à animer : sur le papier, le dimanche à 18 heures, c'est effectivement un meilleur jour, une meilleure heure. Mais je sais aussi que je vais rencontrer un public très différent du million et demi de fidèles de «Caractères».* Un public plus jeune, et plus familial.

Il était difficile, dans ces conditions, de poursuivre l'expérience, estime-t-il. *«Et pourtant, quel bonheur !»* Avec Martine Saada, coproductrice de l'émission, le maître de «Caractères» s'enorgueillit de *«nombreuses découvertes : de professions (les libraires, les traducteurs), d'écrivains»*. Le tout mené dans une grande sérénité, sans tambours, concours ni opérations spéciales. *«Sans véritable mouvement d'opinion, non plus»*, tient à rappeler Bernard Rapp, extrêmement surpris de l'ampleur prise par les réactions aux rumeurs du début de la semaine.

De François Geindre et Roger Tropéano, chargés de la culture au PS, à Jacques Toubon, député RPR et maire du XIIIe arrondissement de Paris, de Patrick Poivre d'Arvor, producteur d'«Ex Libris», à Pierre-André Boutang, directeur délégué d'Arte, en passant par le secrétaire d'Etat à la Communication, Jean-Noël Jeanneney, de l'Association des attachés de presse de l'édition aux éditeurs eux-mêmes, chacun a en effet déploré *«la dictature de l'audimat»* dont serait victime le service public, et contribué à créer une «affaire Caractères». *«Ce sont des larmes de crocodile*, soupire Bernard Rapp. *Les déclarations du Syndicat de la librairie, qui compare les «impacts» de «Caractères» et de «Bouillon de culture», on dirait celles d'un syndicat des épiciers. Pour les autres, si l'émission était si bien, pourquoi ne se sont-ils jamais manifestés ?»*

Une approche différente

L'animateur de l'«Assiette anglaise» a choisi une nouvelle aventure : *«Je suis un homme heureux. J'aime les paris nouveaux.»* Comportant diverses rubriques, «Jamais sans mon livre», qui emploiera sans doute des reporters, devrait davantage ressembler, dans sa forme, à l'ancienne «Assiette anglaise». Bernard Rapp y permettra à des lecteurs, célèbres ou moins célèbres, de parler de leurs lectures. *«Une activité que la télévision ne montre jamais*, note le journaliste. *Dans les téléfilms, quand on veut montrer des gens dans leur intimité, on les fait boire ; on entend la carafe qui cogne sur le verre, jamais on ne les montre avec un livre.»* «Jamais sans mon livre» cueillera les enfants à la sortie des écoles pour parler de leurs lectures, invitera des hommes et des femmes à partager des plaisirs ou des fureurs de lire : *«Histoire de prouver, comme dit une de mes futures rubriques, que le livre n'est pas mort : il bouge.»*

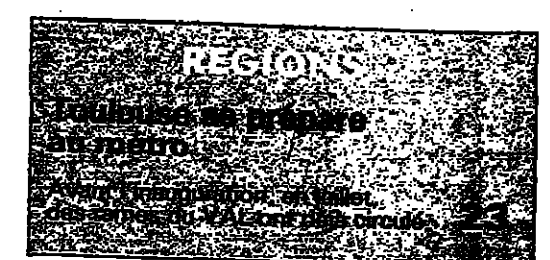
L'approche sera donc très différente de celle d'«Apostrophes», qu'animait Bernard Pivot, et de «Caractères». Malgré des différences dans les choix littéraires, la manière d'approcher les auteurs et le rythme de l'émission (la qualité de «Caractères» tenait pour beaucoup à sa lenteur, aussi charmante qu'inhabituelle sur le petit écran), les deux émissions reposaient sur le même principe : des auteurs parlaient de leurs livres, longuement. Cette formule, rappelle Bernard Rapp, *«n'avait guère d'équivalent dans les pays étrangers»*. «Jamais sans mon livre» sera radicalement différente sans empêcher la direction de la chaîne de faire valoir l'existence, comme avant, de «son» émission littéraire de service public... et peut-être de laisser, par la même occasion, la place libre à Bernard Pivot, dont l'émission dominicale ne glane que quelque 2 points d'audience en moyenne (entre 10 % et 15 % de parts de marché) loin des 4 à 5 points d'«Apostrophes». A France 2, on lui laissait entendre, vendredi soir, que «Bouillon de culture» pourrait être programmée, dès janvier, à l'heure de feu «Caractères»...

ARIANE CHEMIN

(1) La grille de janvier prévoit notamment une grande soirée «aventure», le vendredi sur F 3, avec «Thalassa» et «Faut pas rêver», de Georges Pernoud.

□ **La situation au *Monde*.** – Le conflit social qui perturbait la distribution du journal depuis le 4 décembre a pris fin avec la signature d'un accord, le jeudi 10 décembre, entre la CGT et la direction du *Monde*.





Montereau en panne de développement
Devenue cité-dortoir, la ville s'enfonce dans le chômage 25

L'héritage difficile du « collège Pailleron »
Il subsiste encore 56 établissements de ce type 26

La Rochelle : la mer enfin retrouvée
Au bord du vieux port, les habitants redécouvrent l'océan 28

■ 22 Finances ■ Statistiques ■ Agenda ■ Contacts ■ Textes ■ 27 Débat ■ Portrait ■ Livres ■ Courrier ■

HEURES LOCALES

LA CULTURE, UNE ARME POUR L'AMÉNAGEMENT

Au moment où l'économie marque le pas la dynamique de la décentralisation passe peut-être par l'investissement créatif

EN dix ans, le processus de décentralisation, tant en ce qui concerne les transferts de compétences que la collecte des ressources correspondantes, aura été fortement, peut-être exagérément, imprégné de références économiques, voire d'économisme. Etat et collectivités locales n'ont eu à la bouche que les mots budgets, investissements, infrastructures, contrats de plan, performances, impôts, emprunts, dotations, milliards affichés par dizaines. Comme il y aura à l'avenir moins à dépenser, à prélever et à répartir, le moment est venu de se demander s'il existe des formules plus douces et plus subtiles de croissance et de développement. Dans ces conditions, quelle place peut tenir désormais le vaste et nébuleux secteur de la culture dans la décentralisation ?

Une abbaye à restaurer à Paimpol, la production de la soie au cœur des Cévennes, une politique de la lecture publique ou du théâtre de rue en Auvergne, l'organisation d'un circuit des édifices baroques en Maurienne, la création d'un réseau d'éco-musées dans les hauts lieux des luttes sociales du Nord ou l'aide à la création d'un théâtre dans un collège rural de l'Est : cela génère-t-il des interactions avec ce qu'il est convenu d'appeler le développement économique, en termes de créations d'emplois durables ou de flux financiers ? Les investissements culturels sont-ils de même nature qu'une autoroute, un centre de formation professionnelle ?



« Le mythe de l'économique »

Toutes les régions, tous les départements et toutes les villes affichent peu ou prou une politique culturelle. Les premières y ont consacré en 1990, 2,3 % de leur budget, les seconds 2,5 %, et les communes de plus de 10 000 habitants, 9,8 %. L'Etat pour sa part, en la personne de l'inamovible ministre de la culture Jack Lang, n'a pas eu dans ce domaine une attitude particulièrement ouverte, et les aimables mais franches « explications » entre Gaston Defferre et le locataire du bureau du Palais-Royal, tous deux très chers au cœur du président de la République, sont restées célèbres dans les annales de la mise en œuvre de la décentralisation.

Malgré un effort nouveau en faveur des régions, les dépenses pour Paris et l'Ile-de-France excéderont encore la moitié du budget national en 1993. Encore ces données ne tiennent-elles pas compte de la poursuite des grands travaux dans la capitale. Toutes ces questions font l'objet de débats qui se sont amplifiés et multipliés au cours des derniers mois. Elles ont été au centre de manifestations organisées par le conseil régional de Franche-Comté, par le Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), ainsi que par le conseil économique et social d'Ile-de-France. *« La culture ne doit pas être à la remorque de l'économique »*, note René Rizzardo, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. *« Il ne faut pas tout abandonner au mythe de l'économique, car si l'économie est productrice de quantités ou de performances, la culture, elle, est productrice de sens. »* A écouter de nombreux intervenants lors de ces réunions, la culture s'apparente un peu à une panacée, capable de lutter contre les exclusions sociales, essentielle pour l'implantation de nouvelles activités.

Selon Jean-Pierre Duport, délégué à l'aménagement du territoire (DATAR) *« dans la compétition des territoires, la culture constitue une arme essentielle pour attirer les activités »*. Des villes réinventent leur « look » culturel ou architectural, telles Saint-Etienne, Givors, Limoges, Valenciennes ou Nantes.

« Le changement d'image conduit à un changement d'identité », indique Hélène Mathieu, déléguée au développement et aux formations au ministère de l'éducation nationale et de la culture. Depuis la création de sa direction, il y a deux ans, la jeune femme mène une mission de diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire. Les districts ruraux comme les métropoles urbaines, et, dans une moindre mesure, les assemblées départementales et régionales, se montrent de plus en plus friandes de conventions de développement culturel. Ces collectivités souhaitent des contrats, signés pour trois ou quatre ans avec l'administration d'Hélène Mathieu, pour mener une politique concertée en direction d'un large public.

En déconcentrant la majorité de ses crédits auprès des directions régionales à l'action culturelle (DRAC), Hélène Mathieu s'attache aussi à soutenir l'action des agents du ministère en région, qui sont devenus les interlocuteurs directs des élus locaux. Mme la déléguée ne dédaigne pas l'art du lobbying auprès des autres directions de son ministère afin d'obtenir un peu plus de crédit pour la musique ici ou une aide à la création artistique ailleurs. Mais elle affirme avec délices : *« Malgré toutes ces initiatives pour rapprocher économie et culture, il faut bien dire que cette dernière ne s'appréhende pas à partir de ratios de productivité. C'est une affaire de désir, de plaisir, de séduction c'est l'air qui rend une société respirable. La vie ne peut se réduire au CAC 40 ! »*

Yves-Marie Lehmann, premier vice-président du conseil régional de Franche-Comté, ne dit pas autre chose lorsqu'il estime : *« Nous, élus, voulons vérifier comment, dans une société en crise économique et morale, l'art et la création peuvent trouver leur place dans la cité, en contribuant à son développement harmonieux. »* Ouvrir le chantier de la décentralisation culturelle, un beau programme pour une prochaine législature.

François Grosrichard et Martine Valo

Retards

DANS l'aérogare de Montpellier encore désert, le message résonne : *« Une heure de retard au départ du vol de Paris »*. Les habitués de la ligne se consolent à la cafétéria, avec des invitations généreusement distribuées. Une coutume qui rend l'attente moins longue à des passagers désabusés.

Sur le quai de la gare de Rouen, les voyageurs abonnés aux départs des petits matins scrutent le tunnel. Une fois encore le rapide à supplément de 7 h 47, qui doit les conduire vers la capitale, est absent au rendez-vous. Une fois encore ils devront patienter pour connaître les causes d'un retard qui devient banal dans leur vie de migrants.

Des scènes de ce genre se reproduisent, chaque jour, un peu partout dans l'Hexagone. Elles font partie de l'existence de tous ceux qui ont cru en la décentralisation, qui ont cru qu'ils pouvaient se rendre facilement de leur résidence de province à la capitale. Des enseignants ou des cadres d'entreprise qui ont pensé qu'à la fin du vingtième siècle il était encore possible de faire confiance aux horaires d'Air Inter ou de la SNCF.

Ces hommes et ces femmes doivent maintenant savoir qu'il leur faut tenir compte des aléas, qu'ils se nomment encombrements sur les pistes d'Orly ou travaux sur une voie ferrée. A eux de vivre avec cette donne nouvelle, le retard. A cause de ce mot, de plus en plus fréquent dans le vocabulaire du service public, ils devront se livrer à de savants calculs pour organiser leurs rendez-vous à Paris ou réserver leurs billets pour des destinations lointaines. A l'heure où les gouvernements encouragent des délocalisations, nécessaires à l'équilibre du pays, il serait souhaitable que ces retards soient pris en compte. Paris est toujours le centre de la France, mais il devient une ville plus difficile à atteindre dans les délais prévus.

Serge Bolloch

PARIS

LE JARDIN DES MYSTÈRES

Dialogue de l'eau et de la nature, le parc André-Citroën dans le quinzième arrondissement, s'offre aux rêveurs

L'OUVERTURE d'un nouveau parc à Paris est un événement considérable, par sa rareté, mais aussi parce l'habitant de la capitale a si bien intégré les grands travaux verts de l'équipe d'Haussmann, au dix-neuvième siècle, qu'il n'imagine plus guère d'autre vocabulaire possible. Le parc de La Villette avait donné une nouvelle jeunesse au genre, même si les discours métaphysiques, abstraits et prétentieux qui ont entouré sa naissance ont révélé heureusement un parti, somme toute bonhomme, de folies, de gazons et de coins à surprises.

Le parc André-Citroën, 13 hectares virginisés de leurs usines, à l'ouest de Paris, en bord de Seine, est une extraordinaire occasion d'aller plus loin dans la découverte du monde renouvelé des jardins, après un siècle d'habitude, mais aussi de mesurer, peut-être, la pérennité des principes qui régissent le mariage, et par voie de conséquence le croisement, de la cité et de la nature. Une affaire tour à tour badine et conflictuelle, à ceci près, on va le voir, qu'un ingrédient nouveau est intervenu pour le parc André-Citroën.

« Chassez le naturel, il revient au galop », c'est sur cette trop humaine maxime que se sont constituées, au fil des siècles, les deux tendances des jardins, des parcs, et aujourd'hui des paysages, puisqu'enfin le rôle de l'homme, paysan ou industrieux, a été reconnu sur l'étendue du territoire, qui serait sinon voué aux taillis et futaies. La sagesse populaire a ainsi défini les deux tendances simples qui, à doses très variables, auront au cours des sècles orienté l'art du jardinier ou du paysagiste. D'un côté, la nature, la nature libre et spontanée, même si ce n'est le plus souvent qu'une allure qu'on lui prête. De l'autre, le dressage d'une nature savante, comme un singe si l'on veut, et à laquelle on interdit toute velléité de fuite ou de désordre grâce aux contraintes d'architectures expertes à la discipline. Il y eut toutes sortes de mélanges, de juxtapositions, comme au désert de Retz qui engendra une collection d'arbres rares, ponctuée d'architectures hautement pittoresques et qui, avec un siècle d'écart, donne raison à Racine : *« Il ne faudrait que s'écarter du naturel pour se jeter dans l'extraordinaire. »*

Lorsque le jury du parc André-Citroën, a choisi, en 1985, son lauréat pour ce nouvel *« espace vert »* – le vilain mot qui transforme en salade cuite l'exhalation délicate de notre oxygène quotidien, – il devait être fort perturbé par cette question de naturel : chasser, ne pas chasser ? Il devait être également embarrassé par l'apparition, dans l'univers des jardins, qui ne semblait surtout perturbé que par le rythme des saisons, de tendances presque aussi conflictuelles que celles de l'architecture et, qu'il y a peu, nous résumait un jeune paysagiste, visiblement de parti pris, à savoir et en substance : Il y a, d'un côté, les chichis et, de l'autre, ceux qui savent travailler sur l'espace.

Frédéric Edelmann

Lire la suite page 24

REPÈRES

STATISTIQUES

moins de 220

de 220 à 250

de 250,1 à 300

plus de 300

Des médecins au soleil

En 1991, le nombre de médecins en activité était de 152 096. La carte présente la densité de ces praticiens pour 100 000 habitants. Elle fait apparaître une meilleure dotation du sud de la France et surtout de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. (Source : INSEE.)

CONGRÈS DES VILLES MOYENNES

UNE CHARTE POUR UNE DÉMARCHE « QUALITÉ »

Pour assurer leur développement, les cités de 20 000 à 100 000 habitants mettent en avant leurs conditions de vie

CONSTITUÉE en 1988 pour regrouper les élus des villes de 20 000 à 100 000 habitants, la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) rassemble cent dix des cent quatre-vingts élus concernés. Cette association s'est donné pour mission d'affirmer les spécificités de ces cités, de renforcer leur rôle et de mettre en valeur leurs capacités à agir en faveur d'un développement économique, social et culturel de qualité.

Le critère « qualité » était le maître mot du colloque organisé les 26 et 27 novembre par la fédération à Aurillac (Cantal), à l'invitation du maire, René Souchon (PS). *« Nous voulons défendre une certaine idée du développement, en association avec les grandes capitales régionales et avec le monde rural entourant nos villes »*, a souligné le président de la fédération, Jean Auroux (PS), maire de Roanne.

Perspective appuyée par Jean-Louis Guigou, directeur de la DATAR, qui, de la région parisienne, fut en relation avec les congressistes par visioconférence. M. Guigou mit en avant six idées pour favoriser la dynamique des villes moyennes.

Tirer parti des « délocalisations »

Il estime qu'elles doivent être des lieux d'expression, de progrès, de *« réforme au quotidien »*, mais aussi des partenaires pour les entreprises afin de favoriser le développement économique. Il souhaite que ces villes-centres puissent tirer parti des « délocalisations », profiter de l'intercommunalité, amplifier leur rôle d'accueil, cultiver leurs différences et enfin travailler en synergie avec leur environnement. Ces propos ont été illustrés par les initiatives, abondamment commentées lors du colloque, de villes aussi diverses que Dole, Annemasse, Roanne, Le Puy, Niort, Alès et Saint-Brieuc. Des exemples qui ont conduit le président Auroux à proposer la création d'une « charte de qualité » qui devrait trouver l'aval des membres de la FMVM. *« Affirmer que les villes moyennes jouent l'atout de la qualité, c'est passer un contrat entre la ville et ses citoyens au niveau des relations sociales, du développement économique, de la formation et de l'environnement »*, a expliqué Jean Auroux.

Le président de la fédération assure que, *« demain, les espaces de dialogue dans les villes moyennes seront aussi importants que des espaces de verdure »*. Il propose la création d'une charte et d'un « label » de qualité qui doivent permettre aux villes moyennes d'affirmer mieux encore cette démarche. Cependant, pour M. Auroux, il convient de ne pas donner une définition trop restrictive du label qualité. *« Les approches sont à diversifier selon les particularismes géographiques et culturels de ces villes. »* Toujours selon le président de la fédération, cette qualité doit respecter quatre principes essentiels : développer l'esprit de projet pour valoriser l'identité des villes ; inciter le citoyen à participer à la vie de la cité ; redéfinir la responsabilité entre l'élu et le citoyen et enfin rechercher la satisfaction de l'utilisateur.

L'enjeu est considérable. *« Si nous réussissons ce projet qualité,* conclut Jean Auroux, *c'est l'avenir des zones urbaines qui se posera en termes nouveaux. »* Une telle perspective ne pouvait pas laisser indifférent René Teulade, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'intégration.

« Les villes moyennes sont des lieux où existe encore une qualité de vie irremplaçable, où s'exercent des solidarités et où rayonne la vie associative. Leur place est essentielle dans le cadre d'un aménagement et d'un développement harmonieux de notre territoire », a déclaré le représentant du gouvernement.

de notre correspondant à Aurillac
Bernard Catus

AGENDA

■ **Consolidation des comptes.** – La Maison des collectivités locales, société de conseil dirigée par Christian Julienne, ancien délégué général de la Fondation pour la gestion des villes et des collectivités territoriales, organise, avec la participation d'un consultant, Michel Klopfer, une journée d'études sur la consolidation des comptes, mercredi 16 décembre à Paris. Les intervenants rappelleront notamment les dispositions de l'article 13 de la loi sur l'administration territoriale de la République.

▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **L'aménagement à très grande vitesse.** – L'association *« Les villes européennes TGV »*, présidée par André Billardon, député PS et élu municipal du Creusot (Saône-et-Loire), organise un colloque sur le thème : « La grande vitesse et l'équilibre du territoire européen », les jeudi 21 et vendredi 22 janvier, à Nancy. Au cours de ces journées, l'association devrait présenter l'étude réalisée par le BIPE (Bureau d'information et de prévision économiques) sur ce sujet. A l'occasion d'un précédent colloque, *le Monde* avait fait paraître dans son édition du 8 octobre 1990 des pages spéciales sur « Les villes au rendez-vous du TGV ».

▶ **Renseignements au (16) 83-17-42-34.**

CONTACTS

■ **Contribuables locaux mécontents.** – Une soixantaine de représentants de contribuables mécontents se sont réunis, samedi 5 et dimanche 6 décembre à Yerres (Essonne). Venus de Carcassonne (Aude), Briançon (Hautes-Alpes), Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), Conflans-sur-Seine (Marne), de Savoie et de Haute-Savoie, ils ont créé un « Collectif national des contribuables des communes surendettées » dont la vocation consiste à *« lutter contre les augmentations d'impôts engendrées par le surendettement »*. Ils protestent contre la *« tutelle financière exercée par les banques »* par le biais de protocoles d'accord. Ils considèrent que ces établissements financiers, et notamment le Crédit local de France (CLF), sont coresponsables des investissements inconsidérés de certaines communes, dans la mesure où ils les ont financés. Ils réclament l'annulation pure et simple des dettes contractées par les élus.

Leur siège est à Yerres, commune de 27 000 habitants, où existe, depuis 1991, un « collectif » qui revendique 700 adhérents et se déclare apolitique. A Yerres, les impôts locaux ont augmenté de 18 % en 1991, suite à l'échec de l'exploitation d'un centre nautique, le Triton (*le Monde* du 28 juin 1991). Cette opération, qui avait coûté 60 millions de francs, sera remboursée en l'an 2003. La ville a pu rééchelonner sa dette mais elle est à la recherche de banquiers, le CLF ne voulant plus financer que 40 % des nouveaux investissements. L'ancien maire, Michel Prats (RPR), avait dû céder son fauteuil en 1989 à un élu socialiste, Marc Lucas.

▶ **Renseignements, Jean-Paul Robert : (16-1) 69-48-93-03.**

■ **Nouveau président pour les SEM.** – Alex Raymond (PS), maire de Colomiers (Haute-Garonne), membre du Conseil économique et social et auteur d'un rapport sur la décentralisation, vient d'être élu président de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte (FNSEM). Il remplace Bernard Carton (PS), député du Nord.

M. Raymond a annoncé la création d'un groupe de travail devant élaborer un code de déontologie des SEM, afin de favoriser la transparence entre ces sociétés satellites et les collectivités qui participent à leur capital ou leur garantissent des emprunts. Depuis 1983, les SEM sont contrôlées par des commissaires aux comptes. Mais, souvent, le lien qui existe entre ces sociétés et leur collectivité-mère reste opaque. Pour favoriser une vision comptable plus synthétique, la loi du 6 février sur l'administration territoriale de la République impose que les communes annexent à leur budget l'ensemble des comptes des satellites. Le projet de loi contre la corruption renforce le contrôle sur les SEM en imposant qu'un bilan annuel de leur activité soit transmis aux assemblées délibérantes.

▶ **Renseignements au (16-1) 47-42-86-79.**

TEXTES

■ **Les relations Etat-DDE.** – Le *Journal officiel* a publié, le 4 décembre, une loi *« relative à la mise à la disposition des départements des services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la prise en charge des dépenses de ces services »*. Ce texte clarifie les relations financières du département et des directions départementales de l'équipement (DDE), mais il ne manifeste aucune volonté décentralisatrice. Il est issu d'un compromis entre l'Assemblée des présidents de conseils généraux et le gouvernement (*le Monde* daté 22-23 mars). Les directions départementales des l'équipement *« demeurent des services de l'Etat »*. Les garanties statutaires du personnel sont *« celles des personnels de l'Etat »*.

Ce texte présente toutefois une avancée dans la mesure où il met fin à une décennie de prestations croisées, complexes et transitoires. L'Etat et le département ont désormais des relations de client à fournisseur. Préfet et président de conseil général définissent, par le biais de conventions conclues pour trois ans, le volume de prestations devant être offertes par les subdivisions et la quantité de matériel devant être fourni par le parc. Un compte de commerce retrace les opérations de recettes et de dépenses auxquelles donnent lieu ces activités industrielles et commerciales.

Les départements qui ne signent pas de conventions sont astreints à une commande forfaitaire minimale. Cette disposition pénalise les collectivités qui souhaiteraient faire jouer la concurrence du secteur privé. Elle permet de maintenir un taux d'activité minimal dans les services de l'Etat. Les départements qui veulent s'affranchir des services du parc ne peuvent le faire que dans un délai de dix ans.

Les autres peuvent demander que soit établi un projet d'organisation des services. Le personnel qui intervient exclusivement pour le compte du département est placé sous l'autorité fonctionnelle de l'élu. Grâce à cette disposition, le président du conseil général devrait obtenir de meilleures garanties quant à l'exécution des commandes, sans toutefois qu'il devienne le véritable « patron » des agents concernés.

■ **Un local pour les conseillers minoritaires.** – Le *Journal officiel* a publié le 3 décembre un décret sur les conditions de mise à disposition de locaux pour les conseillers de l'opposition municipale. Ce texte précise la loi du 6 février 1992 qui, dans son titre II, tente de renforcer la démocratie locale, en assurant notamment de meilleures conditions de travail aux élus minoritaires. La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, les conseillers n'appartenant pas à la majorité peuvent disposer sans frais d'un local commun, s'ils en font la demande. Les modalités d'aménagement et d'utilisation de ce local sont fixées par accord entre les conseillers minoritaires et le maire. En cas de désaccord, c'est le maire qui tranche. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, la mise à disposition du local peut être permanente. Dans les communes de taille inférieure, elle peut être soit permanente, soit temporaire.

FINANCES

LA FIN DES ANNÉES FASTES

Les élus locaux devront choisir entre investissements et endettement

AUX années de vaches grasses (1986-1991) succéderont des années de vaches maigres (1992-1996). Tel est le diagnostic posé par Pierre Richard, président du Crédit local de France, jeudi 3 décembre, au cours des troisièmes Rencontres financières organisées par l'établissement qu'il dirige. Le premier banquier des communes, des départements et des régions n'a pas dissimulé son pessimisme. La reprise économique, qui pourrait intervenir en 1994 ou 1995, n'exercera son plein effet sur les collectivités locales qu'en 1996.

« Ne faisons pas de sinistrose », a cependant conseillé M. Richard, en indiquant que les collectivités locales étaient plutôt *« mieux loties »* que les autres acteurs économiques. Pendant la décennie de la décentralisation, elles se sont « musclées », et leur structure financière est saine. En effet, de 1982 à 1990, les recettes courantes ont augmenté plus vite que les dépenses de gestion, sous l'effet, notamment, de la fiscalité locale. De plus, les élus ont su maîtriser les dépenses de fonctionnement. Enfin, l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier, a été égale puis supérieure à celle du budget de l'Etat.

Les années 1991 et 1992 peuvent être considérées comme des *« années de bascule »*. En 1991 apparaissent des signes avant-coureurs, tels que la baisse des droits de mutation, conséquence de la morosité du marché immobilier. En 1992, on enregistre une inversion de tendances, ou « effet de ciseaux ». Pour la première fois depuis dix ans, les recettes courantes progressent moins vite (+ 5,3 %) que les dépenses (+ 6,6 %). L'épargne disponible pour financer l'équipement se réduit. Le recours à l'emprunt s'accélère.

Pour les années à venir, le CLF prévoit une stabilisation des dotations. *« Il n'y a pas de miracle à attendre de l'Etat »*, a prévenu M. Richard, en précisant que son budget ne dégagerait pas de marge de manœuvre. Les dotations seront légèrement supérieures à l'inflation, sans plus. Le président du CLF prévoit aussi un tassement des bases de la fiscalité. Le décalage de deux ans entre l'année de référence au calcul des bases et le produit fiscal attendu va, cette fois, jouer au détriment des collectivités locales. Pour 1993 et 1994, les années de référence seront 1991 et 1992, caractérisées par une faible croissance économique. Quant aux taux d'intérêt, ils ne devraient pas diminuer dans l'immédiat.

L'avis des citoyens consommateurs

Face à ces perspectives, quels sont les scénarios possibles ? Sans une augmentation des taux d'imposition, l'effet de ciseaux se poursuit, et l'on enregistre une forte chute des dépenses d'investissement. Si les collectivités maintiennent leur capacité d'investissement, elles doivent augmenter la fiscalité. Si elles refusent d'augmenter la pression fiscale, elles doivent jouer sur l'emprunt. Il ne leur serait peut-être pas inutile de savoir si les contribuables des communes, des départements, des régions et, aujourd'hui, des groupements à fiscalité propre sont prêts à accepter de nouveaux sacrifices. Les différents prélèvements fiscaux peuvent-ils s'additionner les uns aux autres, en toute indépendance, et indéfiniment ? De plus, la « maîtrise des dépenses de fonctionnement », tant prônée par les banquiers, est-elle désormais possible sans une atteinte à la qualité du service public ? Quant au choix de l'emprunt, n'équivaut-il pas à un impôt à retardement ?

Le CLF semble exclure une réduction de l'équipement, *« cet indicateur de l'optimisme des acteurs économiques »*. Les collectivités locales sont les principaux investisseurs publics en France, puisqu'elles construisent les trois quarts des équipements civils, et génèrent 40 % de l'activité des travaux publics. Cette situation va-t-elle durer ? Les budgets de l'année 1992 montrent que l'effort d'équipement est en recul pour les communes. L'Association des maires des grandes villes de France explique, par exemple, que les élus ont été amenés à supprimer ou à reporter certaines dépenses d'investissement de prestige.

Pourtant, les activités traditionnelles d'investissement telles que l'entretien de la voirie ou des bâtiments sont *« difficilement compressibles »*. De plus, *« nos concitoyens souhaitent toujours plus d'équipement en matière de loisirs. Enfin, la protection de l'environnement devient une priorité »*. Mais les élus doivent-ils céder systématiquement à la pression des citoyens-consommateurs ?

R. Rs

MIDI-PYRÉNÉES

TOULOUSE SE PRÉPARE A ACCUEILLIR SON MÉTRO

Avant l'inauguration prévue le 1er juillet 1993, quelques invités privilégiés viennent de traverser la ville dans les rames du VAL

NAGUÈRE le terrain était vague qui, aux limites de la zone d'habitation du Mirail, un ensemble d'immeubles construits dans les années 60, grignotait peu à peu les champs de céréales. Là, dans ce lieu appelé Basso-Combo et promis à un aménagement concerté, étaient sortis de terre un supermarché, quelques immeubles publics et deux ou trois entreprises pionnières qui voisinaient encore avec des camps de gens du voyage.

En décidant la création à cet endroit d'une station-garage du métro, les édiles toulousains ont signé la conquête du sud-ouest de l'agglomération. Le pari est lancé d'attirer sur le site des activités qui ne peuvent se passer de moyens de transport. Déjà, la Caisse régionale d'assurances-maladie, qui vient d'inaugurer ses locaux, a ouvert la voie. Le paysage a changé. La station du Véhicule automatique léger (VAL), construite en viaduc, presque comme un totem, vertèbre désormais toute la zone.

La première ligne du métro toulousain commence ici son parcours au vu de tout le monde, portée par des arches de béton, parées de boucliers d'aluminium. Elle dessine un arc de cercle parfait au-dessus du parking de l'hypermarché, avant de plonger doucement dans les entrailles de la ville à proximité des premières résidences du Mirail. Plus qu'un choix, le résultat d'un compromis avec les riverains qui, lors des enquêtes d'impact, ne voulaient pas entendre parler d'un passage aérien du VAL, fût-il automatique, léger et silencieux.

Ce métro, qui a surpris les deux cents utilisateurs privilégiés six mois avant les autres Toulousains par sa vélocité et ses accélérations rapides, refait surface à hauteur de la rocade ouest de Toulouse. Un obstacle qu'il franchit en viaduc, pour à nouveau s'enterrer juste après. Pas question de faire autrement en centre-ville avec des stations obligées, au Capitole, à proximité de la mairie de Toulouse, ou encore gare Matabiau, pour assurer le lien avec les lignes SNCF.

Deux taupes géantes : Brennus et Clémence

Il aborde alors la dernière partie de son parcours citadin, grimpant en sous-sol la colline de Jolimont, pour finalement ressortir à son terminal nord-est, qui semble suspendre sa course dans l'espace sur un bâti qui n'est pourtant pas d'un effet des plus heureux. Cette première ligne emprunte donc sur une dizaine de kilomètres mille mètres de viaduc, trois mille mètres de souterrain et six mille de tunnel.

Voilà déjà plus d'un an que le gros œuvre est achevé. Ce fut le plus spectaculaire des travaux, ajoutant aux difficultés de la circulation. *« Le chantier du siècle pour Toulouse »*, se plaît à dire le maire, Dominique Baudis (CDS). Une épreuve que les Toulousains ont cependant subie avec une certaine philosophie, plus intrigués – et peut-être fiers – que dérangés par les impressionnantes machines requises pour forer le sous-sol de la ville. Dès l'automne 1989, deux taupes géantes ont travaillé jour et nuit pour assurer la traversée du centre ancien. Elles avaient pour noms Brennus et Clémence. Lors du passage sous le canal du Midi, dans des sols de mauvaise qualité, les ingénieurs durent pourtant congeler le terrain afin que les travaux se poursuivent sans trop de risques.

C'est à l'été 1992 que furent entrepris les travaux d'embellissement des stations. Une tâche qui se poursuivra jusqu'à avril 1993 et qui a sollicité le concours d'artistes aussi renommés que Jean-Paul Chambaz, dont la fresque géante occupe déjà tout un mur de la station Mermoz. Dimitri Orlac a été chargé pour sa part de la décoration de la station Bagatelle. Il y a fait le choix de la lumière, jouant sur les effets de néon et les traits de couleurs qui raient l'espace.

Cette vaste opération de mécénat financée par Métropole transport développement (1) permet, par-delà la diversité des matériaux utilisés, une personnalisation de chacune des stations, pour favoriser la rencontre de l'art contemporain et des usagers du métro. Bien que séduits par le projet, certains artistes demeurent sceptiques sur sa finalité et préfèrent parler tout simplement d'éléments de décoration traités anti-tags pour la circonstance. Mais personne ne peut dire aujourd'hui comment réagira le public lors de la mise en service de la première ligne prévue pour le 1er juillet 1993.

Pour intégrer les stations dans les différents sites de la ville, de multiples opérations dites d'accompagnement ont été programmées : aménagement de placettes, de cheminements piétons, des terminus bus avec des liaisons SNCF... La majeure partie de ces travaux doit débuter au mois de janvier.

Le devis initial respecté

Ainsi arrive à son terme un projet que caressait la Ville Rose depuis plusieurs décennies, mais qui fut réellement relancé à l'occasion des élections municipales de 1983. Dominique Baudis, candidat alors à la succession de son père Pierre, préconisait la création d'un métro léger au grand dam des socialistes qui ne juraient, en ce temps-là, que par le tramway, dont le dernier cessa de circuler à Toulouse en 1957. En octobre 1984, Laurent Fabius, premier ministre, promet 500 millions de francs pour la construction de la première ligne de ce qu'on appelait alors un transport en commun en site propre. L'une des plus fortes sommes allouées par l'Etat pour un projet de cette nature.

En 1985, le conseil municipal se prononçait pour le VAL. Peu après, le Syndicat mixte des transports en commun, l'instance de concertation au niveau de l'agglomération, troque son président, le socialiste Léon Eeckhoutte, par ailleurs président du conseil général de la Haute-Garonne, pour un proche de Dominique Baudis. Tour de passe-passe qui permet aux socialistes du conseil général de sauver la face et au maire de Toulouse de faire passer son projet.

Après de longues études de faisabilité, les travaux ont finalement débuté en avril 1988. L'argent de l'Etat et le trésor de guerre amassé grâce à la taxe de transport, payée par les entreprises, ont permis de construire la première ligne du VAL, sans en appeler aux contribuables. Le devis initial, 3 milliards 315 millions de francs hors taxes, semble pour l'instant respecté. Le gouvernement a déjà fait savoir qu'il était disposé à renouveler son concours, sans en préciser le montant, pour la construction de deux autres lignes afin de réaliser un réseau complet de transports en site propre à l'horizon 2000. Si le choix du VAL ne fait aucun doute pour la ligne B qui ira du quartier des Minimes au nord de Toulouse, jusqu'au complexe scientifique de Rangueil, au sud de la ville, rien n'est encore tranché pour la ligne C qui pourrait bien emprunter en direction de Colomiers.

Mais, qu'ils soient socialistes ou partisans de Dominique Baudis, les élus semblent cette fois d'accord sur un point : l'agglomération est le cadre obligé de tout nouveau projet.

de notre correspondant à Toulouse
Gérard Vallès

(1) Métropole transport développement est une société anonyme au capital de 30 millions de francs, dont les actionnaires sont la Caisse des dépôts et consignations, Matra, des établissements financiers régionaux et un syndicat de transports en commun, SEMVAT. C'est ce syndicat, précédemment en charge du réseau de bus, qui exploitera le nouveau réseau métro-bus à partir de juillet 1993.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les emplois des canaux

SOURCE de vie pendant des siècles, les canaux d'irrigation du Roussillon, créés entre les XIe et XVIIe siècles se dégradent. Conscient de l'importance des canaux dans l'équilibre naturel de la flore et de la faune ainsi que de leur utilité dans la protection des incendies, Pierre Estirac, maire d'Oreilla, une commune de moyenne montagne ne comptant plus qu'une trentaine d'habitants, est à l'origine de la création de l'ACESE (Association catalane pour l'environnement, la solidarité et l'emploi).

Soutenue par le conseil général des Pyrénées-Orientales, l'ACESE souhaite servir d'intermédiaire entre les 292 associations du département qui entretiennent chaque hiver 2 000 kilomètres de canaux d'irrigation et les personnes privées d'emploi. Ainsi, l'association syndicale d'arrosage du canal d'Oreilla, que préside Pierre Estirac, va être à l'origine de 30 contrats emploi-solidarité durant deux ans.

HAUTE-NORMANDIE

Criel-sur-Mer choisit la digue

LE site de Criel-sur-Mer (Seine-Maritime) ne changera pas. Menacée par le recul naturel de la ligne de falaises crayeuses, la petite cité balnéaire devait choisir entre la construction d'une digue de 180 mètres en retrait de la plage et la transformation d'un petit fleuve côtier en un profond estuaire (*le Monde* daté 20-21 septembre).

Consultée par référendum par le maire de la commune, Jean Lesca (divers droite), la population a préféré par 51 % de voix la première solution. Le faible écart de voix a laissé des espoirs aux écologistes opposés à la digue. Le premier magistrat de la commune espérait obtenir de ses administrés un avis bien net. Finalement, le « oui » timide des Creillois a contraint le conseil municipal à prendre ses responsabilités. Et malgré la vivacité de l'opposition, il a entériné par 13 voix, 1 abstention et 5 refus de vote, le *« recul limité »* qu'avaient suggéré la direction de l'équipement et une étude financée par le conseil général de Seine-Maritime.

PAYS DE LA LOIRE

Voitures à gaz de Nantes

MOINS de pollution en ville, diversification des sources d'approvisionnement d'énergie : c'est le double intérêt de la voiture à gaz naturel qui débute à Nantes. La ville va s'équiper de 90 véhicules à gaz en cinq ans, dont 50 dès 1993. La technique du gaz naturel comprimé pour les voitures (GNV), technique distincte du gaz de pétrole liquéfié (GPL), a été mise au point au centre EDF-GDF d'Orvault, dans la banlieue nantaise.

Les techniciens de Gaz de France redécouvrent en fait une formule qu'utilisaient beaucoup d'automobilistes du Sud-Ouest, au bon temps du gaz de Lacq. Formule également banalisée en Italie où 240 000 voitures tournent avec des bouteilles de gaz comprimé (et plus de 700 000 dans le monde). L'équipement coûte 8 000 francs, et le prix du GNV se situerait entre le gas-oil et le super. Mais deux stations seulement fournissent le GNV : Nantes et Saint-Gaudens (près de Lacq). C'est pourquoi, en attendant de séduire les particuliers, Gaz de France s'adresse aux collectivités, qui, elles, peuvent se payer une station de gaz naturel pour véhicules. C'est le sens de la convention signée entre EDF-GDF, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (AEME) et la ville de Nantes.

ALSACE

LES POLLUEURS SONT LES PAYEURS

Deux entreprises de Mulhouse ont versé 35 millions à un syndicat de communes

« PLUS *grave que l'affaire Sandoz* », avait estimé en son temps Alfred Exinger, directeur du laboratoire d'hydrologie de la faculté de pharmacie de Strasbourg. C'est dans son laboratoire qu'ont été effectuées la plupart des analyses depuis le jour où, en 1986, des habitants de Kingersheim, commune de 11 258 habitants du Haut-Rhin, s'étaient plaints de la qualité de l'eau potable, désagréable au goût et de couleur brunâtre.

Une trentaine de micropolluants, des dérivés du benzène et de l'aniline, y furent décelés. Début 1987, deux puits du champ captant d'Illzach durent être déconnectés du réseau, un puits de dépollution foré et un raccordement provisoire effectué sur le réseau d'eau potable de Mulhouse, situé en amont.

Malgré toutes ces mesures, la pollution, loin de diminuer, s'amplifia, au point qu'en février 1988, après la découverte de dinitrotoluène (un produit classé cancérigène), le préfet ordonna l'arrêt du champ captant, avant de déclarer l'eau de la nappe impropre à la consommation.

L'origine de la pollution avait, entre-temps, pu être déterminée. Elle était en fait double. Les responsables : deux entreprises chimiques de Mulhouse, ICMD, filiale de Rhône-Poulenc, et SPCM, filiale d'Ugine-Kuhlmann. La première est située sur la Doller, la seconde sur l'Ill, des rivières dont la qualité des eaux avait, en son temps, été à l'origine du développement du textile à Mulhouse et de l'industrie chimique des colorants. Les deux pollutions étaient différentes selon les sites.

Pour la SPCM, usine aujourd'hui fermée et rasée, des fûts de produits toxiques avaient été sciemment enterrés par les anciens dirigeants, y compris sous la dalle des ateliers. La dépollution, ordonnée par la justice pour la réhabilitation des terrains acquis par la ville de Mulhouse, a vu l'évacuation de plus de 70 000 tonnes de résidus et quelque 2 500 fûts de produits pour un coût total de 76 millions de francs, pris en charge par l'entreprise.

Chez ICMD, la pollution était d'origine accidentelle. En 1976, une fuite s'était produite sur une conduite, entraînant une perte estimée à 300 tonnes de chloronitrobenzène (CNB). L'accident n'avait été révélé à l'administration que onze ans plus tard. Cette pollution avait entre-temps progressé dans la nappe phréatique jusqu'au-delà d'Illzach, à plus de 5 kilomètres au nord, rejoignant la langue de pollution en provenance de la SPCM à hauteur du champ de captage.

Ouverture d'un nouveau champ captant

Cinq des six communes concernées constituèrent, en 1989, un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), avec pour objectif de trouver une solution autonome à l'approvisionnement en eau, jusqu'alors achetée à la SOGEST, une filiale de la Lyonnaise des eaux, propriétaire des captages pollués.

Un nouveau champ captant fut ouvert dans la forêt de Hardt, distant de 11 kilomètres du premier. Sa réalisation nécessita un emprunt de 39,7 millions de francs que le syndicat s'était engagé à rembourser en vingt ans, grâce à une surtaxe de 1,70 franc, hors taxes, par mètre cube d'eau.

Le versement d'une somme de 35,35 millions de francs par les deux entreprises chimiques met un terme à plusieurs années de négociations. La manne que le syndicat vient de toucher de la part des pollueurs, contre lesquels il avait, parallèlement à ces négociations à l'amiable, engagé une action judiciaire pour « perte de contrats », lui permet aujourd'hui un remboursement anticipé de cet emprunt. Et, donc, de réduire de 1,30 franc hors taxe le prix du mètre cube.

« La chimie s'est donné un nouveau défi »

Le président du SIVU, Roger Zimermann, maire de Wittenheim, comme les industriels Daniel Bajolet, directeur général de ICMD, et Lucien Courson, liquidateur de la SPCM, se félicitent de l'issue jugée *« satisfaisante pour la majorité »* des personnes concernées.

Pour M. Bajolet, *« la chimie s'est aujourd'hui donné un nouveau défi (...). Elle veut produire proprement et proposer son savoir-faire pour réduire l'impact des activités de l'homme sur son environnement »*. Ce sera sa contribution au *« nouvel espace social et économique »* qu'évoque M. Zimermann, un espace qui s'inscrit dans un contexte plus écologique.

Le chimiste bâlois Sandoz avait été sensible à cette évolution en reconnaissant sa responsabilité dans la pollution accidentelle du Rhin et en indemnisant rapidement et de manière importante ceux qui en avaient été les victimes. ICMD n'a pourtant pas eu besoin de l'exemple bâlois pour engager une nouvelle démarche. En effet, depuis début 1987, l'entreprise poursuit des travaux de dépollution sur son site.

Quatre stations de pompage ont permis de fixer puis de réduire notablement les concentrations en micro-polluants. Au point qu'aujourd'hui l'eau du champ captant d'Illzach est à nouveau potable. Mais elle ne coulera jamais plus au robinet.

de notre correspondant à Mulhouse
Bernard Lederer

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

HORODATEURS : PAS DE TARIFS A DEUX VITESSES

Le maire de Toulon condamné à supprimer les abonnements

LE tribunal administratif de Nice a décidé récemment l'annulation de deux alinéas d'un arrêté pris par le maire de Toulon, le 20 juin 1991, et instituant des abonnements mensuels et semestriels en zone de stationnement de longue durée. Il s'agit là du dernier acte d'un conflit opposant la municipalité à l'Association des Toulonnais de la haute ville (ATHV) créée en mars 1988, une semaine après la mise en place des premiers horodateurs dans les rues de la cité.

Pour les responsables de l'association, *« les tarifs à deux vitesses soumettaient l'automobiliste à la loi du hasard »* et sont une *« atteinte à l'égalité des citoyens devant la charge publique »*. Forte de trois mille membres, l'ATHV appuie aussi son action sur l'atteinte à la qualité de la vie et à l'épanouissement économique du centre-ville. Elle conteste le choix de la municipalité de François Trucy (UDF-PR) de confier la gestion des redevances à une société privée et d'appliquer des tarifs différents selon les zones de stationnement.

Dès sa création, l'association a préconisé une grève du paiement des procès-verbaux. Une position largement suivie et le 17 février 1989, le tribunal de police de Toulon a déclaréé illégal l'arrêté municipal relatif aux horodateurs et relaxé 72 contrevenants. Le parquet ayant fait appel, ce jugement est infirmé le 21 juin 1990, mais l'ATHV introduit un recours devant le tribunal administratif de Nice qui, le 26 mars 1991, rend des conclusions confirmées par le tribunal de police de Toulon et aboutissant à la relaxe de 101 prévenus poursuivis pour le non-paiement de 3 200 contraventions (*le Monde* du 22 juin 1991).

D'autres jugements suivront, dont le plus important sera celui du tribunal administratif de Nice en date du 20 mars 1991. Il annule déjà l'article de l'arrêté municipal prévoyant la différence de titres d'abonnements, un jugement confirmé récemment, après appel du procureur général, annulation de la cour d'appel et nouveau recours de l'ATHV. Le 12 août 1991, la municipalité toulonnaise avait cru trouver une parade à cette annulation en instituant une obligation pour les abonnés d'installer, à l'intérieur de leur véhicule, un ticket journalier indiquant que la durée maximale de stationnement était de 24 heures. Le tribunal administratif s'y est opposé, y relevant un *« excès de pouvoir »*.

Jacqueline Clifford, présidente de l'ATHV, estime que *« ce jugement, de portée générale, est susceptible de faire jurisprudence à l'échelon national, nombreuses étant les communes en stationnement payant dont le maire a prévu des abonnements dans son arrêté »*. Aussi essaye-t-elle aujourd'hui de provoquer un regroupement des associations militant dans le même sens que la sienne, pour rechercher des solutions communes.

de notre correspondant à Toulon
José Lenzini

ENVIRONNEMENT

Que faire des résidus médicaux?

SI le règlement sanitaire départemental était respecté, les déchets médicaux issus des cliniques, cabinets médicaux et laboratoires parisiens devraient être placés dans des conteneurs spéciaux, puis être incinérés à haute température. C'est le cas des résidus sortant des grands hôpitaux de la capitale qui sont brûlés à Créteil (Val-de-Marne) dans des fours spéciaux. En réalité, une bonne partie de ces résidus quotidiens de la médecine de ville finit dans des poubelles qui reçoivent aussi les ordures ménagères.

Pour mettre fin à ce laxisme, le service de la propreté de la ville a décidé d'examiner les poubelles *« suspectes »*, de les faire trier si nécessaire et de facturer le tout aux contrevenants.

Par ailleurs, ceux-ci paieront des contraventions dont le tarif va doubler. Seul problème à cette vague de moralisation, l'usine de Créteil ne peut traiter qu'un peu plus de la moitié des déchets médicaux d'Ile-de-France. L'excédent est « exporté » vers Nantes et la Normandie. Une nouvelle usine d'incinération est projetée à Pontoise (Val-d'Oise) mais elle ne sera pas *« opérationnelle »* avant quelques années.

COMMERCE

Campagne « Kissouri Père Noël »

LA chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) met une houppelande à Kissouri. L'été dernier, ce petit personnage avait été l'emblème d'une campagne destinée aux professionnels, commerçants, hôteliers et restaurateurs, en contact avec les étrangers de passage. Elle était destinée à réagir contre la mauvaise réputation de l'accueil en région parisienne, souvent jugé *« fermé à l'international, chauvin et nombriliste »*.

L'opération, initiative du club Capitale économique – qui regroupe une soixantaine de chefs d'entreprise d'Ile-de-France, – est reconduite pendant les fêtes de fin d'année. Durant le mois de décembre, cent cinquante panneaux publicitaires indiqueront, sur tous les murs de la capitale *« Dear guests, we have a gift for you »* (Chers hôtes, nous avons un cadeau pour vous) ; 10 000 affichettes identiques seront apposées dans différents commerces de la capitale, et les touristes s'y verront remettre en guise de signe de bienvenue un petit agenda.

LOISIRS

Feu le parc Cousteau

LE parc océanique Cousteau, situé dans le tréfonds du forum des Halles, sera transformé en cinéma. Le commandant Cousteau avait loué à la Ville de Paris ce cube souterrain pour tenter d'y réaliser l'impossible : présenter le monde de la mer sans une goutte d'eau, ni un poisson. La vidéo, les lasers et les maquettes devaient y suppléer. Résultat, au lieu des 800 000 visiteurs annuels qui auraient permis de rembourser l'investissement (120 millions de francs), il n'en est venu que 460 000.

Après trois ans de déceptions, le célèbre écologiste marin a rendu les armes et sa société a été mise en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de Paris vient d'autoriser la société UGC à reprendre les lieux. Le parc étant contigu à l'actuel cinéma Forum Horizon, le repreneur compte transformer l'ensemble en un complexe cinématographique. Dans les abysses de béton qui n'ont pas réussi au commandant, le 7e art, le vrai, reprend donc ses droits.

CULTURE

LA CAPITALE AIDE LE SPECTACLE

La municipalité a décidé de venir au secours des organisateurs de concerts

LA morosité n'épargne pas la culture, même à Paris. Tous les secteurs paraissent tour à tour frappés d'une certaine atonie. Dans la capitale, les exploitants de cinéma, puis les libraires, enfin les propriétaires de théâtre se plaignent, depuis trois à quatre ans, d'enregistrer une baisse de régime.

Cette année, ce sont les organisateurs de concerts, jusque-là épargnés, qui semblent touchés. Les uns et les autres ont une mauvaise saison à traverser : celle des trois mois d'hiver, entre les fêtes de fin d'année et les premiers jours d'avril. Françoise de Panafieu (RPR), adjointe chargée de la culture, n'a pas manqué d'être alertée. Avec ses fonctionnaires et les professions concernées, elle a imaginé, aux frais du budget municipal, de lancer des campagnes de promotion durant les mois difficiles.

Opération « Collection Capitale »

Dès 1989, on a encouragé les Parisiens à aller au cinéma en leur garantissant durant une semaine qu'en optant pour la séance de 18 heures ils ne paieraient leur place que 18 francs. Le manque à gagner était versé par la Ville aux exploitants. Bien que modeste, le taux d'augmentation de la fréquentation a incité à répéter l'opération « 18 heures 18 francs » chaque hiver depuis lors. Elle sera renouvelée du 3 au 9 février dans environ 300 salles obscures de la capitale.

En 1990, ce sont les théâtres qui ont bénéficié du coup de pouce municipal. Durant trois jours et dans une centaine de salles, on a offert à tout spectateur une place supplémentaire gratuite. Les résultats ont été spectaculaires. Un sondage effectué sur un échantillon représentatif de 14 théâtres a montré que durant ces soirées la fréquentation a pratiquement doublé.

Mieux encore, un tiers des spectateurs étaient des nouveaux venus. L'opération baptisée « Paris sur scène » en sera l'an prochain, au début du mois d'avril, à sa quatrième édition.

Pour les livres, la direction des affaires culturelles de la Ville a trouvé une autre technique d'appel. Durant une semaine quelques centaines de libraires de la capitale offrent pour tout achat supérieur à 300 francs la réédition d'un ouvrage disparu ou épuisé. L'an dernier, par exemple, 50 000 livres ont été ainsi distribués aux frais des contribuables parisiens : une *Vie de Rembrandt* par Kees Van Dongen, un classique d'Eugène Sue ou un recueil de nouvelles de divers auteurs réunies sous le titre *Le Diable à Paris*.

Trois cent vingt libraires – leur nombre croissant semble indiquer qu'ils tirent avantage de cette campagne – participeront du 12 au 16 mars à la cinquième « mouture » de l'opération « Collection Capitale ». Restait donc la musique, qui paraissait à l'abri de toute récession. Or la voilà à son tour atteinte par le mal de langueur. Hormis les opéras et opérettes qui se donnent toujours à guichets fermés, mais pour combien de temps encore, les concerts ne font plus recette. On se raconte avec effroi comment telle virtuose de réputation internationale a joué à Paris devant des rangées de fauteuils à demi vides.

Soldes culturels

Au cours de l'été 1991, Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France et grand organisateur de concerts, a fait part à Françoise de Panafieu de cette étrange désaffection. Celle-ci a décidé d'appliquer aux mélomanes la thérapeutique déjà employée pour le cinéma, le théâtre et le livre. Du 10 au 24 janvier, on offrira une place gratuite à toute personne qui achètera un billet pour l'un des 150 concerts qui se donneront à cette époque dans 37 églises et salles parisiennes (1). On espère que l'attrait de l'opération « Paris concerts » amènera à la musique vivante ces jeunes amateurs qui, intimidés paraît-il par les instrumentalistes en habit et l'atmosphère un tantinet compassée des soirées, préfèrent leur transistor à une sortie (*le Monde* du 10 décembre).

L'ensemble des « soldes culturels » organisés de janvier à avril prochain coûtera au budget municipal plus de 17 millions de francs. Une manière inusitée de prévenir le chômage qui menace les employés des librairies et les gens du spectacle.

Marc Ambroise-Rendu

(1) Renseignements au 45-22-79-36.

URBANISME

LE PAVILLON ASSIÉGÉ

Dans le vingtième, le site de « Casque d'or » est menacé

LA maison et le jardin ayant servi de décor, voici trente ans, à *Casque d'or*, le film de Jacques Becker, sont-ils menacés par le projet de construction d'un immeuble social, rue des Cascades, dans le vingtième arrondissement ?

En dépit des assurances fournies par Jean Tiberi, premier adjoint au maire, selon lesquelles l'un des pavillons et le jardin seraient *« intégralement conservés »* (*le Monde* du 21 octobre), la polémique continue.

Falaises de béton

Le site immortalisé par Simone Signoret est constitué d'une maison de quatre étages, d'un pavillon, d'un kiosque à musique et d'un atelier de souffleur de verre, le tout entourant un jardin ouvrant sur l'étroite et sinueuse rue des Cascades, l'un des vieux chemins du village de Belleville. L'artère doit son nom à trois fontaines, dont l'une est classée monument historique.

Ce coin de Paris, occupé par des artisans et une population aux revenus modestes, est progressivement « reconquis » par des immeubles d'appartements à loyer modéré qui prennent la place des demeures du siècle dernier et de jardins à l'abandon.

L'opération projetée au numéro 44 s'inscrit dans ce mouvement de modernisation qui enferme la rue des Cascades – 5 mètres de large, avec de maigres trottoirs – entre deux falaises de béton.

Les locataires du site de *Casque d'or*, Xavier et Chantal de Mirbeck, l'un artiste souffleur de verre, l'autre écrivain, font observer que si l'immeuble de vingt-quatre logements sociaux que doit ériger l'Office public d'habitation de Paris (OPAC) respecte le pavillon qu'ils occupent, il porte gravement atteinte à l'ensemble.

Le projet aboutit à la destruction d'une maison ancienne, du kiosque à musique et de l'atelier. Il mange le tiers du jardin et s'avance jusqu'à quatre-vingts centimètres de l'angle de leur demeure. C'est pourquoi ils maintiennent le recours qu'ils ont déposé devant le tribunal administratif, pour dépassement de la densité autorisée par le POS, et continuent à recueillir des signatures au bas d'une pétition qui en compte déjà 2 500.

On leur oppose que le projet de l'Office – le cinquième depuis que le site de *Casque d'or* a été acheté par la ville en 1980 – a été approuvé par l'architecte des bâtiments de France.

L'aspect du nouvel immeuble a été conçu pour qu'il n'offense pas son environnement. Reste le sort de la rue des Cascades, dont le charme s'évapore au gré d'opérations successives et dispersées.

M. A.-R.

LE JARDIN DES MYSTÈRES

Suite de la page 21

Epouvanté donc par les éventuelles conséquences sociales de son choix, le jury du nouveau parc devait désigner deux équipes lauréates, que rapprochaient vaguement leurs plans-masses, mais qu'au-delà tout semblait opposer. D'un côté l'équipe formée par l'architecte Patrick Berger et le paysagiste Gilles Clément, adeptes d'une nature élevée au rang d'érudition et presque d'une mystique de l'exploration, qu'elle soit botanique ou architecturale (c'est là l'ingrédient nouveau qui marque Citroën). De l'autre les architectes Jean-Paul Viguier et Jean-François Jodry, touche-à-tout experts de l'architecture, auteurs notamment, avec François Seigneur, du pavillon français de Séville, associés pour ce parc au paysagiste Alain Provost.

On ne va pas tenter ici de dissocier ce qui revient à l'une ou l'autre équipe, puisqu'en définitive une logique commune a bien été trouvée qui fait de ce jardin un jardin des mystères. Mystères à tous les sens du terme. Mystère de l'espace, de la nature, de l'architecture, mystère d'une échelle urbaine qui tour à tour s'échappe et se révèle, mystère qui permet l'initiation, voire la révélation, pour faciliter la saisie d'idées ou d'images fugaces comme des fleurs éphémères. Mystère aussi par le silence qu'il oppose à la ville et les secrets que le parc accumule, donnant un nombre infini de clefs pour la lecture du jardin. Car le parc André-Citroën échappe à toute appréhension globale, à la lisibilité des jardins dits à la française.

Pour être juste, dans la louange, il convient de préciser d'abord qu'il a quelque peine à se démarquer comme à se situer dans la ville. Les heurs et malheurs de l'urbanisme l'ont entouré d'architectures qui se plient plus ou moins bien au projet des concepteurs. Ainsi, il aura fallu faire oublier, ou atténuer autant qu'il se peut, l'impact du Ponant, immeuble de verre à la fatale prétention, plus ou moins heureusement isolé par une nappe d'eau qui lui vole son reflet, et une série de bastions qui sont autant de chapelles expiatoires vouées aux muses de l'architecture.

Sur l'autre bord, Roland Simounet propose des immeubles en cascade, peut-être un peu présents, un peu trop hiératiques, trop blancs, trop vitrés, trop mangeurs de lumière, mais qui, malgré ces « trop », parle une langue adaptée aux mystères du parc. Au fond, le bel immeuble de Michel Kagan envoit une sourire clair et dentellé au siège de Canal Plus, signé Richard Meier, un peu plus loin à l'autre bout de l'horizon.

Paysages sonores

Dans l'état, et en attendant que poussent, ici ou là, des arbres, le jardin demande donc que l'on fasse abstraction de la ville, qu'on lui tourne le dos. Et, ce travail fait, commence une manière d'enchantement. Les deux grandes serres de verre et la batterie des petites serres qui répondent aux bastions du Ponant définissent une deuxième limite du parc Citroën, remarquables objets que ces serres au dessin pur et précis, aux lourdes transparences, le verre seul ici donnant la matérialité des serres d'autrefois, nervurées de feraille. L'eau est la seconde clef du parc parce qu'elle y crée des frontières, donc des parcours, enferme l'immense pelouse centrale pour y interdire les jeux de ballon, mais jaillit de façon rigolotte sur l'esplanade des grandes serres pour tremper les gamins qui surfent entre les jets. Ailleurs, l'eau serpente, ricoche, suinte, bruit et définit autant de paysages sonores et sensibles que l'on perçoit les yeux fermés.

Il y a enfin les plantes qui forment un véritable jardin botanique par l'immense variété des espèces que l'on trouve. Dialoguant avec l'eau et les reliefs du sol, avec l'ombre et la lumière, elles engendrent une multitude de paysages, graduellement explorables selon la façon dont on cadre le regard, ou encore son esprit.

Dans un des coins, Clément a réussi à préserver une partie de son idée de jardin en mouvement, jardin fait des apports du vent, des saisons, du temps qui passe, et où, comme on dit, la main, du jardinier ne met en principe pas le pied. C'est là l'exemple le plus poussé de l'imagination et de la liberté déployées sur le site du parc Citroën, mais, du plus simple au plus élaboré, du plus austère des espaces cisterciens, à la plus flamboyantes des natures gothiques, il ne manque vraiment rien pour qui aime la nature et ses mystères, pour qui collectionne, par exemple, les arbres aux feuilles rouges en automne, ou qui, simplement, veut s'offrir un solide moment de poésie.

Certains penseront que ce n'est pas un jardin pour enfants, mais un jardin pour vieux érudits zen. Nous avons pour notre part l'idée que le vieil homme et l'enfant peuvent ici se prendre par la main.

Frédéric Edelmann

DÉCALAGE HORAIRE

Budapest, un géant aux pieds d'argile

Après avoir vécu sous le joug du « centralisme démocratique » pendant quarante ans, la Hongrie post-socialiste ne jurait que par la décentralisation. Une volonté de rupture par rapport au passé mais aussi un jugement de bon sens : le pays est trop centralisé sur Budapest. Avec ses deux millions d'habitants, la capitale hongroise est la ville la plus peuplée d'Europe centrale et accueille un cinquième de la population magyare.

Dans la foulée des changements du printemps 1990, les élections municipales du mois d'octobre ont balayé les anciens « conseils » de type soviétique et mis en place des collectivités locales démocratiques. A Budapest, c'est Gabor Demszky, ancien dissident et figure de proue de l'opposition, qui remporte le scrutin.

Mais, à Budapest plus qu'ailleurs, l'émergence de ces nouvelles structures municipales a révélé les limites de la décentralisation. La mairie est certes débarrassée de toute tutelle idéologique, mais sa marge de manœuvre est presque nulle. Les vingt-deux arrondissements de la capitale disposent d'une énorme liberté de gestion sur leur territoire, et la moitié du budget de la ville provient directement des subventions de l'Etat. A l'échelon inférieur, les arrondissements sont confrontés au même dilemme : leurs responsabilités et donc leurs dépenses se sont accrues alors que leurs recettes sont limitées. Les impôts locaux ne représentent qu'environ 10 % de leurs ressources. En raison d'une fraude fiscale massive et pour éviter de froisser les électeurs, les arrondissements rechignent à augmenter les impôts. Même s'ils le faisaient, l'intendance aurait beaucoup de mal à suivre car la ville ne dispose que de vingt-huit inspecteurs du fisc.

Pour sortir de l'impasse, reste une seule solution : vendre le patrimoine dont les arrondissements ont hérité de l'ancien Etat-Parti, plusieurs dizaines de milliers de logements et d'immeubles pour l'ensemble de Budapest. La mairie de la capitale, géant aux pieds d'argile, ne dispose d'aucun droit de veto sur ces transactions et s'inquiète des risques de dérapage d'une telle situation. Hormis une poignée de sites historiques classés (l'Opéra, le Château...), les autres bâtiments ne sont pas à l'abri de ce « capitalisme sauvage ». En l'absence d'une nouvelle loi sur la protection de l'environnement bâti, toujours en préparation, le maire d'un arrondissement peut, par exemple, vendre l'un des célèbres théâtres de Budapest pour y installer un supermarché ou un fast-food.

« La décentralisation est allée trop loin », estime Zsolt Tiba, administrateur général de la ville, qui plaide pour *« une capitale unifiée »*, autrement dit un renforcement des pouvoirs de la mairie. Impuissante face à des arrondissements autonomes, la ville de Budapest se sent aussi coincée par les nouveaux commissaires de la République, dont le rôle s'apparente plus ou moins à celui des préfets en France. Huit d'entre eux ont été nommés par le gouvernement dans le pays en janvier 1991, trois mois seulement après les élections municipales, largement remportées par l'opposition. Celle-ci, la mairie de Budapest en tête, voit dans ces commissaires une tentative de recentralisation du pouvoir.

Les rapports entre la capitale et le commissaire pour Budapest, Peter Szentgyörgyvölgyi, sont notoirement mauvais. Ce dernier se défend de toute ingérence politique : *« Je ne suis pas là pour exercer un contrôle gouvernemental mais un contrôle légal sur les municipalités »*, affirme-t-il. Au-delà des polémiques, les différents épisodes de cette cohabitation tumultueuse illustrent surtout la difficulté pour les deux parties à s'adapter au nouveau jeu complexe des contre-pouvoirs institutionnels.

de notre correspondant à Budapest
Yves-Michel Riols

ILE-DE-FRANCE

SEINE-ET-MARNE

MONTEREAU EN PANNE DE DÉVELOPPEMENT

Aux limites de l'Ile-de-France, la ville industrielle devenue cité-dortoir s'enfonce dans le chômage

« L'*OPERATION a connu un certain succès médiatique mais le résultat concret a été quasiment nul* », reconnaît aujourd'hui Alain Drèze (PS), maire de Montereau-Faut-Yonne (Seine-et-Marne). Au printemps, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation catastrophique de sa commune, il s'était lancé dans un double marathon et il avait parcouru en deux jours les quelque 80 kilomètres qui séparent Montereau du ministère du travail.

Perdue aux confins de l'Ile-de-France, Montereau n'en finit plus d'étirer son cortège de chômeurs et de RMIstes le long des rives de l'Yonne et de la Seine. Et le statut de « *ville trait d'union* » que lui confère le projet de schéma directeur est encore trop flou pour satisfaire des élus échaudés par l'abandon de la politique dite des « 3M » (Meaux, Melun, Montereau) au début des années 60.

« *Le gouvernement voulait s'appuyer sur des villes moyennes pour en faire des pôles de développement,* se souvient Claude Eymard-Duvernay (UDF), maire de 1983 à 1989, aujourd'hui conseiller général du canton ; *Montereau, grosse bourgade de 10 000 habitants, devait accueillir 6 000 logements et 30 000 habitants à terme. Puis les villes nouvelles sont apparues et le désastre a commencé. Les emplois ne suivaient pas, et la municipalité a heureusement arrêté le processus d'urbanisation à environ 3 600 logements, soit un peu moins de 20 000 habitants.* »

Caricature d'un développement conçu à la périphérie plutôt qu'autour du centre-ville, Montereau ne présente plus le visage d'une cité unie, mais de deux villes désormais cloisonnées. Dans la vallée, une bourgade d'environ 8 000 âmes et, sur le plateau, la ZUP de Surville et ses 12 000 habitants, dont 30 % de population immigrée.

Une nouvelle liaison autoroutière

« *Lorsque je me suis installé en 1962 à Surville,* raconte Claude Eymard-Duvernay, médecin avant d'être élu local, *la cité HLM réunissait des rapatriés d'Afrique du Nord, des ouvriers venus construire la ville, mais également des représentants de classes moyennes ou des professions libérales. Il y régnait une certaine convivialité. Maintenant, le moindre rassemblement de jeunes est ressenti par certains comme une agression.* » Avec 18 % d'actifs au chômage et 25 dossiers de RMI (revenu minimum d'insertion) instruits pour 1 000 ménages, Montereau détient le triste record de la pauvreté en Seine-et-Marne.

Ville de tradition industrielle dans un environnement essentiellement agricole, Montereau a vu ses entreprises disparaître les unes après les autres. Alors que la faïencerie, vieille de deux siècles, avait déjà fermé ses portes en 1955, la sucrerie a suivi au début des années 80. Dans le même temps, des industries plus pointues ont été victimes de restructurations. Au total, ce sont près de 1 500 emplois qui ont ainsi disparu au cours des vingt dernières années, sans que par ailleurs ne se produisent de nouvelles implantations significatives. « *L'Etat doit mener une politique volontariste pour que des villes comme la nôtre, qui ont tous les inconvénients de la grande couronne sans en avoir aucun des avantages, profitent de leur situation à la jonction de l'Ile-de-France et de la province,* estime Alain Drèze. *Je crains notamment que les entreprises n'utilisent la future autoroute A 5 pour dépasser Montereau et s'installer en Bourgogne où on leur consent des aides que ne leur offre pas l'Ile-de-France.* »

L'ouverture, dans un an, du premier tronçon de l'A5 entre Melun et Sens et la présence de deux échangeurs autour de Montereau (fait relativement exceptionnel pour une commune de 20 000 habitants) représentent pourtant la principale chance du secteur. Un atout que les élus entendent exploiter en créant de nouvelles zones d'activités : « *Nous avons demandé une modification anticipée du SDAURIF* (1) *pour créer ces zones avant l'ouverture de l'autoroute,* précise le maire, qui préside aussi le Syndicat intercommunal d'études et de programmation du canton de Montereau. *Le préfet de région vient de donner son feu vert pour 40 hectares à Marolles-sur-Seine, près de l'un des échangeurs.* »

Alain Drèze a récemment annoncé l'installation probable, sur l'ancienne zone industrielle, d'une nouvelle unité française du groupe allemand Linde (fabrication et conditionnement de gaz industriels). Cette implantation, qui a généré pas moins de 40 emplois, prend une allure de symbole après tant d'années de fermetures d'entreprises.

Si la réalisation de la nouvelle liaison autoroutière A 5, destinée à contourner la région parisienne par l'est, doit favoriser le développement économique de la région, elle n'en suscite pas moins l'inquiétude des élus. Déjà, à l'automne 1991, une note de la direction régionale de l'équipement avait attiré leur attention : l'Etat y envisageait la « *création, en appui de Surville, d'un véritable centre secondaire de l'agglomération en saisissant notamment l'opportunité de l'autoroute A 5 pour y développer l'implantation d'activités et de nouveaux équipements* ». Aujourd'hui, la dernière mouture du projet de SDAU renforce cette hypothèse en destinant le nord de l'agglomération entre Surville et le village de Forges à un développement éventuel de l'urbanisation.

« *Nous n'avons jamais été associés à cette réflexion, ni à Forges ni à Montereau,* constate Alain Drèze. *S'il s'agit de désenclaver Surville, nous sommes prêts à engager une concertation. Mais il n'est pas question de refaire une nouvelle ZUP alors que nous poursuivons la réhabilitation de la ville basse et que le projet d'une « maison du citoyen » est sur le point de se concrétiser en ville haute.* »

Roland Puig

(1) Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

NOISIEL QUI RIT TORCY QUI PLEURE

Un choix contesté pour la désignation de la quatrième sous-préfecture du département

ETONNÉS, mais finalement contents, les édiles de la commune de Noisiel, en Seine-et-Marne, n'ont pas pu retenir un mouvement de surprise lorsqu'ils ont appris, à la fin du mois de novembre, que la quatrième sous-préfecture du département s'implanterait sur leur commune. La ville de Noisiel n'était en effet pas candidate pour accueillir cette instance liée au développement de la région Ile-de-France.

La création d'un nouvel arrondissement en Seine-et-Marne est rendue indispensable par l'importante croissance de la population du département, conséquence du développement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. L'actuelle sous-préfecture de Meaux, dont dépend la commune de Noisiel, est aujourd'hui en charge d'un bassin de 400 000 habitants. « *Les arguments techniques ont, semble-t-il, prévalu,* explique le directeur du cabinet du maire de Noisiel, Charly Trouillard. *Le terrain qui a été retenu au centre de Luzard est proche de la direction générale des impôts, de la chambre régionale des comptes, de la Banque de France et du commissariat de police. Cela permet donc de reconstituer, sur 4 000 mètres carrés, une cité administrative.* »

Le fonctionnaire territorial précise que le conseil municipal n'était pas candidat, « *car le projet initial était extrêmement ambitieux et nécessitait un terrain de 20 000 mètres carrés. Depuis, le projet semble avoir été revu à la baisse, et tel quel, il nous satisfait* ». Le directeur de cabinet s'étonne seulement du caractère un peu « *technocratique* » de cette décision.

Mais si Noisiel rit, Torcy pleure. Cette commune, qui s'était déclarée depuis longtemps candidate, cache mal sa déception. Le maire de Torcy, Gérard Jeffray (UDF), vient d'écrire à Daniel Vachez (PS), président du Syndicat de l'agglomération nouvelle du Val Maubuée, qui est en même temps maire de Noisiel, pour lui demander de prendre publiquement position. L'élu de Torcy compte sur la complexité de la procédure pour faciliter un revirement.

Avant que ne soit créé un arrondissement nouveau, il faut en effet que soient consultés le conseil général et l'ensemble des trente-huit communes concernées, puis que le Conseil d'Etat se prononce. Une procédure qu'il sera difficile de boucler avant le mois de mars 1993, malgré le souhait publiquement exprimé par le ministre de l'intérieur, Paul Quilès, d'en finir avant la période électorale.

ESSONNE

TROP-PLEIN DE STADES

Le département a renoncé aux Jeux de la Francophonie mais avait déjà vu trop grand

LA toiture des gradins n'est encore qu'un squelette métallique, mais la pelouse est engazonnée. Sur la plaine de la Garenne à Evry, dans le département de l'Essonne, le chantier du grand stade départemental (20 000 places) suit son cours normal. Tout sera prêt comme prévu au printemps. Pourtant, l'imposante installation sportive a déjà perdu sa première raison d'être. Réalisé pour la tenue en Essonne en juillet 1993 des Jeux de la Francophonie, le stade ne verra pas défiler sur sa pelouse les délégations des quelque quarante nations participantes. Le département a, l'été dernier, renoncé à l'organisation de cette rencontre des pays francophones.

Candidate de la première heure à l'accueil de la deuxième édition des jeux, l'Essonne s'était vue retenue par les organisateurs à condition de réaliser les équipements requis pour les épreuves sportives. En 1990, le département annonçait un vaste plan de construction. Il comprenait principalement des opérations directement liées aux jeux : un stade de 20 000 places à Evry pour le football et l'athlétisme, un dojo de 800 places à Brétigny-sur-Orge pour le judo, une salle polyvalente de 5 000 places à Villebon-sur-Yvette pour certains sports collectifs, trois autres salles et des extensions de stades...

Dans la liste figuraient également des projets se rapportant à des disciplines n'étant pas au menu des jeux. C'était le cas de la piscine olympique de Mennecy ou du vélodrome de Corbeil-Essonnes.

Le budget initial d'organisation était fixé en 1990 à 36 millions de francs. Un chiffre qui était très rapidement dépassé. De réactualisation en mise à jour il avait doublé au printemps dernier. « *En prenant pour base les coûts de la première édition au Maroc en 1989, nous sommes partis sur de mauvaises estimations* », explique-t-on au cabinet du président du conseil général, Xavier Dugoin (RPR). Le département ne pouvait sans doute pas prévoir l'accroissement important du nombre de participants entraînant la dérive de certains frais de transports et d'hébergement.

En revanche, il n'aura pas toujours su tenir les cordons de sa bourse. Ainsi, les frais de personnel du comité d'organisation sont passés pour quatre années d'exercice de 3 millions de francs pour deux salariés à 10 millions de francs pour six. Et, encore, le comité bénéficiait de l'apport de huit agents détachés des services départementaux !

En juin, Xavier Dugoin sommait le gouvernement de prendre à sa charge la moitié des dépenses supplémentaires. Refus ferme de l'administration, qui estimait que l'opération coûterait déjà suffisamment à l'Etat, notamment à travers le budget de la sécurité (environ 20 millions de francs). Arguant de ce refus, le conseil général renonçait aux jeux au début du mois de juillet.

Aujourd'hui se posent la question des salles et des stades. « *Ils étaient nécessaires car ils permettront tout à la fois le développement du sport pour tous et du sport de haut niveau* », se défendent des membres du conseil général, chiffres à l'appui. Trois cent mille Essonniens (presque un sur trois) sont licenciés dans un club sportif, dans un département où 30 % de la population a moins de dix-huit ans. Il n'empêche que sans l'événement des jeux, le département aurait sans doute vu moins grand. Aucune équipe essonnienne n'est, par exemple, susceptible de remplir ne serait-ce qu'une fois par an les vingt mille places du stade départemental, une capacité imposée par les organisateurs.

Par ailleurs, l'addition s'est alourdie. De 196 millions de francs en 1990, le montant des investissements est passé à 445 millions de francs (+127 %) selon une étude comparative du groupe socialiste du conseil général. Et encore, avec une salle en moins. Heureusement, les coûts de fonctionnement ne grèveront pas trop le budget départemental. Une fois terminés, les équipements sont pris en compte par les communes. Exceptés la piscine de Mennecy (7 millions de francs en 1993) et le stade départemental, dont les frais de fonctionnement oscilleraient entre « *2,5 et 3,5 millions de francs* » selon un responsable des services financiers du conseil général.

« *Maintenant, le risque, c'est de voir le département dépenser beaucoup d'argent pour organiser des manifestations de prestige, pour justifier l'intérêt de ces constructions* », accuse Jean-Marc Salinier (PS), membre de la commission des sports. Ainsi le département va verser 300 000 francs, pendant trois ans, à l'équipe féminine de basket du Racing-Club de France pour qu'elle dispute ses matches à domicile dans la grande salle de Villebon-sur-Yvette.

Patrick Desavie

SEINE-SAINT-DENIS

ENCOMBRANTES ORDURES MÉNAGÈRES

Il est difficile de convaincre les communes d'accepter des usines d'incinération

LA saturation et la fermeture progressive, d'ici à l'an 2000, des décharges d'ordures ménagères non traitées, contraignent la Seine-Saint-Denis à adopter en urgence un plan départemental de traitement et d'élimination de ses déchets à l'intérieur de ses frontières. Chaque année, la Seine-Saint-Denis produit 500 000 tonnes de déchets ménagers, qu'elle expédie, pour l'essentiel, en décharges contrôlées dans les départements limitrophes.

Pour respecter la politique européenne de l'environnement, le préfet de Seine-Saint-Denis a fait réaliser une étude avant d'établir un schéma départemental, qu'il a adressé au conseil général et à l'ensemble des élus du département. Le préfet suggère aux communes de prendre l'initiative de collectes sélectives avec tri à la source. Il prévoit la construction de deux usines d'incinération. Deux sites pourraient recevoir rapidement ces unités : l'un à Tremblay-en-France, l'autre à Vaujours.

Localisé au sud de l'aéroport de Roissy, le site de Tremblay-en-France a été choisi pour accueillir un centre de traitement de 250 000 tonnes. Il devrait répondre aux besoins du plus important syndicat intercommunal du département, qui regroupe actuellement trente deux communes.

Le maire de la ville, François Asensi (PC), pose quatre conditions à l'implantation d'un centre d'incinération de déchets. Il exige l'étude et le financement de nouveaux accès, une bonne insertion dans le site, un système de prévention des pollutions, et enfin la maîtrise d'ouvrage. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas réunies, Mı Asensi se dit prêt à consulter la population, afin qu'elle se détermine.

Le second site, Vaujours, à l'extrême est de la Seine-Saint-Denis, devrait être doté d'une unité d'une capacité annuelle de 150 000 tonnes pour l'élimination des déchets de sept communes. Celles-ci sont regroupées dans un syndicat intercommunal présidé par le maire de Clichy-sous-Bois, André Dechamps (ex-PC), l'un des rares élus à s'être prononcé en faveur de l'implantation d'une usine sur sa commune. Une prise de position qui avait été, en son temps, combattue par des associations de protection du cadre de vie.

Sans illusions, le maire de Vaujours (l'une des trois plus petites communes de Seine-Saint-Denis), Roger Grosmaire (divers droite), estime que « *le seul choix pour la ville est d'arriver à négocier au mieux une implantation qui, de toute façon, lui sera imposée* ». Il va essayer d'obtenir de l'Etat une protection efficace des riverains, des accès appropriés et le réaménagement de la carrière voisine.

Le préfet de Seine-Saint-Denis espère toujours convaincre les communes d'accepter la construction de ces centres d'incinération « *par civisme et sens de l'intérêt général* ».

Martine Boulay-Méric

ENQUÊTE

Un Observatoire régional des déchets

LA loi et l'opinion publique des autres régions ne permettront pas à l'Ile-de-France de continuer à expédier ses déchets en dehors de ses limites géographiques. Le conseil régional et la préfecture de région viennent de mettre en place l'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France (ORDIF) pour trouver rapidement des solutions à ce problème. L'ORDIF est dirigé par des représentants des conseils généraux, des cinquante-deux syndicats intercommunaux qui gèrent la collecte, de la région, de l'Etat, et de l'ensemble des organismes concernés par la gestion des déchets en Ile-de-France.

Sans empiéter sur les pouvoirs des communes et des groupements intercommunaux qui gardent, seuls, la maîtrise de la gestion de leurs déchets, l'ORDIF va tenir le tableau de bord de la gestion des déchets en Ile-de-France (productions, collectes, traitements, coûts de gestion). Il s'informera des différentes initiatives intéressantes pour tenter de les généraliser. Des rencontres entre les différents partenaires concernés, des études et des enquêtes seront organisées afin de dégager des solutions.

HAUTS-DE-SEINE

La deuxième chance du cinéma de Sceaux

L'EXPLOITANT abandonne. A terme, le Trianon de Sceaux cédera la place à un immeuble de logements, rejoignant ainsi la longue cohorte des cinémas de banlieue à l'écran en berne, faute d'amateurs. Samedi 12 décembre, le rideau tombera sur soixante-dix ans de rêve et de rire. Mais la dernière séance aura lieu dans une ambiance de fête : le maire, Pierre Ringenbach (UDF), a décidé de reprendre l'exploitation de la salle. Le grand écran participe à la qualité de la vie. Fort de cette conviction, le conseil municipal s'est décidé rapidement. Moyennant 450 000 francs de travaux pour remettre la salle aux normes de sécurité et un déficit d'exploitation estimé à 250 000 francs par an, le Trianon devrait ouvrir ses portes à nouveau début février.

Ainsi, en attendant les bulldozers qui officieront probablement dans trois ans, le Trianon bénéficiera d'une seconde chance. Et la municipalité est prête à lui trouver de nouveaux locaux, si les spectateurs reviennent. Il s'agit pour elle d'un effort supplémentaire, puisqu'elle subventionne déjà, en partie, la salle d'art et essai de la scène nationale des Gémeaux. La programmation des deux cinémas est confiée à l'équipe des Gémeaux. Avec le soutien de l'Association des amis du Trianon, le maire fonde ses espoirs sur une campagne de promotion, voire même de mobilisation. Si les Scéens continuent d'aller grossir les files d'attente devant les salles parisiennes, le Trianon n'aura pas droit à une troisième chance.

SEINE-SAINT-DENIS

Un musicien urbain à Saint-Denis

DEPUIS deux ans, la ville de Saint-Denis se préoccupe de la qualité de son environnement sonore. Elle a passé un contrat avec un compositeur, Nicolas Frize, qui se propose de « *réinventer les bruits dans la ville* ». Après avoir habillé de musique des parkings, le compositeur teste de nouvelles sonneries à l'école Robespierre. Des aboiements de chien, des bêlements de chèvre ou des chansons en rythme rap vont remplacer la cloche traditionnelle. Fin décembre, les élèves pourront choisir le timbre qu'ils préfèrent.

LIMOUSIN

Expédition au Proche-Orient

DIX PME limousines se sont groupées pour participer à l'exposition *« France prestige et technologie »* organisée à Dubaï (Emirats arabes unis) par le Centre français du commerce extérieur (CFCE). Cette initiative s'est construite autour du thème des industries d'art : porcelaine (Haviland-Parlon, Tharaud), tapisserie (Pinton), ganterie (Rigaudy), chaussures (Weston), vêtements de cuir (MIC), prêt-à-porter (Castelbajac, Limoges-Tricot), mobilier contemporain (Maville), emballage de luxe (Sopassac). Onze autres sociétés s'y sont jointes (dont Legrand SA, la multinationale de l'appareillage électrique basse tension) à titre individuel. La logistique de l'opération a été assurée par l'agence de développement régional (ADR), l'outil économique du conseil régional, avec l'appui de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges.

LORRAINE

Le TGV aux champs

LE président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet (UDF-PR), pose la création d'une *« gare meusienne »*, entre Bar-le-Duc et Verdun, comme *« condition* sine qua non *»* à la participation des collectivités locales à la réalisation de la ligne Est du TGV. *« Je sais bien que les technocrates de la SNCF considèrent cette idée comme une douce utopie, mais nous le maintiendrons coûte que coûte »*, affirme Gérard Longuet, également député de la Meuse.

Cette idée de gare « rurale » n'a jamais été vraiment admise par les responsables du projet, mais le conseil général de la Meuse l'avait imposée en préalable à sa participation financière au dossier (200 millions de francs).

Aujourd'hui, le président du conseil régional estime qu'*« il faut absolument tenter cette expérience durant au moins quelques années »*. *« Si elle n'est pas probante, alors on en tirera les conséquences »*, annonce Gérard Longuet.

RHÔNE-ALPES

Renouveau des thermes d'Aix-les-Bains

DE nouveaux forages, de 1 000 à 2 000 mètres, ont été entrepris dans le sous-sol d'Aix-les-Bains pour s'assurer que la source thermale qui, depuis des siècles, irrigue la cité savoyarde, est loin d'être épuisée. Cette recherche conditionne l'avenir d'un vaste plan de modernisation des Thermes nationaux qui, échelonné jusqu'en 1998, est évalué à 450 millions de francs. Il est d'abord prévu de construire un nouvel établissement de 15 000 mètres carrés actuellement soumis à un concours d'architectes. Une fois cette construction achevée, en 1996, il s'agira de rénover le bâtiment actuel. Cette opération était devenue nécessaire avec le vieillissement des installations, à l'origine d'une diminution de la fréquentation, passée de 52 000 curistes en 1986 à 44 000 cette année.

Pour cela, il a fallu de nouvelles structures adaptées à la gestion d'un établissement, le seul en France encore placé sous la tutelle directe du ministère de la santé. Un syndicat mixte, composé à 60 % de la ville et à 40 % du département, a pris en charge l'investissement pour lequel l'Etat, à hauteur de 80 millions de francs, et le conseil régional, pour 30 millions, ont apporté leur concours. Le nouveau projet thermal s'appuie sur une extension des capacités médicales, de la rhumatologie à la phlébologie, et mise sur le développement des séjours « libres », afin de retrouver 60 000 curistes par an.

L'HÉRITAGE DIFFICILE DU « COLLÈGE PAILLERON »

L'incendie du lycée Robert-Schuman à Colombes a rappelé que malgré le drame de 1973 il subsistait encore 56 établissements de type Bender

IL a suffi d'un incendie, celui du lycée Robert-Schuman de Colombes (Hauts-de-Seine), pour poser avec acuité la question de la sécurité dans certains établissements scolaires. Il a suffi d'un incendie, qui n'a pas fait de victime, pour raviver les inquiétudes de parents d'élèves, d'enseignants et de chefs d'établissement. Il a suffi d'un incendie, dont les causes ne sont toujours pas connues, pour entraîner une polémique entre l'Etat et les collectivités territoriales sur la notion de responsabilité.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le lycée Robert-Schuman est entièrement détruit par les flammes (*le Monde* du 4 décembre). Ce lycée, construit en 1966, avait été fermé durant l'année 1975 afin de le rendre *« conforme aux règles de sécurité »*. Les travaux de reconstruction devaient commencer au mois de janvier prochain.

La partie collège de cet établissement, épargnée par le sinistre, venait d'être entièrement reconstruite et livrée lors de la rentrée. La rapidité avec laquelle le feu a détruit le lycée, la peur éprouvée *a posteriori* par les différentes parties en présence, élèves, enseignants, représentants des collectivités territoriales et de l'administration, le chassé-croisé des autorités pour savoir qui est responsable du maintien de bâtiments scolaires non résistants aux incendies, rappellent l'année 1973.

Les enfants du baby-boom sortent des écoles primaires et le gouvernement boulonne à la hâte

Le 6 février de cette année-là, à 19 h 25, deux élèves du collège Edouard-Pailleron, situé dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, mettent le feu à leur établissement pour se venger de leurs professeurs. Allumé avec deux litres d'essence, l'incendie embrase immédiatement le bâtiment. En moins d'un quart d'heure, la charpente s'écroule. Elèves et enseignants de cours de musique tardifs sont pris au piège. Le bilan est de vingt morts, dont seize enfants.

Ce drame a donné un nom aux établissements semblables. Le lycée de Colombès était ce que le langage commun dénomme désormais de type « Pailleron ». C'est-à-dire qu'on a eu recours, pour le construire, à une ossature métallique que l'on assemble comme un Meccano, selon le procédé Bender. En 1966, ce type de constructions industrialisées présentées par la société Constructions modulaires est habilité par la direction des équipements scolaires, universitaires et sportifs du ministère de l'éducation nationale.

« A partir de cette date, notent en 1975 les experts nommés par le juge d'instruction, *on ne s'est plus interrogé sur* [ses] *qualités ou* [ses] *défauts. Les préoccupations de délais et de coûts ayant pris le pas sur toutes les autres. »* En particulier sur les règles de sécurité. Les matériaux utilisés sont particulièrement inflammables, les faux plafonds créent de véritables couloirs de feu, la charpente métallique s'écroule sous l'effet de la chaleur, et l'évacuation des occupants devient impossible.

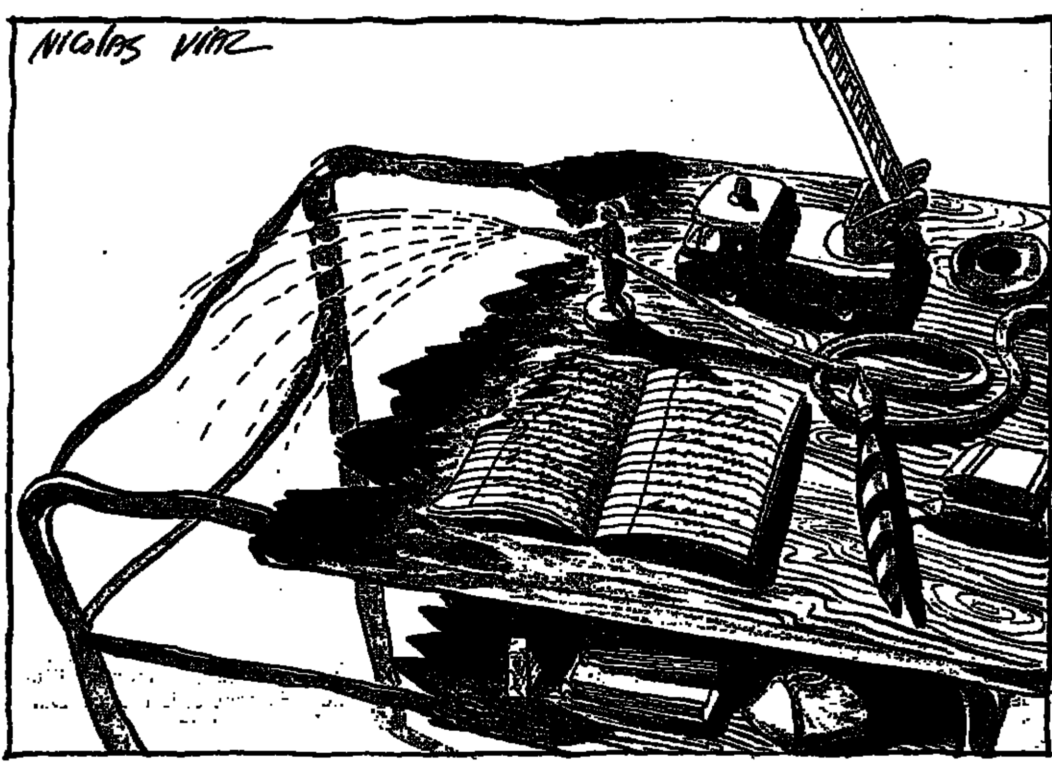
Dans les années 60, le principal souci de l'Etat est de bâtir. Il faut construire, vite, très vite, pour répondre à la pression démographique. Les enfants du baby-boom sortent des écoles primaires et le gouvernement boulonne à la hâte des établissements scolaires. Le slogan de la majorité au pouvoir est d'ailleurs révélateur de cette époque : *« Un CES par jour, un CET par semaine, un lycée par quinzaine. »* Les communes, qui doivent théoriquement construire ces bâtiments scolaires avec des subventions gouvernementales, en délèguent en général la maîtrise d'ouvrage à l'Etat, qui choisit alors les entreprises proposant les prix les plus bas et des délais serrés.

Les enquêtes, administrative et judiciaire, conduites après la catastrophe du collège Edouard-Pailleron, sont sans appel. Car les textes réglementant la sécurité dans les établissements scolaires ne manquent pas. On en recense alors près de 5 000 pages ! Mais les administrations tiennent peu compte des réglementations qui noient les responsabilités et fractionnent les décisions. Un rapport du Sénat, publié en 1976, confirme que l'une des causes du drame réside dans la confusion généralisée des compétences et des responsabilités dans le choix des matériaux, la construction et la mise en sécurité de ces bâtiments.

L'édification d'établissements scolaires de type Bender est abandonnée après l'incendie du collège Pailleron. Mais pas leur utilisation. D'après le ministère de l'éducation nationale, il y aurait eu en France 113 collèges et lycées construits sur ce modèle et 700 constructions métalliques modulaires quelque peu différentes. Entre 1981 et 1984, 1,3 milliard de francs sont dégagés pour effectuer des travaux de sécurité. En 1985, à la suite de deux missions d'études, on dénombre encore 56 établissements non rénovés. Dix seront reconstruits par l'Etat pour 97 millions de francs. Il est impossible de savoir exactement combien de bâtiments de ce type restent en service. Aujourd'hui, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, se contente d'indiquer qu'il reste *« un tout petit nombre d'établissements de ce type »*, et ses services précisent que la direction des équipements scolaires, universitaires et sportifs a disparu avec la décentralisation et que *« tout doit se trouver dans les archives »*.

Selon l'avocat de l'Association des familles des victimes du collège Edouard-Pailleron, Me Jean Lafon, il resterait plus d'une centaine de bâtiments de ce type non encore rénovés ou de façon insuffisante, dont une cinquantaine en région parisienne. L'association avait d'ailleurs visité le site de Colombes il y a douze ans et tenté d'alerter les familles et le proviseur. Sans succès.

Il est tout aussi difficile de *savoir qui est véritablement* responsable de ces bâtiments scolaires. Interrogé par un député en 1990, Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, répond que *« depuis le 1er janvier 1986, date de la décentralisation en matière de constructions scolaires du second degré, le ministère ne dispose plus à son budget d'aucun moyen lui permettant d'intervenir dans ce domaine, qui est exclusivement du ressort du conseil général pour les collèges, du conseil régional pour les lycées »*.



Les lois de décentralisation ont certes rendu les conseils régionaux et généraux compétents sur le second degré pour l'équipement, le fonctionnement et l'investissement. L'Etat conserve, par l'intermédiaire du préfet, un pouvoir de contrôle *a posteriori*. Ce dernier dirige la commission départementale de sécurité, qui visite les établissements scolaires et fait des recommandations. Le préfet peut, en cas de manquements graves, ordonner la fermeture administrative de l'établissement.

Au lendemain de l'incendie du lycée de Colombes, Jack Lang a indiqué que les commissions de sécurité ne peuvent que rappeler aux autorités compétentes l'importance des travaux de rénovation indispensables. Il refuse la mise en cause de l'administration centrale. *« On ne peut se retourner contre l'Etat quand on a réclamé le transfert des compétences. »*

« L'Etat a construit ces établissements dangereux. C'est donc à lui de les réparer »

Me Jean Lafon estime qu'il faut tenir en la matière un raisonnement logique. *« L'Etat a construit ces établissements dangereux. C'est donc à lui de les réparer, en liaison ou non avec les collectivités territoriales. Peu importe le processus choisi. »*

Le ministère a chargé les préfets d'un *« bilan exhaustif des actions entreprises dans le domaine de la sécurité des lycées »*. Dans le département du Rhône, une réunion de la commission départementale de sécurité s'est tenue lundi 7 décembre. Il a été établi que le conseil général avait déjà reconstruit quatre collèges et qu'il prévoyait d'en livrer un en 1993, quatre en 1994, trois en 1995 et six entre 1996 et 1998.

Le conseil régional de Rhône-Alpes, qui n'était pas représenté à la réunion, recense onze lycées et évalue le parc « légué par l'Etat » en 1986 à dix-huit établissements. Tous ont été rénovés.

La politique de construction de lycées et collèges est désormais radicalement différente de celle des années 60. Ces bâtiments scolaires sont devenus les vitrines des collectivités locales, qui ne lésinent pas sur les moyens.

Régions et départements mettent désormais un point d'honneur à bâtir des établissements scolaires qui contribuent à leur image de marque et seront d'autant plus respectés par les élèves qu'ils seront agréables à vivre. L'esthétique est aujourd'hui un luxe que s'offrent les collectivités et la sécurité, une évidence.

Michèle Aulagnon

L'Isère propose un plan d'urgence

« Si l'Etat souhaite la disparition rapide des établissements scolaires dangereux, il lui faut mettre une dotation à la disposition des départements et des régions. » C'est au déclenchement d'un *« plan d'urgence »*, auquel, est-il persuadé, les collectivités territoriales seraient disposées à prendre *« une part substantielle »*, que le président de la commission des affaires universitaires, scolaires et culturelles du conseil général de l'Isère, Guy Cabanel (UDF-PR), maire de Meylan, invite le gouvernement.

Sa proposition, approuvée à l'unanimité par les membres de sa commission, devait être soumise au vote de l'assemblée départementale, présidée par Alain Carignon (RPR), avant d'être présentée officiellement.

« L'Etat, argumente l'élu dauphinois, *a légué aux collectivités un nombre relativement élevé de ces constructions semi-industrialisées, susceptibles de présenter un danger. Avec les faibles moyens dont elles disposent pour entretenir et renouveler leur patrimoine, on voit mal comment ces collectivités pourraient, du jour au lendemain, remplacer ces bâtiments. »*

Régions et départements ne sont pourtant pas restés inactifs depuis les lois de décentralisation. Ainsi l'Isère, héritant de onze collèges dits « Pailleron », a-t-elle déjà réalisé, ou inscrit à son programme prévisionnel d'investissement des collèges (PPIC), des travaux de réfection et de mise en conformité de six d'entre eux, dont celui du village olympique de Grenoble.

Ce dernier, partiellement détruit par un incendie criminel, dans la nuit du 17 au 18 avril, est en rénovation, pour un montant de 32 millions de francs. Mais il en subsiste cinq autres, dont trois exigent une reconstruction qui ne sera programmée, dans l'hypothèse la plus favorable, qu'après 1995.

« L'effort du conseil général est considérable », estime Guy Cabanel. L'engagement du département en faveur de ses quatre-vingt-huit collèges publics, indique-t-il, atteint 170 millions de francs cette année, soit les deux tiers de son budget scolaire, hors transports. Cette enveloppe demeure toutefois insuffisante, en regard du coût d'un collège neuf, de l'ordre de 50 millions de francs. L'éducation nationale, s'il ne lui appartient plus de remédier à cette situation, ne s'en désintéresse pas pour autant. *« Nous tenons compte, dans la carte scolaire et la régulation des effectifs, de la qualité des bâtiments »*, assure Jean-Claude Excoffier, directeur du cabinet du recteur de l'académie de Grenoble.

de notre bureau de Grenoble
Pierre Le Hir

L'effort des Hauts-de-Seine

La reconstruction du lycée Robert-Schuman de Colombes devait débuter au mois de janvier. L'établissement, qui avait été fermé pendant un an en 1975 pour permettre des travaux de *« mise en sécurité »*, est une des quinze « cités scolaires » gérées par le conseil général des Hauts-de-Seine. Héritages de la décentralisation, ces structures mixtes ont fait l'objet d'un accord entre le département et la région Ile-de-France. C'est le conseil général qui les gère avec des crédits d'entretien et de fonctionnement votés par l'assemblée départementale, pour la partie collège, et par l'assemblée régionale, pour la partie lycée.

Le département des Hauts-de-Seine gère un patrimoine de 85 collèges publics, d'une quinzaine de « cités scolaires » et de 45 collèges privés. Pour Isabelle Balkany (RPR), vice-présidente chargée de l'action scolaire, le département avait à faire face à une entreprise de rénovation importante. *« Depuis 1986, le conseil général a dépensé 2,5 milliards de francs pour l'amélioration et la reconstruction des établissements publics, qui nécessiteront au total plus de 6 milliards de francs d'investissements. Le prochain budget prévoit de consacrer 700 millions de francs pour cette action. »* Isabelle Balkany rappelle que le président du conseil général s'était engagé, en 1989, à reconstruire tous les bâtiments de type « Pailleron ». *« Nous en avons remplacé dix-neuf en trois ans, et Charles Pasqua vient de s'engager à ce que les travaux sur les cinq restants soient initiés en 1993. »*

Douze mille lycéens franciliens poursuivent leurs études dans une douzaine d'établissements du même type que celui qui vient de brûler. Le conseil régional d'Ile-de-France a reconstruit en totalité six établissements depuis 1986, et a décidé d'engager, dans les prochaines années, les travaux pour ceux qui restent.

Christophe de Chenay

REGARDS

PORTRAIT

Dominique Pelabon : Monsieur Propre

Voici donc le successeur d'Eugène Poubelle, ce préfet de la Seine qui, à la fin du dix-neuvième siècle, impose aux Parisiens de jeter leurs ordures dans des boîtes métalliques. Bien sûr, les temps ont changé et, aujourd'hui, il ne s'agit pas pour Dominique Pelabon, directeur général de Plastic Omnium, chargé, notamment, du secteur *« pré-collecte »* des déchets urbains, d' *« imposer »* quoi que ce soit. Même si, à l'approche de l'an 2000, sa société est le leader mondial de cette activité.

Cet ancien de l'école de commerce de Rouen, âgé de quarante et un ans, a en effet la responsabilité d'un immense parc de conteneurs à roulettes, en plastique et colorés, installé dans vingt pays. Un chiffre d'affaires de plus de 1 000 000 de francs.

Sa carrière, il l'a commencée chez Sodexho, société spécialisée dans la restauration de collectivités. Fin 1987, il entre chez Plastic Omnium. Passionné de voile, Dominique Pelabon sait que sur un bateau l'entente de l'équipage est fondamentale pour arriver au port.

Une solidarité qui, traduite dans les affaires, s'appelle le partenariat avec les collectivités locales préoccupées par la propreté de leurs communes. *« Nous proposons aux muncipalités un contrat de cinq à huit ans ans qui assure la collecte sélective de leurs déchets, mais aussi la maintenance du système »*, assure Dominique Pelabon.

Plastic Omnium offre aux élus d'équiper leurs villes de la manière la plus rationnelle possible pour évacuer ces déchets. Avant de placer sur la voie publique bacs roulants, conteneurs pour le verre, le papier, les huiles, les piles usagées et les matières plastiques, les agents de l'entreprise dressent un portrait robot de la ville. On répertorie le nombre d'habitants, le tonnage à collecter, les souhaits des administrés, les attentes des élus et les moyens à mettre en œuvre. On repère les lieux : configuration des locaux, vide-ordures et cheminement jusqu'aux points de collecte. Ainsi, par exemple, une ville de 200 000 habitants aura besoin de 40 000 conteneurs roulants.

L'utilisation de l'électronique

Aujourd'hui, Plastic Omnium a lancé une vaste expérience de tri sélectif dans la communauté urbaine de Lille. Selon le directeur *« le taux des déchets propres et secs recyclés varie autour de 68 % »*.

Plus étonnant est l'utilisation de l'électronique dans la collecte des détritus. Une *« puce »* est placée sur les bacs à roulettes. Grâce à un terminal portable, les responsables des parcs de conteneurs (services techniques des villes ou techniciens de Plastic Omnium) lisent l'adresse du lieu d'utilisation du bac, la nature des déchets qu'il contient, sa date de mise en service et la dernière intervention de maintenance. Ce système est opérationnel depuis un an sur les 20 000 conteneurs installés dans les rues du seizième arrondissement de Paris. Il pourrait être étendu prochainement dans d'autres arrondissements.

Désormais, il est donc possible de connaître le nombre et le type de déchets abandonnés quotidiennement. Aujourd'hui, la part des dépenses occasionnées par la collecte des ordures est incluse dans les impôts locaux. Avec la *« puce »*, *« il sera possible, demain, de régler ce service avec des factures identiques à celles d'EDF-GDF ou du téléphone »*, pronostique Dominique Pelabon.

Jean Perrin

LIVRES

POUR VIVRE LA HAUTE PROVENCE

Un fonds d'une centaine de livres aux éditions Alpes de lumière Salagon. 04000 Mane Diffusion Edisud.

Dire un pays et le *« donner à vivre »*, c'est l'entreprise obstinée menée, depuis bientôt quarante ans, par le mouvement Alpes de lumière, fondé par Pierre Martel, un prêtre revenu à l'état laïc. Du premier fascicule de seize pages paru en 1954 aux récents albums richement illustrés, cent dix ouvrages sont nés de cette volonté. Tour à tour ont pris et prennent la plume, historiens, ethnologues, archéologues, sociologues, spécialistes de l'art ancien, écrivains, botanistes, géologues, randonneurs ou plus simplement gens du pays. Des acteurs qui souhaitent témoigner du passé en agissant au présent.

Recherches pointues, rigueur exemplaire d'études, balades sur le terrain, mais en sachant créer et donc emmener le lecteur aux antipodes d'un didactisme aride. Chaque publication est le nouveau chapitre d'une longue histoire d'amour pour cette Haute Provence que des écrivains comme Bosco et Giono, parmi tant d'autres, ont dit « magique ».

Pour visiteurs attentifs

D'un titre d'ouvrage à l'autre la promenade dans la collection permet d'assister à la renaissance du prestigieux *Prieuré roman de Ganagobie*, ou de découvrir les rustiques bories, en *Pierre sèche*, sœurs des nouraghes de Sardaigne ou des trulli des Pouilles et du tombeau d'Agamemnon. Grâce aux livres on visite un *Jardin des savoirs* où revivent les *Plantes actives* du Moyen Age. Les gens sont là, femmes et hommes d'hier et d'aujourd'hui : *Une femme émancipée au XIX[e] siècle*, des *Femmes à la fontaine*, la *Vie de ceux d'avant* contée par le survivant d'un village mort. L'actualité ou la modernité est à l'honneur avec l'action de militants écologistes pour *Environnement et concertation*, la chronique d'une *Auberge de la jeunesse* dans les années noires, ou les initiatives pour demain.

On revit l'histoire des gens de ce pays rude qui s'en allaient à pied vers les terres plus riches pour faucher *les Blés de l'été* ou s'expatriaient jusqu'au Mexique, *les Habitants de l'Ubaye*. On apprend qu'ici la pauvreté aiguillonna l'imagination créatrice pour tirer des merveilles du *Seigle et de la ronce*. Il y a les humbles, les personnages d'exception, l'histoire vraie du *Pays des quatre reines*, de *Forcalquier*, qui fut Etat indépendant.

Au fil d'autres ouvrages on découvre aussi la *Transhumance*, légendaire au XV[e] siècle et aujourd'hui encore avec les festivités qui accompagnent le départ des troupeaux vers les montagnes. Et, non pas pour touristes distraits mais pour visiteurs attentifs, il faut signaler toute la série des *Sites et monuments* avec *l'Inventaire de l'art roman*, si riche, et le conservatoire ethnologique réinstallé et enrichi dans le *Prieuré de Salagon*, qu'Alpes de lumière a fait renaître.

D'autres inventaires, de l'art populaire, des églises rupestres, de la faune ou de la flore, dans la série des *Sites et randonnées* qui conduisent comme autant de guides le regard du visiteur à pied à travers ce que l'on nomme le plateau magique d'entre Luberon et montagne de Lure où rôde encore le souvenir de Contadour.

Cent dix livres petits et grands, des albums illustrés de cent cinquante à deux cents pages, en attendant la suite, pour entrer lentement dans ce pays que *« ses habitants ont au ventre »*, comme l'a écrit Pierre Martel.

Ce pays que Giono dit *« avoir parcouru pendant plus de soixante ans à pied, à cheval, en voiture sans avoir pu dresser le catalogue complet de ses vertus et de ses vices »*.

Jean Rambaud

DES TRUFFES EN GÉNÉRAL ET DE LA RABASSE EN PARTICULIER

de Jean-Marie Rocchia. Ed. A. Barthélémy, Avignon 1992, 170 p., 160 F.

■ Mince sujet en apparence que la truffe, ici savoureusement célébrée par un dentiste aixois amoureux de « tuber melanosporum » dite du Périgord et baptisée « rabasse » par les Provençaux. Pourtant le « diamant noir » reste une énigme mycologique qui ne se rencontre que dans trois pays au monde : l'Italie, l'Espagne et la France. Dans l'Hexagone il procure d'intenses satisfactions et de substantiels revenus à trois mille producteurs. Le champignon souterrain est surtout le produit inimitable de nos terroirs méridionaux et de notre gastronomie nationale. Voilà, pour un minuscule ambassadeur, des titres qui en valent bien d'autres.

DE L'HABITAT PRÉCAIRE A LA VILLE : L'EXEMPLE MARTINIQUAIS
de Serge Letchimy. L'Harmattan, 160 p., 110 F.

■ Aménager les bidonvilles des métropoles d'outre-mer sans en détruire l'identité culturelle. Voilà le pari difficile relevé par Serge Letchimy, géographe urbaniste et directeur de la Société d'économie mixte d'aménagement de Fort-de-France, dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à l'habitat précaire martiniquais. Selon lui, l'implantation illégale des habitants, dans les années 50, avec l'exode rural, a généré un mode de vie qui, loin d'appauvrir la vie de la cité, l'enrichit culturellement et économiquement. La solution préconisée par l'auteur pour aider ces « squatters » à sortir de leur précarité en respectant leur mode de vie, consiste à leur permettre de s'approprier enfin ces parcelles. Cette *« intégration foncière »* favoriserait leur participation à l'aménagement des quartiers. Le texte de Serge Letchimy participe à la réflexion en cours outre-mer sur les modes d'intervention traditionnels de l'Etat. En matière de réhabilitation sociale des quartiers, ces derniers s'y révèlent souvent inopérants.

V. D.

ANNUAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES 1992
Ouvrage collectif du GRAL. Librairies techniques, 473 p., 350 F.

■ En dépit de son titre, *l'Annuaire des collectivités locales* n'est pas un simple Bottin. Ce copieux ouvrage est ainsi baptisé parce qu'il présente, chaque année, sous des rubriques constantes, une série de réflexions sur l'administration publique locale. Il est édité par le Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale (GRAL). L'édition 1992 de *l'Annuaire* esquisse un bilan des réformes engagées par Gaston Defferre. Il décrit l'évolution des finances locales, marquées, récemment, par des mesures de solidarité et de coopération, ainsi que celle de la fiscalité, quasiment inchangée depuis dix ans, puisque la fameuse taxe départementale sur le revenu a été reportée. L'ouvrage fait aussi un point sur la fonction publique territoriale, tiraillée entre parité et spécificité, et agitée par l'affaire du régime indemnitaire. Les auteurs proposent une étude synthétique sur la décentralisation de l'urbanisme, compétence transférée aux communes, et non aux groupements, et dont la mise en œuvre est parfois jugée défectueuse. Ils évoquent notamment le rôle ambigu des directions départementales de l'équipement (DDE), instances de contrôle de l'Etat et prestataires de services gratuits des communes.

R. Rs

COURRIER

Les atouts de Belfort

Dans le dossier consacré à la voiture électrique (*le Monde* daté 29-30 novembre), un court article intitulé « Cités élues » présente le choix de l'Aire urbaine 2000 Belfort-Montbéliard-Héricourt comme la quintessence de choix qui ne seraient *« pas seulement objectifs ou scientifiques »*.

Quid de la présence du plus grand site de production automobile européen à Sochaux et de ses centres de recherche à Sochaux et Belchamp, mais également des équipementiers à Audincourt, Valentigney et Beaucourt (le groupe installé à Beaucourt est spécialisé dans l'élaboration et la production de moteurs électriques), d'unités du groupe d'ingénierie électrique CEGELEC à Belfort, d'un institut de génie énergétique et d'un centre de recherche en électrotechnique et électronique et de filières universitaires travaillant dans le génie électrique (IUT et faculté de sciences à Belfort, Institut polytechnique à Sevenans) ?

Quid de la volonté de coopération de cinq collectivités au sein d'une association à bien des égards précurseur (l'idée d'Aire urbaine 2000 sous sa forme actuelle a bientôt dix ans) pour dynamiser une conurbation de 300 000 habitants ?

Si l'auteur ne trouve pas là des critères scientifiques et objectifs aux choix de Belfort-Montbéliard-Héricourt, que lui faut-il ? Je souligne par ailleurs que la DATAR et le CNRS préconisent l'implantation dans l'aire urbaine d'un organisme public d'études et de recherche axé sur les transports terrestres. Je rappellerai à l'auteur que c'est en effet également à Belfort que CGE-Alsthom fabrique trains et TGV.

Des compétences en ingénierie électrique, des industries directement concernées par un tel projet et un bassin de vie important, voilà les données concrètes d'un tel choix. En souhaitant avoir corrigé un jugement excessif et injuste qui valorise comme souvent, hélas, le faire-savoir au détriment du savoir-faire...

JÉRÔME HORLACHER
Grand-Charmont (Doubs)

Les leçons d'Orlyval

Dans l'édition du *Monde* daté 1[er]-2 novembre vous analysez *« les illusions perdues d'Orlyval »* et vous concluez par deux questions pertinentes : *« à qui la faute ? »* et *« qui va payer ? »*. On pourrait ajouter : comment éviter de reproduire à l'avenir de telles erreurs ?

Cette question mérite d'être posée au moment où est débattu le futur schéma directeur qui doit arrêter les orientations en matière de transports en Ile-de-France à l'horizon 2020. Le document qui a été rendu public laisse en effet penser que les leçons de l'échec d'Orlyval n'ont pas été tirées.

En l'absence d'une autorité incontestable en matière de transports au niveau régional, le projet de SDAU apparaît en ce domaine comme le catalogue des projets des uns et des autres (SNCF, RATP, Syndicat des transports parisiens, IAURIF...). Ces projets ne sont pas seulement peu cohérents : ils sont incompatibles parce que leur coût cumulé dépasse de très loin les possibilités de la collectivité nationale.

A quoi sert d'inscrire au schéma directeur la réalisation de la rocade orbitale en petite couronne sans en estimer, même grossièrement, le coût et le pasage possible, ce qui nécessiterait évidemment d'en préciser les modalités techniques ?

Nous retrouvons là la démarche qui est à la base de l'échec d'Orlyval, l'arbitrage au coup par coup, sans vue d'ensemble, entre les projets concurrents visant à répondre dans l'urgence à la crise du système de transport.

GEORGES BERTRAND
Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

DÉBAT

LES VERTS EN RÉGION

par Alain Lipietz

LORSQUE, le 23 mars, Alain Juppé (RPR) jeta l'éponge, renonçant à briguer la présidence de l'Ile-de-France parce que le poids des trente-sept conseillers régionaux du Front national l'empêchait de trouver une majorité, lorsque aussitôt, le tandem Michel Giraud-Jean-Pierre Fourcade releva le gant, chacun conclut qu'eux sauraient trouver un arrangement avec le FN. C'est donc à la stupéfaction générale que, sept mois plus tard, on vit la droite francilienne se trouver enfin une majorité pour voter les orientations budgétaires : avec l'intergroupe des trente-huit Verts et Génération Ecologie.

Qui étaient ces écologistes, et en particulier les Verts, qui avaient mené la négociation ? Etaient-ils de ceux qui avaient, dès le départ, passé accord avec la droite du Languedoc-Roussillon et avaient été blâmés par leur mouvement ? Etaient-ils de ce courant environnementaliste honnête qui, en Lorraine, contre un fonds pour l'environnement de 37 millions, avait passé accord avec l'ex-Occident Longuet ? Pas du tout. On en trouvait de toutes les tendances, mais les plus résolus étaient de ce même courant qui, derrière Marie-Christine Blandin, gouvernait la région Nord-Pas-de-Calais avec le soutien des socialistes et des communistes !

Comment en étaient-ils arrivés là ? C'est pour les Verts que la réponse est la plus simple. Ils avaient, comme partout, laissé la majorité simple (hors Front national) prendre le contrôle de l'exécutif : partout la droite, sauf dans le Nord-Pas-de-Calais (où la seule majorité possible était derrière eux) et en Bourgogne. Puis ils s'étaient attelés à faire passer le programme pour lequel ils avaient été élus. Face aux orientations budgétaires proposées par la droite, ils avaient dit : « Pas sérieux ». Et, mesurant bien leur énorme pouvoir de pression, ils avaient proposé les leurs : augmentation considérable des crédits du logement pour les exclus, développement social des quartiers, réduction de moitié de la part des dépenses pour la voiture individuelle et doublement de celle pour les transports en commun, enfin 800 millions de dépenses pour l'environnement, en plus des 400 proposés.

Le premier jour, l'exécutif cédait sur les dépenses sociales, le troisième jour sur les transports et, dans la nuit avant le vote, sur les 800 millions. Le budget était restructuré de plus de 2 milliards. L'Ile-de-France se retrouvait la première région d'un programme écologique conforme aux engagements de la France à la conférence de Rio.

Comment la droite avait-elle pu gober cela ? La première réponse est qu'elle n'avait guère le choix. Il fallait marcher ou avec les écologistes ou avec le Front national. Le « bloc des non » (FN, PS, PC) donnait de fait la maîtrise du jeu aux écologistes.

« La vraie bataille est celle du budget »

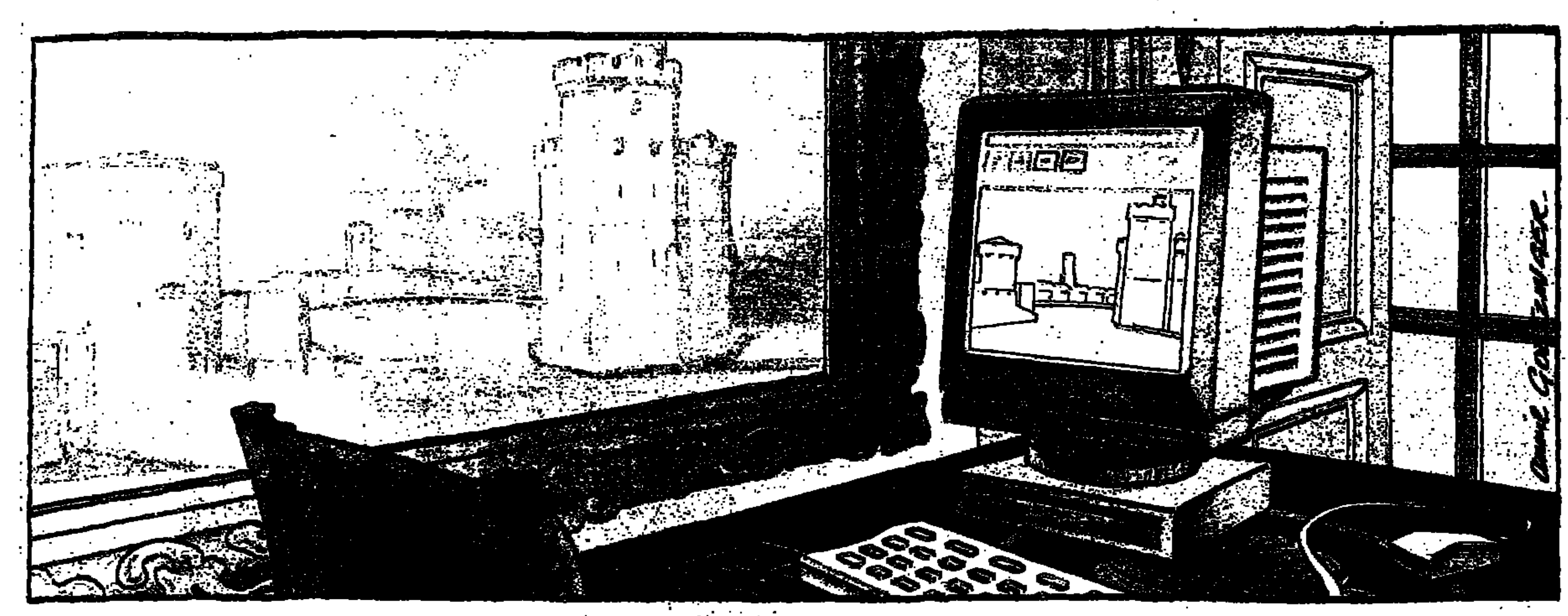
Il existait pourtant une majorité alternative : l'alliance productiviste droite-FN-PS-PC. Elle s'est déjà réalisée plusieurs fois contre les écologistes, par exemple pour empêcher la localisation d'un équipement scientifique à Orléans et le récupérer pour Paris. On la retrouvera sans doute dans le débat sur le schéma directeur régional. Mais cette *« mégalopolomanie »* ne fait pas l'unanimité dans la droite, même si elle triomphe à Paris (derrière Juppé) et dans les Hauts-de-Seine (derrière Pasqua). Elle ne fait pas l'affaire de ces maires de banlieue qui aspirent à une métropole pacifiée, à taille humaine. D'ailleurs, les lobbys du béton peuvent trouver quelques satisfactions dans les projets de transports en commun des écologistes (quitte à creuser des tunnels).

Des *« orientations budgétaires »* qui n'engagent à rien. Les Verts le savent, le seul vote qui compte est celui du budget réel en décembre. Rien n'empêchera d'ailleurs Paris et les Hauts-de-Seine de cofinancer avec le privé leurs projets pharaoniques d'autoroutes souterraines. La région, en tant que territoire, est le lieu d'un possible compromis à somme positive entre les classes sociales. Un consensus mutuellement avantageux peut s'y trouver sur le cadre urbain, l'équilibre ville-campagne, la formation scolaire et la lutte contre les ghettos ou contre l'effet de serre. Autant de compétences spécifiques de la collectivité régionale. Et cela, quel que soit le cadre plus général des compromis ou des conflits sociaux (sur le partage des revenus ou du travail) qui se débattent dans l'entreprise ou au niveau national ou européen.

Conséquence essentielle : dans l'instance régionale les écologistes peuvent ignorer superbement le fameux problème du *« positionnement »* droite-gauche, ce qui permit à un conseiller socialiste de leur lancer malicieusement : *« Quand vous n'étiez pas là, on faisait passer par notre abstention les mauvais budgets de la droite, pour lui éviter de négocier avec le FN. Maintenant on votera vos amendements pour que le budget soit bon, et on votera contre le budget, pour dire que vous gouvernez avec la droite. »* Peu importe aux écologistes. Eux font de la politique, au sens propre. Ils s'occupent des affaires de la cité.

La vraie bataille est celle du budget, et d'abord celui de 1993. Une guerre de tranchées est ouverte. Il s'agit de réaliser au moins un tiers du chemin à parcourir jusqu'au « budget idéal » de 1995. Et on s'aperçoit que les choses ne sont pas si claires. Insonoriser une autoroute, c'est le budget « routes » ou le budget « environnement » ? Restera enfin, un jour, aux écologistes à se trouver des alliés pour réorienter le modèle de développement. Mais c'est une bataille de plus longue haleine, une bataille plus culturelle que politicienne.

▶ Alain Lipietz (Verts), conseiller régional d'Ile-de-France, est économiste.



LA ROCHELLE

La mer enfin retrouvée

CITÉ de pierre et d'eau, ancrée solidement dans l'histoire de France, La Rochelle fait partie de l'immobilier national. Tour Saint-Nicolas à gauche, tour de la Chaîne à droite, tour de la Lanterne en éclaireur, on peut les confondre, mais la carte postale est connue. Richelieu faisant son siège, ses filles partant convoler outre-mer, ses quatre sergents-majors, ses protestants ; dès l'école communale, ces histoires sont devenues familières.

La lumière et la quiétude de cette ville ont nourri de tout temps peintres et romanciers. On sait qu'on peut y tâter du bateau et du vélo, modèle Crépeau. La Rochelle, belle et rebelle, aux couleurs marines et pastel, avec ses beaux restes et ses plaisirs des yeux, n'a toujours fait que des envieux. Cette ville n'a jamais réussi à se faire plaindre. Voilà bien son problème.

A l'abri de ses fameuses tours, La Rochelle a subi ces dernières années quelques vilenies que touristes et plaisanciers de passage ne pouvaient évidemment soupçonner. Pour eux, les dépliants peuvent bien à loisir vanter le record des jours de soleil, le nombre incroyable des bonnes tables et des belles demeures, les Rochellais eux ne se sont toujours pas habitués à supporter un taux de chômage flirtant avec les 18 %.

Les années 80 auront décidement ramené beaucoup de vents froids sur la ville. Avec d'abord la noyade désastreuse des ateliers et chantiers de « la Navale », poumon longtemps réputé inattaquable qui fit vivre jusqu'à quatre mille hommes, asphyxié trop tôt par l'imprévoyance des gros armateurs, habitués à faire ici la pluie et le beau temps, mais aussi par l'aveuglement d'un syndicat CGT.

Vint ensuite la chute de la maison Peugeot, silo à main-d'œuvre planté vingt ans plus tôt en lisière de la ville pour répondre à la crise agricole de l'arrière-pays. La société au lion s'était implantée sans s'intéresser vraiment aux destinées de ce port d'attache. A coups de primes et de reclassements, Peugeot est reparti comme il était venu, abandonnant dans la nature près de trois mille emplois industriels. Enfin il y eut le bras d'honneur de CIT-Alcatel, transformé en chasseur de primes, qui faussa à son tour compagnie en laissant sur le carreau huit cents emplois féminins précieux. *« Ce fut une espèce de tornade »*, se souvient Michel Crépeau, un vent fort qui le laissa un temps désemparé.

Le maire radical assistait au troisième siège de sa ville, celui de la crise. Face à ce nouveau fléau, que fallait-il faire ? La solution la plus commode eût été, sans doute, de jouer tout de suite la carte du tout-tourisme.

« La Rochelle, ville d'art et d'histoire », c'est tout ce qu'on avait trouvé depuis des années comme slogan pour attirer le chaland. En faire un nouveau Mont-Saint-Michel n'était pas chose impossible. Michel Crépeau lui-même songea que sa cité pouvait bien prétendre être le Cannes de l'Atlantique, réhabilitée pour l'accueil de retraités séduits naturellement par la douceur de vivre de l'endroit.

« La Rochelle, ville des cheveux blancs », le slogan fit peur. *« Nous ne pouvions pas*, corrige Michel Crépeau, *nous contenter d'hériter de gens qui avaient donné toutes leurs forces de travail ailleurs. »* Les années 1985-1990 allaient être véritablement un tournant. Mais on pouvait se demander aussi si le Rochelais allait avoir le courage de retrousser ses manches.

L'homme ici est réputé cabochard, pas facile à manœuvrer ni à convaincre. L'histoire sans doute, qui a érigé une solide méfiance vis-vis de toutes les figures imposées. Et plus sûrement cette douceur de vivre qui ne mobilise pas naturellement les énergies. Jamais, vous raconte-t-on encore ici, vous n'entendrez le Rochelais décrier à l'extérieur sa ville mais, une fois revenu derrière ses remparts, la critique devient plus facile et redoutable.

Malgré toutes ces préventions, il y aura eu un formidable déclic qui a secoué presque du jour au lendemain la vieille cité. Pierre Poinsignon, le président de l'honorable société du commerce de la ville, née avec ce siècle, s'en souvient fort bien. Pour lui, le réveil eut lieu sous la cohabitation de 1986, quand Edouard Balladur, ministre d'Etat, faisant étape un jour au centre des congrès du port des Minimes, rejeta point par point toutes les doléances des responsables locaux. *« Je me suis senti ce jour-là devenir vert. J'ai compris qu'il n'y avait plus qu'une solution : se donner tous la main. »*

« Les Rochelais, confirme Jean-Luc Labour, directeur de l'office du tourisme, *ont à partir de ce moment-là décidé de se remuer le sang. Nous risquions tout doucement et sournoisement de devenir une ville de retraités. Nous prouvons aujourd'hui que cette ville n'est pas une ville de sauteurs. »* Alors se sont liguées toutes les énergies pour faire, comme le dit Michel Crépeau, *« de l'anti-Richelieu »*, bâti sur le double pari *« de l'intelligence et de la technologie »*. *« La Rochelle, haute définition »*, un nouveau slogan est né en 1987.

Jadis, les armateurs étaient les véritables maîtres de la cité. Les immeubles cossus des familles Delmas, Vieljeux ou Dahl balisent toujours les artères de la ville, même si aujourd'hui ils sont désertés. Cette fois se sont mis à la tâche commune, le consei général de Charente-Maritime avec son président de bonne volonté, le centriste François Blaizot, la riche chambre de commerce et d'industrie, affranchie petit à petit de la tutelle des armateurs, et le très radical Michel Crépeau.

Voilà plus de vingt ans que lui, l'enfant de Vendée, a quitté le barreau pour épouser la cause de cette ville, avec, dans la corbeille commune, beaucoup d'idées nouvelles, de passion mutuelle et d'obstination récompensée. Sa seule infidélité fut d'être, à plusieurs reprises, ministre de Mitterrand. *« Je me faisais engueuler tout le temps, mais j'en ai gardé un sacré carnet d'adresses »*, admet-il. Il lui aura fallu y puiser beaucoup pour dissiper autour de sa ville tous les préjugés favorables masquant les tristes réalités du moment. Persuader Bruxelles que La Rochelle avait besoin aussi de l'Europe pour se redresser et, pour finir, faire jouer son amitié avec François Mitterrand afin de débloquer les dossiers.

Cette ville est maintenant un grand chantier. A ciel ouvert, La Rochelle s'est décidé, à exploiter le gisement de la mer. La mer du négoce, de la pêche et de la détente. Huitième port de commerce de France, La Rochelle, avec son site extensible de La Pallice, a l'ambition de se faire une place au soleil, entre Nantes et Bordeaux, spécialisé dans l'importation des produits forestiers et l'exportation des céréales. A la fin de l'année prochaine s'établira à proximité de ce port de commerce le nouveau port de pêche de Chef-de-Baie avec un bassin de 10 hectares en eaux profondes et une filière « agro-céan » complète.

Un formidable pari de 257 millions de francs qui a remué pêcheurs et mareyeurs contraints d'abandonner leur antique criée du vieux port. C'est une curiosité qui va quitter le centre. Mais cet imposant déménagement était sans doute la seule solution pour tenter de redonner de l'air à une pêche rochelaise en constante diminution de flotte et de tonnage et en faire, comme le prétendent ses promoteurs, l'un des ports de pêche les plus modernes d'Europe, le premier en tous cas du golfe de Gascogne.

Peugeot est reparti comme il était venu abandonnant dans la nature près de trois mille emplois industriels

Une nouvelle « guerre du golfe » est ici lancée, mais, d'une façon tout à fait pacifique, La Rochelle peut d'ores et déjà hisser le foc du premier port européen de plaisance. Plus de trois mille anneaux. Comme elle le fait chaque mois de septembre, La Rochelle peut même monter le « grand pavois ». Sa filière nautique avec ses architectes, ses chantiers, ses centres de recherche, ses accastilleurs, ses voileries et ses marins célèbres, tous ces gens passionnés, est un modèle. Bien plus, elle lui a apporté un air du large particulier, terriblement vivifiant et attractif.

Pari sur l'eau mais aussi pari sur terre. A partir de juillet 1993, La Rochelle disposera à son tour d'un TGV, une liaison attendue avec impatience. Paris à moins de trois heures, un rêve pour des Rochelais qui ont toujours été plus attirés par la capitale que par Bordeaux ou Nantes. Une chance pour tous les passionnés de la voile. Et une façon de réparer enfin une injustice, puisque depuis des années ces voitures modernes aux couleurs bleues sortent des ateliers rochelais d'Alsthom.

Pari enfin, et surtout, de l'intelligence. Quand au mois de mai, à l'issue d'un sommet franco-allemand, le président Mitterrand et le chancelier Kohl ont posé la première pierre de la future université de La Rochelle, ses habitants ont pu commencer à se dire qu'ils pouvaient croire au miracle. Prévue dans le cadre du plan « Universités 2000 », cette université a fait bondir Poitiers. Pour beaucoup de Rochelais, *« c'est la plus belle chose qui soit arrivée depuis la guerre »*. Là encore, les clivages politiques ont été dépassés et l'Europe sollicitée pour bâtir, comme en rêve Michel Crépeau, *« une université du vingt et unième siècle à vocation internationale »*. Coût total de cette ambition : 240 millions de francs. trois mille étudiants dans un premier temps, cinq mille dans trois ans, dix mille pour l'an 2000. Les siences de la mer seront bien sûr privilégiées, mais la haute technologie et les sciences de l'esprit auront également toute leur place.

La Rochelle veut une belle et grande université, un établissement proche de la mer et au plus près de sa population. Même si son Technoforum, ouvert depuis un an et demi, bat un peu de l'aile, compte tenu des malheurs de son maître d'œuvre, la SARI, la ville a choisi d'établir au voisinage de son vieux port quelques beaux quartiers d'intelligence, délimités par une école hôtelière, une école supérieure de commerce et l'IUT. Les Rochelais commencent à s'y préparer avec enthousiasme.

Déjà, en ville, se constitue un marché prometteur de locations de chambres. Mais, bien plus, les habitants n'ignorent pas que cette vague de jeunesse va changer l'âme de leur cité. Compte tenu de la qualité de vie ici, les jeunes, espèrent-ils, se battront pour venir chez nous. Nous aurons les meilleurs étudiants et avec eux les meilleurs professeurs. La Rochelle voudrait que le temps s'accélère. Elle en frémit d'aise par avance.

Bien entendu, ces paris, comme toute espérance, ne vont pas sans risques. Les contribuables sont bien placés pour savoir qu'ils vont coûter cher. Michel Crépeau ne nie pas que l'endettement *« approche des clignotants »*, qu'il lui faut se battre pour substituer au SIVOM, qui déshabille sa ville au profit des petites communes voisines, une communauté de villes plus équitable et efficace. Mais aprés des année de vague à l'âme, La Rochelle a repris conscience de ses atouts et de ses talents. Le tourisme n'a jamais été aussi prospère. Avec son pont, l'île de Ré s'est rapprochée. Depuis quelques étés, à La Pallice, des transatlantiques viennent accoster pour débarquer une riche clientèle. Les hôtels se sont multipliés. La qualité cherche à s'associer à la quantité.

Le frémissement s'est fait sentir, aussi, dans les têtes. Après avoir connu la faillite, la maison de la culture a modifié ses statuts et su, grâce à un animateur hors pair, Jacky Marchand, s'imposer comme le phare culturel de toute une région. Chaque saison deuc mille sept cents abonnés et onze mille spectateurs s'y pressent. A l'image de toute la ville, l'ancien couvent qui abrite cette maison au bord du vieux port a retrouvé une foi communicative. La Rochelle n'a pas fini de faire des jaloux.

de notre envoyé spécial
Daniel Carton

Prochain article :
RODEZ

Chiffres

■ **Préfecture** du département de Charente-Maritime, La Rochelle, compte 71 094 habitants.

■ **L'agglomération**, qui réunit six communes, compte 100 264 habitants et se situe au cinquante-huitième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 12 mars 1989**
I., 43 725 ; V., 24 645 ; A., 43,63 % ; E., 23 991.
Union gauche (Crépeau, MRG, m., d.), 12 206 (50,87 %), 39 élus (10 PC, 16 PS, 9 MRG, 4 div. g.)
RPR (Harel), 4 981 (20,76 %), 5 élus (4 RPR, 1 div. d.)
UDF (Perrotin) 3 468 (14,45 %), 3 élus (1 UDF-rad., 2 UDF-PR)
Ecologistes (Bousquet), 2 525 (10,52 %), 2 élus (2 Verts)
Extrême droite (Hornig), 811 (3,38 %)

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**
I., 42 258 ; V., 28 565 ; A., 32,40 % ; E., 27 861.
Oui..................16 158 (57,99 %)
Non..................11 703 (42,00 %)

L'artisan de la voile

Ses clients se nomment Marc Pajot, Jean-Yves Terlain, Pierre Follenfant, Titouan Lamazou ou encore Philippe Poupon. Leurs visages, sur une sorte de tableau d'honneur, décorent l'entrée de ses bureaux. Son chantier se situe, quai Ouest du bassin neuf, posé comme un grand vaisseau de tôle, matrice de quelques beaux spécimens. Son nom est devenu célèbre à La Rochelle, figure de proue d'une activité nautique elle aussi de haute définition et symbole d'une génération rochellaise qui se démène.

Marc Pinta est un vrai artisan de la mer, qui a toujours refusé jusqu'à présent de se lancer dans les bateaux de série. Comme beaucoup ici, il est venu un jour par hasard poser son sac à La Rochelle et n'en saurait plus aujourd'hui repartir. Avec une maîtrise de gestion en poche, il pourrait aujourd'hui pantoufler à Paris. En 1979, avec son épouse Nathalie, diplômée de Sciences-Po, Marc Pinta a eu le courage de se jeter à l'eau pour enfin assouvir leur passion commune.

« – 5 l'hiver et 40 l'été »

Avant de pouvoir créer leur premier bateau, ce fut plutôt la galère. *« – 5 l'hiver, 40 l'été »*, se souvient Nathalie. Le jeune ménage vivait vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans son atelier. Il faut dire que Marc avait été formé à rude école. Celle de la haute mer, durant trois ans sur *Pen-Duick-IV*, d'Eric Tabarly. Le seul homme de mer qu'il vénère sur cette terre qui lui a appris endurance, persévérance et modestie.

L'amiral a déteint sur le matelot. Marc Pinta parle peu mais vrai. L'homme est entier et, à quarante ans maintenant, a su préserver intacte sa passion, celle consistant, comme il le dit, *« à construire de ses mains un prototype, avec presque rien, un seau de résine et des plans abstraits »*. A force de presque rien, Marc Pinta est arrivé au sommet.

Son atelier est devenu une cathédrale de 2 000 mètres carrés où officie un équipage de vingt autres fondus de voile. Sont sortis de ce grand chœur de la marine et de leurs mains, les plus fiers monocoques et trimarans, de la race *Charente-Maritime*, *UAP – pour Médecins – sans frontière* ou *Groupe-Sceta*. Furent retapés ici les *Elf-Aquitaine* et *Fleury-Michon*, et conçu le pont du demi-finaliste de la coupe America, *Ville-de-Paris*.

Les astuces Pinta ont fait merveille. La vie de l'atelier se passe au rythme des grands défis mondiaux de la voile. Pour le meilleur et pour le pire. Quand prend forme la coque du 18 mètres d'*Ecureuil-Poitou-Charentes-2*, qu'Isabelle Autissier mettra à l'eau l'an prochain pour le Boc Challenge de 1994. Quand au même moment, périt en mer l'ami Niguel Burgen sur l'ancien *Charente-Maritime-TBS* de Follenfant, sorti aussi des mains de Marc Pinta.

Joies et peines d'une grande famille qui, dans le deuil du Vendée Globe Challenge, est bien forcée de se demander si les sponsors, demain, manifesteront toujours le même engouement. Marc Pinta lui aussi s'interroge. Fabriquer des bateaux toujours plus légers, plus rapides, et donc toujours plus chers... Il connaît les limites de sa passion, et c'est tout à son honneur.

D. C.

● *Dans la série « Cités »* le Monde a *déjà publié : Arras (daté 15-16 novembre) ; Saint-Malo (daté 22-23 novembre) ; Mâcon (daté 29-30 novembre) et Perpignan (daté 6-7 décembre).*